

Le Monde

Fondateur : Hubert Bouve-Méry

Directeur : André Laurens

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE N° 12282 6 F DIMANCHE 22-LUNDI 23 JUILLET 1984
5, rue des Italiens 75427 Paris Cedex 09 - Tél. : 246-72-23

Les prisons s'ouvrent en Pologne

Les dirigeants du KOR et de Solidarité bénéficient de l'amnistie accordée aux détenus politiques mais seront à nouveau incarcérés en cas de récidive

De notre envoyé spécial.

Varsovie. - Le Parlement polonais a adopté, ce samedi 21 juillet par 365 voix pour, 4 contre et 3 abstentions, la loi d'amnistie prévoyant la libération de six cents prisonniers politiques recensés officiellement en Pologne. Les dirigeants du KOR, MM. Jacek Kuron, Adam Michnik, Henryk Wujek et Zbigniew Romaszewski, dont le procès devant le tribunal militaire de Varsovie, mais avait été ajourné sine die mercredi dernier, ainsi que sept dirigeants de Solidarité également accusés de « complot contre l'Etat » sont amnistiés.

La loi prévoit que les militants clandestins de l'opposition qui se déclareront aux autorités avant le 31 décembre prochain bénéficieront de l'impunité. La même clause s'applique aux émigrés. La reprise des poursuites pour le délit d'amnistie sera décidée si l'auteur commet le même délit d'ici le 31 décembre 1986. L'amnistie s'applique aussi aux détenus de droit commun condamnés à des peines légères.

« Une amnistie est toujours, de la part du pouvoir, un acte de foi en ses propres forces et de confiance envers ses citoyens. » Ce commentaire de l'hebdomadaire *Polityka*, organe du comité central du parti polonais, résume bien le sens que les autorités de Varsovie veulent donner au geste qu'elles ont consenti. Stabilisation de la situation, perte d'influence de l'opposition, consolidation du pouvoir, du parti, telles sont les raisons de l'amnistie, des raisons purement « techniques », tient à préciser le porte-parole du gouvernement, comme si on pouvait soupçonner que les pressions économiques occidentales pouvaient aussi avoir joué un certain rôle.

Cette assurance retrouvée, cette « force », la fête du 22 juillet donne l'occasion de les montrer. Les drapeaux rouges et les drapeaux rouge et blanc aux couleurs de la Pologne ont envahi Varsovie. On a aussi sorti les grandes pancartes habituelles : « Nous construisons le socialisme », « L'alliance des pays socialistes est une alliance d'amis » et autres slogans censés corriger une réalité défallante. Il

y a une semaine, les dignitaires ont posé la première pierre d'un monument tout à fait de circonstance en l'honneur de « ceux qui sont tombés pour la défense de la Pologne populaire », à savoir les quelque 22.000 membres de la police politique, de la milice, de l'armée et aussi du parti et des Jeunesses communistes tués dans les années d'après guerre en combattant ceux qui tentaient de s'opposer à la prise du pouvoir par les communistes (il y a eu environ 28.000 victimes de l'autre côté).

Ce monument, dont l'initiative revient à M. Albin Świąk, le « dur des durs » du bureau politique, devait, primitivement, être installé en plein milieu de la place de la Constitution, qui, avec son architecture typiquement stalinienne, aurait constitué le site idéal. Même si on a finalement préféré un endroit un peu plus discret, le monument doit « constituer un avertissement pour tous ceux qui veulent susciter des troubles sociaux dans le pays », comme l'a écrit le quotidien *Zycie Warszawy*.

Autres éléments du rituel, plus banals ceux-là : les entreprises sont supposées faire des exploits, produire des « engagements de production supplémentaire », tandis que la presse salue la sortie d'un nouveau tracteur aux usines Ursus. On évite tout de même de

trop souffler dans les trompettes, non seulement parce que le fameux tracteur est fabriqué sous licence occidentale, mais parce que le projet a été lancé il n'y a pas moins de dix ans. Le clou des festivités sera le « grand spectacle » prévu dans un stade, celui-là même qui croulait, il y a un peu plus d'une année, sous des centaines de milliers de personnes venues entendre le pape. Cette fois, on verra une gigantesque carte vivante de la Pologne s'animer et se mettre à danser à mesure que les troupes soviétiques la libéreront.

JAN KRAUZE.
(Lire la suite page 3).

Après avoir rencontré M. Giscard d'Estaing le président du RPR convoque le comité central de son mouvement pour mettre au clair le nouveau discours de l'opposition

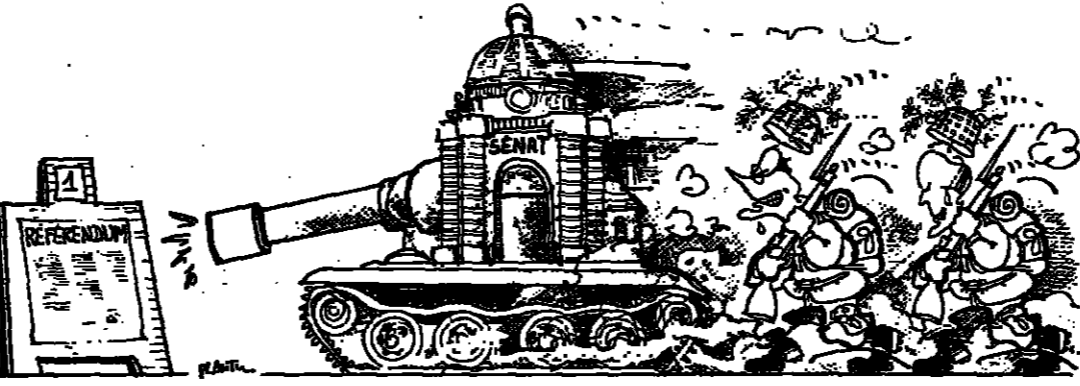
M. Chirac reprend l'offensive

Après avoir rencontré M. Giscard d'Estaing le président du RPR convoque le comité central de son mouvement pour mettre au clair le nouveau discours de l'opposition

Le RPR et l'UDF, embarrassés par la décision de M. Mitterrand d'engager une révision de l'article 11 de la Constitution par voie référendaire, continuent de s'interroger sur la meilleure manière de répondre à l'initiative présidentielle en la désamorçant. M. Giscard d'Estaing et M. Chirac se sont rencontrés pendant plus de deux heures vendredi 20 juillet en fin de matinée au domicile parisien de l'ancien président de la République, à la demande de celui-ci.

Quelques heures plus tard, le RPR annonçait la tenue d'une réunion « extraordinaire » de son comité central, dimanche soir à Paris. Au cours de cette réunion, M. Chirac devait prononcer un discours qualifié d'« important ». Il s'agissait de clarifier, à destination de l'opinion, des analyses qui auraient pu être mal comprises sur le changement de gouvernement, le départ des communistes et le référendum.

Le président du RPR avait ainsi décidé d'intervenir avant la réunion des animateurs de la majorité sénatoriale, mardi 24 juillet. Au sein de cette majorité, les partisans du blocage par



le Sénat de la procédure référendaire l'emportent. Mais, dans le débat sur l'opportunité d'utiliser une telle stratégie, ils devront tenir compte de l'accueil favorable réservé par les Français à l'initiative du chef de l'Etat, si l'on en croit le premier sondage réalisé par IPSOS pour le compte de VSD (*le Monde* du 21 juillet).

Au RPR, les partisans du blocage de la procédure par le Sénat sont d'autant plus nombreux qu'ils redoutent d'avoir à expliquer, au cours d'une campagne référendaire, les motifs de quelque vote que ce soit. Comment

justifier l'appel à voter « non » alors que l'opposition est favorable au principe de l'établissement du champ d'application du référendum, et que l'opinion est bien disposée à l'égard de la proposition de M. Mitterrand ? Comment justifier l'appel à voter « oui » que réclame notamment M. Stasi (CDS), sans prendre le risque de donner un « coup de pouce » en matière de légitimité à M. Mitterrand ? Comment défendre une abstention dont la passivité correspond mal à l'image que veut avoir M. Chirac et qui laisse le champ libre à toutes les ambi-

guités. Comment éviter, enfin, une nouvelle fuite de l'électorat RPR vers M. Le Pen, sinon en interdisant l'extrême droite de se distinguer ?

Empêcher l'organisation du référendum paraît être, compte tenu de ces questions, la meilleure solution pour M. Chirac. Dans une interview à *Valeurs actuelles*, le maire de Paris invite ses amis à traiter d'abord de la réforme constitutionnelle avant de déterminer leur attitude sur le référendum lui-même. Il s'agit là d'une invitation claire faite aux sénateurs d'élargir la portée de texte

qui leur est soumis et de réduire ainsi les perspectives d'un accord - indispensable selon l'article 89 de la Constitution - avec l'Assemblée nationale.

M. Chirac a choisi de donner un caractère spectaculaire à sa riposte, tandis que M. Giscard d'Estaing lui laisse, pour l'instant, le champ libre. Ce dernier persiste dans son silence. La parole, estime-t-il, est aux parlementaires et, comme lors du référendum organisé par le général de Gaulle en 1969, l'ancien président de la République paraît attendre, avant de se prononcer, le dernier acte d'une pièce qui, pour le moment, est interrompue par d'autres.

M. Giscard d'Estaing, souligné dans son entourage, songe davantage à son élection dans le Puy-de-Dôme, qui lui permettrait d'être de retour à l'Assemblée nationale à l'occasion du débat budgétaire. M. Claude Wolff, actuel député du Puy-de-Dôme, élu à l'Assemblée des Communautés européennes, annonçait sa démission la semaine prochaine.

CH. FAUVET-MYCIA.
(Lire nos informations page 8.)

Fignon le boulimique

De notre envoyé spécial.

Villeneuve-sur-Seine. - Vous le voyez vétérinaire, ce page blond et bicoloré à qui le jaune du maillot va si bien ? Vous l'imaginez en blouse blanche, penché sur des bichons maltais ou des siamois souffreteux, ce gaillard maintenant habitué à dresser les bras vers le ciel quand il franchit en vainqueur une ligne d'arrivée au terme d'un contre la montre ou d'une étape de montagne ? C'est pourtant de cette profession cotée et à laquelle on n'accède pas si facilement que révolté, en ses jeunes années, le collégien Laurent Fignon. Et, bien sûr, à cause de cette ambition laissée aux orties, à cause de ses fameuses lunettes corcées de simple métal, à cause aussi d'une scolarité qui fut poussée au-delà du bac par une année de faculté, on n'a pas manqué d'en faire l'intellectuel du peloton.

Dans les pelotons cyclistes, où les origines sociales ont toujours été

modestes, où la culture n'est pas une vertu cardinale, on a toujours remarqué les rares sujets qui, avant d'enfourcher un vélo de professionnel, possédaient ce petit bagage supplémentaire qui leur aurait permis une tout autre carrière. Jean Bobet, le frère de Louison le champion, avait été en son temps distingué lui aussi par la presse et le public pour être titulaire d'une licence d'anglais. En fin de compte, cette particularité insolite encombre plus qu'elle ne les sert ceux qui la possèdent. Le titre d'intellectuel, ils le refusent tous, conscients du reste que l'intelligence de la course n'a rien à voir avec les diplômes, et que les titres, sur la route comme sur la piste, ne sont jamais affaire de question de cours bien retenus, de polycopiés bien assimilés.

Laurent Fignon n'entend pas, mais pas du tout, être, parmi la courbe de ses pairs, le vétéran pérorant de ses classes, le canard. Au temps des classes, il n'avait d'ailleurs rien du brillant sujet. Irène Frain, qui fut à Paris un

de ses professeurs de lettres, a récemment raconté dans *l'Equipe* qu'elle gardait le souvenir d'un garçon plus rêveur que doué. C'est une appréciation que l'ancien élève fait signe sans réserve. Dans sa famille aussi, il était un doux, un gamin sans histoire, qui, souvent, pensait à autre chose. Pour l'heure, c'est d'ailleurs auprès de papa et maman qu'il vit dans la ville de Tournan-en-Brie, en Seine-et-Marne, sans nourrir pour l'instant de projets matrimoniaux. Hors du vélo, il passe le cinéma, les cassettes, classique compris. Il se montre plus original en ajoutant à ces passe-temps la naturalisation d'animaux.

Pourtant, ce Fignon en pantoufles reste un timide difficile à confesser, du moins pendant un Tour de France où il a d'autres chats à fouetter et d'autres propos à tenir que ceux relatifs à ses états d'âme. Il est bel et bien devenu aujourd'hui un patron ambitieux.

JEAN-MARC THOLLEVRE.
(Lire la suite page 13.)

Les réponses du « Pourquoi pas ? »

Les débris du *Pourquoi pas ?*, le navire de Jean Charcot, ont été retrouvés le 14 juillet près de la côte islandaise par une équipe d'une dizaine de plongeurs dirigés par M. Jean-Yves Blot (1).

C'est le 16 septembre 1936 que le *Pourquoi pas ?*, pris dans une tempête extrêmement violente (de force 12 sur l'échelle de Beaufort), s'était écrasé sur le rocher de Hnokki, sur la côte du golfe Flaxa, à une quarantaine de kilomètres au nord-nord-ouest de Reykjavik. Jean Charcot, l'équipage, les scientifiques, en tout trente-sept personnes, périssaient dans le naufrage. Seul, le premier maître timonier Eugène Gonidec, accroché à l'échelle de coupée, parvenait vivant à la côte.

Au fil des années et des tempêtes, la carcasse du *Pourquoi pas ?*, ouverte au moment du naufrage, a été peu à peu déplacée vers la côte et n'est plus sur le rocher de Hnokki.

Né le 15 juillet 1867, fils du célèbre spécialiste de pathologie nerveuse Jean-Martin Charcot, Jean Charcot fut d'abord médecin. Toujours passionné des choses de la mer, il décida de se consacrer à l'exploration scientifique pour ne pas devenir le « petit », Charcot par opposition au « grand » Charcot son père.

Jean Charcot n'était pas un scientifique et ne prétendait pas en être un. C'était un homme très cultivé qui a toujours emmené, sur ses bateaux successifs, une équipe de spécialistes très compétents dans des domaines variés.

Après avoir croisé dans l'Atlantique nord en 1901 et 1902, il part en août 1903 pour l'Antarctique qui était alors fort peu connue. A bord du trois-mâts golette *le Français*, il hiverna sur une île proche de la péninsule Antarctique (autrefois appelée Terre de Graham), revient en France en juin 1905 avec la carte de 1000 kilomètres de côtes nou-

velles, d'innombrables observations et échantillons.

Il fait construire le *Pourquoi pas ?*, navire de bois jaugeant 449 tonneaux, et repart pour l'Antarctique en août 1908, hivernant à nouveau sur une île proche de la péninsule Antarctique, continue vers le sud-ouest et reconnaît la côte de la Terre... Charcot (devenue ensuite Ile Charcot avec les progrès des explorations). Il revient en France en juin 1910.

YVONNE REBEYROL.
(Lire la suite page 13.)

(1) M. Jean-Yves Blot a déjà à son « tableau de classe » deux épaves très célèbres. En 1979, il a retrouvé sur la côte nord-est de l'île Maurice les restes du *Saint-Géran*, dont Bernard de Saint-Pierre a fait le navire qui ramène Virginie vers Paul. Pendant l'hiver 1980-1981, il a identifié l'épave de la *Méduse*, échouée en 1816 au large de l'actuelle Mauritanie et dont le radoub chargé de naufragés a été immortalisé par Géricault.

Dates

RENDEZ-VOUS

Dimanche 22 juillet. - Pologne : Quarantième anniversaire du régime.

Hongrie : Réunion à Budapest de la Fédération luthérienne mondiale.

Lundi 23 juillet. - Bruxelles : Réunion du conseil des ministres de la CEE.

Israël : Elections générales. **Philippines :** Entrée en fonction du nouveau gouvernement et du nouveau Parlement.

Mardi 24 juillet. - Strasbourg : Réunion du nouveau Parlement européen.

Dakar : Conférence sur la désertification. 450^e anniversaire de la prise de possession du Canada par Jacques Cartier.

Mercredi 25 juillet. - Strasbourg : Discours du président sortant de la commission devant le Parlement européen.

Judi 26 juillet. - Argentine : Visite de M. Cheysson, ministre des relations extérieures.

Montréal : Clôture de la réunion des délégués francophones et conférence de presse de M. Jacques Chirac.

Vendredi 27 juillet. - Moscou : 12^e Festival mondial de la jeunesse. Pékin : Nouvelle phase des négociations sur Hongkong.

Samedi 28 juillet. - Zaire : Election présidentielle.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75247 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS
3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE
341 F 605 F 929 F 1 089 F
TOUTS PAYS ÉTRANGERS
PAR VOIE NORMALE
661 F 1 245 F 1 819 F 2 360 F

ÉTRANGER
(par mandat)

L. BELGIQUE-LUXEMBOURG
PAYS-BAS
381 F 685 F 979 F 1 240 F

IL - SUISSE - TUNISIE
454 F 830 F 1 197 F 1 530 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois virements) voudront bien joindre un chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines au plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance de régler tous les sous-projets en espèces d'imprimeur.

LES TARIFS DU MONDE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA; Maroc, 8 dr.; Tunisie, 200 m.; Allemagne, 2,50 DM; Autriche, 20 sch.; Belgique, 36 fr.; Canada, 1,50 \$; Côte-d'Ivoire, 480 F CFA; Danemark, 7,50 kr.; Espagne, 150 pes.; E.-U., 1,10 \$; G.-B., 55 p.; Grèce, 75 dr.; Inde, 85 p.; Italie, 1 800 L.; Liban, 475 F; Libye, 0,350 DL.; Luxembourg, 35 f.; Norvège, 10,00 kr.; Pays-Bas, 2,50 f.; Portugal, 100 esc.; Suède, 460 F CFA; Suède, 5,00 kr.; Suisse, 1,70 f.; Thaïlande, 110 sh.

5, RUE DES ITALIENS
75247 PARIS CEDEX 09
Télé. MONDIPAR 65072 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. le Monde
Gérant : André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beau-Méry (1944-1968) Jacques Fauvet (1969-1982)

Impression : de « Le Monde » 5, rue des Italiens PARIS-10^e

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437

ISSN : 0395-2037

IL Y A DIX ANS, L'ARRIVÉE TRIOMPHALE DE M. CARAMANLIS A ATHÈNES

La démocratie rentre chez elle

En ce 23 juillet 1974, nul n'ignore, et ce depuis le début de l'année, que la Grèce n'est plus qu'un navire à la dérive et que les jours de la dictature sont comptés. Aussi, lorsque, dans la matinée, la rumeur colportée de bouche à oreille gagne les plus lointains faubourgs, elle n'étonne personne : la Junte dépose les armes et remet le pouvoir aux hommes politiques.

Le sang appelle le sang. Après la terreur de l'École polytechnique à Athènes, le 16 novembre 1973, une « seconde Junte » avait proposé le général Guizikis du commandement de la 1^{re} armée à la présidence de la République afin de remplacer M. Papadopoulos. Le 25 novembre, le pouvoir sans visage avait confié à M. A. Androutopoulos la charge (ou la corvée ?) de former un gouvernement fantôme, qui, né dans le sang des étudiants athéniens, devait sombrer dans celui des Chypriotes.

La presse est muette, la radio bâillonnée, la télévision domestiquée, mais la nouvelle que M. Caramanlis quittait Paris et revenait dans son pays pour y présider au rétablissement de la démocratie flambe soudain comme une trainée de poudre. 19 h 15, un message radiodiffusé du général Guizikis apprend aux Grecs qu'ils ne rêvent pas. Des quatre coins de la capitale, une lave humaine jaillit du volcan, submerge les trottoirs et les chaussées. Les fenêtres et les balcons se couvrent de drapeaux. La foule crie, chante, se congratule et pleure d'émotion. Bouillonnante d'espoir et de joie, elle paralyse le centre-ville.

Conformément à la traditionnelle géographie politique, la place de la Constitution entre en transe en acclamant le nom de M. Caramanlis, alors que la place Omonia ponctue son hymne à la démocratie de révélateurs : « A la porte, les Américains ! ». Dans la nuit d'été, les cierges brûlent pour fêter la résurrection des libertés, et la ferveur populaire se prolonge jusqu'aux premières lueurs de l'aube.

Les naufragés du 21 avril

Le 21 avril 1967, au petit jour, un quartier de colonels avait étriqué une démocratie bien mal défendue. Après avoir coiffé le poète général Pattakos et le colonel Makrazos, le colonel Papadopoulos s'était impatronisé chef de l'Etat. Plus que jamais politicien et moins que jamais militaire, il se berçait du fallacieux espoir de voir son pouvoir légitimé par des élections générales « sur mesure ». En octobre 1973, il confia à M. Markezinis, un surdoué ayant tout raté, la charge de former un gouvernement qui fut balayé par la révolte des étudiants.

Enivré par le pouvoir, trompé par un entourage boulimique qui le coupait des réalités, M. Papadopoulos avait pris ses clients pour des partisans. Cette erreur devait le conduire avec d'autres « naufragés du 21 avril » dans une cellule de la prison de Karydalos alors que bien des stipendiés continuaient à bénéficier de l'usufruit de sept années de dictature.

Patriotes sincères mais naïfs, les officiers qui suivirent le colonel Ioannides, devenu général, croient possible de réconcilier le peuple grec et son armée, voire de remettre la révolution sur ses rails mais se laissent manipuler. A Athènes, en février 1974, on sait que Washington mijote un processus de « démocratisation par étapes ». En mars, il est question d'un gouvernement de personnalités non politiques, mais le retour de M. Caramanlis paraît déjà inséparable. Tout Athènes se met à regarder du côté de Paris et les rats commencent à fuir le navire. Amers et désorientés, les dirigeants militaires grecs sont de plus en plus déborderés par les événements et harcelés par les organisations de résistance. Décimés par les purges successives, mal équipés, l'armée n'ignore pas que les dirigeants d'Ankara vont tenter de profiter de la trouble situation régnant en Grèce pour régler, à leur profit, un contentieux complexe.

La Junte pense pourtant, dans sa candeur, qu'une guerre victorieuse contre la Turquie, une île de Chypre devenant une « seconde Grèce », va susciter à son profit un élan de patriotisme. Or si les Grecs font bloc lorsque leur pays est en danger, ils exigent d'abord que leurs dirigeants soient dignes et crédibles, ce qui n'est pas le cas.

L'équipée chypriote

A la fin du mois de juin, nul n'ignore qu'un complot est tramé contre Mgr Makarios. A Athènes, mais aussi à Ankara et à Washington, ceux qui lui prêtent l'intention de faire de Chypre un « Cuba en Méditerranée orientale » respirent sa perte. L'ethnarque sait que sa vie est menacée, mais, curieusement, au lieu de tenter de déjouer le complot, il s'engage dans la voie que ses ennemis escomptent lui voir prendre. Le 14 juillet, il adresse à la Junte d'Athènes un ultimatum exigeant le rappel immédiat des six cent cinquante officiers grecs encadrant la garde nationale chypriote. Le lendemain, des sicaires prennent d'assaut le palais présidentiel de Nicosie, et Mgr Makarios ne doit qu'à l'efficacité de ses amis britanniques de ne pas être massacré. Il se retrouve à Londres alors qu'un obscur journaliste, bête noire des Anglais et des Turcs, Nicolas Sampson, est proclamé président de la République chypriote.

Dix ans plus tard, bien des zones d'ombre couvrent encore cette affaire. A Athènes, on entend souvent soutenir que la « seconde Junte » fut flouée par ceux qui voulaient, à la fois, éliminer Mgr Makarios et en finir avec le régime militaire grec. Les tenants du général Ioannides affirment que ce dernier avait reçu l'assurance formelle des Américains que « les Turcs ne bougeraient pas ». Le 18 juillet M. Rauf Denktaş, chef de la communauté turque, déclare d'ailleurs : « L'ancien président a quitté Chypre. Il est évident que cela ne concerne que la communauté grecque ». A Ankara, M. Bulen Ecevit, premier ministre, exprime le même avis avant de changer son fusil d'épaule après sa visite à Londres du 17.

La voile se déchire le samedi 20 juillet à 5 h 45, lorsque les troupes turques envahissent Chypre, engageant de sanglants combats et entraînant la mobilisation générale en Grèce. Désespérée par le problème qu'elle a créé, la Junte est prise de panique. M. Joseph Sisco, sous-secrétaire d'Etat américain se démène comme un diable pour éviter l'irréparable : une guerre entre la Grèce et la Turquie. Le Conseil de sécurité ordonne un cessez-le-feu qui est



ROUIL

appliqué le 22 juillet à 16 heures. Il ne reste plus aux chefs militaires grecs qu'à tirer un trait sous un chapitre consternant.

A Athènes, tout est perdu, même l'honneur. Le 23 juillet, à 8 heures du matin, l'ineffable premier ministre, M. A. Androutopoulos se rend dans la salle où doit se réunir le cabinet et y trouve le général Guizikis qui le congédie. Il s'évanouit piteusement dans la nature alors que ses ministres s'éparpillent comme une volée de moineaux. Le général Ioannides, convoqué à son tour, s'entend signifier la décision prise par la hiérarchie militaire : le pouvoir doit être remis aux hommes politiques.

Diogène pathétique, le général Guizikis saisit sa lanterne et se met à la recherche d'un premier ministre. Les candidats ne manquent pas, mais le chef de l'Etat ne peut se permettre la moindre erreur. A défaut d'une « Assemblée du peuple », il improvise un « Conseil de la nation » avec les représentants des forces armées et une poignée d'hommes politiques.

Au cours de la première réunion, qui commence vers 14 heures, deux courants s'affrontent. Les uns se prononcent pour

un tandem Canellopoulos-Mavros. Toutefois, on reproche à l'ancien premier ministre d'avoir présidé le gouvernement qui n'a su ni prévoir ni prévenir le putsch du 21 avril 1967. Quant à M. Mavros, chef de l'Union du centre, c'est, certes, une personnalité politique de tout premier plan, mais sa pugnacité ne fut jamais évidente. Le second courant, dirigé par M.E. Averof, ancien ministre des affaires étrangères, groupe ceux qui veulent faire appel à Constantin Caramanlis, qui vit à Paris depuis son exil volontaire fin 1963. Le général Guizikis se montre d'abord plutôt réticent à son égard. Mais le temps presse.

Le Phénix éteint

L'oligarchie grecque ne tient pas à voir arriver aux affaires un homme réputé peu malléable. Du côté du « facteur allié », M. Caramanlis n'a jamais entretenu avec les Anglais et les Américains des relations très chaleureuses. Lors du « hold-up militaire » du 21 avril 1967, il n'a nullement apprécié que les services américains tiennent deux fers au feu : une

« dictature des généraux » ou une « Junte des colonels ». Il a, en outre, été choqué par le peu d'empressement des Américains à répondre à son souci de rétablir la démocratie en Grèce. Il est vrai qu'à Washington certains milieux redoutaient un soulèvement populaire canalisé par les communistes et qui eût pu offrir aux Soviétiques la possibilité de s'engager dans les affaires grecques comme Moscou l'était parvenu à le faire dans la question chypriote. Enfin, les Américains qui, en Grèce, ont rarement su distinguer leurs vrais amis et leurs véritables adversaires, redoutaient, pour leur part, l'esprit d'indépendance de l'excité de Paris.

Lorsque la première réunion se termine à 17 h 40 (la seconde devait reprendre vers 20 heures) les dés sont jetés. M. Caramanlis formera un gouvernement d'union nationale. Il a pour lui d'avoir gouverné la Grèce de 1955 à 1963, mais surtout d'avoir focalisé, de Paris, la résistance à la dictature. Ayant établi des contacts avec les communistes et les socialistes groupés autour de M. André Papandréou, il peut également compter sur l'appui de toutes les familles politiques et sur le soutien des militaires qui veulent en finir avec les séquelles du 21 avril. Après avoir téléphoné à MM. Canellopoulos et Mavros, M. Henry Kissinger doit se rendre à l'évidence : M. Caramanlis est bien le seul « commun dénominateur » disponible.

Fermé depuis l'intervention militaire turque à Chypre, l'aéroport Elliniko-Est est ouvert vers 18 h 30. Une foule immense encercle les bâtiments en brandissant des drapeaux, des pancartes bâtonnées fabriquées, des portraits de l'arrivant, des branches d'olivier ou des joues coupées sur les plages voisines. Une clameur s'élève : « Caramanlis ! Caramanlis ! ». Sous les huées, le Phénix lumineux, symbole du régime militaire, posé sur l'immeuble central de l'aéroport, est privé de son éclat.

Vers 23 h 30, les journalistes et les photographes se ruent dans les salles où veillaient les plus fidèles amis et compagnons de M. Caramanlis. D'aucuns qui, pendant sept ans, se sont modestement tenus en « réserve de la démocratie », jouent des coudes afin d'être vus. A 2 h 5, le 24 juillet 1974, une ovation indescriptible salue l'arrivée de l'ancien président que M. Giscard d'Estaing a mis à la disposition de l'illustre voyageur. D'Elliniko à la place de la Constitution, traité en ethnarque (chef de la nation), il vit un prodigieux triomphe.

A 4 heures, il prête serment comme premier ministre devant le général Guizikis et Mgr Serafim, archevêque d'Athènes et primat de Grèce.

MARC MARCEAU.

IL Y A TRENTE ANS

Les accords de Genève mettaient fin à la première guerre d'Indochine

Il y a trente ans, le 21 juillet 1954, aux premières lueurs de l'aube sur le mont Blanc, les accords de Genève mettaient fin, après huit ans de combats, à la phase française des accords d'Indochine. Ils marquaient l'aboutissement d'une négociation engagée, le 8 mai de la même année, dans une atmosphère dramatique : Dien-Bien-Phu était tombée, en effet, vingt-quatre heures plus tôt, et Washington avait repoussé, après plusieurs jours de fiévreux débats, la demande d'intervention aérienne qui lui avait été adressée par le gouvernement français pour tenter de sauver la forteresse.

Le président du conseil était alors Joseph Laniel. Georges Bidault, qui dirigeait le Gual d'Orsay, avait espéré un moment que les Soviétiques et les Chinois, engagés depuis la mort, un an plus tôt, de Staline dans le processus d'une première « détente » avec

l'Occident, se désintéresseraient du Vietnam. La chute de Dien-Bien-Phu sonnait le glas de cette illusion, et il avait pleinement conscience, en arrivant à Genève, de n'avoir plus en poche, selon ses propres termes, que « le deux de pique et le trois de carreau » : en fait, la menace d'une intervention américaine ultérieure au cas où le Vietnam et ses alliés de Moscou et de Pékin se montreraient trop exigeants.

Avec le concours d'Anthony Eden, alors secrétaire aux affaires étrangères de Churchill, et coprésident, avec le Soviétique Molotov, de la conférence, il essaya de faire adopter un plan prévoyant le regroupement en divers points des forces en présence (formule dite de la « peau de léopard »). La reconnaissance de l'indépendance des trois Etats d'Indochine, l'évacuation par étapes de toutes les troupes étrangères et l'organisation d'élections

libres. Mais Molotov, le 10 juin, devait exprimer clairement son refus de traiter avec Bidault. Celui-ci n'était plus, aux yeux des Soviétiques et des Chinois, Jean Lacouture doit, qu'un partenaire qui avait voulu leur faire peur et n'y avait pas réussi.

Le gouvernement Laniel ne devait pas survivre à cette mise en demeure. Le 18 juin, Pierre Mendès France était investi par 419 voix (y compris celles des communistes qu'il refusait de prendre en compte) contre 17, après s'être donné quatre semaines pour faire la paix. Il ne devait tenir son pari qu'au prix d'un blocage des pendules de quelques heures. Entre-temps, après une longue entrevue à Berne avec Chou En-lai, il avait fait accepter un plan de partage du Vietnam en deux zones, séparées par le 17^e parallèle, étant entendu qu'on voterait de part et d'autre en juillet 1956 pour être un pouvoir politique commun.

Les Etats-Unis, qui n'avaient participé à la négociation qu'avec réticence, prirent acte des accords, s'engageant à s'abstenir de toute menace pour essayer de les modifier et assurant qu'ils « envisageraient toute reprise de l'agression avec la plus grande gravité ». Le Vietnam s'engageait à évacuer le Laos et le Cambodge. A ce cessez-le-feu, il manquait cependant une signature essentielle, celle du gouvernement de Saigon, tombé entre-temps aux mains du mandarin catholique et pro-américain Ngo Dinh Diem. Après avoir protesté contre les accords, son représentant promit seulement qu'il n'opposerait pas la force pour s'opposer à leurs modalités. On allait bientôt s'apercevoir que l'armistice n'était pas la paix. Mais, dans l'intervalle, la France se serait déchargée sur les Etats-Unis de l'essentiel de ses responsabilités en Indochine.

A. F.

RECHERCHES DES NEG...
LES MALOULI

M. Allouin au...
arrogance

Le monde...
de 9 tonnes (suisse)

M. Bernière...
AMBASSADEUR...
A SINGAPOUR

مکان التحویل

Étranger

L'ÉCHEC DES NÉGOCIATIONS SUR LES MALOUINES

M. Alfonsín accuse Londres d'« arrogance »

Le président argentin, M. Raúl Alfonsín, a qualifié, vendredi 20 juillet, d'« arrogance extrême » l'attitude des Britanniques pendant les discussions anglo-argentes sur les Malouines qui se sont tenues à Berne et ont été interrompues jeudi, treize heures après avoir commencé. « Cette arrogance a pesé d'importance, a-t-il ajouté, sur la détermination des Argentins et sur les négociations que nous avons eues ».

Le ministre argentin des Affaires étrangères, M. Dante Caputo, était « conscient des risques de rupture rapide » si les Argentins insistent pour discuter de leur souveraineté sur l'archipel, mais il n'a fait pour aller de « manière indirecte » les pays de la Communauté européenne. « L'« arrogance » britannique : c'est ce qu'affirment à Buenos Aires des collaborateurs du ministre, cités par l'Agence Franco-Press. On a appris à Londres que les conversations ont buté sur une phrase d'un communiqué qui devait être publié jeudi et qui disait : « Les représentants de la partie britannique ne sont pas encore prêts à analyser le problème de la souveraineté » des Malouines. Les Britanniques ont refusé que figure le mot « encore », car c'était laisser la porte ouverte à une nouvelle discussion. M. Thatcher n'a pas envoyé une armée à 15 000 kilomètres de l'Angleterre et lancé une opération militaire difficile où deux cent cinquante soldats britanniques sont

morts pour changer d'avis deux ans après, expliquent-ils à Londres. Les conversations ont pris fin « parce que les Argentins n'étaient pas disposés à les poursuivre sur la base expressément convenue d'avance par l'intermédiaire du gouvernement suisse », déclare, dans un communiqué, le secrétaire au Foreign Office, Sir Geoffrey Howe : « A savoir que si les représentants argentins soulevaient le sujet de la souveraineté, les représentants britanniques répondraient qu'ils n'en discuteraient pas. L'entente devait alors passer directement aux questions pratiques immédiates des deux parties. La partie britannique s'est conformée scrupuleusement à cette entente. Mais les représentants argentins ont objecté que la discussion sur la normalisation des relations devait être liée à la discussion sur la souveraineté. Il est tout à fait regrettable que, après des mois de négociation en vue de trouver la base qui serait mutuellement acceptable pour des conversations, le gouvernement argentin n'ait pas été disposé à la respecter ».

M. DUARTE LANCE UN APPEL A LA CEE POUR AIDER LE SALVADOR

Bruxelles (AFP). — Le président salvadorien, M. José Napoleón Duarte, qui est à Bruxelles, a appelé la Communauté économique européenne, le vendredi 20 juillet, à aider le Salvador dans son processus de démocratisation par une coopération bilatérale accrue. A l'issue d'un entretien avec le président de la Commission européenne, M. Gaston Thorn, M. Duarte a déclaré qu'il s'était formé auprès de celui-ci aucune demande financière précise. Une délégation technique salvadorienne viendra dans quelques semaines, à Bruxelles, pour discuter de projets concrets avec la Commission, a-t-il indiqué.

Interrogé sur les solutions pour mettre fin à la guerre civile dans son pays, le chef de l'Etat salvadorien a affirmé qu'il était prêt à entamer un dialogue national mais, a-t-il souligné, « je ne veux pas négocier avec des gens qui mettent des armes sur la table. La violence comme arme de négociation n'est pas logique ».

Il a, d'autre part, démenti tout projet d'intervention armée des Etats-Unis au Salvador. « Je n'accepterai d'aide qu'après avoir demandé, a-t-il souligné, et uniquement si elle n'est pas accompagnée de conditions unilatérales ».

Selon le « New York Times »

LA DÉFENSE DE L'EUROPE CÔUTE PLUS CHER AUX AMÉRICAINS QU'aux EUROPÉENS

New-York (AFP). — Pour défendre l'Europe, les Etats-Unis dépensent, au total et par habitant, plus que les Européens, et plus de la moitié du budget américain de la défense est dépensée chaque année pour la protection de l'Europe occidentale, révèle le « New York Times » du vendredi 20 juillet.

M. BERNIÈRE EST NOMMÉ AMBASSADEUR A SINGAPOUR

Le « Journal officiel » du 20 juillet annonce la nomination de M. Jacques Bernière au poste d'ambassadeur à Singapour, en remplacement de M. Philippe Marandet. Né en 1937, diplômé de l'Institut d'études politiques, M. Bernière a commencé sa carrière au Quai d'Orsay en 1965 après être sorti la même année de l'École nationale d'administration. Après un séjour à Djakarta, il a été, de 1969 à 1972, au poste à Bruxelles de la représentation française auprès des Communautés européennes, puis chargé de mission au cabinet de M. Messmer, premier ministre, jusqu'en 1974, enfin sous-directeur des affaires financières au Quai d'Orsay. Depuis 1979, il était premier conseiller à Bonn.

Les prisons s'ouvrent en Pologne

(Suite de la première page.)

Le 22 juillet 1944 est la date de la formation, à Moscou, d'un comité de libération nationale, qui se transporta dans le premier territoire polonais libéré par l'armée soviétique sans tenir compte des territoires annexés en 1939 en application du pacte Molotov-Ribbentrop.

Sur tous les fronts, la machine bien rodée de la propagande roulotte tranquillement. On décore les personnalités méritantes ; on fait état des échecs donnés à la fête dans tout le monde socialiste progressiste, de la Mongolie à l'Angola, après avoir fait mine de s'enthousiasmer de la présence à Varsovie, pour la circonstance, de représentants des pays frères, « d'un niveau si éminent qu'il ne s'agit pas seulement d'un acte de courtoisie, mais d'une preuve de considération pour le rôle de notre pays ».

LA, il faut vraiment faire violence à la réalité, car le niveau des délégations est plus que modeste pour ce type d'anniversaire. Aucun secrétaire général de parti, un seul chef de gouvernement, le soviétique M. Nikolai Tikhonov. Le premier ministre honnête, prévu à l'origine, s'est fait remplacer à la dernière minute, car il est souffrant. Cela n'empêche pas Trybuna Ludu, sous la plume du même éditorialiste qui, la veille, se déchaînait contre le KOR, de chanter cette fois « la joie de recevoir des amis aussi éminents », et de célébrer « ce nouveau pas dans le renforcement de l'unité et de l'amitié indéfectible des pays socialistes... ».

Rationnement

Serait-ce le retour du bon vieux temps, à des années-lumière de ce qui fut Solidarité et le prodigieux bouillonnement de la Pologne de ces dernières années ? Non, bien sûr, car vouloir à tout prix paraître un pays socialiste « normal » n'autorise pas pour autant à ignorer complètement la réalité. Malgré les apparences, le ton donné à cet anniversaire est plutôt timide, sans grande conviction, sans triomphalisme en tout cas.

Le régime peut bien avoir quarante ans d'existence, la viande et le beurre sont toujours rationnés, les meubles introuvables, les appareils électroménagers hors de prix, les voitures, quand on a la chance d'en trouver un.

Etats-Unis

Le 15^e anniversaire du débarquement sur la Lune

M. REAGAN VEUT FACILITER L'EXPLOITATION COMMERCIALE DE L'ESPACE

Washington (AFP). — Le président Reagan a reçu, vendredi 20 juillet, à la Maison Blanche, les trois astronautes qui, il y a quinze ans le même jour, avaient débarqué pour la première fois sur la lune. « Nous célébrons aujourd'hui un moment unique dans l'histoire de l'humanité », a dit notamment le président américain en présence de Neil Armstrong, Buzz Aldrin et Michael Collins, les trois hommes d'équipage d'Apollo-11 dont les deux premiers s'étaient posés à bord du module Eagle sur la mer de la Tranquillité.

M. Reagan a mis à profit cette cérémonie pour annoncer diverses mesures destinées à faciliter l'accès du secteur privé à l'espace afin de mieux exploiter son « immense potentiel commercial ». « Nous ferons tout ce que nous pourrions pour que l'industrie puisse accéder à l'espace de manière routinière et dispose de facilités adéquates et fiables pour travailler », a-t-il dit, avant d'indiquer que les lois et règlements fiscaux qui gênent les initiatives dans ce secteur seront « changés ou éliminés ». De même, le gouvernement, « en liaison avec l'industrie et les universités », développera les programmes de recherche fondamentale susceptibles d'intéresser des investisseurs cherchant à fabriquer des produits dans l'espace.

L'aventure lunaire, a conclu M. Reagan, « nous a aidés à bâtir une base technologique sans rivale. Nous n'avons fait qu'effleurer les possibilités qu'offre l'espace (...) Nous ne devons jamais nous arrêter d'aller de l'avant et de rêver ».

acheter une paire utilisables avec 35 litres d'essence par mois, les paquets venus d'Occident toujours aussi nécessaires si l'on ne veut pas se priver de café, de chocolat et de toutes sortes d'autres produits, selon les caprices de l'approvisionnement local. Les délais pour obtenir un appartement atteignent désormais dix à quinze ans tandis que l'écart technologique avec l'Occident s'accroît rapidement.

Tout cela, hélas ! n'est pas près de changer, même si les indices officiels font état de quelques progrès qu'on perçoit encore mal dans la vie quotidienne. Reste donc, en guise de cadeau d'anniversaire, unique mais précieux, cette amnistie des prisonniers politiques. La décision n'a apparemment pas été facile à prendre. Le bureau politique du parti semble avoir eu mal à se mettre d'accord. Ainsi, contrairement à ce qui s'était passé l'année dernière, il n'a pas repris à son compte l'appel à l'amnistie lancé par le PRON (Mouvement patriotique de renouveau national). En réalité la décision ne pouvait, bien sûr, venir que du bureau politique, mais le fait qu'il n'ait pas approuvé ostensiblement trahit un manque d'enthousiasme, tout comme la dernière salve d'attaques contre le KOR (le Monde du 21 juillet) trahissait un besoin de compensation.

De cette libération, le pouvoir devait néanmoins tirer des bénéfices évidents. Déjà les Etats-Unis ont laissé entendre qu'ils s'approprieraient, sinon à abandonner complètement, leur politique de restrictions économiques à l'égard de Varsovie. L'image de l'équipe Jaruzelski ne peut que gagner à cette opération, aussi longtemps du moins que les prisons ne se remplissent pas de nouveau. Le régime peut aussi espérer apaiser de cette manière un foyer dangereux, un motif constant de révolte et dont l'espérance même qu'un certain nombre de gens, intellectuels en particulier, estimant désormais moins compromettant de collaborer avec le pouvoir.

Mais une fois ce pas accompli, non sans arrière-pensées, il semble exclu d'en attendre un second qui consacrerait une réelle ouverture, une preuve que les accords de Gdansk, la garantie du pluralisme, ne sont pas complètement oubliés. « Il n'y a pas de dialogue avec l'opposition », répètent les officiels. Et un homme politique qui ne peut être soupçonné d'hostilité systématique à l'égard des pouvoirs affiche même un certain pessimisme : « Il est plus facile de consentir un geste unique, comme l'amnistie, que de changer sa manière de gouverner ».

Pour lui, le plus probable est un retour déjà très largement amorcé aux vieilles méthodes d'avant 1980. La réforme économique, expliquée-t-il, est de plus en plus paralysée, les nouveaux syndicats (officiels) sont devenus une arme dans les mains des conservateurs, et même le PRON, l'enfant chéri du général Jaruzelski, suppose incarner le renouveau national, semble en train de s'éffriter. Son secrétaire général, M. Marian Orzechowski, membre suppléant du bureau politique, vient d'être remplacé par une personnalité de rang bien inférieur dans la hiérarchie du parti, ce qui, dans ce type de système, est l'indice d'une baisse de prestige de l'institution elle-même.

Récompense

En face, du côté de Solidarité, l'amnistie n'est pas accueillie de manière univoque. Mais avant de se demander si l'on doit y voir une victoire ou une défaite, on ne peut pas négliger le fait que de six à huit cents personnes, souvent dans un état de grand délabrement physique, retrouvent leurs familles, leurs mariages, leurs enfants, certains après une séparation de plus de deux ans et demi. C'est le cas, en particulier, pour une série de dirigeants élus de Solidarité et pour les membres du KOR. Tous devront se réadapter à une réalité qui a bien changé depuis cette nuit du 13 décembre 1981, où ont été vus les supplices. Depuis ce temps, leur source d'information quasinoque a été l'organe du parti, Trybuna Ludu, seul autorisé dans les prisons.

Certains d'entre eux pourraient trouver amer de se voir ainsi amnistiés, « pardonnés » de crimes dans lesquels eux-mêmes voient, au

contraire, l'accomplissement d'un devoir, d'une fidélité à leur mandat, à une lutte menée parfois depuis dix ou vingt ans et qui leur a valu des années de souffrances, qu'eux-mêmes ne sont pas près de pardonner au pouvoir. M. Adam Michnik ne plaisantait pas tout à fait quand, aussitôt après l'annonce de l'amnistie, il s'agit de son procès, il affirmait qu'il allait à son tour traîner ses juges en justice.

Mais l'important est ailleurs. Ces hommes vont se retrouver en liberté, alors même qu'ils avaient refusé les conditions posées par le pouvoir à leur libération (exil ou silence), au cours des négociations menées jusqu'en mai dernier par l'intermédiaire de l'Eglise et des Nations unies. C'est une vraie victoire, une récompense donnée à leur fermeté de principe, une fermeté si grande qu'elle avait suscité quelques réserves, y compris chez des hommes comme Lech Wałęsa. Mais le président de Solidarité peut à présent s'estimer satisfait, lui qui nous disait récemment avoir besoin, « dans la phase actuelle, de gens en liberté et pas en prison ».

Certes, ils vivront sous la menace constante d'une nouvelle arrestation, sauf à s'abstenir de toute récidive, politique ou syndicale, ce qui, pour la plupart d'entre eux, semble tout à fait inimaginable. Mais cette menace, cette liberté très surveillée, font partie intégrante de leur vie depuis des années. C'est vrai en particulier pour les militants du KOR (Henryk Wujec a été arrêté cent fois pour quarante-huit heures pendant la seule année 1978). Certes,

les conditions ont changé. Les risques à présent peuvent paraître beaucoup plus grands qu'à l'époque de M. Gierk, où le KOR avait une activité quasi-officielle. Mais, d'un autre côté, le milieu au sein duquel l'opposition peut se mouvoir en toute confiance est infiniment plus vaste qu'à cette époque : c'est cela aussi l'héritage de Solidarité.

L'amnistie pourrait également amener la clandestinité à poursuivre son évolution. Les militants qui se cachent ont la possibilité de faire surface sans être arrêtés, avec des conditions un peu moins contraignantes qu'après l'amnistie de l'an dernier. Ils devront s'engager à ne pas poursuivre leurs activités, à faire connaître l'objet de leurs activités passées, leur lieu et la date, mais rien de plus. Si elles sont appliquées avec une souplesse suffisante, ces conditions pourraient peut-être inciter certains à sortir de la clandestinité. Dès maintenant, la clandestinité proprement dite se limite à quelques dizaines de personnes, essentiellement un noyau dirigeant, tout le reste étant constitué par des gens qui vivent au grand jour et agissent plus discrètement. En tout état de cause, un changement de stratégie de la part des clandestins demanderait du temps, ne serait-ce que pour assurer la pérennité des réseaux et naturellement préserver les moyens d'édition de la presse et des livres en marge de la légalité, qui restent le point le plus fort de l'opposition polonaise.

JAN KRAUZE.

Autriche Cent vingt pèlerins polonais demandent l'asile politique à Vienne

De notre correspondante

Vienne. — Un groupe de cent vingt pèlerins polonais en route pour Rome a demandé, vendredi 20 juillet, l'asile politique en Autriche. Jeudi, en fin d'après-midi, quatre autobus, comptant au total cent quatre-vingt pèlerins, se présentaient aux portes du camp de réfugiés de Traiskirchen, à une trentaine de kilomètres au sud de Vienne. Cent vingt personnes, des hommes et des femmes âgés de dix-huit à trente ans, demandaient alors collectivement l'asile politique. Les autres pèlerins continuaient leur voyage à bord de deux autobus. Les deux autres cars sont rentrés vides en Pologne.

Selon les premiers renseignements fournis par le ministère de l'Intérieur autrichien, les réfugiés sont originaires de différentes parties de la Pologne et semblent être de souche ukrainienne. C'est la première fois qu'un groupe aussi important se réfugie en Autriche, bien que plusieurs défections spectaculaires aient eu lieu ces dernières années. Au mois d'avril dernier, vingt-trois Polonais étaient restés à Vienne à l'occasion d'un voyage touristique.

C'est aussi la plus importante défection depuis le Mundial de football, en 1982, à Madrid : cinq cents Polonais en avaient profité pour demander l'asile politique dans plusieurs pays occidentaux.

L'Autriche avait temporairement accueilli, pendant la crise polonaise en 1981, jusqu'à trente mille Polonais, dont la plupart ont réussi à émigrer entre-temps aux Etats-Unis, au Canada et en Australie. Actuellement, quelque quatre mille cinq cents réfugiés se trouvent en Autriche, dont un millier de Polonais.

Le 9 décembre 1981, l'Autriche avait suspendu temporairement l'accord de libre circulation existant auparavant avec la Pologne pour freiner l'invasion polonaise qui posait des graves problèmes matériels et financiers. Une levée de cette mesure restrictive est impossible à l'heure actuelle, a précisé M. Erwin Lang, ministre des affaires extérieures, vendredi à Vienne, afin de ne pas « canaliser automatiquement tous les Polonais désirant quitter leur pays, pour une raison ou pour une autre, vers l'Autriche ».

WALTRAUD BARYLL

A travers le monde

Liban

LA SITUATION DES CHRÉTIENS DU CHOUF. — Les représentants de deux cent cinquante mille chrétiens qui ont fui le Chouf, où ils constituaient 55 % de la population en 1975, ont demandé jeudi 19 juillet au gouvernement d'organiser leur « rapatriement immédiat » sous la protection de l'armée. Le Chouf est aujourd'hui entièrement contrôlé par les druzes (autrefois 45 % de sa population), il ne reste plus sur place que 5 % de chrétiens de la région. Au cours des affrontements de septembre 1983, les druzes, soutenus par les Syriens et les Palestiniens, l'avaient emporté sur les chrétiens, entraînant l'exode de ceux-ci. — (Reuters)

Nigéria

DIX-SEPT EXECUTIONS POUR BANDITISME. — Dix-sept personnes ont été passées par les armes, jeudi 19 juillet, après avoir été reconnues coupables d'actes de banditisme, rapporte l'agence nigériane de presse Nan.

Huit d'entre elles ont été exécutées à Ilorin, capitale de l'Etat de Kwara, au centre-est du Nigéria, les autres dans leurs villages respectifs de l'Etat d'Imo, dans l'est du pays. Cette série d'exécutions est la plus importante depuis le rétablissement par les autorités militaires de Lagos d'un ancien décret qui prévoit la peine capitale pour les auteurs d'attaques à main armée. — (Reuters)

URSS

L'ORDRE DE LÉNINE POUR M. GROMYKO. — M. Andreï Gromyko, ministre des affaires étrangères de l'URSS, s'est vu décerner la plus haute distinction soviétique, l'ordre de Lénine, à l'occasion de son soixante-quinzième anniversaire. Membre du bureau politique du PC soviétique, M. Gromyko est l'un des trois premiers vice-présidents du conseil des ministres. Déjà décoré six fois de l'ordre de Lénine, il reçoit cette nouvelle distinction pour « les grands services qu'il a rendus au Parti communiste et à l'Etat soviétique ».

Israël aux urnes

Ceux qui ont

Un vote-sanction de la faillite économique ?

De notre correspondant

Jérusalem. — La campagne pour les élections législatives du 23 juillet n'a pratiquement pas modifié le rapport des forces qui existe depuis plusieurs mois entre les deux camps en présence. Selon les derniers sondages publiés vendredi 20 juillet et qui concernent seulement l'électorat juif, le Front travailliste devait en effet obtenir douze sièges d'avance sur le Likoud (la Knesset comprend vingt députés). La remarquable stabilité de cet avantage est évidemment pour l'opposition la meilleure raison d'espérer la victoire.

Un mois de campagne télévisée n'a pas permis au Likoud de combler son retard. En 1981, la coalition au pouvoir avait réussi un spectaculaire redressement, grâce à la « générosité électorale » de son ministre des finances, M. Aridor, au dynamisme de M. Begin et à la destruction à point nommé du réacteur nucléaire irakien de Tammuz. Cette année, le « miracle » ne s'est pas produit.

Les travaillistes ont tenu leur pari de mener une campagne calme — « propre », évitant les « coups bas », — et, somme

toute, ni passionnante ni passionnée. A l'instigation du général Motta Gur, ancien chef d'état-major et maître d'œuvre de la stratégie travailliste, l'opposition a su maintenir ce climat jusqu'au bout et l'imposer à ses adversaires. Evitant tout « dérapage » le parti de M. Shimon Pérès a, en outre, offert au public l'image d'une formation unie. Les vives luttes intestines, notamment entre MM. Pérès et Rabin, ont semblé, à tort ou à raison, appartenir définitivement au passé.

« L'inflation, l'inflation... »

Aucune bonne nouvelle n'est venue renforcer la main du Likoud. Les deux derniers indices des prix mensuels, d'ordinaire modestes en cette période de l'année, sont cette fois très élevés. L'économie a réservé en fin de campagne une autre mauvaise surprise au Likoud : la Banque centrale, a-t-on appris vendredi, a dû intervenir massivement ces trois derniers jours pour neutraliser les effets d'une fièvre de vente d'actions sur le marché des changes de Tel-Aviv, la plus forte depuis janvier.

Selon la presse israélienne, le Trésor aurait fortement puisé

dans ses coffres pour éviter une flambée du marché noir, allant jusqu'à déverser depuis un mois sur les circuits parallèles quelque 600 millions de dollars, soit 20 % des réserves en devises. Cette initiative aurait permis de stabiliser la décade du shekel par rapport au billet vert. Une dévaluation de la monnaie nationale après les élections semble de plus en plus inévitable. Le seul atout qui restait, samedi, dans la manche du Likoud était un éventuel soutien public accordé par M. Begin avant la clôture, dimanche soir, de la campagne télévisée.

Les amis de M. Shamir espèrent que la fraction de l'électorat populaire tentée de déserteur leur camp choisira, au bout du compte, de rentrer au bercail. Une minorité non négligeable des votants fixe, il est vrai, son choix au tout dernier moment. Pourtant, même parmi les partisans traditionnels du Likoud, l'ambivalence et les attitudes ont évolué. Certains quartiers sépharades pauvres des grandes villes, véritables bastions de la coalition au pouvoir, ont réservé pendant la campagne un bien meilleur accueil aux candidats travaillistes.

Face à un Likoud sur la défensive, sans cesse entraîné sur le terrain économique et jugé, qu'il le veuille ou non, sur le bilan de sept années de règne, l'opposition a eu beau jeu d'enfoncer le coin. « L'inflation, l'inflation, je n'entends parler que de cela... », déclarait récemment un dirigeant du Likoud. C'était avouer, d'une certaine manière, que les thèmes travaillistes portaient sur l'opinion. L'opposition a également critiqué, sous l'angle économique, l'« annexion rampante » de la Cisjordanie, en faisant grief au Likoud d'y avoir « construit des villas » avec un argent dont on aurait pu faire bon usage ailleurs.

Les petits partis

Les sondages laissent prévoir un changement intéressant du paysage électoral en créditant d'un bon score plusieurs petits partis. Ceux-ci, dans les intentions de vote, ravissent cinq mandats aux deux grandes formations. Ces déplacements de voix joueraient au profit des deux alliés potentiels des travaillistes, Shinui et le Mouvement des droits civiques, mais aussi de l'alliance d'extrême droite Tehiya Tzomet, qui semble en passe de

devenir le troisième parti d'Israël.

Les travaillistes sont donc plus que jamais favoris. Mais leur problème se pose dans les mêmes termes qu'au début de la campagne. Pour déloger le Likoud, il ne leur suffit pas d'arriver en tête. Il leur faut une victoire sans appel. Avec un minimum de cinquante-deux sièges, le Front travailliste disposerait d'une minorité de blocage susceptible d'empêcher le Likoud de former une coalition avec ses partenaires de droite. Il pourrait alors prendre la relève. Hélas ! pour lui, les sondages ne lui donnent dans le meilleur des cas que cinquante sièges. Le score des petits partis sera donc une fois de plus décisif.

Tout porte à croire que, au lendemain du scrutin, le rôle-clé reviendra, lors des marchandages d'états-majors, au parti centriste Yahad du général Eizer Weizman, qui a délibérément refusé de préciser de quel côté il pencherait. L'ancien ministre de la défense de M. Begin est en ce moment un homme très courtisé. M. Pérès lui aurait promis le ministère des finances. L'actuel vice-premier ministre du Likoud, M. David Levy, a dû démentir jeudi 19 juillet l'information selon laquelle il aurait proposé à M. Weizman de partager « en alternance », dans le futur gouvernement, le poste de premier ministre avec M. Shamir. Les rumeurs faisant état de cette offre étrange ont en tout cas choqué les dirigeants du Likoud.

A la veille du scrutin, M. Shamir a relancé l'idée d'un gouvernement d'union nationale, déjà émise lors de son débat télévisé avec M. Pérès. Ce projet a servi de leitmotiv aux dernières émissions télévisées du Likoud. Dans une déclaration, vendredi, au *Jerusalem Post*, le premier ministre s'affirme cette « position de principe prise dans l'intérêt du pays ». Le dirigeant travailliste lui a de nouveau opposé une fin de non-recevoir. « Pour résoudre les problèmes d'Israël, souligne-t-il, il ne suffit pas d'un nouveau gouvernement. Il faut un nouveau programme. Nous ne partagerons pas à un cabinet qui désapprouverait les principaux éléments de notre politique. On ne voit vraiment pas pourquoi, en effet, M. Pérès s'engagerait d'avance à partager les fruits d'une éventuelle victoire.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Jérusalem. — Ce fut, jurèrent les vétérans, le plus ennuyeuse de toutes les campagnes électorales. Ce fut aussi l'une des plus paisibles. Chacun avait en mémoire les violences haineuses de 1981 et voulut cette fois s'en préserver. Le Likoud et les travaillistes adoptèrent donc d'emblée un code de conduite interdisant entre autres mauvaises manières « les jets de pierres et de tomates ». Les deux camps ont respecté dans l'ensemble ce contrat de bonne tenue. Pour la majorité des Israéliens, de toutes manières, le seul spectacle intéressant se jouait à domicile sur le petit écran : une bonne demi-heure chaque soir de reportages, interviews et sketches en tous genres. Israël est sans doute le seul endroit au monde où la propagande électorale mêle à ce point politique et show business. La qualité du débat en pâtit quelque peu, mais le public s'ennuie rarement.

Les deux grands partis avaient l'ouïe — fort cher au demeurant — les services des meilleurs batteurs pour le Likoud, le fantasiste Sefi Rivlin, et, côté travailliste, une célèbre équipe de chansonniers, le trio Gashash. Tous ces artistes sont séfarades, ce qui ne relève sans doute pas d'un choix innocent dans un pays où l'électorat appartient désormais en majorité à la communauté juive « orientale ». Quelques éditorialistes rouchonniers ont déploré les millions de dollars investis dans ces spots et le simplisme des messages partisans. Qu'ils se rassurent : trois électeurs sur quatre affirment ne tenir aucun compte du contenu de ces émissions télévisées.

Morose cette campagne ? Sans doute. Six cents morts au Liban, 400 % d'inflation : les thèmes de bataille n'avaient rien d'exaltant. Mais la faute en revient d'abord aux acteurs. Le monde politique israélien a perdu en M. Begin son dernier prophète. Les vedettes d'aujourd'hui manquent de lyrisme et d'éclat.

Shamir, faux papa gâteau

Le premier ministre sortant, M. Itzhak Shamir, cache, à soixante-huit ans, sous ses allures de « papa gâteau » — petite moustache et sourire affable — une énergie paisible et peu commune. Mais c'est l'inverse d'un tribun. Politicien roué, pragmati-



M. Shamir vu par Daillé

que et ténu, il ignore l'emphase et l'outrance. Rien en lui n'inspire l'enthousiasme ou la dévotion. Au cours d'une campagne à laquelle il a pris part plus qu'à son tour — sillonnant consciencieusement le pays — M. Shamir a souvent paru fatigué. Mais il a su faire bonne figure aux moments opportuns. Lors du « faux débat télévisé » — il s'agit plutôt d'un double monologue — qui l'opposait l'autre semaine à M. Shimon Pérès, le premier ministre pourtant astreint à la défensive, n'a guère cédé de terrain à son adversaire. Il fallait le voir répondre, l'air roguet et le regard vif, à l'ironie tranquille du chef travailliste. On regrette alors, pour l'intérêt du spectacle, que cette rencontre trop brève, n'ait pas pris la forme d'un vrai duel.

Rêver d'une victoire enfin possible sied à M. Pérès. Ce monde apparaît au front bombé, ce grand commis mal aimé aux yeux noirs et profonds qu'on a



M. Pérès vu par Faucher

tant décrit à juste titre comme un homme politique à sang froid, cet homme second qui n'a jamais vraiment passé la rampe, serait-il émoussé par la perspective d'une tardive revanche ? Son discours semble moins ferme, ses sourires moins forcés, ses réparties plus convaincantes. Il a su, avec patience et méthode, redonner du tonus au travailisme et imposer l'unité du parti en faisant oublier la rivalité légendaire qui l'opposait à M. Itzhak Rabin, l'homme qui succéda à sa place, il y a dix ans, à Golda Meir. Il ne fait toujours pas chavirer les foules, mais il inspire plus souvent qu'avant le respect. Faute d'être devenu très populaire, il donne l'image d'un dirigeant sérieux, confiant et sûr de lui. Il encaisse mieux les coups. Lui qui fut fortement chahuté par les fidèles de Begin en 1981 a pu, cette année, prendre quelques chaleureux bains de foule. Il a

La campagne torride, en même temps que les pays arabes, a permis au Likoud de rester blanc et les travaillistes ont obtenu, M. Pérès, le meilleur résultat de la campagne.

(si peu)

« J'ai un Israël n' »

AMOS OZ, ÉCR

« J'ai un Israël n' »

AMOS OZ, ÉCR

« J'ai un Israël n' »

LUNDI 23 JUILLET
dès 21h 30

RADIO J-SHALOM
93.90 FM

NUIT DES ÉLECTIONS ISRAËLIENNES EN DIRECT DE JÉRUSALEM

RÉSULTATS RÉACTIONS COMMENTAIRES

RADIO J-SHALOM
Tél : 241.99.00

Un multipartisme sauvage

Cent vingt députés du Parlement israélien — le Knesset — sont élus pour quatre ans au scrutin de liste proportionnel à l'échelon national, selon leur ordre de présentation par les partis. Le pays tout entier forme une seule circonscription. L'électeur ne met dans l'urne que le nom du parti pour lequel il se prononce. Depuis 1973, les restes sont répartis à la plus forte moyenne. Deux listes ayant conclu un accord d'appariement peuvent additionner leurs restes pour « sauver » un siège.

Ce mode de scrutin assez rare est l'un des éléments-clés de la vie politique israélienne. Il favorise un multipartisme sauvage : 26 listes briguent cette année les suffrages d'environ 2,6 millions

d'électeurs inscrits. Dans un pays composite par définition, ce système a le réel avantage de permettre à chaque groupe politique, ethnique ou culturel, si petit soit-il, de trouver un parti à sa convenance. La multiplication des listes favorise ainsi l'intégration politique rapide des immigrants.

Mais l'éclatement parlementaire a aussi un inconvénient majeur. Il prive les grands partis d'une majorité à la Knesset et confère aux petites listes chahutées une importance sans commune mesure avec leur audience dans le pays, puisque celles-ci sont indispensables à la formation du gouvernement, lequel est nécessairement un cabinet de coalition. Or les petits partis, notam-

ment religieux, recueillent environ 30 % des suffrages.

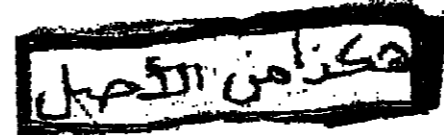
La réforme du système électoral est sans doute le plus beau « serpent de mer » de la vie politique. Elle revient à l'ordre du jour lors de chaque crise. Tout gouvernement affirme le souhaiter mais aucun n'a osé jusqu'ici le courage de l'imposer ni surtout la majorité parlementaire indispensable à l'amendement de la loi. La réforme pourrait consister plus à un relèvement de la « barre » des 1 % de suffrages exprimés (environ 200 000 voix), au-dessus de laquelle toute liste a droit automatiquement à un siège à la Knesset.

Une partie des listes en présence n'ont été constituées que pour servir l'ambition d'un

homme. Plusieurs autres sont de simples groupes de pression qui saisissent l'occasion de la campagne électorale télévisée pour exprimer leurs revendications catégoriques. C'est le cas par exemple de l'impôt sur le revenu ou de l'organisation des handicapés.

Le citoyen israélien est d'un grand égoïsme. La participation électorale des électeurs juifs avoisine généralement 80 %. Elle est un peu plus faible parmi la minorité arabe. Cette année, entre 100 000 et 150 000 inscrits se sont en vacances à l'étranger le 23 juillet, et ne pourront donc participer au scrutin. La majorité d'entre eux, estime-t-on, auraient voté pour l'opposition travailliste.

J.-P. L.



Etranger

Liban

Attentat à la roquette contre l'ambassade soviétique

Un attentat à la roquette, qui n'a pas fait de victimes, a été commis vendredi 20 juillet en début de soirée contre l'ambassade d'Union soviétique à Beyrouth.

Le 5 mai, une roquette avait déjà été tirée contre le centre culturel soviétique, situé également à Beyrouth-Ouest.

AIR FRANCE ET LA KLM DESSERVENT A NOUVEAU BEYROUTH

La compagnie Air France a décidé de reprendre ses vols à destination de Beyrouth, à partir du mardi 24 juillet.

D'autre part, la compagnie néerlandaise KLM rétablira, elle aussi, des vols réguliers pour Beyrouth à partir du 26 juillet.

Maroc

Le roi Hassan II met la Mauritanie en garde contre les activités du Polisario

Rabat (AFP, Reuter, AP). - Le roi Hassan II a accusé vendredi 20 juillet des « assaillants venus du territoire mauritanien » d'avoir lancé des attaques contre des objectifs marocains.

Dans un message adressé au président mauritanien, le lieutenant-colonel Mohamed Khouna Ould Haydallah et dont le texte est publié par l'agence marocaine de presse MAP.

D'autre part, M. Mohamed Belgacem Zoui, emissaire spécial du colonel Kadhafi, est revenu jeudi au Maroc pour transmettre un nouveau message du chef de l'Etat libyen au roi Hassan II.

Il avait indiqué, au cours d'une conférence de presse donnée le 16 juillet à Rabat, que ces messages portaient sur des propositions destinées à « rétablir l'unité arabe et à former un front uni sur le problème palestinien ».

Il y a quelques jours, au congrès de l'USFF, parti de gauche marocain, le représentant de la Libye s'était prononcé contre la création de « micro-Etats » dans la région.

A campagne torne, enjeu capital. Même si les pays arabes brodent sur le thème « bonnet blanc blanc bonnet », une victoire des travaillistes en Israël, le lundi 23 juillet, redistribuerait bien des cartes.

(si peu!) animé la campagne

aussi pris goût aux formules choc comme celle qu'il lança au premier ministre et qui fit mouche : « M. Shamir, vous avez appris à faire des erreurs. Nous avons médité les nôtres. »

Weizman, baroudeur de charme

Le charme qui manque à Mm. Shamir et Pérès, un troisième homme en a à revendre : M. Ezer Weizman, ancien ministre de la défense et chef du nou-



M. Weizman vu par Salazar

veau parti Yahad (Ensemble). Ses quatre années de traversée du désert ne lui ont pas mal réussi. « Je suis prêt à tous les jobs importants », nous disait-il l'hiver dernier en rongéant son frein.

M. Weizman est un personnage de légende aux multiples talents. Il fut l'un des premiers pilotes de combat, avant de commander l'armée lors de la guerre de six jours.

de la liste Likoud, a mené campagne tambour battant. Un an et demi après avoir été contraint à la démission, l'ancien ministre de la défense et artisan de la guerre au Liban, a retrouvé toute sa ferveur.

Le général Rafaël Eytan, ancien chef d'état-major et blâmé, lui aussi, par la commission Kahane après les massacres de Sabra et Chatila, chasse sur les mêmes terres que son ancien patron.

évidence, l'homme à suivre de la droite.

Begin, le grand muet

Sur cette campagne a plané l'ombre du plus prestigieux des Israéliens : Menahem Begin. Le fondateur du Herout vit reculé dans un quatre-pièces situé à Yeshu Noïf, un nouveau quartier de Jérusalem.

J.-P. L.

AMOS OZ, ÉCRIVAIN ET CANDIDAT TRAVAILLISTE

« J'ai une nouvelle pour certains : Israël n'est pas un pays chrétien... »

A quarante-cinq ans, Amos Oz est un des écrivains les plus connus et aussi les plus contestés d'Israël.

Membre du mouvement La paix maintenant, il a accepté de figurer symboliquement - à la cent dixième place - sur la liste du Parti travailliste.

« Pourquoi entrez-vous en politique pour les élections ? Vous figurez sur la liste travailliste à la cent dixième position. »

« Si je ne l'avais pas fait, je me considérerais comme un fils de chien. De plus, je ne pourrais plus écrire. Ces élections vont être très importantes. Elles seront une sorte de référendum sur les territoires occupés, car le Likoud le veut ainsi. Elles ne porteront réellement pas sur la guerre du Liban ou l'état de l'économie, sinon le Likoud serait sûr de perdre : l'économie est un désastre, et même ceux qui défendent le principe de la guerre du Liban considèrent toute l'opération comme un échec. »

« Vous parlez d'une sorte de référendum imposé par le Likoud. Quelle en serait la question ? »

« Les arguments sont très simplistes. Ce pourrait être : voulez-vous Arafat dans votre jardin ? Votez Pérès et vous aurez des Kadouches dans votre chambre à coucher... Votez Pérès, si vous aimez les Arabes. Mais si vous aimez Israël, votez pour le Likoud, dit Sharon. Le Likoud a l'avantage d'avoir un argument simple : pourquoi garder les territoires occupés est simple à expliquer. Pourquoi les rendre est difficile. »

« Mais avouez que le Parti travailliste en général et Shimon Pérès en particulier ne sont pas très convaincants ! »

« C'est vrai que Rabin, Pérès et Navon ne s'animent pas mais tous les trois ont conscience que l'heure est grave. Pérès en particulier ne cherche plus à satisfaire tout le monde, les humiliations que lui a fait subir Begin pendant des années l'ont pénété jusqu'aux os, et il veut combattre. Il est sincèrement convaincu, en particulier, que l'annexion par Israël des régions fortement peuplées d'Arabes serait la fin d'Israël. Et il comprend que nous sommes prêts du point de vue moral. »

La confusion en France

« Estimez-vous aujourd'hui que le mouvement La paix maintenant soit plus fort qu'avant la guerre du Liban ? »

« Cela ne veut pas dire que nous cherchons à coucher avec les Palestiniens. Nous recherchons au contraire un divorce juste. Mais j'avoue que les Palestiniens qui parlent anglais, autour d'une tasse de thé à Paris ou à Londres, ne m'intéressent pas. Je les ai trop entendus dire ensuite le contraire, en arabe, à Beyrouth ou à Alger. Je ne veux plus parler qu'en arabe avec eux... et je sais que ce n'est pas demain qu'ils nous feront des propositions acceptables. »

« Pour en revenir aux rapports de la France avec Israël, je dirai que ce n'est pas le rôle des Français que de vouloir réaliser je ne sais quels Etats-Unis du Proche-Orient. Parfois, j'ai l'impression que la France veut qu'Israël soit le pays le plus chrétien du monde, sinon le seul. Mais j'ai une nouvelle pour ceux qui raisonnent ainsi : Israël n'est pas un pays chrétien. La paix maintenant n'est pas un mouvement chrétien. Nos critères moraux ne sont pas européens. Le rêve de Herzl est bien fini : Israël ne sera jamais une réplique pacifique de l'Autriche-Hongrie au cœur du Proche-Orient. C'était une belle vision mais elle était un peu folle. »

« J'ai été frappé par la violence de votre réaction à propos des rapports France-Israël ? »

QUATRE QUOTIDIENS FRANÇAIS IMPRIMÉS A CASABLANCA

Rabat (Reuter). - Malgré les protestations des patrons de presse marocains, le gouvernement a autorisé l'impression de quatre quotidiens français à Casablanca.

Étranger

CHYPRE

La carte postale déchirée

Il y a dix ans, le coup de force mené à Chypre contre Mgr Makarios avait une conséquence heureuse : l'effondrement de la dictature grecque, prise à son propre piège (voir page 2). Mais pour l'île d'Aphrodite, partiellement occupée par les Turcs, c'était le début d'une tragédie. Les 7 et 8 août, à Vienne, on va à nouveau en discuter, et Nicosie a accepté, mercredi dernier, l'invitation du secrétaire général de l'ONU. La « République » turque du nord a fait de même. Qui croit encore à un règlement ?

De notre envoyé spécial

Nicosie. — Pour se rendre de Nicosie à Larnaca, qui est devenu l'aéroport international de Chypre (celui de la capitale est interdit), il faut compter une bonne heure en faisant un long détour obligé, alors qu'autrefois une demi-heure suffisait amplement : la route directe a été coupée par la « ligne Attila ». Tracée il y a dix ans par l'armée turque, elle partage l'île en deux : les plaines du Nord — 40 % du territoire ou, plus exactement, 36,8 % — où vivent quelque 120 000 Chypriotes turcs (18 % de la population) auxquels sont venus s'ajouter quelque 50 000 colons d'Anatolie et les 30 000 soldats dépêchés par Ankara, et le Sud, assez montagneux, où 300 000 Chypriotes grecs ont réussi le miracle d'intégrer 200 000 personnes chassées par les envahisseurs et réfugiées dans leur propre pays.

Jusqu'à l'année dernière, Chypre était une île sous quatre drapeaux : le grec, le sien, ceux de la Turquie et de la Grèce, enfin le drapeau bleu de l'ONU. Depuis le 15 novembre 1983, date à laquelle M. Rauf Denktaş a proclamé la « République turque du nord de Chypre » (KKTC), que nul n'a

reconnue hormis la Turquie, un cinquième pavillon a fait son apparition : blanc frappé d'une étoile et d'un croissant rouges et barré de deux bandes horizontales également rouges, symbolisant le double lien avec Chypre et la Turquie. On le voit flotter à Nicosie sur la cathédrale Sainte-Sophie transformée en mosquée et de temps à autre sur la ligne Attila où domine largement l'emblème des forces turques d'occupation.

« Aujourd'hui il n'y a plus de problème de réfugiés », nous dit un diplomate en exprimant son admiration devant la volonté déployée par la population pour assurer la réinsertion des victimes. M. Christos Artemiou, président élu du comité des réfugiés, confirme : « 55 % d'entre eux ont un logement dont ils sont propriétaires ou que le gouvernement a mis gratuitement à leur disposition et 45 % sont locataires des appartements construits par l'Etat. Nous avons refusé d'entretenir la plate en vivant avec une mentalité d'assistés ! » Ainsi sur la route de Famagouste, devenue ville fantôme, les habitants d'Achna se sont-ils réinstallés dans un bois proche. Les tentes ont rapidement été remplacées par des baraques en dur, les

quelles ont parfois cédé la place à de belles et coquettes villas. De leur fenêtre, ils voient avec amertume de l'autre côté de la ligne Attila leur village abandonné et leurs champs en friche.

Les disparus

A la sortie de Nicosie, l'Etat a construit trois cités : Strovokos 1, 2 et 3. Comme pour s'insurger contre un destin trop injuste, les réfugiés font pousser toutes les fleurs possibles sur leurs balcons ou dans les minuscules jardins qui précèdent leur duplex : bougainvillées, canas, rosiers, jasmins, zinnias, géraniums... donnent un air de gaieté à ces HLM de bonne qualité. Mais les vieux sont tristes. « Dans notre village, nous étions tous parents et nous avions nos champs. Ici je connais à peine mes voisins et je n'ai que ce pied de vigne pour m'occuper », raconte l'un d'eux en nous montrant la treille où pendent de belles grappes de raisin. Puis il explique simplement que sa femme, comme beaucoup d'autres, « est morte de nostalgie ». Si certains ont fait fortune, d'autres jadis aisés se demandent aujourd'hui comment doter la fille en âge de se marier ou envoyer leur fils étudier à l'étran-



VIOLETTE LE QUÈRE

ger puisque Chypre n'a pas d'université.

M. Artemiou dresse un sévère réquisitoire, non pas contre les Chypriotes turcs, dont 50 000 ont dû quitter le Sud, mais contre l'armée d'Ankara et M. Denktaş, qui a été élu « président » avec 51 % des voix grâce à l'appoint des militaires et des colons. « Ils ont, dit-il, installé ces étrangers sur nos terres. Ils leur distribuent des titres de propriété et des cartes de citoyenneté et prétendent que le Nord représente 30 % de la population totale. Ils ont changé les noms des villes, des villages et des rues. L'invasion a endeuillé 7 000 familles sans parler des disparus sur lesquels règne la plus grande incertitude... »

Ces disparus — 1 619 dont 700 civils comprenant 112 femmes et 26 enfants, — pour lesquels un dossier a été établi, représentent à la fois un mystère, un élément de contentieux et un objet de marchandage. Il s'agit de personnes dont beaucoup ont été entendues à la radio ou vues après l'invasion de juillet-août 1974 affirme, preuves à l'appui, le Comité des parents des personnes disparues.

Les autorités chypriotes turques n'ont pas moins nié l'existence de ce problème jusqu'en 1981. Elles ont alors accepté le principe d'une commission d'enquête mais ont engagé une bataille de procédure qui a duré deux ans. Finalement, tandis que les familles vivent un véritable calvaire, la commission d'enquête a entamé ses travaux en mai et doit tenir sa troisième séance le 7 août.

Un vieux quartier pittoresque

La ligne Attila est étanche pour tous les Chypriotes, grecs ou turcs. Les étrangers peuvent la traverser à la hauteur du Ledra

palace — siège des « casques bleus » — à condition d'être munis d'une autorisation qui n'est pas toujours facile à obtenir.

Il n'y a plus de villages où coexistent Chypriotes grecs et turcs, sauf deux : Potamia et surtout Pyla, près de Larnaca, qui a la particularité d'être à cheval sur la ligne de démarcation. Sans doute a-t-on laissé subsister cette « anomalie » car elle permet aux deux camps de se renseigner sur ce qui se passe chez le voisin.

Pour qui n'est pas revenu depuis dix ans à Chypre, la métamorphose de la partie sud saute aux yeux. En 1972-1973 le Nord représentait 70 % du PIB et 80 % de l'industrie hôtelière. C'est là que se trouvaient les terres les plus fertiles, Famagouste, premier port de l'île et zone industrielle par excellence, mais aussi centre de loisirs avec Kyrenia. Face à l'adversité, le Sud s'est reconstruit.

Les hôtels perdus au Nord, on les a reconstruits au Sud plus nombreux, plus beaux, plus modernes. Limassol a remplacé Famagouste. La ville a littéralement explosé pour s'étaler à gauche, à droite, en profondeur autour du port. Elle est devenue un centre d'affaires, une cité industrielle et un complexe touristique. « C'est Beyrouth bis », disent les Chypriotes grecs, et de fait quelque 20 000 Arabes dont 15 000 Libanais y vivent et y travaillent. Larnaca a fait de même mais avec moins d'ampleur. Nicosie ne cesse de s'étendre mais elle essaie aussi de préserver son âme.

Dans la vieille ville, les autorités ont restauré dans le style traditionnel un quartier qui tombait en ruine : restaurants et tavernes comme le Café de Tchalamatis, ateliers d'artisanat inaugurés en décembre, s'ordonnent autour de ruelles piétonnes, de petites places et de jardins où l'on déguste l'ouzo (anis en macération des mûres) (hors-d'œuvre). Baptisé « Latki Yivias », ce « quartier populaire » connaît déjà le même succès que la Plats

à Athènes avec ses joueurs de bouzouki (luth grec), ses chanteurs et, lorsqu'ils auront grandi, l'odeur entêtante des jasmins.

Le retour des touristes

Le Sud manquait d'eau. Qu'à cela tienne : on construit des barrages et l'on met au point avec la coopération de la France un ingénierie système hydraulique. On remplit les barrages à la fois avec la pluie et de l'eau pompée dans la nappe souterraine. Pour accroître la pluviosité, on s'est mis à reboiser collines et montagnes ; mais les résultats ne seront sensibles que dans quinze ans. Paradisiaque : le Nord, qui bénéficiait d'appréciables réserves hydrauliques, connaît une relative pénurie à la suite de pompages inconsidérés.

Mais ce boom économique a son revers. Si le pays a enregistré la venue de 627 000 touristes en 1983 et en attend 700 000 cette année, il connaît aussi un assez fort endettement et a eu un déficit de la balance des paiements de 95 millions de livres (1 livre égale 15 F) qu'il espère ramener à 6 en 1984, 6 millions auxquels il faut ajouter, il est vrai, l'achat de deux Airbus d'une valeur de 60 millions de livres. Autre sujet de relative inquiétude : le chômage est passé de 2 à 3 %. C'est peu, dirait-on, par rapport aux taux européens. Certes, mais les chômeurs — 8 000 — sont presque tous des diplômés : ingénieurs, architectes, techniciens qualifiés.

« Pourtant, nous sommes un réfugié, ce ne sont pas ces difficultés que nous redoutons le plus. Les Turcs ont comparé Chypre à un revolver pointé sur le cœur d'Ankara. Nous sommes 500 000 et les Turcs 36 millions ; nous sommes armés 10 000 hommes et leur 445 000. Ce qui nous inquiète vraiment, c'est qu'aucune solution n'est en vue. » La carte postale de jadis est déchirée. On n'est pas près d'en recoller les morceaux.

PAUL BALTA.

JAPON

Ces maudits cadeaux de rigueur

Pourquoi les Japonais en voyage touristique se ruent-ils en groupes compacts dans tous les magasins ? Parce qu'ils doivent rapporter au pays les cadeaux de rigueur. On n'échappe pas à cette implacable obligation. Elle est pourtant aussi coûteuse qu'astreignante. Mais qui irait contre la tradition ?

De notre correspondant

Tokyo. — Yumiko, secrétaire surmenée, soupire. Depuis quelques jours, après des heures de bureau qui sont, souvent, gratuitement élastiques dans le sens de la longueur, elle fait des heures supplémentaires dans les grands magasins.

Avec des dizaines de millions d'autres Japonais, à la même époque, elle dépense temps, argent et énergie dans la cohue, la chaleur et les formulaires en trois exemplaires pour faire... des cadeaux. Heureusement, les vendeuses sont uniformément aimables et les stocks semblent inépuisables. Mais il faut quand même se dépêcher, rentrer dans les trains bondés, s'occuper des enfants, du dîner et même du mari lorsqu'il consent à rentrer avant minuit.

« La vie, soupire Yumiko, n'est pas toujours un cadeau ! » Un peu partout, c'est bien connu, « les petits cadeaux entretiennent l'amitié », et peu importe leur valeur pourvu qu'ils « viennent du cœur ». Au Japon, où la coutume adore faire mentir la « sagesse » occidentale, le cœur n'est pas absent mais, dans l'ordre très codifié des choses, les cadeaux procèdent plutôt de la raison — collective et commerciale. Offrir en temps voulu les cadeaux attendus aux gens prévus est plus qu'une tradition, c'est une obligation professionnelle et sociale, un rituel bi-annuel qui cimenter les liens de toute la nation et auquel il n'est guère loisible d'échapper.

Selon les sondages, trente-quatre millions de foyers japonais y sacrifient deux fois par an pendant toute une vie, et l'on sait que les Japonais battent les records de longévité.

Sans originalité, généralement comestibles ou utilitaires, et offerts de bas en haut de la pyramide, les paquets-cadeaux confirment l'appartenance au groupe, le respect et la dépendance hiérarchiques, la dette à l'égard du mentor, du maître et de l'entrepreneur ; ils s'échangent d'une compagnie à l'autre, récompensent les gros clients, etc. Ajoutant à la trame déjà fournie des obligations professionnelles et sociales, le rite du cadeau fait aussi prospérer les affaires. Obligatoirement,

Ivresses, effluves, fumées...

Ce ne sont pas les commerçants locaux, ni même les producteurs étrangers (tout particulièrement français), qui se plaindront de cette tradition. En effet, sans elle, que seraient les performances des uns et des autres sur le marché japonais et jusqu'où plongeraient des balances commerciales aux plateaux déjà déprimés ?

Alcools, parfums et tabacs occidentaux sont au Japon des cadeaux de luxe symboliques, aussi prisés pour leur valeur marchande que pour leur nature même. La plupart partent en ivresses, effluves et fumées, mais il est des flacons qui vieillissent sur des étages, bouteilles-souvenirs souvent astiquées mais jamais ouvertes. Qu'importe l'ivresse pourvu qu'on ait le flacon, preuve tangible de considération.

L'étranger qui, avenue de l'Opéra, à l'escalier d'Anchorage (Alaska) ou ailleurs, reste hypnotisé par ces groupes de Japonais montant à l'assaut des comptoirs de produits de luxe, lâchant quelques billets (des yens « lourds ») et repartant chargés de paquets, ne doit pas imaginer qu'ils vont, une fois rentrés, fumer les cigares,

boire l'armagnac et porter la cravate de soie.

Non. D'ailleurs, s'il en était égoïstement ainsi, le douanier nippon serait-il si bon enfant ? Comme dit Yumiko, dont le mari, parfois, voyage : « L'alcool c'est pour le kacho (chef de service), et les cigarettes pour les collègues du bureau. C'est toujours comme ça. »

Et les parfums ? « Quelquefois pour moi, autrement je ne sais pas », dit-elle pudiquement. Dans l'Empire des mâles « qu'est le Japon les « petits cadeaux » ont tant d'emplois... »

Deux fois par an donc, à la fin de l'année (O Seibo) et au début de l'été (O Chugen), juste après la distribution des bonus semestriels aux employés — heureuse coïncidence, — il faut y aller de sa série de savons et serviettes, boîtes de thé, bocaux de confitures, douceurs, alcools, algues séchées, jambon, bœuf de kobé, etc. Les états varient peu, pas plus que les paquets, les prix, les récipientaires ou la distribution à domicile.

Hommage au patron

Les bénéficiaires sont généralement au-dessus de vous, jamais au-dessous. De leur rang, et donc de leur âge, du degré de dépendance et de patronage dépendent la taille et le prix du *presento*. Cela peut aller de quelques milliers à plusieurs centaines de milliers de yens. Le patron et le chef de service ne sont pas les seuls honorés par ce rituel de soumission qui agit toute la nation. Certains parents, les bons clients, le partenaire d'affaires, le professeur, le maître, le mentor et, surtout, l'intermédiaire obligé de certains rites sociaux (le mariage « arrangé », par exemple), bref, ces personnages centraux autour desquels une vie japonaise gravite et s'ordonne sont sur la liste des offrandes.

Cela dit, les premiers bénéficiaires de l'affaire sont les grands

magasins et leurs fournisseurs. En décembre et en juillet ils nagent, sinon dans le bonheur, du moins dans les yens. Car, si les fabricants de produits de luxe étrangers y trouvent leur compte, que dire du peccole encaissé par les *departos* (japonisation de department stores) à cette occasion ? Décidément, au Japon, la tradition a le sens des affaires et les affaires épousent allègrement la tradition, toutes les traditions. Dans un pays qui a l'art de japoniser les modes occidentales, toute célébration ou presque est bonne pour le tiroir-caisse. Par exemple, avant O Shogatsu (premier de l'an) le cadeau de Merry Kurisumasu (Merry Christmas) se répand chez les jeunes.

Un marché noir de revente

Une seule statistique suffirait à justifier l'indéfectible attachement de l'élite du négoce à la coutume : les enquêtes montrent que les grands magasins font jusqu'à 40 pour cent de leur chiffre d'affaires annuel dans les deux courtes périodes considérées. On imagine le déluge de billets, le raz de marée des clients.

Muni d'un boulier, ou d'une calculatrice (*made in Japan*), on peut s'amuser à calculer, grosso modo, leurs recettes. Si trente-quatre millions de foyers japonais font en moyenne sept cadeaux de 4 000 yens (145 francs) chacun par an, quelle est la somme encaissée par les grands magasins ? Réponse : près de 1 000 milliards de yens.

Les grandes compagnies représentent à elles seules environ un tiers du montant des achats. On comprendra alors que les cadres, chargés deux fois par an de passer commande en gros de centaines, voire de milliers, de cadeaux au nom de leur société, soient particulièrement courtisés par les *departos* et, eux-mêmes, arrosés de cadeaux. Par ailleurs un véritable marché noir de revente des ca-

deux existe. En effet, certaines personnes, plus supérieures, ou plus stratégiquement placées que d'autres (c'est le cas de certains fonctionnaires), reçoivent des dizaines de cadeaux et cherchent soit à les échanger soit à les revendre, ce qui crée un marché parallèle du cadeau d'occasion. Personne n'ignore cette pratique, surtout pas le service des impôts, mais chacun ferme les yeux : respect de la tradition oblige.

« Allons, Yumiko, O Chugen sera bientôt passé ; vous allez souffler : plus de cadeaux pendant six mois. » Ce genre de remarque censée reconforter provoque un regard doublement attristé : étranger, vous n'avez rien compris ; Japonaise, elle n'est pas tirée d'affaire. Reprenez : O Chugen et O Seibo c'est « en plus » de toutes les autres « petites obligations » et « petits cadeaux » qui jalonnent le déroulement des vies et des ans, bien plus qu'ailleurs.

Pour O Bon (fête des morts), à la mi-juillet, Yumiko ira passer quelques jours de congé d'été (quatre à cinq en moyenne pour les salariés japonais, lorsqu'ils sont effectivement pris) dans la famille de son mari à Hokkaido. Les bras chargés de cadeaux : faire des offrandes aux morts c'est bien, mais il serait malvenu d'oublier les vivants. Huit cadeaux donc. Même rituel lorsque le couple rendra visite à sa famille à elle. Et puis, de même que O Bon succède de peu à O Chugen en juillet, immédiatement après O Seibo vient le nouvel an. Là encore, cadeaux, mais familiaux cette fois ; cinq ou six en moyenne.

Moins prévisibles, mais à peine moins obligatoires, sont les cadeaux faits à l'occasion de mariages, naissances ou funérailles de gens appartenant à votre environnement familial et socio-professionnel. Pour chaque occasion, et toujours selon le rang du marié, du défunt ou de l'heureux père, on donne de l'argent : de



FRANCHINI

5 000 à 50 000 yens (de 180 à 1 800 F).

En retour, le récipiendaire ou ses proches doivent vous rendre, en quelque sorte, la monnaie de votre billet ; vous offrir à leur tour un cadeau équivalent à « moins de la moitié » de la somme reçue de vous. Cela s'appelle O Kaeshi (donner en retour). Ces événements-là surviennent en moyenne une à deux fois par mois, mais se multiplient avec l'âge et les responsabilités. S'y ajoutent régulièrement diverses réceptions très formelles qui se terminent invariablement par la distribution de paquets cadeaux, tous identiques, à chaque invité courbé par la reconnaissance et l'étiquette.

La vie des Japonais est ainsi ponctuée, et leur portefeuille poinçonné, du 1^{er} janvier au 31 décembre, par ces rituels rigoureux, fréquents et essentiels. Il n'y a pas à s'y tromper : quel prix mettre, à quel degré s'incliner, comment se placer et s'habiller, etc., tout est très précisément codifié dans un livre indispensable pour savoir se comporter en société du début à la fin, du berceau au cercueil : le *Kankon Sosai*, vademecum du parfait Japonais, best-seller à des millions d'exemplaires, etc., cadeau indispensable.

R.-P. PARINGAUX.

مكتبة الصحاح

France

Aux affaires européennes et porte-parole du gouvernement

M. Roland Dumas cumule, dans le gouvernement de M. Laurent Fabius, deux fonctions qui lui avaient été attribuées, dans le dernier gouvernement de M. Pierre Mauroy, sous la pression des circonstances. Il avait remplacé M. André Chenu, devenu premier président de la Cour des comptes en décembre 1983, aux affaires européennes, au moment où la France prenait la présidence de la Communauté, puis M. Max Gallo, élu au Parlement européen le 17 juin, au poste de porte-parole du gouvernement.

M. Dumas a joué un rôle diplomatique déterminant dans la désignation de M. Jacques Delors comme successeur de M. Gaston Thorn à la présidence de la Commission des communautés européennes. Le ministère de l'éducation nationale, laissé vacant par M. Savary, lui a été proposé. Il a décliné l'offre.

L'ami Roland

Dans les cercles connoisseurs et nombreux des familles du président, M. Roland Dumas occupe une place à part. N'a-t-il pas été, mercredi 18 juillet, le seul à voir le chef de l'Etat à trois reprises : le matin, au déjeuner et l'après-midi ? C'est, il est vrai, entre tous, l'ami sincère, le compagnon constant, le confident et le conseiller qui sait garder un secret. Il n'ignore rien des aspects les plus confidentiels de la vie privée comme de l'action publique de l'ancien député de la Seine, dont il fut à chaque occasion l'avocat devant les tribunaux. Mais il est l'un des plus surs de confidences sur son voisin de la rue de Bièvre, chez qui il lui arrive fréquemment de prendre imprudemment un repas, avec qui il arpente souvent, le soir venu, les quais de la Seine ou les petites rues du quartier, avec qui, aussi, il fait ou faisait parfois une partie de tennis, chez qui il va souvent à Latché, et qui lui rapporte à l'occasion dans sa maison de Grondy, près de La Brède, patrie de Montesquieu.

Roland Dumas, né à Limoges le 23 août 1922, se souvient qu'enfant son père le conduisait aux meetings de Léon Blum, son père, fusillé par les Allemands et dont un monument, à Brantôme, rappelle la mémoire. Lui-même prit part à la Résistance, ce qui lui valut quelques médailles et de solides amitiés.

Dans les vagues

Puis ce furent le droit, sciences-po et la London School of Economics. Un temps, il hésita sur sa vocation. Le choix — il a toujours conservé — et l'opéra l'attirèrent. Il est le premier Français à interviewer Néguib en Egypte et Mossadeq en Iran. La politique le tenta, et, faisant par des amis la connaissance de François Mitterrand, en 1948, il adhéra à l'UDSR.

C'est au barreau qu'il s'inscrit en 1950, où il devient vite un maître. Son silence oratoire, sa désinvolture apparente, ses goûts mondains et son « parisianisme » s'allient à une compétence reconnue, parfois redoutée, et à un talent de négociateur efficace. Des causes célèbres accroissent sa notoriété. Il est à la barre de l'affaire de l'Observatoire, de celle des fuites, des réseaux FLN, de l'affaire Ben Barka, de l'affaire Markovic, de l'assassinat du prince de Broglie, des micros du Cardinal enchâssés, de Radio-Réponse, où il défend encore une fois M. Mitterrand, et de plusieurs affaires de presse. A ces occasions, il apprend beaucoup sur le dessous des choses et les secrets de chacun. Il ne lui répugne pas non plus de plaider dans des affaires plus mondaines, qui défiaient la chronique comme la succession Picasso et la donation de Guericola. Il est l'avocat de Giacomini, de Chagall, du chanteur Plácido Domingo et de l'Opéra de Paris, des acteurs et actrices Roger Vadim, Bernadette Lafont ou Dawn Adams.

Pendant ce temps, l'ami de M. Mitterrand poursuit une

carrière politique qui, jusqu'en 1981, ne sera qu'à l'étape. En 1966, au nom de l'UDSR, il est élu député de la Haute-Vienne, mais le vague gaulliste le balaise deux ans plus tard. Entré à la Convention des institutions républicaines, toujours au côté de François Mitterrand, il profite des succès de la gauche de 1967 pour être élu député de la Corrèze, mais, un an plus tard, la nouvelle poussée gaulliste rend à M. Charbonnel son siège corrézien. En mars 1977, il fait une tentative infructueuse à l'élection municipale de Bordeaux. Enfin, en 1981, la « vague rose » lui permet de conquérir sur M. Yves Guéna la première circonscription de la Dordogne. En mai, au lendemain de l'élection présidentielle, il était au bras du nouveau président dans la mortuoria de la rue Soufflot vers le Panthéon.

Se fidélité de plus de trente ans avait fait de lui un des rares cordistes et un des précieux hommes de confiance du premier secrétaire du PS. Il avait été en 1965 avec M. Borker l'artisan du rapprochement entre M. Mitterrand, candidat à l'Élysée, et Waldeck-Rochet, alors secrétaire général du PC. Il a aussi rempli plusieurs missions confidentielles hors des frontières, auprès de Sekou-Touré en Guinée ou auprès de certains États arabes qui se méfiaient des progrès de la gauche française. On sait moins que les gouvernements d'avant mai 1981 avaient parfois utilisé ses bons offices pour s'assurer de l'étranger quelques personnes en difficulté ou remplir des missions de défense des droits de l'homme, comme au moment de la guerre du Pérou. A l'Élysée, M. Mitterrand l'a nommé chargé de démarches confidentielles auprès du colonel Kadhafi ou du président Bongo, par exemple, et cette semaine encore en Europe pour s'assurer que M. Delors serait bien élu à la Commission de Bruxelles.

En nommant M. Roland Dumas, le 18 décembre dernier, ministre des affaires européennes, le chef de l'Etat a surtout voulu auprès de lui, pendant la présidence française du conseil des Communautés, un chargé de missions à temps plein. Celui-ci ne regrette pas aujourd'hui d'avoir depuis cette date parcouru en Europe plus de 62 000 kilomètres. Il se félicite du résultat obtenu pour la France en Europe, mais il n'ignorait pas non plus que son premier portefeuille ministériel était un test qu'on lui faisait subir.

Avec le sourire subtil dont il sait user au besoin — M^{me} Thatcher a dit qu'elle le trouvait « charming » — ne se départissant jamais d'un certain humour, ayant le sens de la relativité des choses, M. Dumas, qui parle bien l'anglais et assez bien l'allemand — au point d'en faire l'hébraïste d'un certain Claude Cheysson fort surpris lors d'une conférence de presse à Strasbourg — a fait aux yeux de M. Mitterrand la preuve de ses compétences ministérielles, qui méritent sans doute, dans un avenir proche, une autre promotion.

ANDRÉ PASSERON.

RECTIFICATIF. — dans le portrait de M. Pierre Joxe, publié dans le Monde du 21 juillet, nous avons écrit que le deuxième gouvernement Mauroy avait été constitué le 23 juillet 1981 ; c'est bien entendu, 23 juin 1981 qu'il fallait lire.

Libre
Le Monde
classés et documents

APRÈS LA RUPTURE AVEC LE GOUVERNEMENT

Le débat interne au PCF risque d'être paralysé

La décision du Parti communiste de ne plus partager la responsabilité de la politique de la gauche n'était pas inscrite clairement dans les déclarations des dirigeants du parti ces dernières semaines. Certes, M. Georges Marchais, dans une interview publiée par le Monde du 15 juin, avait exprimé ses craintes

Pour les « Izvestia »

LE RETRAIT DU PC « AFFAILLIRA » LE GOUVERNEMENT

Moscou (A.F.P.) — La non-participation des communistes au nouveau gouvernement français « affaiblira incontestablement les positions » de celui-ci, estime vendredi 20 juillet les Izvestia, dans un premier commentaire de la presse soviétique sur le retrait du PCF.

L'organe du gouvernement soviétique écrit : « La défaite de la gauche aux élections municipales, puis aux élections européennes, ainsi que les sondages d'opinion ont montré que le gouvernement a perdu le soutien de la majorité de la population ». « N'importe, note-t-il, les socialistes n'ont pas l'intention de renoncer à leur politique. » En conséquence, « le gouvernement a rendu sa tâche encore plus complexe », car « les données économiques continuent d'empirer », tandis que « s'exacerbe la situation politique intérieure ».

Parmi les options gouvernementales en matière de politique extérieure qui, selon les Izvestia, ont fait l'objet d'une « critique acerbe » au sein du PCF, le journal cite « le soutien de Paris à la décision de l'OTAN relative à l'installation de missiles américains en Europe occidentale, le refus de comptabiliser l'arsenal nucléaire français dans le calcul des forces occidentales et l'intervention militaire au Tchad ».

devant les conséquences possibles de la baisse des prélèvements obligatoires annoncés par M. François Mitterrand, mais le secrétaire général avait indiqué, dans le même entretien, que la participation de son parti au gouvernement n'aurait « absolument pas » à être confirmée ni renégociée après le scrutin européen.

Les résultats de ces élections pouvaient, certes, amener les communistes à changer d'avis sur la politique qu'ils devaient mener. Toutefois, le rapport présenté par M. Claude Poperen, au nom du bureau politique, lors de la réunion du comité central, les 26 et 27 juin, indiquait : « Nous sommes décidés à agir, au gouvernement comme partout, pour faire avancer les choses... ». La résolution adoptée par le comité central soulignait, comme le rapport du bureau politique, la nécessité d'une « relance » de l'action gouvernementale, en fonction des objectifs de 1981, et ajoutait : « Les communistes sont déterminés à agir dans ce sens, au gouvernement, dans les assemblées élues comme dans tous les pays ».

Certes, les réactions de l'Humanité aux mesures gouvernementales, telles que la hausse du prix de l'essence, témoignaient d'une escalade dans la critique, mais, même si le quotidien du PCF donnait, comme souvent, une vigueur pari-

culière à ses attaques, celles-ci paraissent s'inscrire dans l'orientation qui s'était dégagée des débats du comité central : il fallait valoriser davantage une participation gouvernementale qui se trouvait, du même coup, confirmée. M. Marcel Rigout, alors ministre de la formation professionnelle, membre du comité central, avait indiqué, dans les déclarations qu'il avait faites à Rome le 29 juin, que la grande majorité des intervenants, lors de la réunion des 26 et 27 juin, s'étaient prononcés en faveur du maintien de la participation. L'objectif de « valorisation » de celle-ci apparaissait aussi, clairement, dans l'éditorial du numéro de juillet-août des Cahiers du communisme, rédigé par M^{me} Mireille Bertrand, membre du bureau politique (le Monde daté 15-16 juillet).

Il apparaît donc que si la décision de rupture était prise dans son principe elle a été masquée dans les interventions publiques du PCF. Une hypothèse vraisemblable est, d'ailleurs, que la rupture était prévue pour le moment où le débat budgétaire aurait lieu à l'Assemblée nationale. La formation d'un nouveau gouvernement aurait précipité les choses, car le PCF ne pouvait pas avaliser le choix de M. Laurent Fabius, en entrant dans son équipe, pour le refus de trois mois plus tard, dans leur traduction budgétaire.

Les responsables du parti qui avaient contesté, lors de la réunion du comité central, les 26 et 27 juin, ou dans les jours suivants, l'analyse de la direction sur les causes du recul électoral du 17 juin, ont été, eux aussi, pris de court. Plusieurs d'entre eux n'ont pas participé à la réunion de la nuit de mercredi 18 au jeudi 19 juillet : c'est le cas de MM. Jean-Michel Catau, l'un des responsables de la région parisienne ; Alain Amicaille, dirigeant de la Meurthe-et-Moselle ; François Asensi, premier secrétaire de la fédération de la Seine-Saint-Denis.

Parmi ceux qui étaient présents, l'unité ne s'est pas faite sur la question de la participation. Certains partisans d'un débat de fond au sein du parti, sur son fonctionnement ou sur ses rapports avec les pays de l'Est, estiment qu'ils désapprouvent leur cause s'ils apparaissent, comme les opposants de 1978, trop attachés à l'union avec le PS.

Tous, cependant, estiment que la conjoncture créée par la rupture rendra leur tâche nettement plus difficile et que le débat préparatoire au prochain congrès risque d'être, comme celui de 1978-1979, paralysé par un réflexe d'autodéfense du PCF, face aux critiques que la position qu'il a adoptée va lui valoir à gauche.

PATRICK JARREAU.

LES CONDITIONS DE LA DÉCISION COMMUNISTE

Un communiqué du PCF

L'Humanité publie, samedi 21 juillet, un « communiqué du secrétariat du PCF », qui « dément catégoriquement et avec indignation » ce qu'écrivait le Monde (daté 21 juillet) sur les conditions dans lesquelles la direction du PCF avait décidé de ne pas participer au gouvernement de M. Laurent Fabius. Selon ce communiqué, « la direction du parti a été informée, par Charles Fiterman qui venait de l'apprendre, de l'imminence d'un changement de premier ministre quelques instants avant que ce changement soit annoncé publiquement, le mardi 17 juillet à 20 heures ».

avec Laurent Fabius, le mercredi 18 juillet à 19 h 15, puis l'envoi d'une lettre par le comité central à 3 heures le matin du jeudi, puis une nouvelle entrevue à 4 h 30, que le comité central a décidé la position du Parti communiste français et l'a rendue publique.

Le Monde maintient ses informations, précisées au meilleur des sources, sur le fait que le Parti communiste avait été informé dès le lundi 16 juillet du changement de gouvernement en préparation et des propositions de ministères qui lui étaient faites, ainsi que sur l'accord de principe communiqué, en retour, par M. Jack Ralitte sur la participation de son parti à la nouvelle équipe.

An reste, mercredi soir 18 juillet, avant la réunion du comité central, M. Ralitte nous avait interpellé en présence de plusieurs confidés, dans le hall du siège du PCF, à propos des informations publiées, le même jour, par le Monde (daté 19 juillet) sur la réunion des quatre ministres communistes dans le bureau de M. Fiterman, mardi soir. « C'est complètement faux ! », avait lancé M. Ralitte, puis il avait, avant de s'éloigner, ajouté : « Il y a ce que vous savez, et il y a ce que vous ne savez pas. » Il y a ce que nous savons... P.-J.

Une « situation nouvelle » pour le centre gauche

« L'organisation du centre gauche ne doit se faire ni à contre temps, ni d'importance comment, ni d'importance que prix ». telle avait été la leçon tirée de l'échec de la liste ERE aux élections européennes. Les conditions qui n'étaient pas réunies le 17 juin le sont-elles aujourd'hui ?

Pour M. Michel Crépeau, ancien président du MRG, qui, dans le nouveau gouvernement, a vu augmenter son secteur de compétences ministérielles, la réponse est « oui ». Après la décision du PC de ne plus participer au gouvernement, il estime : « Le bon sens montre qu'une situation politique nouvelle est en train de se créer. Je ne doute pas qu'elle rende désormais crédibles les initiatives qui permettraient de rassembler les très nombreux Français et Françaises qui souhaitent d'autres dimensions pour la majorité présidentielle et des chances renforcées pour la démocratie et pour la France. » Pour sa part, M. Jean-Michel Baylet, actuel président du MRG, trouve logique le départ des communistes en raison de « l'état grandissant » sur lequel depuis plusieurs mois il « insistait » — « une politique de rigueur, de modernisation et de rassemblement voulue par le président de la République et les analyses proposées par le Parti communiste ».

M. Crépeau, lui, rappelle la nécessité de soutenir la politique du président de la République et « la loyauté de l'alliance [des radicaux] avec les socialistes ».

« Le soutien sans participation » décidé par les communistes n'est pas pour autant, aux yeux de certains radicaux de gauche, la condition idéale pour envisager ouvertement un élargissement vers le centre de la majorité présidentielle. Les mêmes considèrent que M. Fabius ne commence pas son action dans des conditions idéales : « Le peuple de gauche a suffisamment de pierres dans son jardin pour ne pas se réjouir de celles que le PC vient de lui lancer ».

Du poids que pèsera le MRG dans le gouvernement complet au début de la semaine prochaine dépendra la stratégie que les parisiens d'une structuration du centre gauche adopteront. Ou ce poids sera im-

portant, et les membres radicaux du gouvernement seront à la pointe de l'opération ; ou ce poids sera modeste, et c'est de l'extérieur que devra venir une opération de rassemblement. Sous la V^e République, un chef de gouvernement n'est pas censé négocier avec les partis. Certes, mais M. Baylet, qui devrait rencontrer à son retour de vacances, vendredi soir 20 juillet, M. Fabius, n'a pas manqué de rappeler au premier ministre l'intérêt que porte son parti à certains secteurs, comme la communication, la jeunesse et les sports, l'économie sociale et les petites et moyennes entreprises.

L'emploi par M. Laurent Fabius, dans la déclaration qu'il a faite mardi soir juste après sa nomination, du mot « rassemblement » ouvre d'autre part, selon M. Olivier Stirn, une perspective. Pour le président de l'UCR « les conditions d'un rassemblement sont envisagées avec le MRG, les gaullistes de gauche, mais aussi avec M^{me} Francine Gomez et les écologistes de Brice Lalonde ». Pour le député du Calvados, après le départ du PC s'ouvre une période de « resserrage [du] PS autour du PS », qui devrait précéder l'étape suivante : celle de « l'ouverture ».

De son côté, M. Gabriel Péronnet, président d'honneur du Parti radical (valoisien), ancien ministre, estime que « le tournant du septennat peut entraîner à plus ou moins court terme une redistribution des cartes politiques que l'on attend depuis longtemps ». « Le Fen, de l'autre, l'entrée dans l'antichambre de l'opposition du PCF ».

« Pour peu », ajoute M. Péronnet, que le nouveau chef du gouvernement, dont l'intelligence et l'ouverture d'esprit et d'action sont reconnus sans ambages, sache créer le changement de climat indispensable à une vie politique saine, appliquer un programme défini, réaliste et courageux, des reculs nécessaires pourront alors devenir enfin possibles ».

« En tout état de cause, l'opposition doit, dès aujourd'hui, dit-il, changer de langage et de comportement et réviser sa stratégie. »

A. Ch.

PASSATIONS DE POUVOIRS

Vous êtes le meilleur...

A entendre les compliments qui s'échangent entre anciens et nouveaux ministres, lors des passations de pouvoirs, on se demande pourquoi s'en vont tous ceux qui, à en croire leurs successeurs, ont si bien réussi. La réponse est simple. M. Pierre Bérégovoy l'a formulée vendredi : « Je placerais mes pas dans les empreintes que tu as laissées », a-t-il dit à son ami Jacques Delors. Un ami avec lequel il n'a jamais eu l'ombre d'une différence », a-t-il précisé comme s'il en était besoin.

Et puis ce compliment — « le meilleur que l'on puisse faire » — dont les économistes, sinon les politiques, apprécieront la valeur : « Là où Raymond Barre a échoué, tu as réussi ». Cette référence s'applique à la lutte contre l'inflation. M. Bérégovoy n'a pas parlé des finances publiques.

Le nouveau ministre de l'économie et des finances saura, quant à lui, piloter « le volier France » qui « a quitté le mauvais sentier, celle de l'assoupissement doré pour celle, exaltante, de l'adaptation à son temps et au dynamisme retrouvé ».

Au ministère des affaires sociales, gardant en tête cette métaphore marine de son ami Jacques Delors, M. Bérégovoy a

souhaité « bon vent » à M^{me} Georgina Dufoux, qui lui succède. Tenace vous êtes, lui a-t-il dit. Tenace vous êtes, a répliqué M^{me} Dufoux, puisque « vous avez nommé un chef : par conséquent, nous croyons possible d'assainir la Sécurité sociale sans démanteler le système de protection sociale ». Et elle non plus ne rêve pas d'autre chose que de continuer la politique menée par son prédécesseur.

Le changement dans la continuité, donc. Mais, si les ministres prétendent ne pas devoir recourir à une autre politique, le paysage, lui, va peut-être se modifier. M. Bérégovoy le redoute, semble-t-il. Il a invité les partenaires sociaux à participer « dans le calme » à la mutation de la société. En insistant : « J'ai dit dans le calme ». Et à nouveau la métaphore : « Nous sommes au milieu du gué et près de la rive de l'espoir » : il faut par conséquent que « toutes les bonnes volontés s'associent » à l'effort de rigueur.

Passé le temps des toasts, M. le ministre de l'économie et des finances avait parfaitement que vient le temps des annus, parfois le temps des tempêtes...

FRANÇOIS SIMON.

France

Selon deux sondages

La nomination de M. Fabius est bien accueillie par les Français

Deux sondages, publiés samedi 21 juillet dans la presse parisienne, font ressortir qu'une majorité des personnes interrogées accueillent positivement la nomination de M. Laurent Fabius comme premier ministre.

Selon un sondage Louis Harris - le Parisien libéré, (réalisé les 19 et 20 juillet auprès d'un échantillon de huit cents personnes), 60 % des personnes interrogées ont une « bonne confiance » à M. Fabius pour diriger le gouvernement, alors que 10 % ne lui font « plutôt pas confiance » ; 21 % n'expriment pas d'opinion.

Selon le second sondage IFRES - le Quotidien de Paris, (réalisé du 18 au 20 juillet auprès d'un échantillon de mille personnes), 54 % des personnes interrogées ont une « très bonne » ou « bonne » opinion du nouveau premier ministre, 20 % une « mauvaise », et 26 % ne se prononcent pas. Dans le même sondage, à la question « La nomination de M. Laurent Fabius aura-t-elle un effet positif sur la situation politique ? », 46 % des personnes interrogées répondent oui, 36 % non, 18 % ne se prononcent pas. Pour ce qui est de la situation économique, la réponse à la même question donne 40 % de oui, 39 % de non, 21 % ne se prononçant pas.

PRÉCISION. - Dans l'article consacré à la majorité sénatoriale dans le Monde du 21 juillet, une imprécision peut laisser planer un doute sur les conditions dans lesquelles doivent être votés les lois organiques. Ces lois qui sont destinées à préciser les conditions d'application de la constitution, ne doivent d'après l'article 46 de celle-ci, être votées dans « les mêmes termes » par les deux chambres du Parlement que si elles sont « relatives au Sénat ».

Pour les autres lois organiques les députés peuvent imposer leur point de vue aux sénateurs. Mais, si les deux chambres ne sont pas d'accord, l'Assemblée nationale doit se prononcer « à la majorité absolue de ses membres ».

Parlement : la fin d'une parenthèse

Depuis l'intervention du président de la République, le 12 juillet, le Parlement - cependant en session extraordinaire - semble avoir été mis entre parenthèses. M. François Mitterrand s'était pourtant aussi adressé à ses membres, particulièrement à ceux qui représentent l'opposition. Car si ce sont les résultats électoraux du 17 juin et la manifestation du 26 juin qui ont amené le chef de l'Etat à donner un nouveau visage à sa politique, c'est la manière dont les élus du RPR et de l'UDF avaient commencé à bloquer la machine législative qui l'a contraint à intervenir pour « assurer le fonctionnement régulier des pouvoirs publics », conformément à la mission que lui confie la Constitution.

La semaine qui s'ouvre va permettre aux parlementaires de retrouver leur rôle. D'abord, bien entendu, parce que c'est à eux que le nouveau premier ministre va présenter son programme et que l'Assemblée nationale se prononcera par un vote, le mardi 24 juillet, sur la confiance qu'elle accorde - les socialistes détiennent la majorité absolue - au gouvernement de M. Fabius. Ensuite, parce qu'ils vont reprendre leur travail législatif.

Le décret signé le 19 juillet au soir par le président de la République pour modifier l'ordre du jour de cette session extraordinaire confirme en tous points ce qu'il avait déclaré le 12 juillet : le projet sur l'enseignement privé disparaît, mais, avant de se mettre en vacances le Parlement examinera le projet de modification de l'article 11 de la Constitution sur l'extension de possibilités de recours par le chef de l'Etat au référendum et à l'échec de six projets de loi : deux sur la Nouvelle-Calédonie, un sur la Polynésie, deux sur la retraite des hauts fonctionnaires et des magistrats de la Cour de cassation, celui sur la presse.

Pas de difficultés à attendre en ce qui concerne les territoires d'Outre-mer. Un accord est même intervenu en commission mixte paritaire entre les

représentants des deux chambres sur les conditions d'élection de l'Assemblée territoriale de Nouvelle-Calédonie. Pour le reste, rien n'indique que l'obstruction qui avait régné ces dernières semaines va disparaître. La nouvelle équipe ministérielle ne peut pas être assurée d'un « état de grâce » parlementaire. D'abord, à cause de la stratégie que l'opposition paraît mettre en place face au référendum annoncé par le président de la République. Ensuite parce que le projet sur l'abaissement de l'âge de la retraite n'est guère bien vu au Palais du Luxembourg, où il est en instance à la commission des lois. Enfin, parce que le dossier délicat de la presse reste ouvert.

MM. Mitterrand et Fabius ont donc décidé de continuer à défendre ce projet, malgré les réserves qu'il avait soulevées, y compris auprès de certains socialistes qui contestaient, il est vrai, non pas le fond mais la forme. D'ores et déjà, il est envisagé de maintenir sa discussion en deuxième lecture au Palais du Luxembourg les 26, 27 et 31 juillet, comme cela avait été décidé avant que l'ancien gouvernement ne démissionne. Les sénateurs ne débattent qu'après la révision de la Constitution. C'est aussi aux sénateurs que va se heurter, dans un premier temps, le nouveau gouvernement.

Est-il possible d'imaginer un arrangement entre le pouvoir et la majorité ? La réponse est oui, si le projet, alors que la commission spéciale qui étudie ce texte avait demandé son retrait au lendemain de la nomination de M. Fabius à Matignon ? Rien n'est moins sûr tant les positions des uns et des autres sont pour l'instant éloignées.

De toute façon, quelle que soit la solution que rendra finalement le Sénat, le petit groupe de députés qui en cette affaire a pris le défenseur de M. Robert Hersant n'a guère de raison de cesser son combat. Ayant déjà l'impression d'avoir remporté une victoire pour l'enseignement privé, il peut être tenté d'augmenter cet acquis.

THIERRY BRÉHER.

Ecole : le trouble des socialistes

Le retrait du projet Savary, le dépôt du projet de loi portant modification de l'article 11 de la Constitution, au-delà même des risques politiques de l'opération référendum (le Monde du 21 juillet), posent, pour les socialistes, plus de questions qu'ils n'apportent de réponses quant à l'évolution du débat sur l'école.

Au moins en privé, certains, qui constatent que l'affaire scolaire a empoisonné le climat en France au-delà de ce qu'ils redoutaient, se réjouissent de ce retrait et souhaitent qu'on « ne remette pas ça ». D'autres se résignent, comme M. Bernard Derossier, proche de M. Mauroy et qui a été rapporteur du projet. Pour le député du Nord, cette « décision de sagesse » n'en revient pas moins « un peu à jeter aux orties le résultat d'une méthode, d'un travail ». Michel Sapin, député de l'Indre, observe que le président de la République a, pour la première fois, joué son rôle d'arbitre, de modérateur du jeu politique avec, souligne M. Sapin, « tout ce que cela coûte, y compris vis-à-vis de sa propre majorité ».

Si la gauche est en passe de s'arracher une épine du pied, elle ne peut pour autant suspendre son pas. La nouvelle initiative législative, qui semble inévitable, pourrait, selon le sentiment le plus généralement exprimé, s'opérer en deux étapes.

Un premier projet, à la rentrée, se bornerait à régler ceux des problèmes qui peuvent être traités sans soulever de nouvelles passions. Un deuxième projet, plus politique, intéresserait les libertés, suivrait et pourrait éventuellement être soumis à référendum, si le processus de modification de l'article 11 a suivi son cours. C'est l'hypothèse avancée, notamment par M. Didier Chouët, député des Côtes-du-Nord, qui a fait partie des députés « savaryistes », alors que M. Bernard Poignant, autre député « savaryiste » breton (Finistère), affirme : « Il ne peut pas y avoir sur la question scolaire un texte technique sans charge politique et passionnelle. La gauche, si elle légifère une fois, ne recommencera pas après 1986. »

La solution d'une démarche en deux temps semble pourtant le plus attendu. Encore qu'il ne soit pas exclu que le deuxième temps (le dépôt d'un projet « politique ») soit « oublié » jusqu'en 1986. Certains l'espèrent ; d'autres le redoutent ;

d'autres encore s'y attendent de toute façon.

Cette hypothèse est envisagée par des responsables politiques obligés de « prendre en compte l'environnement », comme le dit M. Derossier. Mais tous les dirigeants du parti manifestent-ils leur aptitude « à savoir faire de la politique », selon la petite phrase assassine de M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS (le Monde du 18 juillet), que ce cas de figure n'en heurterait pas moins une bonne partie de la base socialiste qui n'est pas tenue par les mêmes contraintes et qui a déjà vu l'occasion de surprendre une partie de l'appareil du PS par sa sensibilité à la défense de la laïcité (le Monde du 27 mars).

« Il y a un vrai problème », reconnaît M^{me} Martine Buron, membre du secrétariat national du PS. Pourtant, à ces laïques, au nombre desquels il se range, M. Derossier dit qu'ils « doivent comprendre où est leur intérêt : c'est de durer si possible au-delà de 1986 ».

La nomination de M. Jean-Pierre Chevènement au ministère de l'éducation nationale vient encore compliquer le jeu. Certes, le CERES est resté majoritairement en dehors du débat sur l'école privée, jugé mal engagé dès le départ, et surtout perché comme une occasion de gaspillage inutile d'énergie et de crédibilité politique. Mais certains membres du bureau exécutif, qui ont du mal à oublier l'attitude passée du CERES à l'égard de la politique économique du gouvernement, ont déjà fait savoir qu'ils étaient prêts à se montrer réalistes à condition que les amis du nouveau ministre se tiennent coi (nos dernières éditions du 21 juillet). A l'évidence, au premier faux pas du CERES, quelques rancœurs accumulées ne manqueraient pas de s'exprimer à l'encontre de M. Chevènement.

Reste enfin à éviter un nouvel enlèvement du pouvoir sur ce terrain. Le départ des ministres communistes du gouvernement illustre aussi une réalité incontournable, que souligne M. Jean-Jack Queyranne, membre du secrétariat national du PS : « Il est vrai que l'impératif économique et social est imminent, il y a plus d'urgence sur le terrain économique [que dans le dépôt d'un nouveau texte]. Les Français nous attendent sur ce terrain-là. »

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

DEUX POINTS DE VUE SUR LA PROCÉDURE RÉFÉRENDAIRE

On n'a pas le droit de jouer avec le suffrage universel

par FRANÇOIS GOGUEL (*)

An Juger par ce qui se dit et s'écrit depuis quelques jours, on pourrait penser que la France est un pays dans lequel les libertés fondamentales des citoyens sont fort mal définies, et où rien n'en garantit le respect. En somme, sans s'en douter, les Français ne vivraient pas dans un « Etat de droit », et il serait urgent de remédier enfin à une situation aussi fâcheuse.

Or c'est exactement l'inverse qui est vrai. Depuis que valeur constitutionnelle a été donnée par le préambule de la Constitution de 1958 à la Déclaration des droits de l'homme de 1789 et au préambule de 1946, qui fait lui-même référence aux « principes fondamentaux reconnus par les lois de la République » et qui énonce des « principes politiques, économiques et sociaux particulièrement nécessaires à notre temps », les libertés fondamentales sont définies dans notre pays, beaucoup mieux qu'elles ne l'avaient jamais été auparavant, par un ensemble impressionnant de textes.

Quant à l'exercice de ces libertés, depuis longtemps protégées contre l'arbitraire gouvernemental par le Conseil d'Etat, il est désormais aussi assuré par l'arbitrage éventuel du législateur par le Conseil constitutionnel. Les justes avertissements du défendeur vigilant et efficace des libertés publiques. La plupart des Français en ont conscience, comme l'a démontré un sondage d'opinion opéré par la SOFRES en septembre 1983 : avec de très faibles différences selon leur préférence partisane, ils sont massivement favorables (dans une proportion qui va des trois quarts à plus des quatre cinquièmes) à l'existence et au rôle du Conseil constitutionnel, qui « veille à la régularité des lois et des élections ».

Ce sont de pures et simples raisons de conjoncture qui, depuis le début de l'été, ont provoqué, de la part de l'opposition, puis du pouvoir, des initiatives imprudentes et parfois risquées de porter atteinte à un état de choses à tout prendre satisfaisant.

C'est pour embarrasser la majorité de l'Assemblée nationale que le Sénat a proposé de soumettre à un référendum la loi scolaire adoptée

par cette assemblée ; nul ne pouvait penser au Palais du Luxembourg qu'une telle proposition serait acceptée au Palais-Bourbon.

C'est pour embarrasser l'opposition, en semblant la prendre au mot, que le président de la République a annoncé le dépôt d'un projet de révision de l'article 11 de la Constitution, destiné à étendre le champ ouvert aux consultations référendaires, en y incluant tout ce qui concerne les libertés publiques, et qu'il a fait savoir qu'une fois ce projet adopté par les deux chambres ce serait le peuple qui serait appelé à le ratifier par référendum. Sans doute espérait-il aussi qu'un résultat positif de cette consultation pourrait être présenté comme une marque de confiance en sa personne.

Il n'y a eu là, en réalité, de part et d'autre, que manœuvres tactiques à court terme, qui évoquent irrésistiblement les « jeux, défices et poisons » de la IV^e République.

Mais on n'a pas le droit de jouer ainsi avec le suffrage universel. Consulter le peuple par référendum est une affaire fort sérieuse, dont les conséquences doivent être minutieusement pesées.

Le risque considérable que comporte le processus engagé le 12 juillet par François Mitterrand, c'est de mettre à la merci d'une majorité de rencontre, pour les avoir privés en fait de leur caractère constitutionnel, tous les textes qui définissent aujourd'hui les libertés fondamentales, non seulement des citoyens, mais de tous ceux, quelle que soit leur nationalité, qui vivent en France. Car « expression directe de la souveraineté nationale », toute loi adoptée par référendum échappe par là même au contrôle du Conseil constitutionnel - celui-ci l'a constaté en novembre 1982. Le Conseil ne pourrait donc pas s'opposer à la promulgation d'une telle loi, même si, sous prétexte d'en définir les conditions d'application, elle portait atteinte à une liberté fondamentale.

Si l'article 11 devait être révisé dans les conditions actuellement

envisagées, on peut imaginer, pour un avenir peut-être proche, telle conjoncture où il se rencontrerait un pouvoir et une majorité d'électeurs qui décideraient de porter atteinte aux droits des étrangers ou de restreindre le droit syndical ou toute autre dans laquelle ce qui serait menacé, ce seraient des prérogatives essentielles de l'Etat, par exemple en matière de contrôle fiscal. Tout le régime actuel, si complexe, des « distinctions respectives des libertés fondamentales des personnes et des droits de l'Etat » pourrait ainsi se trouver mis en cause.

Et cela sans aucune raison sérieuse. Nul n'ignore, dans les cadres du pouvoir comme dans ceux de l'opposition, que, si la loi scolaire avait été définitivement adoptée dans un texte identique à celui arrêté par l'Assemblée nationale le 10 juillet 1983, celles de ses dispositions qui auraient porté atteinte au « caractère propre » des établissements privés d'enseignement auraient été annulées par le Conseil constitutionnel ; celui-ci, en effet, a considéré, il y a déjà plusieurs années que ce « caractère propre » n'est que la mise en œuvre du principe de la liberté de l'enseignement, explicitement « reconnu » par une loi de la République de 1931.

Ce qui se passe en ce moment n'en comporte pas moins une leçon : il est des situations telles que le chef de l'Etat, en raison de la longue durée de son mandat, peut ressentir le besoin de vérifier qu'il existe toujours entre le peuple et lui cette « confiance mutuelle » dont le général de Gaulle a dit qu'elle est à la base de nos institutions. Il faut donc qu'il ait le droit de consulter lui-même le suffrage universel, en engageant sa responsabilité par cette consultation, de la nécessité de laquelle il doit être le seul juge.

Mais point n'est besoin pour cela qu'il soumette un texte de loi aux électeurs. La révision de l'article 11 ne devrait avoir pour objet que de donner au président de la République le droit de demander lui-même, directement, au peuple français si celui-ci lui conserve ou non la confiance qu'il lui avait manifestée le jour où il l'avait porté à la tête de l'Etat.

(*) Ancien membre du Conseil constitutionnel.

Le Sénat entre la sagesse et le désordre

par GÉRARD DELFAU (*)

L'INITIATIVE du président de la République de proposer un élargissement du recours au référendum place le Sénat devant ses responsabilités. Il était temps. En effet, l'opinion d'ordre du jour du Parlement, votée à la majorité, a fait passer la proposition de l'opposition au Parlement depuis 1981. L'Assemblée nationale a connu très tôt les tentatives des députés UDF et RPR pour bloquer les institutions. L'initiative de la Haute Assemblée, mise en cause permanente de la légitimité du gouvernement, voire du président. Peu à peu, par un effet de contamination, ces pratiques ont gagné le Sénat. Non sans un pas de côté : le Sénat n'a été élu que récemment par la Haute Assemblée par l'opposition, qui y est majoritaire. Voici comment.

On sait que la Constitution de la V^e République réserve expressément au gouvernement la maîtrise de l'ordre du jour du Parlement. Voilà d'ailleurs ce que disait, devant le Conseil d'Etat le 27 août 1958, M. Michel Debré, alors garde des sceaux : « Le gouvernement, responsable de l'Etat, donc de la législation, est normalement maître de l'ordre du jour des Assemblées. Aucun retard ne doit être toléré à l'examen d'un projet gouvernemental, si ce n'est celui qui résulte de son étude. » De fait, en vertu de l'article 48 de la Constitution, le gouvernement décide de l'ordre du jour prioritaire, même si le Sénat se refuse à voter. C'est le rôle du Sénat de proposer des amendements, de modifier le texte, de le renvoyer à la commission et de le réexaminer. Mais c'est le rôle du Sénat de proposer des amendements, de modifier le texte, de le renvoyer à la commission et de le réexaminer.

Or là où réside l'équilibre entre les prérogatives clairement affirmées de l'exécutif et la liberté du législatif de déterminer, dans ce cadre, le rythme compatible avec le sérieux du débat, certains membres de l'opposition, qui se prétendent héritiers du gaullisme, ont voulu voir une faille. Sous prétexte de travail approfondi en commission, le bureau du Sénat a refusé à l'interdiction, depuis le début de ce mois, la venue en discussion de tout projet de loi important, notamment ceux sur la presse, sur l'enseignement

perdre la face devant l'opinion. Si elle s'y prête, c'est la démocratie tout entière qui y aura gagné. Ou au passage François Mitterrand fasse la preuve de son autorité et qu'avec lui les socialistes manifestent une fois encore leur aptitude à étendre le champ des libertés à rien que de naturel. En revanche, l'opposition doit réfléchir avant de se déterminer.

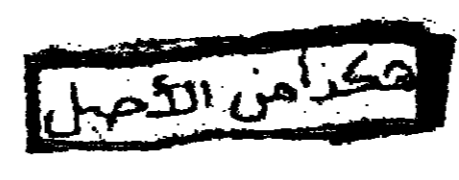
Une bataille qui se livrerait hors des couloirs du Sénat et du Parlement dans laquelle elle incarnerait la tentation du retour aux pires moments de la IV^e République risquerait de ne pas tourner à son avantage. Notre pays n'aime pas le désordre. Et si, abusant de sa force au Sénat, elle essayait, comme on le lui conseille de l'extérieur, de revenir à l'occasion de ce débat, un accroissement considérable du rôle de la Haute Assemblée, elle pourrait bien faire un marché de dupes. On ne force pas impunément à ce point l'esprit de la Constitution.

Nous avons, pour notre part, trop de respect de notre mandat pour engager la Haute Assemblée dans la voie de l'aventure. En 1989, nous étions au premier rang pour défendre le Sénat contre le général de Gaulle. Aujourd'hui, si besoin est, nous saurons le défendre contre lui-même, en faisant juges les Français. Mais sans aucun doute, la sagesse prévaut.

(*) Sénateur de l'Hérault, membre du secrétariat national du Parti socialiste.

Cecilia Valdés
ou la colline de l'Ange
Traduit de l'espagnol par Jean Lamore
Edith Searles
Une puissante œuvre anti-esclavagiste publiée à La Havane en 1839. La sensualité, l'ardeur et la passion d'une militante presque blanche que la jalousie mènera jusqu'au crime.
Editions La Découverte
16 pages, 95 F

Le Monde
dossier et documents
LE CINÉMA EN FRANCE
NUMÉRO SPÉCIAL - JUILLET-AOÛT 1984 - 8 PAGES - 5,50 F



MAITRISE de L'ENERGIE

LETTRE MENSUELLE DE L'AGENCE FRANÇAISE POUR LA MAITRISE DE L'ENERGIE

JUILLET 1984 • NUMÉRO 14

Maitrise de l'énergie est réalisée sous la responsabilité de l'AFME. Elle est publiée, chaque mois, sur quatre pages achetées au journal Le Monde.

UNE RESSOURCE STABLE POUR L'AFME

Les moyens de l'indépendance énergétique

La nécessité d'une ressource régulière et suffisante (affirmée d'ailleurs par le président de la République) permettant à l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie d'accomplir sa mission est d'actualité. Reste à en déterminer le montant souhaitable. Pour cela, il faut tout d'abord rappeler les objectifs fixés à l'Agence.

Ceux-ci ont été définis par le groupe long terme énergie du Plan. Ils figurent dans le programme prioritaire d'exécution n° 5 de la deuxième loi de Plan. Un contrat de plan Etat-Agence, couvrant la durée du IX^e Plan (1984-1988) devrait, par ailleurs, venir préciser ces objectifs et définir les moyens permettant, après vérification, de réorienter l'action entreprise, au vu de la conjoncture économique.

Le but fixé vise à réduire la dépendance énergétique de la France de 5,8 millions de tonnes équivalent pétrole (Mtep) en moyenne annuelle. Ce chiffre se décompose comme suit : 4,1 Mtep d'économies d'énergie ; 0,65 d'énergies nouvelles et renouvelables ; 1,13 de substitution par le charbon ou l'électricité à haut rendement.

Pour atteindre cela, on estime à 35 milliards de francs par an le montant des investissements nécessaires (auxquels il faut ajouter 4 milliards de francs pour la maîtrise des matières premières). Compte tenu du niveau de ses interventions, l'Agence doit, pour pouvoir arriver à ce résultat, disposer de fonds représentant annuellement 4 milliards de francs — étant entendu que n'entrent pas dans ce calcul les sommes affectées à la recherche, qui doivent continuer à être alimentées par des fonds budgétaires.

Ce financement doit naturelle-

ment recouvrer, à niveau constant, la durée du Plan. Le grand défaut de la situation actuelle réside en effet dans l'absence de continuité. Soumis à des régulations budgétaires (qui se traduisent par des amputations financières, puis par l'octroi de Fonds spéciaux des grands travaux qui constituent des ajouts), les moyens financiers dont dispose l'Agence sont l'objet de réajustements perpétuels. Sans doute la ressource est-elle, au total, croissante. Mais, d'une part, elle n'est pas à la hauteur des objectifs fixés par le gouvernement (environ 2,5 milliards de francs au lieu des 4 milliards nécessaires) ; d'autre part, elle est aléatoire. Car la décision d'engager un processus du type Fonds spécial des grands travaux n'a rien d'obligatoire. C'est au gouvernement d'en apprécier l'opportunité ; au Parlement de ratifier ou non celle-ci par son vote. Liée directement à la situation économique, l'enveloppe ainsi

dégagée est doublement variable : dans son contenu et dans ses modalités d'application. Une telle instabilité rend difficile la définition et l'affichage d'une politique constante. Encore plus, bien sûr, sa réalisation.

Or, nous l'avons dit, les investissements sont lourds. L'action qui consiste à modifier radicalement les habitudes antérieures ne peut porter ses fruits qu'à terme. Pour mener cela à bien, il faut pérennité et sérénité.

Justifiée par les objectifs à atteindre, la ressource permanente l'est aussi par les résultats qu'elle permet d'obtenir. Les 4 milliards dont il est question amèneraient en effet un gain annuel équivalent en devises de par cela, d'une faible taxation unitaire, de l'ordre de quelques centimes. Tout le monde y trouverait son compte. Y compris la morale, ce qui, après tout, est aussi un élément de la vie d'un pays.

Tout cela est bel et bon, objecterait-on, mais où trouver l'argent nécessaire à cette ressource ? Là encore, il faut, pour apporter une réponse à la question, se remémorer la grande ambition de la maîtrise de l'énergie : la réduction de la dépendance énergétique de la France. Dès lors qu'il s'agit de diminuer les importations, il y a une certaine logique à taxer la consommation des produits énergétiques importés. C'est ce que propose l'AFME, étant bien entendu que cette taxe doit être destinée à l'alimentation des opérations de maîtrise de l'énergie et que, puisqu'il s'agit de freiner toutes les importations énergétiques, il convient, pour être équitable, de taxer toutes les énergies achetées à l'étranger.

Ainsi pourraient être assurées la stabilité et la continuité si nécessaires à l'action de l'Agence. Il suffirait, pour cela, d'une faible taxation unitaire, de l'ordre de quelques centimes. Tout le monde y trouverait son compte. Y compris la morale, ce qui, après tout, est aussi un élément de la vie d'un pays.

UN MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

M. François Mitterrand, président de la République, nous a autorisés à reproduire la lettre qu'il a adressée à Michel Rodot, président de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie. Celui-ci l'avait guidé lors de la visite, à Conflans-Sainte-Honorine, des réalisations menées dans le cadre de l'opération « ville pilote ».

Monsieur le Président, Vous m'avez présenté, le 15 juin dernier, les résultats d'une opération de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie dans la ville de Conflans-Sainte-Honorine.

J'ai pu ainsi voir de près une réalisation qui me paraît exemplaire à plus d'un titre :

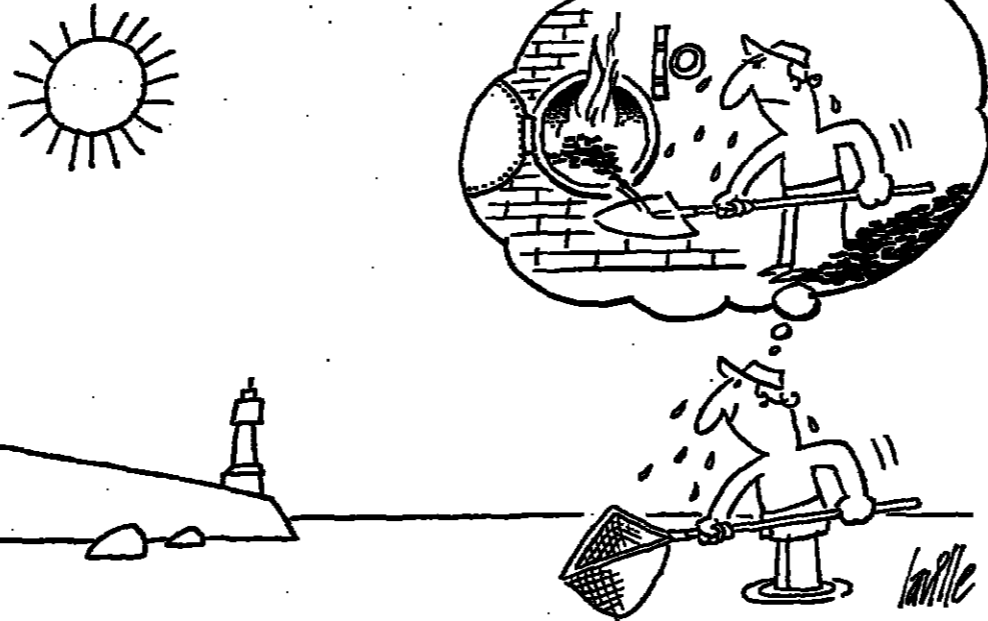
— dans sa conduite tout d'abord : l'Agence a pu faire œuvre en commun avec un même objectif la municipalité, les associations locales, les unions professionnelles, les habitants ; même les écoliers ont participé à l'opération au travers d'expériences pédagogiques novatrices qui les ont sensibilisés aux problèmes de l'énergie ;

— dans ses résultats aussi : les nombreux témoignages que j'ai recueillis au cours de ma visite montrent bien ce que le bilan global et nécessairement abstrait que vous m'avez présenté — 60 millions de francs de travaux engagés sur 1 800 chantiers et 10 millions de francs de réduction de la facture annuelle d'énergie — signifient concrètement pour chaque citoyen de la ville.

Cette action en profondeur mérite d'être largement connue et reproduite dans d'autres municipalités. Elle me confirme dans la nécessité de poursuivre sans relâche la politique de maîtrise de l'énergie que nous avons engagée et qui reste une composante essentielle de notre politique.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

F. Mitterrand
FRANÇOIS MITTERRAND



Vous avez dit 22 centimes ?

Que le terme « économies d'énergie » figure dans le communiqué, qu'il soit indiqué que, sur les 22 centimes d'augmentation du prix du carburant automobile, 20 iraient à la Caisse nationale de l'énergie, et il n'en a pas fallu plus pour que l'on traduise : « Cet argent va à l'AFME ».

Pourtant rien ne permet, au moment où nous écrivons ces lignes, de tirer de telles conclusions, ou surtout de dire que, ainsi, la revendication constante de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie d'une ressource non budgétaire stable et permanente est satisfaite. Cela dit, cette majoration aura permis de mettre en évidence le prix anormalement bas de l'énergie dans notre pays.

Il faut rappeler que le litre de supercarburant, malgré deux chocs pétroliers et les sommets atteints par le dollar, coûte, en francs constants, moins cher aujourd'hui qu'en 1960 (5,74 F) et même qu'en 1957 (6,87 F). Mais il n'y a pas que l'essence à être vendue en dessous de ce qui devrait être son prix normal de marché. Les producteurs d'énergie français (raffineurs, Charbonnages, EDF, GDF) accumulent les déficits. Or il faut bien combler ces déficits et le citoyen paie, en tant que contribuable, ce qu'il n'a pas payé en tant qu'usager. De plus, à maintenir un faible prix, on encourage les usages contestables de l'énergie et l'on décourage les investissements utiles à la collectivité.

Croire à nouveau au mythe d'une énergie abondante et bon marché serait une grave erreur pour l'avenir économique et industriel de la France. Plus que jamais, investir dans la maîtrise de l'énergie doit être à l'ordre du jour.

L'INVITÉ DE « MAITRISE »

UN MARCHÉ DES PHOTOPILES POUR LA FRANCE

par Michel Rodot. Centre national de la recherche scientifique et Comité d'action pour le solaire

L'électricité solaire coûte aujourd'hui de 5 à 15 F/kWh, contre 0,5 F/kWh pour l'électricité du réseau et 20 à 100 F/kWh pour celle des piles chimiques. Son problème principal n'est plus de l'ordre de la recherche-développement. Il s'énonce ainsi : quels marchés le générateur photovoltaïque (PV) peut-il aujourd'hui conquérir, et comment ?

On constate la croissance rapide de cinq applications bien distinctes qui vont des très petites aux moyennes puissances : L'électronique grand public, où le Japon fait une percée sur les mini-alimentations de calculatrices ou similaires grâce à un développement technique et à une expansion commerciale habilement synchronisés. Le semi-conducteur utilisé est alors le silicium amorphe, tandis que le silicium cristallin reste préféré pour les applications suivantes.

Les générateurs isolés. De l'éclairage de cabines téléphoniques (quelques dizaines de W) aux relais de télécommunications (dizaines de

kW), on trouve en France même diverses applications professionnelles où les générateurs photovoltaïques sont compétitifs. Sans oublier la recharge de batteries (voiliers, caravanes...).

Les applications rurales dans les pays en développement. Pour alimenter des réfrigérateurs, des téléviseurs et surtout des pompes à eau, les essais des dernières années, souvent sur initiative française, sont concluants : les photopiles ont une fiabilité technique et une acceptabilité sociale excellentes. L'eau pompée à 20 m de profondeur revient à 1 ou 2 F le m³ (dont seulement 0,25 pour le fonctionnement), alors qu'une pompe alimentée par diesel conduit à 3-4 F/m³ (dont 2 de fonctionnement). Compte tenu des baisses de coût attendues d'ici à 1986, la rentabilité de ces installations est satisfaisante pour le pompage d'eau potable ou l'irrigation de périmètres maraîchers. Il n'y a aucune raison — autre que le mauvais état économique du monde — pour qu'aux premiers essais des gouvernements et

des organisations charitables ne succède un développement sur une base commerciale/bancaire « normale ». L'habitat. Quand les générateurs photovoltaïques seront-ils installés sur les toits de nos maisons en Europe ? De nombreuses habitations isolées le justifient déjà ; plus de 100 sont équipées de photopiles dans le seul état du Maine, le moins ensoleillé des Etats-Unis. L'AFME monte actuellement un programme en France, notamment dans les DOM-TOM, avec le concours de la CEE et d'EDF (lire p.4). Peut-être ira-t-on plus loin dans les années 90 ; le réseau pourrait accepter au moins 4% de PV sans que se posent des problèmes d'interface.

Les centrales de moyenne puissance. Utopiques pour la France, elles sont déjà une réalité aux USA. Trois sociétés distributrices d'électricité construisent en Californie des centrales de 1 à 16 MW, dont l'une est terminée. L'incitation par le système de détaxe en vigueur (qui couvre 50% du coût) et l'ambition de compagnies comme Arco d'être les

pionniers d'un marché d'avenir expliquent ce développement spectaculaire.

Au plan technique, la France est bien placée. Le remplacement en cours du silicium électronique ultrapur par un silicium polycristallin de pureté plus modeste va amener une forte baisse de prix ; c'est l'axe même du « Plan photovoltaïque » de l'AFME et de l'évolution des deux productions françaises, celles de Photowatt à Caen et de France-Photon à Angoulême. Le silicium amorphe développé par Solems est compétitif pour les microgénérateurs et peut éventuellement faire ses preuves, dans les années qui viennent, pour des applications plus vastes.

Au plan commercial, la France occupe une position de tête dans un seul créneau, celui des pays en développement. La télévision solaire au Niger (sous l'impulsion de TDF), l'irrigation au Mali (générateurs montés par le père Verspioren avec l'aide de l'AFME) et en Inde

suite page 4

TOURISME

LE TOUR DE FRANCE DES

ÉNERGIE

ALSACE

COLMAR. Dans la ville des vins, de la choucroute, du kouglouf et des eaux-de-vie, à signaler : l'alimentation par différentes sources d'énergie (charbon, ordures ménagères, fioul) de tout un réseau de chauffage urbain pour les bâtiments publics et une des ZUP de la ville.

KAYSERSBERG. Ne possède pas seulement de nombreuses maisons à colombage : elle abrite dans ses murs l'entreprise Béghin-Say, où de gros investissements ont été faits en matière d'économies d'énergie et de substitution du charbon au fioul.

RECHTETT. A 20 km au sud de Strasbourg, c'est une raffinerie où est en cours une grosse opération d'économies d'énergie grâce à l'installation d'un échangeur Packinox qui, en remplaçant huit échangeurs tubulaires, autorisera une économie de 2 400 tep par an.

STRASBOURG. Le siège du Conseil de l'Europe est aussi celui du laboratoire « Phase » du CNRS où se poursuivent d'importantes recherches sur le photovoltaïque, à partir de techniques dérivées de l'énergie nucléaire.

AQUITAINE

BORDEAUX. Les environs de la capitale du Sud-Ouest regorgent de réalisations, parmi lesquelles on citera : un habitat solaire collectif à Basens ; des installations géothermiques à Mios et à Ambars, une opération originale de stockage de chaleur sur galets.

PÉRIGUEUX. La capitale du pays du foie gras a équipé de capteurs solaires et d'une chaudière tous combustibles (permettant de substituer du bois au fioul) un centre d'aides pour handicapés, la cité « Clairivire », qui abrite 450 personnes.

SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT. À signaler, les intéressantes installations de méthanisation réalisées dans une porcherie de la région et dont *Maitre* a déjà parlé (n° 10).

Auvergne

AMBIERT. La région était jadis spécialisée dans la production de papier. On peut y voir une piscine, une mairie et un théâtre chauffés au bois. Le tout à partir de matériel fabriqué localement par les établissements Compté.

CHAUDÈS-AIGUES. Station thermale bien connue des rhumatisants et de ceux qui ont des maux de tête. Chaudès-Aigues ne pouvait pas ne pas s'intéresser à la géothermie qui lui permet de fournir à la moitié du village (collège, piscine, hôtel thermal, etc.).

YDES. Séchoirs à bois produisant leur propre consommation et autoproduction d'électricité, telles sont les caractéristiques de ce petit village qui mérite un détour.

Bourgogne

IMPHY. Non loin de Decize, Imphy est depuis des lustres un lieu de forges et de fonderies. Dans une entreprise locale, spécialisée dans la production d'acier et d'alliages spéciaux pour l'électronique, le nucléaire et l'aéronautique, a été installé un système de préchauffage de lingots par récupération sur four.

MACON. Célèbre pour ses vins, comme pour ses régates d'aviron, le chef-lieu de la Saône-et-Loire est aussi une ville pilote en matière de maîtrise de l'énergie (voir l'encadré sur les villes pilotes).

Bretagne

ARZANO. Près de Concarneau, au pays des fleurs d'oignon. Siège de la Coopération pour la maîtrise de l'énergie (Comén), qui travaille à la mise au point de systèmes très performants de méthanisation applicables à différents substrats (lisier bovin-porc, fiente de volaille et bétail, algues, ordures ménagères).

LANNON. Au pays du granit rose se dresse le Centre national d'essais éoliens qui analyse le comportement, en conditions réelles d'utilisation, des éoliennes proposées par les constructeurs et mesure leurs performances.

REDON. Au carrefour de l'Ille-et-Vilaine, de la Loire-Atlantique et du Morbihan, Redon présente à l'usine Unipeptine (qui fabrique des protéines alimentaires à partir de marc de pomme) un système de récupération d'énergie par méthanisation des effluents.

CENTRE

BLOIS. Son château, bien sûr, mais aussi tout ce qu'on peut voir dans une ville pilote (voir notre encadré).

ORLÉANS. Des moteurs Diesel du monde entier y sont transformés par un groupement économique dans lequel l'AFME est partie prenante (établissements Chénésseau), en moteurs à alcool à destination des agriculteurs.

JOUET-SUR-L'AUBOIS. Tout près de Tours. Siège d'un des établissements de l'Alshom, où sont fabriqués des moteurs à biogaz.

CHAMPAGNE-ARDENNE

TROYES. L'ancienne capitale de la Champagne est équipée d'un centre de télégestion pour grands ensembles (voir notre encadré sur la télégestion).

ÉPERNAY. Réseau de chaleur au charbon et géothermie sont l'honneur au pays du champagne.

CORSE

IFANA. Dans un cadre magnifique, près du désert des Agriates, à l'extrémité d'une piste de 6 km, Ifana présente une réalisation particulièrement intéressante pour les sites isolés : des bergeries photovoltaïques.

PAOMIA. A quelques kilomètres du village de Cargèse, la centrale photovoltaïque de Paomia, inaugurée récemment, constitue une réalisation spectaculaire. Se reporter au numéro 11 de *Maitre* de l'énergie.

VIGNOLA. A cinq minutes d'Ajaccio, dans un site magnifique, en face des Sanguinaires, ne manquez pas de jeter un coup d'œil en direction de la centrale héliothermique de Vignola.

FRANCHE-COMTÉ

BELFORT. La ville dans laquelle s'illustra en 1870 le colonel Denfert-Rochereau a équipé d'ossuaires en bois et de chaudières à pyrolyse de pneus quelque 600 logements HLM. De nombreuses autres opérations ont été menées à bien (pompes à chaleur, biomasse, etc.).

DOYE. Dans cette commune, située dans l'arrondissement de Lure-le-Saumier, les scieries Frost ont décidé de profiter de leur environnement. Les déchets de bois qu'elles produisent servent à l'alimentation d'une chaudière collective et d'un réseau de distribution d'eau.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

MAGNOLS-SUR-CÈZE. Paine de Rivarol. La distillerie de Montcatoni est équipée d'un système de méthanisation des vinasses qui permet une économie annuelle de 200 tep. Ne pas manquer non plus le gendarmier... solaire.

LASTOURS. Une petite commune des environs de Carcassonne, célèbre pour son rocher et les ruines de ses quatre châteaux situés chacun sur une pointe. A ce patrimoine s'ajoutent aujourd'hui une micro-centrale hydraulique ainsi que la première « ferme » d'aérogénérateurs en cours d'installation en France.

MONTPELLIER. Ici, on n'a que l'embaras du choix. Aussi bien sur le plan de la maîtrise de l'énergie que sur celui du tourisme : hôpital de Naperon, domaine de Gramont (où s'effectuent des recherches et expérimentations pour bioclimatiques, de digesteurs aérobie pour méthanisation, de fours solaires à concentration et de bioclimatisme). A 5 km de la ville, à La Volette, un laboratoire du CNRS travaille sur les pompes photovoltaïques, les pompes à chaleur,

les microcentrales et divers procédés de méthanisation.

ODELLO-VIA. Une annexe de Font-Romeu, située à 1 600 m d'altitude. Son four solaire, d'une puissance de 1 000 kWh thermiques, unique au monde, vaut le détour.

TARGASSONNE. Même remarque que pour Odeillo. Mais il s'agit, cette fois, d'une centrale solaire à tour, la centrale Thémis.

VERGÈZE. Dans l'arrondissement de Nîmes se trouve le siège de la Société générale de grandes sources d'eaux minérales françaises (eau Perrier). Si vous avez envie de vous désaltérer et de visiter l'usine, demandez qu'on vous montre comment s'effectue la récupération des fumées des deux fours à verre, avec production combinée de chaleur et de force.

LIMOUSIN

BOURGANEUF. Les scieries industrielles du Thaurion, installées sur le territoire de cette commune située entre Limoges et Aubusson, s'échangent désormais le bois d'œuvre qu'elles produisent à l'aide d'une chaudière à déchets de bois. Le produit gagne en qualité, les sous-produits sont valorisés, l'entreprise est plus performante. Un bon exemple.

LORRAINE

MAGONDANGE. Située près de Metz, la commune est une des implantations de la Solar, qui s'est équipée pour récupérer les gaz en provenance de ses hauts fourneaux.

METZ. Un réseau de chaleur a été mis au point à l'usine d'électricité de la ville, à partir d'une usine d'incinération d'ordures ménagères et du charbon laminé. Bénéficiaires de l'opération : 136 communes des environs.

NANCY. Verrière, cristaux, bergamotes, macarons. Mais Nancy, c'est aussi un système de troleybus bimodes, fonctionnant à l'électricité en centre ville et au gaz-oil hors centre ville.

POINT-À-MOUSSON. On peut choisir entre le couvent des Prémontrés et la Maison des sept péchés capitaux. Ce qui n'empêche pas de s'informer sur le centre de recherche de robotique industrielle où sont menées à bien des opérations considérées comme exemplaires au plan européen.

MIDI-PYRÉNÉES

BLAGNAC. Aux portes de Toulouse, la cité est équipée de capteurs solaires à ruissellement permettant un stockage inter-saisonnier. Bénéficiaires : les habitants d'un quartier HLM.

CANORS. Au siège de la Banque populaire du Quercy et de l'Agenais : une réalisation expérimentale du plus grand intérêt, association isolation dynamique et utilisation de 1 000 m² de capteurs solaires semi-transparents en verrières et en fenêtres.

COLOMIERS. Egalement aux portes de Toulouse, possède une briquetterie disposant d'un pilotage automatique des fours.

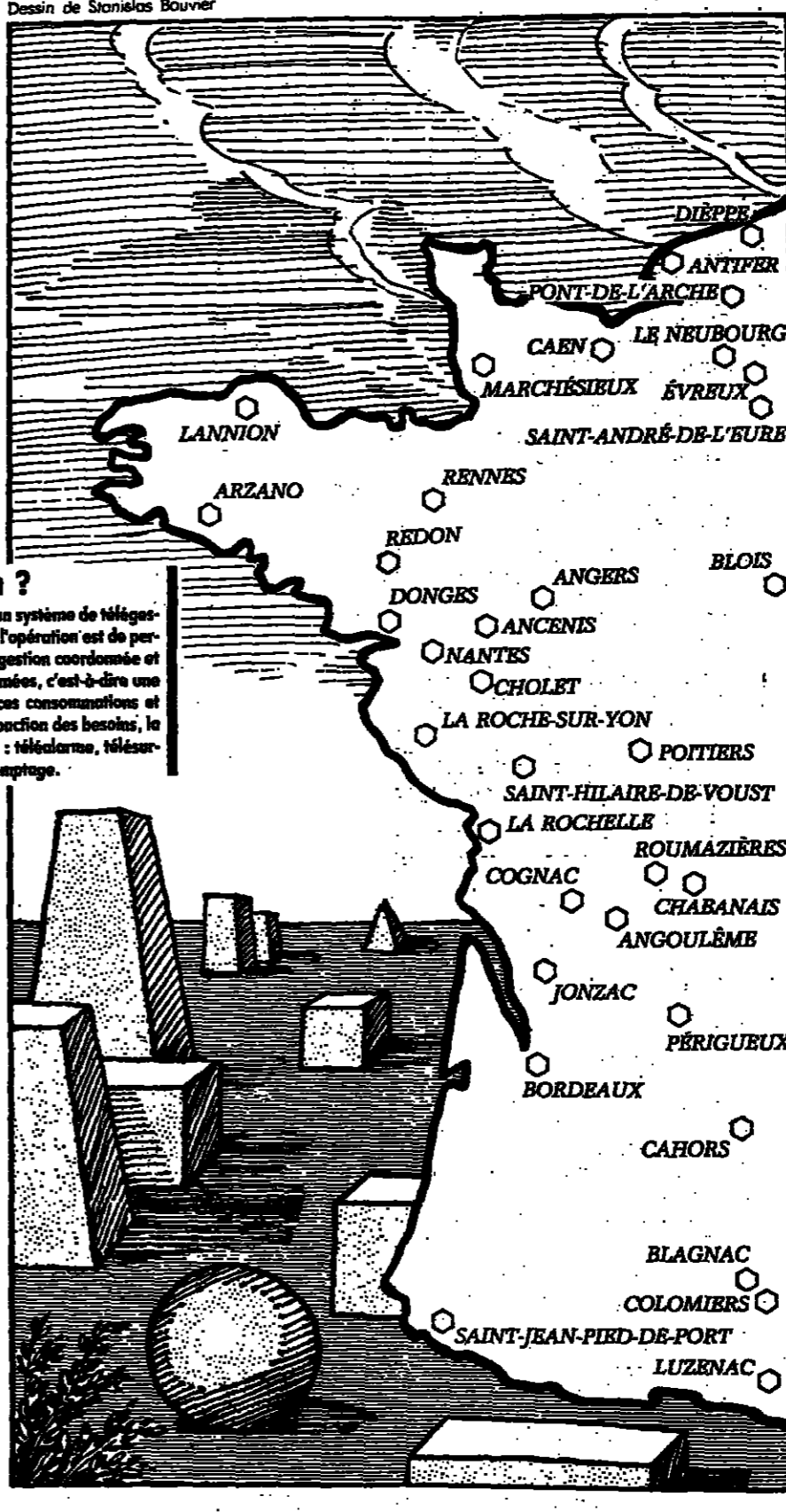
LUZENAC. Peuple d'à peine 500 habitants, Luzenac est connue pour son usine de talc. Celle-ci est aujourd'hui équipée d'un four à résistances électriques se substituant au fioul et fonctionnant en parallèle avec une pompe à chaleur et un four automatique. La carrière des talcs de Luzenac constitue un site unique en Europe.

NORD-PAS-DE-CALAIS

BOULOGNE-SUR-MER. Le premier port de pêche français est aussi une cité verte. D'où la présence, aux environs de la ville, de deux éoliennes, dans le cadre d'une étude visant à un couplage avec le réseau EDF. A Outreau, près de Boulogne, la société Ferro-Manganèse travaille à la réalisation d'une torche à plasma sur haut fourneau.

Il y a le tour de France cycliste, le tour de France automobile, le tour de France aérien. A quel celui de la maîtrise de l'énergie ? La question n'est pas aussi déplacée qu'il y paraît. Un exemple : en Alsace, Claude Liverneux, animateur d'un institut de promotion industrielle dépendant de la chambre de commerce de Colmar, est en train de mettre au point un « circuit-énergie » : « Il ne sera pas prêt cette année. Mais nous espérons bien que, l'an prochain, les touristes pourront l'utiliser. » Une initiative de même nature est en cours en Auvergne, où un cabinet d'architecture, d'urbanisme et d'environnement prépare un guide solaire de la région. Déjà existe un « Guide de la France solaire » et même un « Guide de l'Europe solaire » (cf. le précédent numéro de « Maitre de l'énergie »). En attendant que se

des, dans le cadre d'une étude visant à un couplage avec le réseau EDF. A Outreau, près de Boulogne, la société Ferro-Manganèse travaille à la réalisation d'une torche à plasma sur haut fourneau.

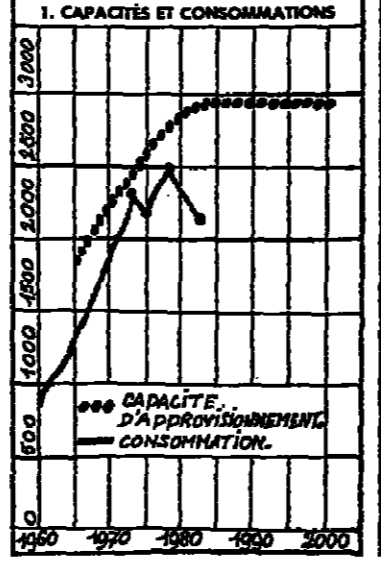


Qu'est-ce que la télégestion ?

Plusieurs villes de France sont équipées d'un système de télégestion des chaudières collectives. Le but de l'opération est de permettre, grâce à l'usage de la télématique, une gestion coordonnée et rationnelle de l'ensemble des énergies consommées, c'est-à-dire une parfaite maîtrise de celles-ci. Pour connaître ces consommations et procéder en permanence à leur régulation en fonction des besoins, la télégestion se décline dans les termes suivants : téléanalyse, télé-surveillance, télémesure, télécommande et télécompagne.

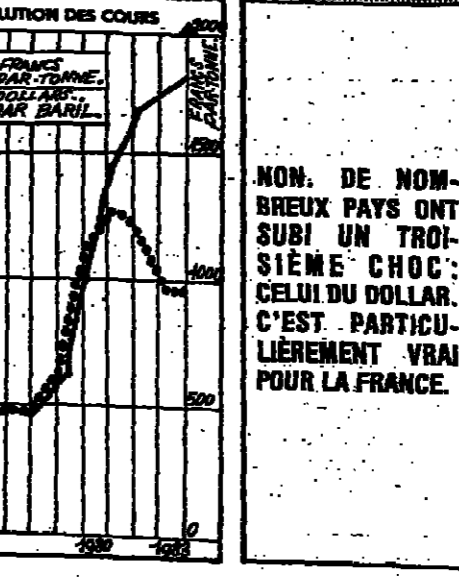
DEVOIR DE VACANCES

LES DEUX CHOC PÉTROLIERS DE 1973 ET 1979, CONSTITUENT-ILS LA CAUSE PROFONDE DE LA CRISE ÉNERGÉTIQUE ?



EN 1973 LA CONSOMMATION ANNUELLE DU MONDE OCCIDENTAL N'ÉTAIT INFÉRIEURE QUE DE 100 MILLIONS DE TONNES À SA CAPACITÉ D'APPROVISIONNEMENT ET NE CESSAIT DE CROÎTRE. ON ÉTAIT EN FAIT AU BORD DE LA RUPTURE.

LES HAUSSES DES COURS DU PÉTROLE EXPLIQUENT-ELLES TOUT ?



NON. DE NOMBREUX PAYS ONT SUBI UN TROISIÈME CHOC : CELUI DU DOLLAR. C'EST PARTICULIÈREMENT VRAI POUR LA FRANCE.

مركز التحصيل

ÉNERGIES MAÎTRISÉES

développent ces différentes initiatives, la période des grandes transitions (entendues par là : les vacances) constitue le moment idéal pour voir ce qui se fait aux différents points de l'Hexagone, qu'il s'agisse de photovoltaïque, d'éolien, de transport, d'industrie, d'habitat tertiaire, d'héliothermie ou de biomasse.

Les réalisations que nous présentons dans ces deux pages ne constituent pas un recensement exhaustif des réalisations de maîtrise de l'énergie. Un seul exemple : les piscines solaires. On en compte aujourd'hui plus d'une centaine, dont seules quelques-unes sont ici mentionnées. Nous avons, de plus, délibérément fait l'impasse sur la région parisienne pour ne pas obscurcir la carte et parce que, en cette période de l'année, les flux migratoires ne conduisent pas vers la capitale, sinon

pour d'assez rapides passages.

Autre point important à mentionner : toutes les réalisations signalées ne font pas l'objet de visites. Certaines parce qu'elles ne s'y prêtent pas, par nature ; d'autres parce qu'elles concernent des lieux privés. Le mieux est de se renseigner sur place. Et surtout, d'ouvrir les yeux.

On peut ainsi voir par exemple, de l'autoroute, l'impressionnant ensemble de capteurs solaires couvrant l'hôpital nord de Marseille.

Pas plus que les régions, aucun domaine n'échappe à la maîtrise de l'énergie — comme le montre la liste des réalisations publiée dans ces pages.

Vous vous apercevrez, par ailleurs, que vacances et maîtrise de l'énergie sont faciles à conjuguer. Bonnes vacances, donc. Et à notre futur rendez-vous, en septembre prochain !

BASSE-NORMANDIE

CAEN. Jadis surnommé « l'Athènes normande » en raison de la qualité de son enseignement universitaire, le chef-lieu du Calvados présente la particularité de tenir, depuis 1979, un tableau de bord de ses consommations d'énergie. C'est sans aucun doute une des villes de France les plus en pointe dans ce domaine. Une des dernières opérations : un investissement de 3,5 millions de francs en vue d'économiser 7% sur la consommation de la principale chaufferie alimentant les bâtiments communaux.

MARCHÉVILLE. Située près de Coutances, dans une région typique de bocage, elle utilise une chaufferie municipale au bois déchiqueté (fabriqué avec le bois des haies coupées par les agriculteurs et les cantonniers) alimentant mairie et école.

HAUTE-NORMANDIE

ANTIFER (CAP D'). A 4 km au sud-ouest d'Étretat et de ses célèbres falaises, Antifer est équipée d'une éolienne de 10 kW assurant le chauffage de deux bâtiments de 100 à 250 m².

PONT-DE-L'ARCHE. Près de l'abbaye du Bonport, Pont-de-l'Arche est équipée de deux piscines solaires.

ÉVREUX. Ne possède pas seulement une cathédrale et un beffroi célèbres, mais aussi un centre hospitalier équipé d'une chaudière au bois de fabrication française couvrant 85% des besoins de l'établissement. La forêt, il est vrai, est toute proche.

Dieppe. Port, station balnéaire, Dieppe est aussi le siège d'un établissement du groupe Nestlé dans lequel le choix du charbon en remplacement du fioul lourd a d'abord permis des économies. Aujourd'hui, ce choix est à l'origine d'une technique de pointe qui devrait autoriser, à terme, la valorisation du marc de café (résidu) comme combustible, en mélange avec du charbon pulvérisé.

LE NEUBOURG, ROUTOT, SAINT-ANDRÉ-DE-LÈRE. Sièges de coopératives agricoles ou linrières, ces différentes communes sont équipées, pour les baillages du lin, d'engins dont les moteurs à vitesse variable représentent, par rapport aux moteurs classiques, des économies d'énergie variant de 5 à 20%.

tant d'importantes économies d'énergie. Un échangeur du même type est en cours d'installation à Reichstett (voir Alsace).

NANTES. L'ancienne capitale des ducs de Bretagne utilise aujourd'hui des capteurs solaires, aussi bien pour fournir l'eau chaude de son hôpital nord que celle d'un foyer Sonacotra, celle du centre de loisirs du Petit-Port ou celle des campings de Port-du-Cens ou de Saint-Michel-Chef-Chef. A proximité, les piscines solaires ne manquent pas : Vertou, Clisson, Montsigou, Vallet, etc.

LA ROCHE-SUR-YON. Ville chère au cœur de Napoléon I^{er} qui la conçut pour une bonne part, la cité vendéenne a arrêté un plan énergétique global et procédé à peu de frais à la solonisation d'une maison grâce à un système bioclimatique avec ventilation.

SAINT-HILAIRE-DE-VOUST. Aux établissements Bouy, un système de récupération de la chaleur produite par les machines-outils d'un atelier de 200 m² permet de chauffer celui-ci. Coût du chauffage : égal à l'investissement.

POITIERS. Laboratoire d'énergie solaire, Centre d'études aérodynamiques et thermiques de Bioré, laboratoire de physique dit de combustion : riche en histoire, Poitiers est aussi tournée vers l'avenir. Elle dispose d'un réseau de chaleur original, alimenté par l'incinération des ordures ménagères.

ROUMAIZÉRES. A 58 km de Limoges, possède une entreprise, TBF, qui procède notamment à une étude demandée par la Communauté européenne pour la réalisation d'une chaudière à bois susceptible de procéder au séchage de l'argile.

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

CADARACHE. Il n'est pas sûr que vous puissiez pénétrer dans le centre de recherches de l'ARBS (Association pour la recherche en bio-énergie solaire) cofinancée par l'AFME, le CEA, le CNRS et des partenaires industriels. Pas davantage que vous puissiez avoir accès à la plate-forme d'essai de matériel solaire. Sachez néanmoins que la démarche qui est entreprise là tire son originalité du fait qu'un lien est fait en permanence entre recherche et développement. A terme, l'objectif est la mise en place de filières productrices d'énergie et de matières premières industrielles.

LE CASTELLET. Vous pouvez y visiter une maison servant de centre de démonstration pour toutes les énergies solaires. Architecture étudiée pour recevoir le maximum de rayonnement solaire, vitrage, système de volets roulants, murs et cloisons en briques de terre crue stabilisées, éclairage assuré par photovoltaïques... Résultat : l'autonomie énergétique de cette maison pas comme les autres avoisine les 100%.

FOC-SUR-MER. Autant dire la Solmer où, pour réaliser d'importantes économies d'énergie et de matières premières, a été mis sur pied un programme complet de gestion de l'énergie et de formation du personnel. L'utilisation de la télésurveillance est évidemment un fait acquis.

NICE. Une usine d'incinération déjà ancienne, mais intéressante par ses dimensions, un aéroport doté de générateurs photovoltaïques, des serres solaires à capteurs semi-transparents : c'était la moindre des choses au pays des fleurs.

VALBONNE. Située dans l'arrondissement de Grasse, Valbonne est connue pour sa cité « Sophia-Antipolis ». Là sont rassemblés de nombreux laboratoires, dont, parmi bien d'autres, le centre de recherches du CSTB (banc d'essais des matériaux solaires) et le laboratoire d'énergie solaire de l'Ecole des mines. On trouve un siège décentralisé de l'AFME.

PICARDIE

AMIENS. La ville, dont près de 5 000 maisons furent détruites durant la dernière guerre et 1 700 autres endommagées, possède une école maternelle couverte de tuiles solaires, une piscine équipée de pompes à chaleur et un gymnase solaire.

BEAUVAIS. Au pays de Jeanne d'Arc, on fabrique aujourd'hui des calamars. Les ateliers *Launay* en ont conçu un à voile pour la pêche. Baptisé *Picardie*, il est exploité en Langueadoc-Roussillon.

CHAUMONT-EN-VEUXIN. Dominant la plaine crayeuse du pays de Thelle, la commune est le siège de la coopérative de déshydratation du Vexin français. Cette coopérative est équipée d'un déshydrateur de fourrages et de pulpes de betterave alimenté par de la paille.

CREIL. Située à une quarantaine de kilomètres de Paris, la ville abrite, à sa périphérie, un établissement, Trémécux, équipé d'un four de réchauffe avec récupération des fumées. A signaler encore les travaux d'isolation thermique et de réhabilitation du centre hospitalier, une opération de géothermie qui permet d'alimenter des logements de l'office municipal de Villers-Saint-Paul, d'un système de régulation électronique de la vitesse des moteurs.

POITOU-CHARENTES

ANGOULÊME. Gestion centralisée des chaufferies de la ville ; présence de Leroy-Somer et de Franca-Photon, producteurs du matériel photovoltaïque, des micro-centrales hydrauliques, des moteurs électriques à haut rendement et des pompes à chaleur, voilà pour le chef-lieu de la Charente.

CHABANAIS. L'opération pilote qui y est menée a été présentée à maintes reprises dans *Maîtrise de l'énergie* (voir numéros 5, 7, 8).

COGNAC. A noter tout particulièrement la réalisation, à partir des rejets de l'usine Revico (traitement des vinasses), d'un réseau de chaleur pour l'alimentation des serres municipales de la ville.

JONZAC. Ajoutez à son château (des XIV^e, XV^e et XVI^e siècles) un réseau de chaleur alimentant les habitations du centre ville, des équipements publics et des industries, à partir d'une usine de production de chaleur aux sources remarquablement diversifiées (géothermie, pompes à chaleur, incinération des ordures ménagères, chaudière à paille et chaudière à charbon).

LA ROCHELLE. La ville et le syndicat intercommunal dont elle fait partie ont engagé les plus gros programmes de travaux du 1^{er} Fonds spécial des grands travaux. Gestion décentralisée des chaufferies des bâtiments communaux ; réalisations solaires diverses, notamment au centre hospitalier ; rénovation de HLM par un procédé d'isolation externe ; plan de circulation destiné à décongestionner la ville, donc à réduire les consommations d'essence : on n'en finirait pas d'énumérer les réalisations du chef-lieu de la Charente-Maritime. Surtout, ne manquez pas de prendre le « bus de la mer », vous joindrez l'utilité à l'agréable.

RHÔNE-ALPES

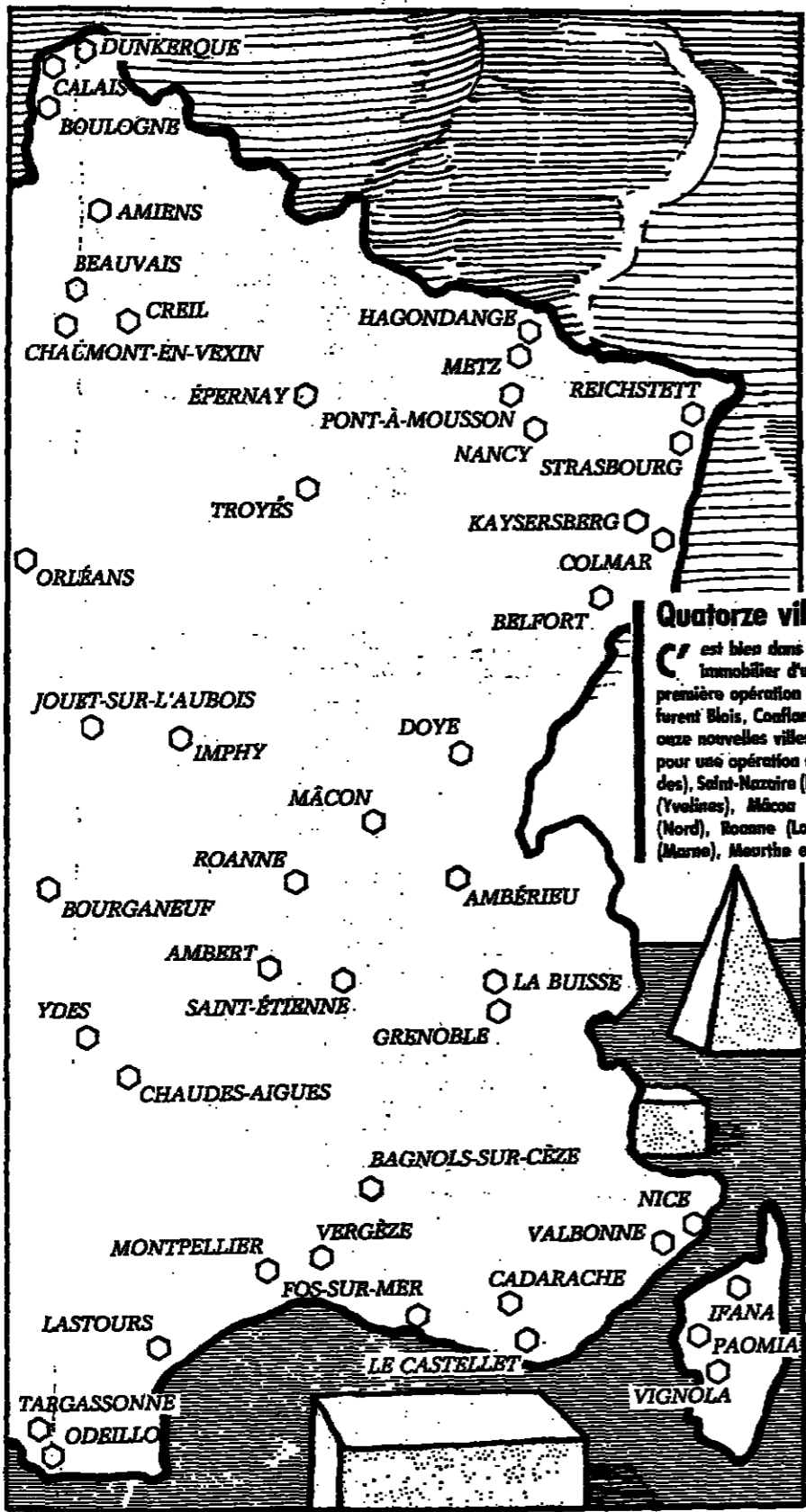
AMBÈRIEU-EN-BUGEY. La particularité de l'agglomération réside dans son lycée solaire expérimental, le plus grand du genre en Europe. Un lycée doté d'un système de captation et de stockage de l'énergie solaire réellement révolutionnaire. En période de vacances, vous pourrez au minimum juger de son architecture esthétiquement remarquable.

GRENOBLE. Son « plan énergie » prévoit notamment : la mise en œuvre d'une politique municipale de production et de distribution d'énergie ; la création d'une maison d'information sur l'énergie ; le soutien à un certain nombre d'opérations d'innovation. Au CEA, on poursuit des recherches sur les échangeurs de chaleur.

LA BUISSE. Fait partie du syndicat mixte d'aménagement du Voironnais, auquel 21 communes sont adhérentes. Elle est au centre d'un dispositif imaginé par la société Valorga. Cette entreprise a installé une unité industrielle de méthanisation des ordures ménagères qui permet, par une digestion bactérienne à l'abri de l'air, de produire du biogaz, combustible riche en méthane. La technique mise au point constitue une première mondiale.

ROANNE. La ville dont le maire, M. Auroux, est aussi le secrétaire d'État à l'énergie fait partie des villes pilotes de France (voir encadré). Parmi les divers bâtiments que l'on peut voir, citons tout particulièrement la piscine solaire.

SAINT-ÉTIENNE. A noter le centre de télégestion dont la ville est équipée (voir encadré).



Quatorze villes pilotes

est bien dans le but d'assurer sur la totalité du patrimoine immobilier d'une agglomération qu'a été lancée, en 1982, la première opération villes pilotes. Les trois premières villes choisies furent Blois, Confions-Saint-Moironne et Meaux. Au début de 1984, onze nouvelles villes ou syndicats intercommunaux étaient désignés pour une opération de rénovation thermique : Airo-sur-Adour (Landes), Saint-Nazaire (Loire-Atlantique), Vitry (Ile-et-Vilaine), Blancourt (Yvelines), Mâcon (Saône-et-Loire), Arras (Pas-de-Calais), Douai (Nord), Roanne (Loire), Saint-Fons et Meyzieu (Rhône), Sézanne (Marne), Meurthe-et-Moselle (Meurthe-et-Moselle).

PAYS DE LA LOIRE

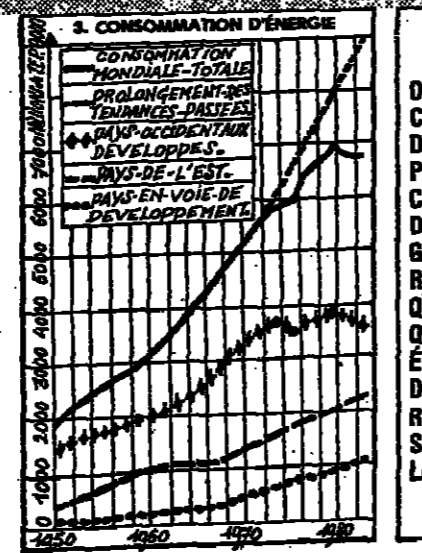
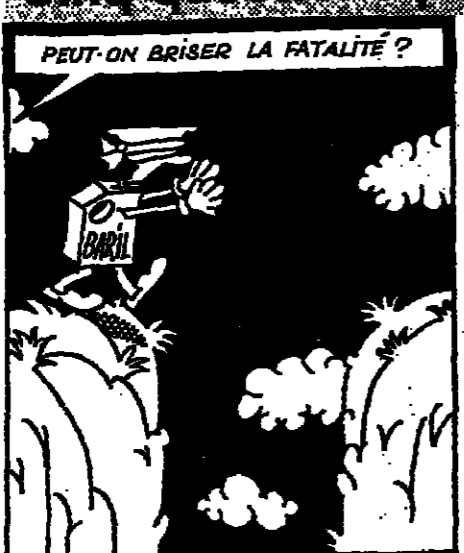
ANCIENS. A quelques kilomètres de la statue du poète Joachim du Bellay, la Cava (coopérative agricole) est équipée d'un système de récupération de vapeur d'eau pour le séchage du lait. En d'autres termes, la vapeur de la tour de séchage est récupérée, grâce à un procédé de compression mécanique et utilisée pour le pré-séchage du lait.

ANGERS. Eau chaude sanitaire solaire au camping du lac de Maine ; même chose dans un foyer de la Sonacotra ; serres couplées à un capteur à air, inspiré du système Trombe, préchauffant l'air neuf pour l'alimentation de 27 pavillons HLM situés aux Basses-Fouassières ; maîtrise de l'énergie et douceur angevine font évidemment bon ménage !

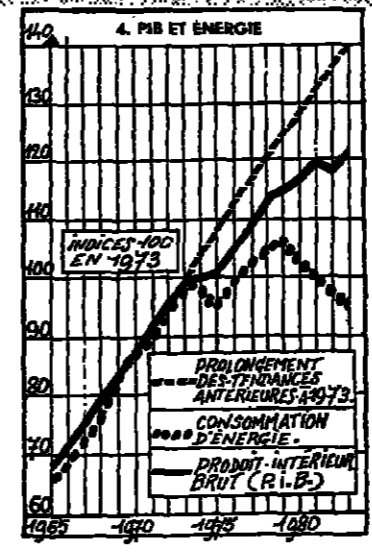
CHOLET. La capitale des petits mouchos dispose d'une station d'épuration qui permet, à partir du traitement des eaux et boues usées, de produire du méthane alimentant sept moteurs qui, eux-mêmes, fournissent 60% de l'électricité de la station. A signaler encore : la briquetterie Bouyer-Leroux, à La Segunnière, dont 90% de l'électricité est d'origine locale.

DONGES. La raffinerie Antar est la première à être équipée d'un échangeur Packinox, permet-

Cinq questions pour vous distraire



OUI. EN 1983, CONSÉQUENCE DES CHOCS PÉTROLIERS, LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DU GLOBE A ÉTÉ INFÉRIEURE D'UN QUART À CE QU'ELLE AURAIT ÉTÉ SI LES TENDANCES ANTÉRIEURES S'ÉTAIENT PROLONGÉES.



IL N'Y A PAS DE RELATION MÉCANIQUE ENTRE CROISSANCE ET ÉNERGIE. EN 1983, LE PRODUIT INTÉRIEUR BRUT DES PAYS DE L'OCÉANÉ ÉTAIT SUPÉRIEUR DE 28% À CELUI DE 1973. LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE ÉTAIT, ELLE, INFÉRIEURE DE 5%.

DIX-HUIT NATIONALISTES CORSES DEVANT LE TRIBUNAL DE BASTIA

Les armes de l'Ile-Rousse

De notre correspondant

Bastia. — Expulsions. Suspensions d'audience. Le procès des dix-huit nationalistes corse...

inculpés rejettent, pour leur part, en bloc les charges portées contre eux...

Analyses capillaires

L'accusation s'appuie sur les dénégations de certains accusés qui, après avoir reconnu les faits...

Restent les charges. Les analyses capillaires réalisées sur les cheveux trouvés dans les cagoules...

Les réponses du « Pourquoi pas » ?

(Suite de la première page.)

Jean Charcot donne alors le Pourquoi pas? au Muséum national d'histoire naturelle...

Après la Grande Guerre, le Pourquoi pas? est armé par la marine nationale...

En 1936, Robert Gessain, Eigit Knuth, Michel Pérez et Paul-Émile Victor réussissent la première traversée « vélociste » du Groenland...

Le naufrage avait beaucoup frappé les Islandais qui connaissent tous, au moins de nom, Jean Charcot et le Pourquoi pas?...

Le docteur Robert Gessain, de retour du Groenland, s'est trouvé par hasard en Islande cette semaine...

France et les Islandais. Méthodique, Eugène Gonidec, avant de sauter dans la mer...

Vingt-deux corps le jour même sur la grève avec des débris multiples. Les Islandais ont envoyé des scaphandriers pour voir s'il y avait des corps dans l'épave...

Robert Gessain et Michel Pérez ont ramassé divers débris, notamment la grande plaque en bois incrusté de cuivre portant l'inscription « Honneur et Patrie »...

Que peut espérer retrouver l'équipe de Jean-Yves Blot? Essentiellement des objets en métal, instruments et machines.

YVONNE REBEYROL

DOMINIQUE ANTONI.

TREIZIÈME MEURTRE DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE D'UN GENDARME EN SERVICE

Un gendarme de la brigade de Sommières (Gard), M. Honoré Perez, quarante-six ans, père de deux enfants...

UN ENTRETIEN AVEC LE PASTEUR EMILIO CASTRO

Le Conseil œcuménique des Eglises veut être « un forum international »

Nouveau secrétaire général du Conseil œcuménique des Eglises (le Monde du 13 juillet), le pasteur uruguayen Emilio Castro estime, dans l'entretien qu'il nous a accordé...

« Qui dit christianisme latino-américain pense théologie de la libération. Or vous situez-vous par rapport à la querelle qui oppose actuellement des théologiens catholiques comme Gustavo Gutiérrez ou Leonardo Boff au magistère romain. »

« La théologie de la libération est née de la lecture de la Bible dans le contexte latino-américain. Grâce à elle, les exploités ont pris conscience que la pauvreté n'est pas un châtiment divin... »

« Pour ce qui est de ce que vous citez, la CCEE ne doit pas intervenir dans le débat interne d'une Eglise particulière. Nous n'avons pas à décider ce qui est « bon » ou « mauvais »... »

les problèmes de la vie réelle. En tout état de cause, les deux théologiens dont vous parlez appartiennent à la famille œcuménique.

« La CCEE est critiquée pour ses prises de position politiques, qui sont souvent unilatérales ; très sévères pour le monde occidental, tout en épargnant les pays de l'Est. Certains voudraient déclarer un moratoire sur toutes les déclarations politiques de la CCEE... »

« Quant au programme de lutte contre le racisme, qui finance des mouvements de libération nationale en Afrique australe, je ne connais pas de programmes moins violents ! L'argent est donné à des pauvres qui ne font que défendre leurs droits en luttant contre l'injustice... »

« Comment avez-vous jugé la récente visite de Jean-Paul II au CEE ? Pensez-vous — et souhaitez-vous — que l'Eglise romaine devienne un jour membre à part entière du CEE ? »

« Nos relations avec les catholiques se multiplient à l'échelle locale. Dans plusieurs pays, l'Eglise catholique fait partie maintenant du Conseil national des Eglises... »

Propos recueillis par ALAIN WOODROW.

LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE

Hinault le résigné

La longue étape Sierra-Villefranche-sur-Saône (320 kilomètres), assez inopportune au lendemain d'une étape alpestre et à la veille d'une course contre la montre s'est terminée, vendredi 20 juillet, par la victoire du Belge Frank Hoste.

De notre envoyé spécial

Villefranche-sur-Saône. — Bernard Hinault est résigné. Il ne sera sans doute pas mécontent, quoi qu'il

LES CLASSEMENTS

Vingt et unième étape CRANS-MONTANA-VILLEFRANCHE-SUR-SAÛNE. 1. Frank Hoste (Bel.), les 320,5 kilomètres en 9 h 28 mn 8 s...

Classement général. — 1. Laurent Fignon (Fr.), 105 h 32 mn 44 s ; 2. Bernard Hinault (Fr.), à 9 mn 56 s ; 3. Greg Lemond (E-U), à 11 mn 5 s ; 4. Robert Millar (E-U), à 11 mn 45 s ; 5. Sean Kelly (Irl.), à 16 mn 35 s ; 6. Pascal Simon (Fr.), à 16 mn 51 s ; 7. Angel Arroyo (Esp.), à 17 mn 5 s ; 8. Pedro Muñoz (Esp.), à 22 mn 18 s ; 9. Claude Criquielon (Bel.), à 25 mn 12 s ; 10. Nidi Rutimann (Sui.), à 26 mn 28 s.

Tour de France féminin. — La Néerlandaise Connie Meyer a remporté, vendredi 20 juillet, la 16^e étape Ambérieux-en-Bugey-Villefranche-sur-Saône (57 km) du Tour de France féminin, au sprint devant la Française Corinne Le Gal. L'Américaine Mary-Nance Martin, occupe la première place du classement général provisoire.

Fignon le boulimique

(Suite de la première page.)

Il est bel et bien devenu aujourd'hui un patron ambitieux. Il n'est pourtant professionnel que depuis deux ans. Lorsqu'il le devint, il n'arrivait pas avec une carrière éblouissante d'amateur. Serait-il de ceux pour qui, comme le dit Antoine Blondin, « la classe a parié tardivement » ? En deux ans, en tout cas, ceux qui l'ont observé avec le regard averti des spécialistes, qu'ils soient anciens champions ou journalistes, sont unanimes pour dire qu'il s'est imposé. Sans doute n'avait-il pas la vedette comme aujourd'hui lorsqu'il aida Bernard Hinault à gagner le Tour d'Italie en 1982 après avoir lui-même porté le maillot rose durant quelques jours. Il ne l'avait pas non plus l'année suivante, lorsqu'au Tour d'Espagne il fut de nouveau l'artisan de la victoire du même Hinault, mis en difficulté par les Espagnols, tout en terminant à la septième place.

Ce compagnon hôte dans l'équipe Renault, sous la houlette ou la férule de Cyrille Guimard, lui permit assurément de faire connaître celui qui est devenu aujourd'hui son adversaire, mais surtout son inférieur de si peu que ce soit. Déjà, il lui avait dit un jour, au temps où ils couraient ensemble : « Tous les autres ont peur de toi et n'osent pas t'attaquer. Moi, si je n'étais pas dans la même équipe, je t'attaquerais. » Hinault, paraît-il, avait rigolé sans vouloir prendre au sérieux la provocation de ce cadet de six ans en qui il refusait et refuse encore de voir son véritable successeur. Il n'était pas le seul. Eddy Merckx non plus ne croyait guère en ce nouveau venu. Il l'avait qualifié un jour de « play-boy et petit coureur ». Ces propos-là, que les journaux rapportent, sont souvent sans conséquence et sans suite dans le monde cycliste. Mais, lorsqu'après l'arrivée à L'Alpe-d'Huez certains se mirent à dire que Laurent Fignon leur rappelait le « cannibale », qu'il avait la même morphologie que ce glorieux, on vit demander à celui qui aurait dû en être flatté ce qu'il pensait d'une comparaison aussi élogieuse. Il jura à tous le coup de mépris : « Merckx ! Qui Merckx ? Connais pas. »

Hinault n'est pourtant pas l'homme à rester sur un échec. S'il n'a plus les moyens de remporter une cinquième fois le Tour de France, il s'efforcera à l'avenir de favoriser la réussite d'un de ses partenaires, conformément au programme qu'il avait défini en prenant le commandement du groupe La Vie Claire. « L'important, déclarait-il alors, c'est la victoire de l'équipe. »

Le Breton pourrait devenir capitaine de route et engager un nouveau lieutenant. On parle dans la coulisse de Greg Lemond... A moins que l'existence du groupe La Vie Claire ne soit remise en cause. Selon certaines indiscrétions, les rapports ne seraient plus ce qu'ils étaient entre Bernard Tapie et son leader.

JACQUES AUGENDRE.

ATHLÉTISME

RECORDS A L'EST

A une semaine de l'ouverture des Jeux olympiques, auxquels ils ne participeront pas, deux athlètes des pays de l'Est ont établi, samedi 20 juillet, à Berlin-Est, deux records du monde.

L'Allemand Uwe Hohn, âgé de vingt-deux ans, a battu le record de lancer du javelot avec un jet de 104,80 mètres. Le précédent record — 99,72 mètres — était détenu depuis le 15 mai 1983 par l'Américain Tom Petrásek.

La Bulgare Ludmila Andonova, âgée de vingt-cinq ans, a amélioré le record du saut en hauteur féminin en franchissant 2,07 mètres. Le précédent record était détenu depuis le 23 juin par la Soviétique Tamara Bykova, qui avait sauté 2,05 mètres.

Société

Un témoignage du lieutenant-colonel Georges Guingouin

La division « Das Reich » n'avait pas pour mission de rejoindre le front de Normandie à marche forcée mais de combattre les maquisards du Limousin

Le lieutenant-colonel Georges Guingouin, commandant de la 2^e Panzer Division, ancien chef des FTP en Limousin, nous a adressé la lettre suivante :

En Haute-Vienne, à l'annonce du débarquement, le 6 juin, des unités de légats et des brigades de gendarmerie rejoignent les unités de maquisards. Un fort contingent de gendarmes se rendant à Limoges en renfort est intercepté à Magnac-Bourg : elle se rend au maquis, à Sussac. Son chef, le lieutenant Malabre, prend le commandement d'une compagnie de la 1^{re} brigade. Il accède, par la suite, au grade de général dans son corps.

Le 7 juin, selon les documents officiels allemands, notamment le KTB de l'OKW (journal de marche de l'état-major général) contrairement à ce qui a été souvent écrit, la 2^e Panzer Waffon SS « Das Reich » n'avait pas pour mission de rejoindre le front de Normandie à marche forcée, mais d'entrer immédiatement en action contre le maquis.

C'est ainsi que, à cette date, alors que le gros de la division part de Montauban en direction du nord, sur Linoges et Tulle, un bataillon du régiment Panzer Grenadier « Der Führer » et deux bataillons du « Deutschland » partent vers le sud.

Le 9 juin, le détachement de pointe du 4^e Panzer Grenadier régiment « Der Führer », de la division blindée Waffen SS « Das Reich » atteint Limoges à 2 heures du matin. Aux environs de 10 heures, le 1^{er} bataillon de Dickman, qui s'est détaché de la colonne à Brive, passant par Rochechouart, arrive à Saint-Junien.

Dans la matinée, le général Lammerding est à Uzès. Alors que dans son état-major, avant de partir de Montauban, on se promettait de

« brûler une ville du Centre » dont tout concourt à penser qu'il s'agit de Limoges - il se rend à l'évidence que, contrairement à Tulle et à Guéret, cette ville n'a pas été attaquée par la Résistance.

Ordre est donné au 3^e bataillon de Kampf de partir sur Guéret. Des unités sont lancées sur le secteur d'Eymoutiers : le pont de Masléon est détruit pour ralentir la progression des engins blindés. Une autotraitée allemande, à Sainte-Anne-Saint-Priest, tombe aux mains de la compagnie commandée par Pierre Magadoux. Au début de l'après-midi, la division reçoit l'ordre de l'OKW, commandant suprême des forces armées allemandes, de partir dès le lendemain 10 juin vers le front de Normandie, alors que, pour certaines unités, le plan de marche établi à 12 heures prévoyait la direction de Clermont-Ferrand.

L'état-major de la division demande alors à Filliol, chef du 2^e service de la milice, de mettre à sa disposition quatre miliciens en vue d'une opération en cours d'organisation aux environs de Saint-Junien. A cause de cette opération, après un échange de télégrammes avec le 58^e corps blindé, le départ de la division est prévu pour le 11 juin à 10 heures.

La capture d'un officier SS

Mais aux environs de 20 heures, le Sturmabführer Kampf, héros numéro un de la division, titulaire de la Ritterkruz (croix du Chevalier), de la croix de fer (1^{re} et 2^e classes), commandant le 3^e bataillon du régiment « Der Führer », qui vient de faire exécuter trente et un maquisards croisés au poteau de Com-

beauvert, est capturé entre Sauviat et Saint-Léonard par le sergent Canon, de la 1^{re} brigade revenant de faire sauter le pont de Royères. En représailles, deux cultivateurs, père de familles nombreuses, MM. Just et Malagou, sont fusillés.

Apprenant la capture de son ami Kampf, le général Lammerding ordonne de suspendre de nouveau au départ de la division et de tout faire pour retrouver le Sturmabführer.

Le 10 juin, perpétrée par la 3^e compagnie du capitaine Kahn, du 1^{er} bataillon du régiment « Der Führer », c'est la tragédie d'Oradour-sur-Glane.

Le 11 juin, malgré la présence de la division « Das Reich », les unités de la 1^{re} brigade de marche libèrent, in extremis, les camps de Nexon et de Saint-Paul-d'Eyjeaux, évitant ainsi à de nombreux internés la déportation en Allemagne.

Le 12 juin, à 5 h 30 du matin, départ de la division pour le front de Normandie : elle a subi un retard de quarante-huit heures.

D'autant plus que la division blindée Waffen SS « Das Reich » avec ses 15 000 hommes, ses 1 400 véhicules dont 350 blindés, son régiment de chars lourds, son bataillon de canons d'assaut, son régiment d'artillerie autoporté avait une puissance de feu triple de celle d'un corps normal.

Ainsi est justifiée cette remarque de l'historien allemand Hans Luther : « Cette division d'élite ne put être placée en temps voulu sur le front de Normandie ». De même que ce témoignage de l'Américain Stephen N. Ambrose, ami personnel d'Eisenhower : « On peut affirmer sans crainte de démenti qu'avec cette seule opération, le maquis fut une aide considérable aux Alliés ».

IL Y A QUARANTE ANS, DANS LA DROME

Vassieux-en-Vercors

Une cérémonie nationale se déroulera, dimanche 22 juillet, à Vassieux-en-Vercors - commune de la Drôme citée à l'ordre de la Libération le 4 août 1945. - en hommage aux combattants du maquis tués il y a quarante ans en ce haut lieu de la Résistance.

M. Charles Heru, ministre de la Défense, représentera le chef de l'Etat à cette manifestation, à laquelle devraient assister, en outre, MM. Louis Mermeix, président de l'Assemblée nationale, et Georges Fillard.

« Le chamois des Alpes bondit »

Dès 1942, des projets avaient été mis au point afin de constituer dans le massif du Vercors un « réduit national » d'où des raids pourraient être lancés contre l'occupant après le débarquement sur les côtes de Provence.

La dissolution de l'armée d'armistice en novembre - lors de l'occupation de la zone dite « libre » après l'arrivée des forces anglo-américaines en Afrique du Nord - fournit les premiers effectifs des maquis : ce sera, en particulier, le sort de Vassieux-en-Vercors et de bien d'autres localités.

En dépit des parachutages, les maquisards ne désespèrent en fait de résister à l'ennemi, ses transports de troupes, ses cantonnements, les forces d'occupation ripostant par des représailles sur les populations civiles, n'épargnant ni femmes ni enfants. Des villages de montagne sont brûlés : ce sera, en particulier, le sort de Vassieux-en-Vercors et de bien d'autres localités.

Les Allemands ne tardèrent pas à réagir devant ce danger pour leurs voies de communication, le massif alpin du Vercors étant situé à peu de distance de Valence, dans la Drôme, d'une part, et de Grenoble d'autre part. Leurs premières opérations

s'exercèrent, dès janvier 1944, avec l'aide des miliciens de Vichy.

Le 4 juin, l'état-major allié diffuse le message « Le chamois des Alpes bondit », qui appelle les maquisards au combat. La lutte va être impitoyable. Aux actions de guérilla contre l'ennemi, ses transports de troupes, ses cantonnements, les forces d'occupation ripostant par des représailles sur les populations civiles, n'épargnant ni femmes ni enfants. Des villages de montagne sont brûlés : ce sera, en particulier, le sort de Vassieux-en-Vercors et de bien d'autres localités.

Les combats devaient continuer pourtant les mois de juin et de juillet, et bien peu de combattants parvinrent à échapper à l'état des troupes allemandes, qui se resserrèrent sans cesse.

La répression ennemie fut féroce : les blessés laissés sur le terrain, les prisonniers, furent impitoyablement passés par les armes. Des statistiques font état de 2 000 morts militaires et de 3 000 hommes évadés face à près de 20 000 Allemands.

La citation de Vassieux à l'ordre de la Libération souligne que ce « village du Vercors, grâce au patriotisme de ses habitants, s'est totalement consacré pour la Résistance française en 1944. Principal centre de parachutage pour l'aviation alliée sur le plateau, il a toujours aidé de tous ses moyens les militaires du maquis dans les opérations de ramassage des armes. Très violemment bombardé le 14 juillet, attaqué par quarante-cinq avions allemands les 21 et 22 juillet, il a eu soixante-douze de ses habitants massacrés et la totalité de ses maisons brûlées par un ennemi sans pitié. Martyr de sa foi en la résurrection de la patrie ».

Le général de Latre de Tassigny, commandant de la 1^{re} armée française, qui débarqua le 15 août en Provence, souligne par la suite ainsi le rôle du Vercors : « Sans ce harcèlement constant, sans cette constante menace, lorsque enfin le débarquement mit un terme à notre impatience égale à la vôtre, ce ne sont pas des jours, mais des semaines qu'il eût fallu à la 1^{re} armée française pour exploiter, par la vallée du Rhône, sa victoire de Provence. Et l'on peut penser que la XIX^e armée allemande aurait cherché à tendre la main aux forces d'Italie, échappant ainsi à la déboute et créant un front nouveau qui eût longtemps retardé nos offensives d'Alsace ».

● Cérémonie à la Chapelle-en-Vercors. - A la mémoire des fusillés de la Chapelle-en-Vercors (Drôme), exécutés par les nazis il y a quarante ans, une cérémonie aura lieu le mercredi 25 juillet dans cette commune. Après la messe du souvenir célébrée à 10 heures, l'exposition - installée dans les locaux de l'école primaire de la Chapelle-en-Vercors - sera inaugurée à 12 heures, en présence de MM. Maurice Pic, ancien ministre, président du Conseil général de la Drôme.

Admissions aux grandes écoles...

(par ordre de mérite)
Ecoles normales supérieures de Fontenay et Saint-Cloud
SECTION DES LETTRES

● Série lettres
M^{me} et MM. Sylvie Ballestra, Jean-Luc Fourquet, Caroline Magdalaine, Valérie Dancillon, Anne Couget, Isabelle Chérot, Bruno Abouard, Olivia Rosenthal, Jean-François Bianco, Anne-Marie montagnon, Marie-Hélène Bazzoli, Sabine Roux, Aïme Berga, Michel Jourde, Anne Legay, Christine Foucault, Catherine Combau, Nathalie Albon, Bernard Fracon, Denis Médier, Laurence Giavari, Anne-Catherine Morel, Xavier Duran, Véronique Decolita, Florence Bouchet, Hélène Nigam, Sophie Oliveau, Patrick Gourvenec, Françoise Moreau, Aurélia Gallard, Martin Mègevrand, Marianne Bollat, Bernard Moreau, Fabienne Pigeon, Olivier Hiny, Sylviane Obadia.

● Série sciences humaines
M^{me} et MM. Jean-François Marcolle, Frédéric Guipont, Eric Chanx, Nathalie Duprez, Frédéric Dufaux, Anne Leizerovitch, Mathias Clément, Stéphane Roussignol, Frédéric Morel, Laurent Boukha, Sabine Ledon, Marie-Pierre Nicollet, Sylvie Lelong, Eric Bozo, Frédéric Brabant, Patrick Bonnot, Jean-Pierre Bari, Guillaume Lévesque, Christiane Bourienne, Laurent Bouquet, Guillaume Vannier, Jean Gilbert, Antoine de la Taille, Martial Stach, Jean Monteton, Frédéric Abecassis, Damien Fix, Caroline Lenzaric.

● Série sciences exactes
M^{me} et MM. Philippe Alexandre (17^e); Brigitte Arbogast/Desthorst (18^e); Patrick Amad (21^e ex.); Daniel Anselmi (10^e ex.); Marie-Claire Bertin (24^e); Valérie Callet (28^e); Véronique Mégnin (39^e); Thierry Carpent (15^e); Anne-Génévieve Carval (35^e); Florence Cazali (26^e ex.); Marie-Françoise Debellis (12^e); Marion Dufresne/Ebenhardt (26^e ex.); Florence Durand (9^e); Valérie Faure (36^e); Laurent Fière (3^e); Simone Gabriel/Bauer (8^e); Marc Gemander (14^e); Marie-Claude Geminal (9^e); Jean Griffoul (40^e); Christina Gross/Terhechte (31^e); Denis Hualstein (13^e); Hélène Jaquet/Urbain (32^e); Agnès Jodar (18^e); Maurice Kanfer (30^e); Jacques Lajarrige (6^e); Christiane Lang/Raua (33^e); Claudine Leroy (21^e ex.); Dominique Leroy (29^e); Sylvie Lévesque (29^e); Annie Morandini (10^e ex.); Dominique Padel/Lepelletier (23^e); Philippe Padet (19^e); Sabine Ferrère/Matardoff (7^e); Pierre Fontenay-Fontene (34^e); Laura Pignatelli (20^e); Elifé Foulain/Gase (16^e); Marie-Claire Vandrour (4^e); Catherine Vuillet (25^e); Daniela von Scheidt (37^e).

...Et aux agrégations

(par ordre alphabétique)

● Allemand
M^{me} et MM. Philippe Alexandre (17^e); Brigitte Arbogast/Desthorst (18^e); Patrick Amad (21^e ex.); Daniel Anselmi (10^e ex.); Marie-Claire Bertin (24^e); Valérie Callet (28^e); Véronique Mégnin (39^e); Thierry Carpent (15^e); Anne-Génévieve Carval (35^e); Florence Cazali (26^e ex.); Marie-Françoise Debellis (12^e); Marion Dufresne/Ebenhardt (26^e ex.); Florence Durand (9^e); Valérie Faure (36^e); Laurent Fière (3^e); Simone Gabriel/Bauer (8^e); Marc Gemander (14^e); Marie-Claude Geminal (9^e); Jean Griffoul (40^e); Christina Gross/Terhechte (31^e); Denis Hualstein (13^e); Hélène Jaquet/Urbain (32^e); Agnès Jodar (18^e); Maurice Kanfer (30^e); Jacques Lajarrige (6^e); Christiane Lang/Raua (33^e); Claudine Leroy (21^e ex.); Dominique Leroy (29^e); Sylvie Lévesque (29^e); Annie Morandini (10^e ex.); Dominique Padel/Lepelletier (23^e); Philippe Padet (19^e); Sabine Ferrère/Matardoff (7^e); Pierre Fontenay-Fontene (34^e); Laura Pignatelli (20^e); Elifé Foulain/Gase (16^e); Marie-Claire Vandrour (4^e); Catherine Vuillet (25^e); Daniela von Scheidt (37^e).

Hervé Montjoria, Jean-Michel Boixot, Isabella Buchtingsoeven, Maria Avila, Laurent Fourquet, Agnès Bagnère, Paul Audi, Bernard Lazard-Pellissier, Christian Ferré, Sylvie Labeyrie, Isabelle Donat.

● Série langues vivantes
M^{me} et MM. Laurence Vincent, Carlos Heusch (à titre étranger), Anne Jagot, Hélène Baubrun, Xavier Tabet, Antoine Mioche, René Alladaye, Denis Bouchet, François Bercker, Elisabeth Jot, Sylvie Auffret, Claire Handrich, Christophe Jacques, Catherine Mazolier, Isabelle Joyau, Catherine Lobo, Gilles Busson, Marie-José Macocochi, Véronique Isaac, Jacques Fede, Laurence Fataou, Béatrice Laroche, Béatrice Gauthier, Anne-Marie Paquet, Etienne Veit, Laurent Dittmann, Jean-Christophe Murat, Sylvie Maurel, Max Claudet, Catherine Magnan, Christiane Rozier, Sylvie Tancor, Dominique Bodin, Hélène Yvonneau, Véronique Pauly, Violaine Perrera, Bénédictine Pons, Anne Charvignat, Claire Joubert.

SECTION DES SCIENCES
● Série sciences exactes
M^{me} et MM. Romain Sombryant, Valérie Drey, Daniel Phuvot, Eric Calais, Christophe Thuret, Jean-Claude Ringebach, Christel Brou, Corinne Estac, Bernard Cordier, Christine Wiert, Frédéric Lopez, Françoise Le Bot, Claudine Cabin, Christophe Bellier, Isabelle Vite, Dominique Pelletier, Sylvie Madier, Philippe Desnais, Anne Fosseval, Stéphane Boudon, Frédéric Hospital

● Série sciences humaines
M^{me} et MM. Jean-François Marcolle, Frédéric Guipont, Eric Chanx, Nathalie Duprez, Frédéric Dufaux, Anne Leizerovitch, Mathias Clément, Stéphane Roussignol, Frédéric Morel, Laurent Boukha, Sabine Ledon, Marie-Pierre Nicollet, Sylvie Lelong, Eric Bozo, Frédéric Brabant, Patrick Bonnot, Jean-Pierre Bari, Guillaume Lévesque, Christiane Bourienne, Laurent Bouquet, Guillaume Vannier, Jean Gilbert, Antoine de la Taille, Martial Stach, Jean Monteton, Frédéric Abecassis, Damien Fix, Caroline Lenzaric.

● Série sciences exactes
M^{me} et MM. Jean-François Marcolle, Frédéric Guipont, Eric Chanx, Nathalie Duprez, Frédéric Dufaux, Anne Leizerovitch, Mathias Clément, Stéphane Roussignol, Frédéric Morel, Laurent Boukha, Sabine Ledon, Marie-Pierre Nicollet, Sylvie Lelong, Eric Bozo, Frédéric Brabant, Patrick Bonnot, Jean-Pierre Bari, Guillaume Lévesque, Christiane Bourienne, Laurent Bouquet, Guillaume Vannier, Jean Gilbert, Antoine de la Taille, Martial Stach, Jean Monteton, Frédéric Abecassis, Damien Fix, Caroline Lenzaric.

● Arts plastiques
M^{me} et MM. Isabelle Antoine (15^e ex.); Jean-Marc Barouin (15^e ex.); Doris Baudet (10^e ex.); Dominique Boqu (21^e); Christiane Carrier née Giffret (10^e ex.); Dominique Challet (10^e ex.); Isabelle-Rose Cobos (17^e); Dominique Durand (18^e); Claude Engel (19^e); Frédéric Guerrin (29^e); Agnès Guillaume née Beaufrais (19^e ex.); Stéphanie Hazera (8^e); Jean-Michel Koch (7^e); Philippe Lefebvre (13^e); Christophe Parrington (5^e); Sylvie Romand née Bureau (14^e); Marc Robert (21^e ex.); Suzanne Robert née Bernard (9^e); Nelly Romas née Roman (9^e); Lydie Roux née Faure (6^e); Anne Slack (3^e); Jean-Claude Tur (21^e ex.); Marie-Pascal Vandewynhale (4^e).

● Biochimie-Génétiologie
M^{me} et MM. Geneviève Almourzi (7^e); Caroline Boussy (née Janin) (2^e); Jacques Bouzouf (2^e); Pierre Boudier (9^e); José Clapton (3^e ex.); Vincent François (6^e); Eric Francoz (3^e ex.); Jérôme Garis (8^e); Catherine Guilhou (11^e); Aune Lelong (née Malagou) (10^e); Jean-Luc Lestra (5^e).

● Espagnol
M^{me} et MM. Bernard Barrière (8^e); Danièle Bastida (née Curtillo) (16^e);

Florence Labarre, Véronique Catin, Stéphane Roy, Christiana Vergalle, Jean-Michel Aguilard, Régine Gal, Gilles Nassy, Jean-Alain, Poulizac, Isabelle Boule.

● Série sciences physiques
M^{me} et MM. Martin Rajman, Daniel Dure, Joceline Lega, Gauthier Holot, Frédéric Coquet, Martine Wynn, Lionel Remo, Jean-Pierre Rivet, Claire Rist, Hervé Perducat, Marc Letranc, Fabrice Dobbensch, Emmanuel Guittier, Jean Dervieux, Catherine Rabouin, Karine Provost, Antoine Seltzer, Franz Chaignon, Nicolas Darbel, Jean-Pierre Simon, Nathalie Pallias, Jean-François Guillémolles, Pierre Krampf, Catherine Amis, Sophie Ramy, Yves Chatain, Evelyne Cohen-Tomonjij, Corinne Audier, Anne Ziegler, Christophe Gauthier, Philippe Maître, Isabelle Gueda, Claude Badier, Jan Houffevig.

● Série mathématiques
M^{me} et MM. Elias Jouini (à titre étranger), Philippe Jehiel, Charles Torossian, Catherine Delor, Marc Servain, Claire Devouge, Pascal Dekker, Yves Laszo, Philippe Roche, Serge Bouin, Laurence Berthet, Max Beuzat, Nicolas Blane, Jean-Marc Labarre, Georges Bianc, Patrick Guerd, Hervé Lébert, Christophe Reul, Hervé Kabis, Olivier Caumont, Léo Colson, Jérôme Buret, Pascal Bédouin, Yves Berot, Amal Kheif, Jean-Marc Cassagne, Patricio Simontoni et Baudry, Béatrice Couche, Cécile Gely, Anaad Debocqhe, Isabelle Fabuat, Ivan Megnerichian, Anne Kerhara.

● Arts plastiques
M^{me} et MM. Isabelle Antoine (15^e ex.); Jean-Marc Barouin (15^e ex.); Doris Baudet (10^e ex.); Dominique Boqu (21^e); Christiane Carrier née Giffret (10^e ex.); Dominique Challet (10^e ex.); Isabelle-Rose Cobos (17^e); Dominique Durand (18^e); Claude Engel (19^e); Frédéric Guerrin (29^e); Agnès Guillaume née Beaufrais (19^e ex.); Stéphanie Hazera (8^e); Jean-Michel Koch (7^e); Philippe Lefebvre (13^e); Christophe Parrington (5^e); Sylvie Romand née Bureau (14^e); Marc Robert (21^e ex.); Suzanne Robert née Bernard (9^e); Nelly Romas née Roman (9^e); Lydie Roux née Faure (6^e); Anne Slack (3^e); Jean-Claude Tur (21^e ex.); Marie-Pascal Vandewynhale (4^e).

● Biochimie-Génétiologie
M^{me} et MM. Geneviève Almourzi (7^e); Caroline Boussy (née Janin) (2^e); Jacques Bouzouf (2^e); Pierre Boudier (9^e); José Clapton (3^e ex.); Vincent François (6^e); Eric Francoz (3^e ex.); Jérôme Garis (8^e); Catherine Guilhou (11^e); Aune Lelong (née Malagou) (10^e); Jean-Luc Lestra (5^e).

● Espagnol
M^{me} et MM. Bernard Barrière (8^e); Danièle Bastida (née Curtillo) (16^e);

CARNET

● Décès
M^{me} Marcel Bobulesco, son épouse, Thiery, Patrick et Nathalie, ses enfants, et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel BOBULESCO, médaillé de la Résistance, décoré à Neungamme, survenu le 20 juillet 1984, dans sa soixante et unième année, en son domicile (13^e); Hélène Jaquet/Urbain (32^e); Agnès Jodar (18^e); Maurice Kanfer (30^e); Jacques Lajarrige (6^e); Christiane Lang/Raua (33^e); Claudine Leroy (21^e ex.); Dominique Leroy (29^e); Sylvie Lévesque (29^e); Annie Morandini (10^e ex.); Dominique Padel/Lepelletier (23^e); Philippe Padet (19^e); Sabine Ferrère/Matardoff (7^e); Pierre Fontenay-Fontene (34^e); Laura Pignatelli (20^e); Elifé Foulain/Gase (16^e); Marie-Claire Vandrour (4^e); Catherine Vuillet (25^e); Daniela von Scheidt (37^e).

Les obsèques auront lieu le lundi 23 juillet. Réunion entrée principale du cimetière parisien de Puzin, à 10 h 45. 1, avenue Ingres, 75016 Paris.

● M. GÉRARD LÉFORT, ancien élève de l'école polytechnique, directeur général et gérant de la société Amdahl France, survenu le 14 juillet 1984, à l'âge de cinquante-deux ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité, le jeudi 19 juillet, en l'église Saint-Michel de Chamois (Haute-Savoie). L'inhumation a eu lieu au cimetière de Chamois, où il reposera au côté de son fils.

● M. HENRI DORTET, survenu le 14 juillet 1984 à Beaumont-sur-Oise. Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 17 juillet.

● M. et M^{me} Francis Fayolle, M^{me} Philippe Fayolle, M^{me} Brigitte Fayolle, M^{me} Marie Fayolle, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} veuve Etienne FAYOLLE, née Germaine Marsanda, survenu le 19 juillet 1984.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 23 juillet, à 10 h 45, en l'église Saint-Germain de Soisy-sous-Montmorency, sa paroisse.

3, avenue Kellermaun, 95230 Soisy-sous-Montmorency.

● M. Raymond MAURICE, ancien contrôleur civil au Maroc, conseiller commercial de France (ER), survenu le 15 juillet 1984, dans sa soixante-huitième année.

Selon la volonté du défunt, la cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale à Royallien (Oise). 35, parc d'Ardenay, 91120 Palaiseau.

● M. Gérard Lefort, M^{me} Fabienne et Séverine Lefort, M^{me} Stéphanie Lefort et son fiancé, M. Patrick Marin, M. et M^{me} Henri Lefort, M^{me} Marianne Patten-Sortin, M^{me} Brigitte Lefort, M. et M^{me} Guy Fontaine, M. et M^{me} J.-François Lefort, M^{me} Bernadette Lefort, M. et M^{me} Robert Lavenex, M. et M^{me} Guy de Seyssel, son épouse, ses filles, ses parents et bello-mère, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, Toute sa famille, ses amis, ont la douleur de faire part du décès de

M. Gérard LEFORT, ancien élève de l'école polytechnique, directeur général et gérant de la société Amdahl France, survenu le 14 juillet 1984, à l'âge de cinquante-deux ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité, le jeudi 19 juillet, en l'église Saint-Michel de Chamois (Haute-Savoie). L'inhumation a eu lieu au cimetière de Chamois, où il reposera au côté de son fils.

● M. GÉRARD LÉFORT, ancien élève de l'école polytechnique, directeur général et gérant de la société Amdahl France, survenu le 14 juillet 1984, à l'âge de cinquante-deux ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité, le jeudi 19 juillet, en l'église Saint-Michel de Chamois (Haute-Savoie). L'inhumation a eu lieu au cimetière de Chamois, où il reposera au côté de son fils.

● M. Raymond MAURICE, ancien contrôleur civil au Maroc, conseiller commercial de France (ER), survenu le 15 juillet 1984, dans sa soixante-huitième année.

Selon la volonté du défunt, la cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale à Royallien (Oise).

35, parc d'Ardenay, 91120 Palaiseau.

● M. Gérard Lefort, M^{me} Fabienne et Séverine Lefort, M^{me} Stéphanie Lefort et son fiancé, M. Patrick Marin, M. et M^{me} Henri Lefort, M^{me} Marianne Patten-Sortin, M^{me} Brigitte Lefort, M. et M^{me} Guy Fontaine, M. et M^{me} J.-François Lefort, M^{me} Bernadette Lefort, M. et M^{me} Robert Lavenex, M. et M^{me} Guy de Seyssel, son épouse, ses filles, ses parents et bello-mère, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, Toute sa famille, ses amis, ont la douleur de faire part du décès de

M. Gérard LEFORT, ancien élève de l'école polytechnique, directeur général et gérant de la société Amdahl France, survenu le 14 juillet 1984, à l'âge de cinquante-deux ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité, le jeudi 19 juillet, en l'église Saint-Michel de Chamois (Haute-Savoie). L'inhumation a eu lieu au cimetière de Chamois, où il reposera au côté de son fils.

● M. Raymond MAURICE, ancien contrôleur civil au Maroc, conseiller commercial de France (ER), survenu le 15 juillet 1984, dans sa soixante-huitième année.

● Nous avons annoncé dans le Monde du 21 juillet le décès de

M. Marcel MÉRIGONDE, ancien député socialiste de Paris.

[Né le 18 février 1910 à Paris, Marcel Méridonde fut instituteur jusqu'à sa révoation par Vichy, en 1942. Chef départemental des Fédérés de Libération et du réseau Brutus, il fut décoré à Neungamme. Au conseil national SFIO, en 1949, dans l'OS. Il fut élu député de divers cantons méridionaux avant d'être élu député du 10^e de Paris, le 2 janvier 1955; il est battu aux élections de 1958.]

● Mathieu Cassa, M^{me} Etienne Poilpré, Le docteur M^{me} Christiane L'Hirondel et leurs filles, M^{me} Marie-Cristine Poilpré, M. Michel Reynard, M. et M^{me} Pierre Bocomier et leurs enfants, M^{me} Emmanuelle Poilpré, M. et M^{me} Marc Poilpré, M^{me} Blanche Marie, M^{me} Thérèse Giot, ses enfants et petits-enfants, M^{me} Denise Grouh, M^{me} Denise Grouh, Les parents et les amis, ont la douleur de faire part du décès de

docteur Etienne POILPRÉ, survenu à Mathieu (Calvados) le 17 juillet 1984, à l'âge de soixante-trois ans.

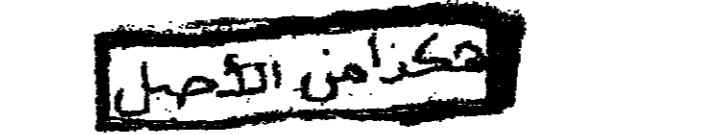
Les obsèques religieuses ont été célébrées dans l'intimité familiale, en l'église de Mathieu, le jeudi 19 juillet, suivies de l'inhumation au cimetière Saint-Gabriel de Cassa.

Cet avis tient lieu de faire-part. 2, chemin du Clos-de-Salles, 14920 Mathieu

Anniversaires

● Il y a cinq ans, le 22 juillet 1979, Paul HAGENAUER, avocat à la cour de Paris, a quitté les siens.

Que tous ceux qui l'ont connu et aimé lui adressent une pensée affectueuse en ce triste anniversaire.



La quête de la parole perdue HUIT TABLEAUX « DÉPOSÉS » AU MUSÉE D'AIX

Le retour de Cézanne

Du 21 au 27 juillet, au théâtre municipal, le TNP présente Frédéric prince de Hombourg de Kleist...

dent croient le savoir, et chacun se tient à la seule interprétation que lui suggère sa méfiance...

M. Hubert Landais, directeur des Musées de France, inaugure, ce vendredi 20 juillet, le « dépôt » de huit tableaux de Cézanne...

son musée. Cézanne, lui, n'a jamais rien donné à sa ville. Les bourgeois d'Aix, ses contemporains, ne voulaient d'ailleurs sûrement rien de cet illuminé qu'on voyait sur le chemin des Lauves...

à voir s'il n'y avait pas moyen... Justement l'Etat venait de réussir, grâce à Louis Clayeux, responsable du choix des œuvres d'art reçues en paiement de droits de succession...

appartient à Derain, est encore une œuvre de jeunesse. La vaste vue ouverte sur le paysage aixois, qui a l'allure d'une pochade leste sur papier, montre cette fois l'influence de l'aquarelle légère de Granet.

« Abandonnés, nous le sommes vraiment comme des enfants égarés dans la forêt. Quand tu es devant moi et que tu me regardes, que sais-tu des souffrances qui sont en moi ? (...) Et quand je me jeterais à tes pieds en pleurant et en te parlant, saurais-tu plus de choses de moi que de l'enfer, quand quelqu'un te raconte qu'il est chaud et terrible ? Ne serais-tu pas pour cela, nous devrions nous autres hommes nous tenir les uns devant les autres avec autant de respect, autant de gravité et d'amour que devant les portes de l'enfer... »

Pour Kleist, donc, le langage est moins un moyen de compréhension qu'un outil par nature déficient, un instrument propre à créer partout désordre et défiance. Pour autant qu'elles sont fondées sur le langage, et les relations humaines en sont elles-mêmes gravement affectées : enfermés dans le cercle fallacieux de leurs paroles, les individus ne peuvent s'approcher les uns des autres qu'en se soumettant mutuellement à une inquisition qui, dans cette hâte distraite qui est le mouvement même de toute action, met tragiquement en évidence l'incompatibilité totale des questions et des réponses.

La ville d'Aix-en-Provence n'avait en effet jusqu'à ce jour pas un seul tableau de Cézanne, ce qui est un peu étrange, car c'est à Aix qu'il est né et à ses rites. Aix, c'est Cézanne, et Cézanne, c'est Aix. Il y a réalisé le meilleur de son œuvre particulièrement durant les dernières années de sa vie, lorsque, à la cinquantaine, ayant hérité de son père banquier, il décida de se consacrer tout entier à la peinture, ignorant les marchands. Tous les sites des environs de la ville, la montagne Sainte-Victoire, le chemin des Lauves, la maison de Rocher noir, les environs du Jas de Bouffan, dont il connaissait jusqu'au moindre arbre, le moindre pierre, sont dans ses tableaux.

Le musée des Beaux-Arts d'Aix porte le nom d'un peintre plus connu pour le superbe tableau portrait romantique qu'en a fait Ingres, à Rome, que par son œuvre. Marius Granet, aquarelliste méconnu et conservateur, sous Louis Philippe, du Louvre et du château de Versailles, a légué tout son œuvre peint à la ville, qui par gratitude, lui a dédié

Trois quarts de siècle après la mort du peintre en 1906 dont le nom a rejelli sur Aix, la ville n'a pas fait grand-chose pour Cézanne. C'est une association d'amateurs américains animée par John Rewald, le distingué historien de l'impressionnisme, qui acheta le petit atelier des Lauves. Une palette, des couleurs, un antique manteau (il n'est pas sûr que ce soit celui de Cézanne) y rappellent le souvenir du peintre. L'atelier, d'abord donné à l'université, est, après des péripéties clochemerles, finalement entré dans le patrimoine des musées d'Aix, et la ville a fait, il y a peu, l'acquisition d'une aquarelle. Pourtant, le Jas de Bouffan, la grande demeure familiale des Cézanne vendue au début du siècle à un collectionneur avec les tableaux qui décoraient ses murs, a longtemps été une source d'approvisionnement des musées et des collectionneurs. La ville d'Aix, elle, ne s'intéressait au Jas que pour son vaste parc, dont elle a acheté une part pour y établir des ZAC et des ZUP.

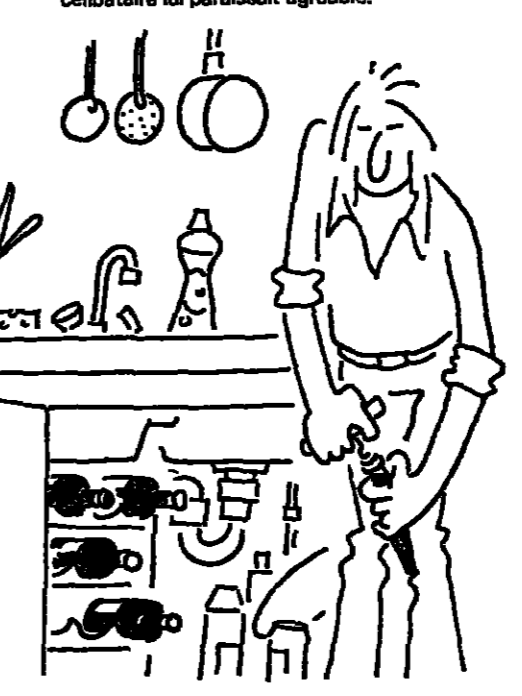
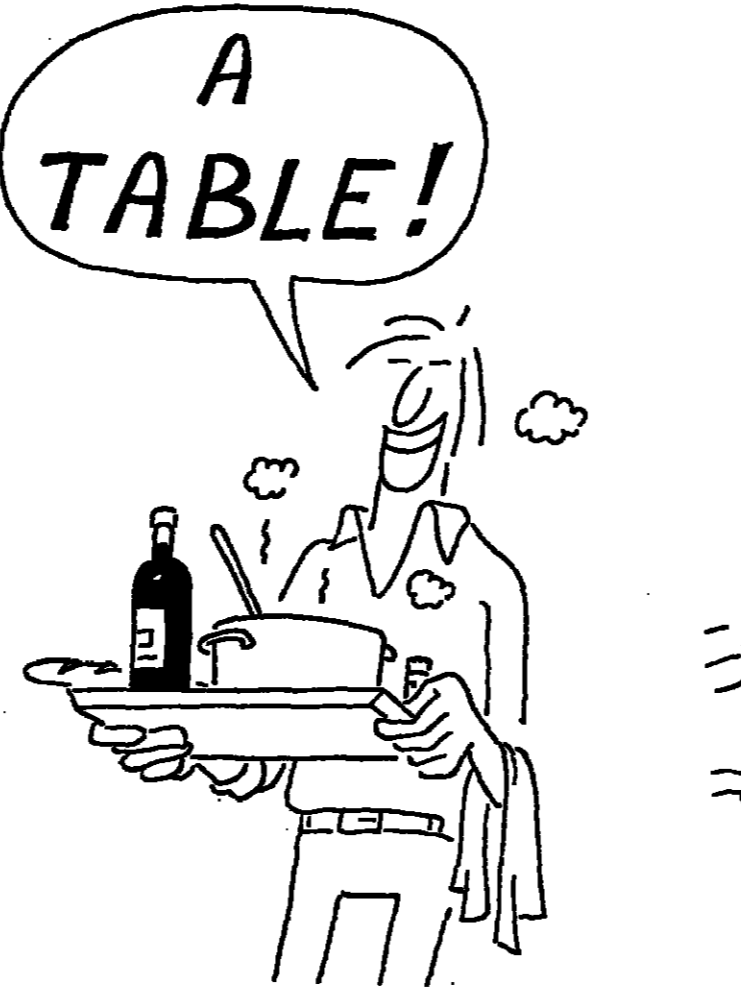
Cézanne n'a pas, dans ces huit tableaux de jeunesse et de la première maturité, encore les intuitions qui vont ouvrir la voie au cubisme. Il peint encore d'une manière libre et baroque, très sauvage, le pinceau chargé de couleurs, elles-mêmes chargées d'émotions contuses, vibrantes. Le Baiser de la mère est une copie du tableau de Frillé qu'il a vu au musée d'Aix. Peint en 1858 quand Cézanne a dix-neuf ans, c'est maintenant son œuvre la plus ancienne des collections nationales. Le Paysage de la tour, qui

JACQUES MICHEL. * Huit tableaux de Cézanne au musée Granet d'Aix-en-Provence, nouvelle salle installée par M. Coutagne.

Pour Kleist, en effet, l'apparition de la conscience dans la vie, qui a entraîné la faute primordiale et l'exclusion du Paradis, a eu aussi pour conséquence la perte ou tout au moins l'obscurcissement de la parole vraie, celle de l'intelligence immédiate, qui ne peut ni mentir, ni se tromper. La conscience éveillée a provoqué partout division, chaos, morcellement, avec tout leur cortège de souffrance et de conflits. C'est pourquoi, étant lié à notre condition, le malentendu ne peut être débrouillé que par des individus qui, tels le prince de Hombourg, la petite Catherine de Heilbronn ou Alcibiade dans Amphitryon, ont la grâce de réintégrer, ne fût-ce que momentanément, le bienheureux état premier. De là que les états d'absence, de rêve, de somnambulisme, de sommeil, bref, tout ce qu'un philosophe contemporain appelle les « états nocturnes de l'âme », jouent dans les drames de Kleist un rôle si décisif : échappant par nature aux raisons claires du jour, ils constituent les seuls moments où l'imbroglio des actes et des paroles dénaturent puisse heureusement se dénouer. En dehors de ces instants plus ou moins fugitifs, les héros s'agitent frénétiquement dans un monde verbal où personne n'entend personne, au double sens du mot, et où tout par suite est susceptible d'interprétations erronées. Un homme prononce le nom d'un autre sous la torture. Que signifie ce cri ? Une accusation ? Un aveu ? Une dernière preuve d'amour et de fidélité ? On ne sait, mais tous ceux qui l'enten-

« Abandonnés, nous le sommes vraiment comme des enfants égarés dans la forêt. Quand tu es devant moi et que tu me regardes, que sais-tu des souffrances qui sont en moi ? (...) Et quand je me jeterais à tes pieds en pleurant et en te parlant, saurais-tu plus de choses de moi que de l'enfer, quand quelqu'un te raconte qu'il est chaud et terrible ? Ne serais-tu pas pour cela, nous devrions nous autres hommes nous tenir les uns devant les autres avec autant de respect, autant de gravité et d'amour que devant les portes de l'enfer... » Ce constat d'une incommunicabilité inhérente à la nature humaine, que Kafka adresse à l'un de ses plus chers amis de jeunesse, Heinrich von Kleist n'aurait pas eu grand-chose à y changer pour le prendre à son compte, du reste c'est bien ce qu'il a fait à sa manière dans ses pièces et ses récits : si l'on néglige la variété apparente de ses thèmes et ses bizarres vagabondages historiques, il apparaît qu'il n'a rien dit d'autre au fond que l'impuissance du langage à transmettre sur les êtres une vérité totale et directe. Qu'il se transporte dans la Grèce mythique, dans la Prusse du XVIII^e siècle ou chez les anciens Germains ; qu'il s'inspire de l'Amphytrion de Molière, d'une gravure naïve ou d'une légende médiévale, le malentendu est la substance et le sens dernier de ses drames, non pas comme un accident qui pourrait être surmonté, mais comme une fatalité même de l'esprit humain, prisonnier d'un langage tout à la fois insuffisant et ambigu, donc essentiellement mensonger.

Histoire d'Amour par konk



Résumé. — Bien qu'elle soit partie, un nouvel ordinaire s'installe a priori sans trop de drames et parfois même la bonne vieille vie de célibataire lui paraît agréable.

Été

Radio-Télévision

Samedi 21 juillet

PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1

- 11 h 30 TF 1 Vision plus.
- 12 h 00 Quarante ans déjà.
- 12 h 5 Téléforme.
- 12 h 30 Magazine. Ma sécurité routière, donne des conseils.
- 12 h 30 Aventureuses inattendues.
- 13 h 00 Journal.
- 13 h 35 Série : Buck Rodgers au vingt-cinquième siècle.
- 14 h 20 Dessin animé : Snoopy.
- 14 h 45 C'est supper.
- Pour rêver, étonner et émerveiller les enfants : la nature, le cirque.
- 15 h 10 Croque vacances.
- En ballade au musée de l'automobile à Saint-Dizier (Haute-Marne) et les séquences habituelles.
- 16 h 30 Dessin animé : Capitaine Flam.
- 17 h 00 Starter.
- 17 h 10 Casaque et bottes de cuir.
- Magazine du cheval.
- 17 h 45 Série : La nouvelle mafia des Indes.
- 18 h 35 Trente millions d'amis.
- 18 h 45 Magazine auto-moto.
- 19 h 15 Émissions régionales.
- 19 h 40 Ces chers disparus : Maurice Chevalier.
- 20 h Journal.
- 20 h 30 Tirage du Loto.
- 20 h 35 Au théâtre ce soir : Ce soir à Samaritaine.
- De Jacques Deval, mise en scène R. Gérôme. Avec A. Aveline, P. Andran, M. Perrin.
- Le Fakir Sourab qui fait partie d'un cirque ambulatoire de connaître l'histoire, dominé de tiges, de l'épouse. En scène : Céline et préfère le frère jongleur Angélio. Mais que sera sa vie avec lui ? Narcisa demande au fakir de lui prédire le futur. Ce qu'il voit est très dur et il le lui annonce. Que fera Narcisa ?
- 22 h 35 Alfred Hitchcock présente... Jour de pluie.
- Série de dix courts métrages présentés et réalisés par Alfred Hitchcock.
- M. Priney réunit sa famille et interroge son fils sur l'assassinat d'une personne non identifiée.
- 23 h 05 Journal.
- 23 h 20 Fréquence vidéo.
- Un magazine vidéo conçu comme un clip qui informe sur l'actualité de la vidéo, du marché des cassettes.

DEUXIÈME CHAÎNE : A 2

- 20 h 35 Variétés : Michel Berger.
 - Réal. P. Marouani.
 - Spectacle enregistré au Palais des sports en mai 1983.
 - 21 h 35 Magazine : Les enfants du rock.
 - Avec Icticle Works, Stranglers, Police, Animal Nighthif, Bob Marley, Paul Young, ABC, Et Roxy Music à Fréjus.
 - 22 h 55 Journal.
 - 23 h 15 Bonssoir les clips.
- ## TROISIÈME CHAÎNE : FR 3
- 20 h 35 Feuilleton : Dynamie.
 - Nick avoue à Krystle les sentiments qu'il a pour elle, mais celle-ci entend rester fidèle à son mari. Ambitions, amours et jalousies à l'américaine.
 - 21 h 20 La dernière manchette.
 - Émission proposée par Gérard Jourdain.
 - Match de catch rétro : René Ben Cheoual et Gilbert Secka contre Jo Bernard Harie et Chéri Bibi, commenté par Roger Couderc. Match de catch 84 : du féminin avec Nicky Mac Donald contre Linda Blair. Ambiances, commentaires, invités...
 - 22 h 30 Journal.
 - 22 h 50 Musique à danser.
 - Place à la danse toujours dans ce Musiclub du mois de juillet : Festival chorégraphique : Blue Marine, de G. Borroni, une création de Carolyn Carlson et le grand pas classique du Carnaval de Venise, de C. Pouny, chorégraphie de M. Petina, interprété par le Ballet Kirov de Leningrad, avec S. Efremova et V. Emex.
- ## FRANCE-CULTURE
- 19 h 10 Nouveaux répertoire dramatique : Cham, de Serge Gancez. Avec V. Michel, S. Pelayo.
 - 21 h 50 A propos des opéras de Mozart : la francophonie et le film enchanteur.
 - 22 h 30 Recherches et pensée contemporaine : Jung et l'École de Francfort.
- ## FRANCE-MUSIQUE
- 20 h Musiques à danser : œuvres de Brahms, Wagnier, Haendel, Ravel, Schubert, Donizetti.
 - 21 h 30 Concert (en direct de la mairie) : œuvres de Tchaïkovski, Moussorgski, Glinka, avec Galina Vishnevskaja, soprano, et Mstislav Rostropovitch, piano.
 - 23 h 37 Les soirées de France-Musique : un regard vers le Sud - Nietzsche et la musique.

Dimanche 22 juillet

PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1

- 9 h Émission islamique.
- La purification en Islam.
- 9 h 15 A Bible ouverte.
- L'Histoire de David.
- 9 h 30 Sources de vie.
- Autour des livres « La Philosophie juive au Moyen Âge », et « L'ère Lévinas ».
- 10 h Présence protestante.
- Culte transmis en direct depuis l'église réformée de Belloc.
- 10 h 30 Le jour du Seigneur.
- 11 h Messe célébrée avec la paroisse de Montfroid (Gard).
- 11 h 55 Quarante ans déjà.
- 12 h Série : Doris comédie.
- 12 h 30 La séquence du spectateur.
- 13 h Journal.
- 13 h 25 Série : Agence tous risques.
- 14 h 30 Les animaux du monde.
- Serpents et araignées de vos vacances.
- 15 h Sports-vidéo.
- Tour de France cycliste, automobile, tiercé à Maisons-Laffitte, les meilleurs clips des dix derniers mois.
- 18 h Série : Des autos et des hommes.
- De H. de Turmeil à A. Barret, Réal Cl. Savarit.
- Décidément ! Après la série « Cent ans d'automobile » (sur A 2, 22 h 10), « Votre auto a cent ans » (TF 1, 18 h 10), encore une série sur l'histoire de l'automobile.
- 19 h Série : Jesse Owens.
- L'histoire du plus grand champion olympique de ce XX^e siècle. L'athlète noir Jesse Owens, de son combat dans une Amérique raciste.
- 20 h Journal.
- 20 h 35 Cinéma : Sherlock Holmes attaque l'Orient-Express.
- Film américain de H. Ros (1976), avec N. Williamson, A. Adina, P. Duval, V. Rodriguez, L. Olivier.
- En 1981, à Vienne, le détective anglais Sherlock Holmes est guéri de sa toxicomanie par un certain docteur Freud. Tous deux mènent, accompagnés par Watson, une enquête mouvementée. Ce film d'aventures, qui fait rencontrer un personnage de fiction et un personnage historique, doit autant à l'imagination de l'écrivain-scénariste Nicholas Meyer, qu'au style rétro du réalisateur. Stigmant Freud est le véritable héros et l'on apprend tout sur les comités de Sherlock Holmes.
- 22 h 25 Sports dimanche.
- Magazine de J.-M. Leullier.
- 23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAÎNE : A 2

- 10 h 45 Les chevaux du tiers.
- 11 h 10 Gym tonic.
- 11 h 48 Récit A 2.
- 12 h Les voyageurs de l'histoire.
- 16 décembre 1806, Napoléon entre dans Varsovie, tombe amoureux de Marie Walewska.
- 12 h 30 Cyloème : Tour de France.
- 12 h 45 Journal.
- 13 h 20 Les nouvelles étoiles du cirque, au cirque de demain.
- 14 h 10 Série : Les mystères de l'Ouest.
- 15 h Dessin animé.
- 15 h 25 A Caraque : si on chantait.
- Un divertissement proposé par Bernard Pichon, le village historique des Académis au Nouveau-Brunswick.
- 16 h 20 Feuilleton : Les amours des années folles.
- 17 h 10 Dessin animé.
- 17 h 25 Série : Ces beaux messieurs de Bois-Doré.
- Quatrième épisode d'un mini-feuilleton inspiré de l'œuvre de George Sand.
- 18 h 50 Stade 2.
- 19 h 55 Téléchat.
- 20 h Journal.
- 20 h 35 Jeu : La chasse aux trésors.
- A Cayenne en Guyane.
- 21 h 40 Faits divers : l'Arbre.
- De Jacques Doullon, avec Jeanne Moreau, J. Jeannel.
- Un téléfilm tiré d'une histoire vraie : la tentative de suicide d'une grand-mère et de sa petite fille. Une histoire « trop courbe » pour Jacques Doullon qui a préféré l'intensité au personnage manquant : la mère de la petite. Il en fait le héros mystérieux, contradictoire du film. Une atmosphère de crise, de déchirement mais où manque la grâce. Un peu décevant.
- 22 h 35 Documentaire : Les couleurs de la soirée.
- Réal. J. Etraud et G. Amado, le décollage.
- Ce film a été tourné au stade de Montargis en septembre 1983. Sur la pelouse, 50 athlètes, venus des

- quatre coins de l'Europe, le stade est vide, tous vont pourtant se surpasser durant quarante-huit heures.
 - 23 h Journal.
 - 23 h 20 Bonssoir les clips.
- ## TROISIÈME CHAÎNE : FR 3
- 18 h 30 Émissions pour la jeunesse.
 - Agulaines du rêve, inspecteur Gadget, Saint-Émery voyageur de l'espace, cool-les, les autos, cuisine sans cuisson (le gâteau au chocolat), la minute de Spirale.
 - 19 h 40 RFO hebdo.
 - 20 h 00 Wayne and Schuster.
 - Humoristique écrit par Eric von Stroheim, l'homme que vous aimez haïr. De P. Montgomery, R. Koszarski, W. Loeffler (en version originale sous-titrée).
 - Un document sur la vie et l'œuvre d'Eric von Stroheim, un des personnalités les plus controversées, tragiques, étonnantes, fulgurantes de l'histoire du cinéma. Bien qu'il ait connu des débuts les plus élevés de la critique et le succès commercial, von Stroheim eut la malchance d'atteindre sa maturité artistique au moment où le système d'usine laissait peu de place aux artistes à très forte individualité.
 - 22 h 05 Journal.
 - 22 h 30 Cinéma de minuit : Courts métrages de Jacques Tournier.
 - (V.o. sous-titrée.)
 - The Joker Diamond (1936), The Ship that died (1938), Romance of yodium (1937), Strange Glory (1938), The Man in the barn (1937), The Face behind the mask (1938), Killer Dog (1936), The King without a crown (1937), The Incredible Stranger (1942), Neuf histoires courtes réalisées pour la série « Mystères historiques » de la RMC. Un élément fabuleux, un héros fantôme, la découverte du radium, le plan qui assure la victoire des nordistes, le destin de l'assassin de Lincoln, l'épisode du Masque de fer et celui de Louis XVII, etc. Un secteur peu connu, sans inconnus, de la production hollywoodienne ; des exercices de style de Jacques Tournier.
 - 0 h Prélude à la nuit.
 - « Fantagorgio » (Japon) de J. Terima, interprété par Ichiro Suzuki.
- ## FRANCE-CULTURE
- 10 h Messe Saint-Pierre d'Avignon.
 - 11 h La radio sur la place.
 - 12 h 5 Le cri du hibou.
 - 12 h 45 Musique : Milhaud, compositeur et homme de demain (et à 16 h 30 et 23 h).
 - 14 h 30 Le Mariage de W. Gombrowicz. Adapt. K. Chamska et G. Sidre ; avec C. Montero, J. Parédo...
 - 17 h 30 Rencontre avec Clément Lapidus.
 - 18 h 30 La cérémonie des spots : « Tire la langue ! »
 - 19 h 10 Le cinéma des cinéastes.
 - 20 h Albatros : Alfred Jarry.
 - 20 h 40 L'Archipel Quésada, par J. Bens et J. Duchateau.
 - « Le Voyage en Grèce » ; « Le Chiendent » ; « Pierrot mon ami » ; « Odile » ; « l'Instant fatal » ; « le Vol d'Icare », et des enregistrements de R. Queneau, des extraits d'ouvrages et des témoignages.
 - 23 h 10 Musique : Milhaud, compositeur et homme de demain.
- ## FRANCE-MUSIQUE
- 9 h 10 L'orgue en cathédrale : œuvres de Szymanowski, Schubert, Beethoven, Mozart.
 - 12 h 5 Magazine international.
 - 14 h 4 D'accord parfait : bande sonore du film Dichterliebe de Schumann, et débat.
 - 17 h L'Asprevue (et à 19 h 15).
 - 18 h Une heure avec... José Carreras : œuvres de Bononcini, Scarlatti, Mompou, de Falla.
 - 19 h 30 Jazz.
 - 20 h Musique à danser.
 - 21 h 25 Concert (en direct du Théâtre de l'Archevêché) : la Création, oratorio de Haydn, par l'Orchestre de l'Opéra de Lyon et le London Oriana Choeur, dir. J. Nelson, sol. V. Mänttonen, A. Rolfe-Johnson, J. Tomlinson.
 - 23 h 30 Les soirées de France-Musique : l'Oreille en cathédrale.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 22 JUILLET

— M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, est l'invité de l'émission « Forum », sur RMC, à 12 h 30.

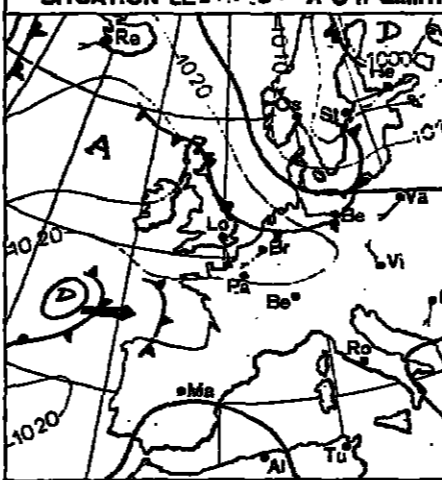
LUNDI 23 JUILLET

— M. François Léotard, secrétaire général du PR, participe au « Plaidoyer », sur RMC, à 8 h 15.

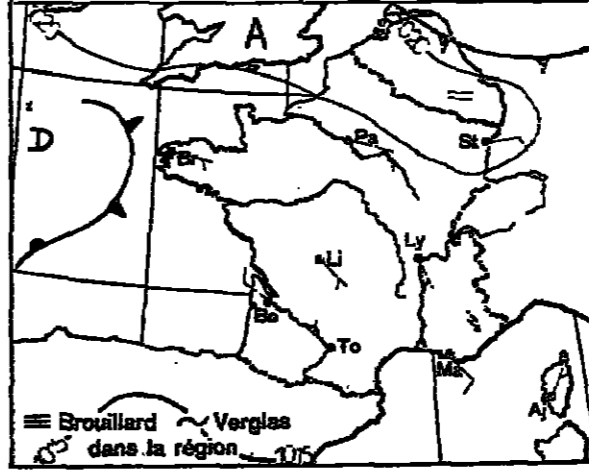
France / services

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 21.7.84 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 22-07-84 DÉBUT DE MATINÉE



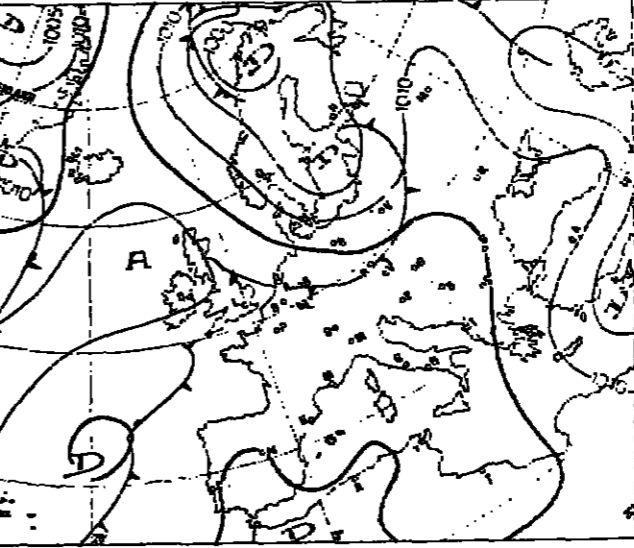
Evolution du temps en France entre le samedi 21 juillet à 0 heure et le dimanche 22 juillet à 24 heures.

Demain matin l'on observera des brumes et des nuages bas de la Picardie aux Ardennes et aux Vosges ainsi que sur l'Aquitaine et le littoral méditerranéen, puis ils se dissipent en cours de matinée. Partout ailleurs, beau temps très ensoleillé le matin. Au cours de l'après-midi des nuages élevés viendront valser le soleil de la Bretagne à l'Aquitaine jusqu'au littoral méditerranéen et au sud des Alpes. Quelques orages très isolés pourront éclater sur les côtes sud de la Bretagne et sur les Pyrénées. Les températures seront en hausse sur la moitié nord de la France et stationnaires sur la moitié sud. Les vents dominants seront de secteur est et faibles.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 21 juillet à 8 heures, de 1021 millibars, soit 765,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 20 juillet; le second le minimum de la nuit du 20 au 21 juillet) : Ajaccio, 26 et 16 degrés ; Biarritz, 22 et 15 ; Bordeaux, 28 et 18 ; Bourges, 26 et 13 ; Brest, 22 et 11 ; Caen, 20 et 12 ; Clermont, 17 et 12 ; Clermont-Ferrand, 29 et 12 ; Dijon, 25 et 13 ; Grenoble-St-M.-H., 32 et 13 ; Grenoble-St-Genois, 29 et 13 ; Lille, 17 et 12 ; Lyon, 28 et 13 ; Marseille-Marinade, 29 et 19 ; Nancy, 22 et 9 ; Nantes, 26 et 14 ; Nice-Côte d'Azur, 25 et 13 ; Paris-Montsouris, 24 et 12 ; Paris-Orly, 24 et 12 ; Pau, 22 et 13 ; Perpignan, 29 et 18 ; Rennes, 26 et 13 ; Strasbourg, 22 et 9 ;

PRÉVISIONS POUR LE 22 JUILLET A 0 HEURE (GMT)



Tours, 26 et 13 ; Toulouse, 33 et 18 ; Poitiers-Pitre, 31 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 37 et 25 ; Amsterdam, 17 et 13 ; Athènes, 22 (max) ; Berlin, 17 et 13 ; Bonn, 17 et 14 ; Bruxelles, 15 et 13 ; Le Caire, 32 et 20 ; Îles Canaries, 27 et 20 ; Copenhague, 20 et 13 ; Dakar, 30 et 26 ; Djérba, 30 et 19 ; Genève, 29 et 13 ; Istanbul, 28 et 18 ; Jérusalem, 27 et 13 ;

Liégeois, 26 et 16 ; Londres, 20 et 11 ; Luxembourg, 20 et 9 ; Madrid, 35 et 12 ; Moscou, 22 et 15 ; Nairobi, 22 et 13 ; New-York, 28 et 22 ; Palma-de-Majorque, 31 et 17 ; Rio-de-Janeiro, 27 (min) ; Rome, 27 et 15 ; Stockholm, 23 et 12 ; Tzouzer, 38 et 25 ; Tunis, 31 et 17.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

LUNDI 23 JUILLET

- « Le Salon de M^{me} de Tencin et de l'Encyclopédie », 15 heures, 263 bis, rue Saint-Honoré, M^{me} Chapuis.
- « Le Marais », 15 heures, métro Pont-Marie, M^{me} Legrégois.
- « La Sainte-Chapelle », 15 heures, grilles du Palais de justice, M^{me} Vermeersch.
- « Le musée Rodin », 15 heures, 77, rue de Valenciennes, M^{me} Zuljovic (Caisse nationale des monuments historiques).
- « L'Île Saint-Louis », 14 h 30, angle du quai d'Orléans et du pont Saint-Louis (Ancus).
- « Maisons et chapelles du Moyen Âge au quartier Latin », 14 h 30, église Saint-Séverin (Arts et curiosités de Paris).
- « Moulfard et ses secrets », 14 h 30, métro Monge (Connaissance d'ici et d'ailleurs).
- « Quartier des Halles », 15 heures, 1, rue Montmartre, B. Czorny.
- « L'Hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou, M^{me} Ferrand.
- « Hôtels et jardins du Marais illuminés », 21 heures, métro Pont-Marie (Les Filiales).
- « Musée des monuments français : les tympans célestes », 15 heures, M. Boulo.
- « La Franc-Maçonnerie », 15 heures, 16, rue Cadet, P.-Y. Jaslet.
- « L'École des Beaux-Arts et les Salons de l'Hôtel de Chimay », 15 heures, 13, quai Malaquais, M^{me} Lasnier.
- « La Seine et ses ponts », 15 heures, 6, rue Saint-Martin (Paris Astorfois).

MARDI 24 JUILLET

- « La montagne Sainte-Geneviève », 14 h 30, devant Saint-Etienne-du-Mont, M^{me} Duhesme.
- « Les Gobelins », 14 h 30, 42, avenue des Gobelins, M^{me} Oswald.
- « Arc de triomphe du Carroussel », 15 heures, M^{me} Bouquet des Chaux.
- « L'Hôtel Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou, M^{me} Vermorel.
- « Le Marais illuminé », 21 h 30, 6, place des Vosges, M^{me} Colin (Caisse nationale des monuments historiques).
- « Hôtels et jardins du Marais », 14 h 30, place des Vosges - statue Louis XIII (Arts et curiosités de Paris).
- « Les Salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 30, devant le poste (Connaissance d'ici et d'ailleurs).
- « Les plus belles galeries et passages couverts », 14 h 30, 6, rue Vivienne (Les Filiales).
- « L'Opéra et la vie mondaine au XIX^e », 13 h 30, à l'entrée, P.-Y. Jaslet.
- « La Samaritaine », 15 heures, 1, rue de l'Arbre Sec (Paris et son histoire).

EN BREF

DOCUMENTATION

ATLAS DÉPARTEMENTAL DE POCHÉ. — Jean Barbier, Nicole Boubouelle, René Olzon et la Société française d'études et de réalisation cartographiques viennent de publier chez Larousse un Atlas départemental de poche. Ouvrage de référence, cet Atlas propose trois genres de renseignements : 1^o pour chaque département, une carte en couleurs et une série d'informations géographiques et administratives ; 2^o des statistiques sur l'agriculture, l'industrie, le tourisme, l'enseignement, la santé et, éventuellement, le climat ; 3^o un index industriel, contenant 865 noms d'établissements et 121 localisations de placements miniers, complète l'index géographique de plus de 9500 noms de lieux renvoyant aux cartes des départements.

* 49 F, 317 pages, 163 cartes en couleurs.

ENTRAÏDE

CINQ CENTS ENFANTS LIBANAIS EN VACANCES EN FRANCE. — Les mutualistes agricoles du Languedoc-Roussillon vont accueillir en août, pendant trente jours, cinq cents enfants libanais, de sept à douze ans, filles ou garçons, d'expression française, de tous milieux et de toutes confessions. L'organisation de l'opération, baptisée *Trante jours de paix - Enfants du Liban*, a été confiée à une association spécialement créée : Mutualité agricole du Midi-Aide aux enfants du Liban (MUT.AMI.LIBAN) qui comprend les Caisses de mutualité sociale agricole et d'Assurances mutuelles agricoles du Languedoc-Roussillon. Son siège est à Mende, la Lozère se trouvant à l'origine de cette initiative.

Les organisateurs ont lancé un appel afin de trouver cinq cents familles d'accueil, soit cent par département, et de réunir les fonds nécessaires (1). Près de huit cents familles se sont manifestées en une seule semaine, justifiant la réputation d'hospitalité des familles rurales. — (Corresp.)

* MUT.AMI.LIBAN, BP 268, 48065 Mende.

PRESSE

GUIDE DES RELATIONS. — Conçu par des journalistes pour les journalistes, ce guide permet d'établir le contact, dans près de 4000 entreprises ou organismes les plus divers, avec le responsable des relations avec la presse, et ce, rapi-

dement, grâce à trois modes de classement : alphabétique, par secteur d'activité et index des personnes citées. (392 pages, 180 F plus 20 F de frais d'envoi).

* Editeur, 135, avenue de Wagram, 75017 Paris. Tél. : 227-7970 ou 766-56-88.

SÉCURITÉ SOCIALE

LE CALENDRIER DES RENTES. — La Caisse régionale d'assurance-maladie d'Île-de-France (17-19, rue de Flandre, Paris XIX^e) informe les assurés de la ville de Paris et des départements des Yvelines, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et du Val-d'Oise que le paiement des rentes accident du travail, majorées de 2,2% au 1^{er} juillet 1984, sera effectué selon le calendrier suivant : le 15 juillet pour les assurés nés en janvier, avril, juillet et octobre, et pour tous ceux qui sont payés mensuellement. Le 15 août pour les assurés nés en février, mai, août et novembre. Le 15 septembre pour les assurés nés en mars, juin, septembre et décembre. La majoration de 2,2% ne s'applique qu'aux rentes dont le taux d'incapacité permanente est égal ou supérieur à 10% et aux rentes d'avants droit. Les paiements se font soit par mandats, virements postaux et bancaires, soit par versements à la Caisse d'épargne.

VIE SOCIALE

ALLOCATIONS EN FAVEUR DES ADULTES HANDICAPÉS. — Le numéro de juin-juillet de l'Assuré social, présente un dossier sur les allocations en faveur des adultes handicapés. Sous examinés les problèmes suivants : conditions requises pour l'obtention d'une allocation, et comment en effectuer la demande, calcul du montant de l'allocation. Le dossier traite également de l'allocation différentielle (allocation complémentaire destinée aux handicapés bénéficiaires de l'ancienne législation dont les prestations se seraient révélées supérieures aux allocations issues de la loi du 30 juin 1975) et de l'allocation compensatrice, accordée dans certains cas, indépendamment de toute allocation de base, pour aide d'une tierce personne ou aide à la vie professionnelle.

* Éditions de l'avenir, 18, avenue de la Marne, 92600 Asnières. Tél. : 793-05-88. 15 F.

Économie

Mme Edith Cresson : « motiver tout le monde »

L'industrie doit se moderniser ou mourir... Mme Edith Cresson, ministre de l'Industrie et du Commerce Extérieur, a déclaré...

L'AFFAIRE CREUSOT-LOIRE

Les syndicats critiquent vivement les propositions de l'administrateur, M. Lafont

L'administrateur ad hoc de Creusot-Loire, M. Hubert Lafont, a annoncé, le 20 juillet au comité central d'entreprise, qu'il préparait un projet pour sauver le numéro un français de la mécanique lourde...

Le PDG de Lafuma accorde les 35 heures et réduit le nombre des licenciements

M. Philippe Joffard, PDG de la société Lafuma, PDG de l'usine d'Anzyron (Drôme) était occupé depuis le 17 juillet à l'appel de la CGT et de celui de la CFDT...

L'URSS SIGNE AVEC FIAT UN IMPORTANT CONTRAT DE FOURNITURE DE MATÉRIEL

Turin (AFP). - Le premier ministre soviétique, M. Mikhaïl Tikhonov, a proposé, le 18 juillet, au constructeur automobile italien Fiat...

REORGANISATION DE L'ÉTAT-MAJOR DE CIT-ALCATEL

M. Georges Pébereau nommé au début du mois de juin PDG de la Compagnie générale d'électricité, conserve la présidence de son filiale CIT-Alcatel...

IBM POURRAIT PRENDRE LE CONTROLE DES SATELLITES SBS

Comsat, qui possède à part égale avec IBM et la compagnie d'assurance Acta Life, la société d'exploitation de satellite de télécommunications SBS (Satellite Business System)...

ÉTATS-UNIS : ralentissement des dépenses de consommation

Les revenus personnels des Américains ont progressé de 0,8 % en juin, tandis que les dépenses de consommation ont fortement ralenti...

ÉTATS-UNIS : ralentissement des dépenses de consommation

Les revenus personnels des Américains ont progressé de 0,8 % en juin, tandis que les dépenses de consommation ont fortement ralenti...

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 16 au 20 juillet

Le mauvais coup des communistes

Il y a encore un endroit où les communistes ont gardé de l'influence. Cette réflexion amuse d'un fondé de pouvoir, parlant de la corbeille...

REORGANISATION DE L'ÉTAT-MAJOR DE CIT-ALCATEL

M. Georges Pébereau nommé au début du mois de juin PDG de la Compagnie générale d'électricité, conserve la présidence de son filiale CIT-Alcatel...

ÉTATS-UNIS : ralentissement des dépenses de consommation

Les revenus personnels des Américains ont progressé de 0,8 % en juin, tandis que les dépenses de consommation ont fortement ralenti...

ÉTATS-UNIS : ralentissement des dépenses de consommation

Les revenus personnels des Américains ont progressé de 0,8 % en juin, tandis que les dépenses de consommation ont fortement ralenti...

ÉTATS-UNIS : ralentissement des dépenses de consommation

Table with financial data: COURSE DES VALEURS, MARCHÉ LIBRE DE L'OR, VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES À TERME, LE VOLUME DES TRANSACTIONS, INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 29 décembre 1983), COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Retour à la case départ. De lourds nuages noirs, de nouvelles obscurités, ont dominé, pour le ciel Wall Street, qui depuis le vendredi précédent, avait commencé à se dégriser...

REORGANISATION DE L'ÉTAT-MAJOR DE CIT-ALCATEL

M. Georges Pébereau nommé au début du mois de juin PDG de la Compagnie générale d'électricité, conserve la présidence de son filiale CIT-Alcatel...

ÉTATS-UNIS : ralentissement des dépenses de consommation

Les revenus personnels des Américains ont progressé de 0,8 % en juin, tandis que les dépenses de consommation ont fortement ralenti...

ÉTATS-UNIS : ralentissement des dépenses de consommation

Les revenus personnels des Américains ont progressé de 0,8 % en juin, tandis que les dépenses de consommation ont fortement ralenti...

ÉTATS-UNIS : ralentissement des dépenses de consommation

Table with financial data: COURSE DES VALEURS, MARCHÉ LIBRE DE L'OR, VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES À TERME, LE VOLUME DES TRANSACTIONS, INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 29 décembre 1983), COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE.

ROMARCHÉ

POUR AUX S

La direction d'une des sociétés publiques, les EDI, a annoncé le nouveau projet de loi de décentralisation...

matières premières

prise du zinc

La hausse du prix du zinc, qui a été observée depuis le début de l'année, se poursuit...

Crédits-Changes-Grands marchés

COURSES
STRANGÈRE

L'euromarché

Retour aux sources

Après deux ans d'absence, la France, au travers d'une de ses grandes entités publiques, tels EDF, le Crédit national ou le Crédit local, sollicitera à nouveau, cet automne, le marché américain des capitaux. Pour préparer ce retour, une réunion ad hoc s'est tenue la veille du 14 juillet à Paris entre le Trésor français et les principales banques américaines d'investissements. Au moment où l'abolition de la taxe sur les emprunts émis aux Etats-Unis remet en question l'existence même du marché international des capitaux, il était temps que les grands débiteurs français, trop longtemps tenus éloignés de New-York, reviennent à la source.

Le temps est bien choisi. Au cours des douze derniers mois, l'image de la France s'est considérablement améliorée à l'étranger, où l'on n'a pas manqué de constater l'effet bénéfique du plan d'austérité mis en place par Jacques Delors, et qui devrait continuer d'être appliqué par son successeur, Pierre Bérégovoy. En outre, le départ des ministres communistes a été très favorablement accueilli par la communauté bancaire internationale. Avant même la mise en place de Laurent Fabius à la tête du nouveau cabinet, Standard and Poors, l'une des principales agences américaines qui évaluent la crédibilité financière des emprunteurs internationaux, avait renouvelé le «AAA» précédemment attribué à la République française.

Dans les commentaires confirmant sa décision de maintenir l'oscar suprême à la France, « quatrième plus grande nation industrielle du monde », Standard and Poors souligne : « Si les déficits des comptes courants des années précédentes ont entraîné une augmentation de la dette extérieure, le service et l'amortissement de cette dernière demeurent bien en deçà des limites des possibilités du pays. Les mesures prises en 1982 et 1983 pour redresser les déficits internes et externes ont commencé à porter leurs fruits et devraient se solder par une amélioration persistante de la plupart des indicateurs économiques, tout au long de 1984 ».

En conséquence de l'analyse citée, Standard and Poors a décidé d'accorder moins d'importance à l'orientation du gouvernement français dans certaines entreprises du secteur public et de porter plus d'attention aux situations financières intrinsèques de certaines d'entre elles. C'est ainsi que l'agence américaine a ramené de «AA-» à «AA-» la classification de la dette d'Elf-Aquitaine. Cette diminution a été prise à la suite de la vive aug-

mentation de la participation d'Elf dans l'industrie chimique. En revanche, la qualité du papier commercial émis aux Etats-Unis par Elf-Aquitaine Finance Inc. a été renforcée par un «A1+», la note la plus haute dans ce domaine. Il en va de même pour Renault-Acceptance BV, dont le papier commercial émis outre-Atlantique est garanti par la RNUR malgré certaines réserves à l'égard de la faiblesse financière de la maison mère. Par contre, le papier commercial émis à New-York par Total International a été rétrogradé de «A1+» à «A1». Cette décision a été prise parce que les difficultés persistantes de Total, tant dans ses activités de raffinage et de commercialisation que dans le secteur des engrais, ont amoindri ses bénéfices.

Afin d'assurer le retour sur le marché américain des capitaux de certaines de ses entreprises du secteur public, la République française, en tant que garante, aura à fournir l'état exact de sa dette extérieure. Ce document sera extrêmement édifiant puisqu'il sera le premier depuis octobre 1982 à donner un aperçu sur ce chapitre. C'est à partir de celui qui avait été publié il y a près de deux ans que nous avons été amenés dans ces colonnes à donner une estimation de la dette financière française. Pour solliciter le marché américain, il suffit de retenir la situation de la dette de l'Etat français et de celle qui est directement garantie par ses soins. Les emprunts en devises des banques de l'Hexagone n'y figurent vraisemblablement pas, pas plus que ceux des établissements financiers garantis par le gouvernement français. Il semble nécessaire de rajouter aux prêts officiellement garantis si l'on veut toutefois avoir une vision globale de l'endettement français. C'est ce dernier calcul qui nous a fait la semaine précédente arriver à un total s'approchant des 80 milliards de dollars à la date du 14 juillet de cette année.

Il nous paraît encore indispensable de tenir compte de l'endettement des banques françaises pour plusieurs raisons. Tout d'abord elles tirent la majeure partie de leurs profits de l'étranger, leurs bénéfices en France ne leur laissant que les yeux pour pleurer. Mais leurs ressources de base demeurent en francs français, elles se doivent d'acheter des dépôts en dollars en empruntant dans la devise américaine. Les banques suisses par exemple, qui reçoivent plus de dépôts en devises étrangères, échappent à cette contrainte et ne sont pas obligées de consolider leur endettement externe. Deuxièmement, les créances en devises des établissements bancaires français ne

sont pas toutes aisément recouvrables, et les provisions pour dettes douteuses se sont effectuées aux dépens de leur capacité bénéficiaire. Comme en l'occurrence l'actionnaire est l'Etat, on peut dire que celui-ci a financé les mauvaises créances des banques. Ce faisant, il a agi vis-à-vis de ces dernières comme la COFACE. Mais ce n'est pas en déplaçant les créances qu'on les améliore.

A trop prouver...

La première émission obligataire américaine déduite de revenue à la source a vu le jour mardi. D'un montant de 250 millions de dollars, elle a été proposée par la banque new-yorkaise Citicorp. Elle s'étend sur cinq ans et sera émise à un prix de 99,728, avec un coupon semestriel de 14,125 % pour donner un rapport de 14,20 %. Il représente 14,70 % sur la base actualisée qu'utilisent euro-emprunteurs. En l'absence de taxe, l'opération a été offerte simultanément des deux côtés de l'Atlantique. La question est de savoir si elle sera acceptée par la clientèle européenne, les obligations étant nominatives et non pas au porteur. L'absence d'anonymat est un élément qui ne plaît ni aux portefeuilles suisses ni au dentiste belge. En outre, la prolifération d'émissions Citicorp au cours des derniers années risque de détourner l'intérêt de nombreux investisseurs en dépit du rendement très élevé du présent emprunt.

Afin de prouver l'aptitude du marché euro-obligataire à concurrencer New-York, une euro-émission de 150 millions de dollars sur trois ans pour le compte de la General Electric américaine a vu le jour avec des conditions extrêmement basses. Les notes qui seront émises au pair sont dotées d'un coupon annuel de 12,50 %. Parallèlement, l'emprunteur propose cent cinquante mille warrants à un prix unitaire de 25 dollars. Chacun d'entre eux permettra au porteur d'acquiescer à une obligation supplémentaire à sept ans, dont le coupon annuel sera alors de 12,75 %. Face aux bons du Trésor à trois ans du gouvernement américain, qui procurent sur une base annuelle plus de 13 %, on comprend la réticence de tout un chacun à s'engager dans l'opération. Il a fallu toute la semaine pour mettre sur pied le syndicat bancaire de direction. Il en faudra davantage pour placer l'emprunt de General Electric. A trop vouloir prouver la supériorité du marché international des capitaux, on finit par faire la démonstration contraire.

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

Le dollar au plus haut à Paris

Les records sont faits pour être battus, sur les marchés des changes comme ailleurs, et celui du dollar à Paris l'a été vendredi à New-York avec un cours de 8,79 F. A Francfort, la monnaie américaine n'est pas en reste, débordant les cours atteints lors de la pointe du 12 janvier 1984 pour monter jusqu'à 2,8640 DM, au plus haut depuis janvier 1974. A Tokyo, elle touchait 245 yens. La raison ? Toujours la même, à savoir la perspective de voir les taux d'intérêt américains s'orienter de nouveau à la hausse (voir en rubrique «marché monétaire et obligataire»).

La semaine avait pourtant commencé sur un net repli du « billet vert », qui revenait brusquement de 8,76 F à 8,66 F et de 2,8440 DM à 2,8220 DM. Le repli était attribué à la parution de « bons » indices aux Etats-Unis, reflétant une stabilité des prix de gros pour le troisième mois consécutif, un ralentissement relatif de l'économie.

Mais, les jours suivants, la parution d'autres indices laissant prévoir la poursuite du « boom » économique américain relança le dollar à la hausse : toujours les taux d'intérêt. En fin de semaine, l'attitude de la Réserve fédérale à New-York, « pompant » immédiatement les disponibilités sur le marché financier pour éviter une baisse même temporaire du loyer de l'argent à court terme, a paru significative : la Fed veut des taux élevés. De même, la publication, au début de la semaine prochaine, de chiffres « révisés » pour la progression du produit national brut au deuxième trimestre 1984 pourrait réserver des surprises, c'est-à-dire une progression beaucoup plus rapide que les 5,7 % annoncés dans la troisième semaine de juin : à

New-York, vendredi soir, on parlait de 6 % à 10 %. Si la chose était vraie, elle indiquerait que l'économie américaine est en surchauffe, bien que l'inflation n'ait pas démarré, au contraire.

La livre sterling s'est vigoureusement redressée en fin de semaine, sur la perspective de la fin de la grève des dockers. Déjà, les opérateurs la voient orientée à la hausse.

Le franc bien orienté

Le coup de théâtre qu'a constitué la nomination de M. Fabius comme premier ministre, le remplacement de M. Jacques Delors par M. Pierre Bérégovoy, n'ont nullement ébranlé le franc, qui est demeuré très ferme au sein du Système monétaire européen (SME). Le cours du mark à Paris est resté stable à 3,07 F, très peu au-dessus de son cours central de 3,0664 F : en seize mois, le franc n'a perdu que 2,4 % par rapport au mark, soit un peu plus de la moitié des 4,50 % de variation autorisés, ce qui constitue une véritable performance. A vrai dire, le changement de gouvernement à Paris a été bien accueilli. En tout cas, il n'a pas inquiété. L'essentiel, aux yeux de l'étranger, est que la politique de rigueur soit poursuivie en France. Quant au départ des ministres communistes, on voit la levée d'une hypothèque qui pesait sur ce pays depuis trois ans. La possibilité d'une extension des conflits sociaux, facilités par ce départ, n'est pas, pour l'instant, prise en compte.

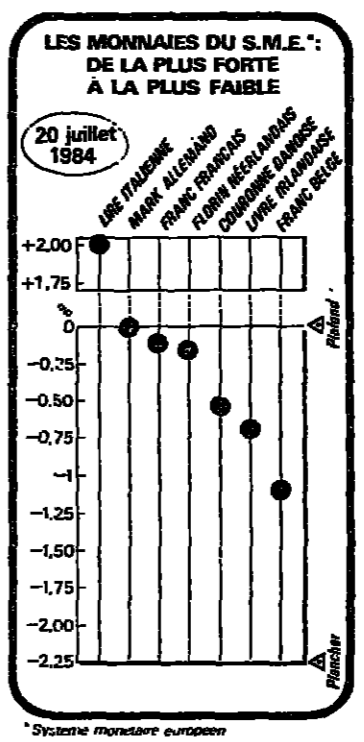
Même le départ de M. Jacques Delors, hautement respecté à l'étranger de nos frontières, notamment

en Allemagne, n'a pas créé de remous. On se rappelle pourtant que le franc avait commencé à baisser, en janvier dernier, lorsque la perspective de voir M. Delors conduire la liste du PS aux élections européennes fut publiquement évoquée. Sans doute la personnalité de M. Fabius est-elle mieux cotée à l'étranger que celle de M. Mauroy, aux initiatives plus inattendues peut-être.

Sans doute, également, le franc est-il fort de la faiblesse du mark, que la Banque de France a dû soutenir la semaine dernière et encore cette semaine, vendredi en fin d'après-midi. Successeur de M. Delors, M. Pierre Bérégovoy est peu connu à l'étranger de nos frontières et n'est pas un technicien des finances publiques, mais il apparaît tout auréolé de son succès à la Sécurité sociale, enfin bénéficiaire en 1983 et 1984, et on le voit à l'étranger très bien appliquer la même méthode au budget, ce qui, tout de même, est un peu gros.

Sur le marché de l'or, le cours de l'once a tout juste regagné quelques points après sa chute des deux dernières semaines, passant de 335-340 dollars à 350 dollars environ. Il n'a pu progresser au-delà de ce niveau. Le dollar est trop cher, et les taux d'intérêt aussi.

FRANÇOIS RENARD.



COURS MOYENS DE CLOTURE DU 13 JUILLET AU 20 JUILLET

(La ligne inférieure montre ceux de la semaine précédente.)

| PLACE | Livre | S.E.A. | Franc français | Franc suisse | D. mark | Franc belge | Florin | Lira italienne |
|------------|---------|---------|----------------|--------------|---------|-------------|---------|----------------|
| Londres | 1,3550 | --- | 11,4103 | 41,3992 | 35,4703 | 1,7283 | 31,0174 | 0,4878 |
| New-York | 1,3150 | --- | 11,4613 | 41,5069 | 35,1617 | 1,7546 | 31,1817 | 0,4872 |
| Paris | 11,5948 | 8,7640 | --- | 367,82 | 306,97 | 18,1460 | 271,84 | 4,9397 |
| Bruxelles | 11,4787 | 8,7330 | --- | 362,70 | 306,71 | 18,1389 | 271,59 | 4,9345 |
| Zurich | 3,1625 | 2,4028 | 27,8416 | --- | 84,6268 | 4,1747 | 74,3222 | 1,3747 |
| Amsterdam | 3,1625 | 2,4028 | 27,8416 | --- | 84,6268 | 4,1747 | 74,3222 | 1,3747 |
| Frankfurt | 3,1772 | 2,3950 | 32,7564 | 118,19 | --- | 4,9543 | 88,6816 | 1,6267 |
| Bonn | 3,1738 | 2,3840 | 32,6448 | 118,25 | --- | 4,9332 | 88,6816 | 1,6283 |
| Berlin | 76,5288 | 57,86 | 6,6078 | 23,9535 | 38,3042 | --- | 77,9467 | 3,2659 |
| Munich | 76,5288 | 57,86 | 6,6078 | 23,9535 | 38,3042 | --- | 77,9467 | 3,2659 |
| Stockholm | 13,5177 | 13,5148 | 13,5148 | --- | 113,92 | 8,5721 | --- | 1,3747 |
| Copenhague | 4,3772 | 3,2870 | 36,7660 | 133,34 | 112,76 | --- | 5,5628 | --- |
| Oslo | 202,97 | 179,5 | 200,25 | 726,56 | 614,71 | 30,3318 | 544,36 | --- |
| Madrid | 229,45 | 174,58 | 200,25 | 726,19 | 614,18 | 30,2948 | 544,59 | --- |
| Barcelone | 233,34 | 244,48 | 27,8848 | 101,18 | 85,6042 | 4,2240 | 75,8844 | 6,1393 |
| Tokyo | 318,42 | 242,15 | 27,7680 | 100,48 | 85,1441 | 4,2083 | 75,9967 | 6,1386 |

Les matières premières

Reprise du zinc - Nouvelle baisse du sucre

Les affaires marquent le pas sur les différents marchés, toujours influencés par la perspective d'une hausse des taux d'intérêt aux Etats-Unis. L'activité économique se maintient à un niveau élevé aux Etats-Unis alors que dans différents pays européens l'incidence des grèves - elle tend à se ralentir.

MÉTALX. - Pour la première fois depuis quelques semaines, une frange reprise s'est produite sur les cours du zinc à Londres. Des craintes relatives à une nouvelle pénurie temporaire de métal de bonne qualité se sont traduites par des achats d'anticipation. En outre, le marché est renforcé par une amélioration de la position statistique du métal. L'utilisation mondiale de métal s'est accrue de 7,4 % durant les cinq premiers mois de l'année par rapport à la période correspondante de l'année précédente alors que la production de métal raffiné s'augmentait que de 6,4 %. A partir de septembre prochain, le pic de haute qualité sera traité sur le marché de Londres. La suppression de la cotation actuelle étant prévue pour novembre 1985.

Le cuivre a consolidé son avance précédente au Metal Exchange de Londres. Les stocks britanniques de métal sont revenus à leur niveau le plus bas depuis novembre 1982, soit à 206 325 tonnes (-160 000 tonnes). En janvier, ils atteignaient 435 975 tonnes.

Le plomb a légèrement progressé à Londres. La production mondiale de métal raffiné a augmenté de 1,6 % durant les cinq premiers mois de l'année alors que celle des mines s'accroît de 4,3 %, des grèves ayant éclaté tant en Australie qu'aux Etats-Unis.

DENRÉES. Nouvelle chute des cours du sucre sur l'ensemble des marchés revenus à leurs niveaux

les plus bas depuis 1971 en dollars. Depuis le commencement de l'année, la baisse sur le marché de New-York frôle les 40 %. La récolte de betteraves dans les pays de la CEE pour la campagne 1984-1985 est évaluée par une firme privée britannique à 12,25 millions de tonnes, en augmentation de 1,5 million de tonnes sur celle de la campagne 1983-1984. Cette perspective a déprimé le marché qui estime que les disponibilités à l'exportation atteindront 4,5 millions de tonnes. Il faut également s'attendre à des récoltes de cannes à sucre plus abondantes dans d'autres pays.

Les cours du café ont enregistré de légers progrès sur les différents places. Le Département américain de l'Agriculture estime la récolte mondiale de la saison 1984-1985 à 91,9 millions de sacs au lieu de 92,5 millions de sacs un mois auparavant. Cette diminution est principalement imputable à la baisse de la récolte du Kenya, évaluée à 1,1 million de sacs contre 2,1 millions de sacs en raison de la sécheresse. Au Brésil, la production atteindra 27 millions de sacs, soit une baisse de 10 % et un peu moins de 12,8 millions de sacs en Colombie mais ce pays détient des stocks dépassant une année de production.

LES COURS DU 20 JUILLET 1982
(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

MÉTALX. - Londres (en sterling par tonne) : cuivre (High grade), comptant, 1 031,50 (1 014) ; à trois mois, 1 045 (1 033) ; étain comptant, 9 380 (9 490) ; à trois mois, 9 325 (9 380) ; plomb, 381 (379) ; zinc, 666 (626) ; aluminium, 883 (889) ; nickel, 3 905 (3 515) ; argent (en pence par once troy), 553 (560,50). - New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 59,70 (59,20) ; argent (en dollars par once), 7,41 (7,29) ; platine (en dollars par once), 341,20 (338,50). - Peasong : étain (en ringgit par kilo), inch. (29,15).

TEXTILES. - New-York (en cents par livre) : coton, oct., 68,70 (72,82) ; déc., 68,77 (71,99). - Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), oct., 470 (457). - Roubaix (en francs par kilo), laine, oct., inch. (51,60).

CAOUTCHOUC. - Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. (compromis), 680-710 (705-710) - Penang (en cents des Détroits par kilo) : 192,70 (197,50-198,50).

DENRÉES. - New-York (en cents par lb) : café, en dollars par

tonne) : cacao, déc., 2 108 (2 157) ; sept., 2 101 (2 210) ; sucre, sept., 4,55 (4,73) ; oct., 4,61 (4,93) ; café, sept., 140,88 (139,97) ; déc., 137,70 (136,99). - Londres (en livres par tonne) : café, le sucre en dollars, sucre, août, 124,20 (121) ; oct., 130 (138,60) ; café, sept., 2 202 (2 195) ; nov., 2 219 (2 218) ; cacao, sept., 1 783 (1 778) ; déc., 1 701 (1 710). - Paris (en francs par quintal) : cacao, déc., 1 962 (1 990) ; mars, 1 940 (1 990) ; café, nov., 2 550 (2 522) ; janv., 2 540 (2 540) ; sucre (en francs par tonne), oct., 1 270 (1 281) ; déc., 1 325 (1 464) ; tournec de soja. - Cluson (en dollars par tonne), sept., 168 (173,80) ; oct., 167,80 (173,50). - Londres (en livres par tonne), oct., 143,70 (143,50) ; déc., 148 (150,40).

CÉRÉALES. - Chicago (en cents par boisseau) : blé, sept., 344 3/4 (350 3/4) ; déc., 348 (365 1/4) ; maïs, sept., 308 1/4 (316 1/4) ; déc., 287 1/2 (294 1/4).

INDICES. - Moody's, 1 027,10 (1 029,40) ; Reuter, 1 896,20 (1 912,70).

Marché monétaire et obligataire

Le spectre de la hausse des taux aux Etats-Unis

De l'autre côté de l'Atlantique, la Réserve fédérale des Etats-Unis (FED), la toute-puissante banque centrale du pays, joue la statue de commandeur : par sa seule présence, même muette, elle impressionne et, on dirait presque, terrorise les marchés, à l'intérieur comme à l'extérieur. Rien n'a filtré, cette semaine, des débats secrets de son comité de l'Open Market (interventions sur le marché), qui s'est réuni lundi et mardi. Mercredi prochain, toutefois, M. Paul Volcker, président de la FED, doit, devant une commission du congrès, faire son rapport sur la situation financière des Etats-Unis au milieu de l'année. En attendant, les déclarations et pronostics se multiplient. M. Henry Kaufman, l'un des gourous de Wall Street, qui la semaine précédente, estimait que la FED ne durcirait pas sa politique, se contentant de laisser les taux monter, a affirmé que ces taux étaient appelés à subir des hausses substantielles pendant une longue période en raison d'une trop forte expansion de l'économie américaine, de nature à aggraver la pression inflationniste en matière de prix et de salaires.

les emprunts effectués par les non-résidents ? Le président Reagan ayant, cette semaine, donné sa signature à la suppression, précédemment votée par le Congrès, de la taxe de 30 % sur les coupons des emprunts souscrits aux Etats-Unis par les étrangers, le président de la Bundesbank, M. Karl-Otto Poehl, a demandé au gouvernement fédéral de supprimer, lui aussi, la taxe de 25 % frappant les mêmes produits en Allemagne. Selon M. Poehl, qui a fait cette proposition au cours d'une émission télévisée, une telle mesure encouragerait les investissements étrangers en RFA et renforcerait le mark face à un dollar en pleine ascension. Au ministère des finances allemand, on indique que cette proposition est à l'étude, comme beaucoup d'autres. De toute façon, elle devrait être soumise au vote du Parlement, ce qui pourrait prendre quelques mois.

A vrai dire, cette taxe, instituée en 1964 à une époque où les parités de change étaient fixes, est considérée comme anachronique. En 1981, derniers résultats connus, cette taxe sur les coupons encaissés par les investisseurs étrangers avait rapporté 200 millions de marks (600 millions de francs) au Trésor allemand.

En tout cas, la démarche de M. Poehl est significative. Elle traduit la volonté de réagir contre les manœuvres du Trésor américain, qui veut attirer davantage de capitaux étrangers pour l'aider à financer l'énorme déficit budgétaire des Etats-Unis. Déjà, ledit Trésor étudie la création de bons au porteur, donc anonymes, dont les investisseurs internationaux sont particulièrement

Le spectre de la hausse des taux aux Etats-Unis

friends, spécialement les Suisses ou le dentiste belge cher à notre chroniqueur Christopher Hughes. On parle également de bons à coupon zéro (payables à l'échéance en totalité). C'est à une véritable opération de séduction que se livre le Trésor américain soucieux de ramener des souscripteurs étrangers moins pressés que les années précédentes.

Sur le marché obligataire de Paris, un calme estival a régné, beaucoup d'opérateurs étant partis en vacances. Il faut dire que tout le monde a envie de souffler, avec 145 milliards de francs d'émissions nouvelles au 14 juillet 1984 contre 90 milliards de francs à la même date de l'année dernière. On serait fatigué à moins !

Dans cette torpeur, l'activité a été assez réduite. L'emprunt de 1,8 milliard de francs pour le Fonds des grands travaux à taux fixe de 13,80 %, mal accueilli la semaine dernière, a fini par se caser. Pour la semaine écoulée, le programme d'émissions était très maigre. L'emprunt Provinces de France, de 452 millions de francs à 13,90 %, a été, en grande partie, placé dans son réseau par le Crédit agricole, chef de file, et celui de la CAECL Régions de France, à dix ans et 13,40 % (13,70 % au règlement), qui appartient à la série des emprunts « robinets » de cet organisme, n'a guère pesé sur le marché. La semaine prochaine, on verra sans doute apparaître le Fonds de l'industrie sidérurgique (FIS) garanti par l'Etat, mais entouré de l'aura un peu maléfique dans laquelle baigne l'industrie de l'acier depuis dix ans.

F. R.

UN JOUR DANS LE MONDE

ÉTRANGER

3. L'échec des négociations sur les Malouines.

POLITIQUE

7. Le débat interne au sein du PCF.
8. La procédure référendaire.

SOCIÉTÉ

13. Le Tour de France cycliste.

CULTURE

15. Cézanne au musée d'Art.

ÉCONOMIE

18. Les objectifs de M^{me} Edith Cresson.
19. Crédits, changes et grands marchés.

RADIO-TÉLÉVISION (17)

ÉTÉ (15)
Carnet (14); Programmes des spectacles (16); Météorologie (17); Mots croisés (16).

L'ORCHESTRE PHILHARMONIQUE DE LORRAINE DÉPOSE SON BILAN

L'Orchestre philharmonique de Lorraine (OPL) a déposé, jeudi 19 juillet, son bilan auprès de la chambre commerciale du tribunal de grande instance de Metz, souhaitant être admis au bénéfice du règlement judiciaire. Le tribunal se prononcera la semaine prochaine. Une étude de la situation financière de l'OPL a fait apparaître un déficit de fonctionnement de 1,8 million de francs. Le conseil d'administration de l'Orchestre avait adopté à l'unanimité un plan de restructuration dont l'inspection du travail a refusé certaines applications. Le recours au dépôt de bilan devrait déboucher la situation. — (Corresp.)

CAMPAGNE MÉDIocre POUR LE COGNAC

Les résultats de la campagne de ventes 1982-1983, arrêtés au 31 août 1983, ont été médiocres, indique le rapport annuel du Bureau national interprofessionnel du cognac. Face à une récolte pléthorique en 1982, avec 1,01 million d'hectolitres, la stagnation, voire la régression des ventes, a marqué cette campagne comme la précédente. Les expéditions de cognac ont diminué de 1,82 % sur le marché intérieur (83 490 hectolitres) et de 2,32 % à l'exportation (87 % des ventes en bouteilles, qui a, tout de même, rapporté plus de 4 milliards de francs en devises). Parmi les principaux acheteurs étrangers figurent la CEE (42 millions de bouteilles, soit 38 % des exportations), l'Amérique du Nord et le Mexique (28 millions de bouteilles et 25 %) et l'Asie du Sud-Est (Japon, Hongkong, Malaisie et Singapour, pour 22 millions de bouteilles et 20 %).

Ces résultats médiocres ont conduit la profession à distiller préventivement 700 000 hectolitres pour éviter un trop fort accroissement des stocks, qui représentent plus de six années de ventes. **AUTOMOBILISME** : Tyrrell autorisé à participer au Grand Prix de Grande-Bretagne. — L'écurie britannique Tyrrell, qui avait été exclue du championnat du monde de formule 1 pour tricherie jusqu'à la fin de la saison, a obtenu, vendredi 20 juillet, de la Haute Cour de Londres, devant laquelle son directeur, Ken Tyrrell, avait introduit une action en référé, un arrêt l'autorisant à participer, ce samedi 21 juillet, à la deuxième séance d'essais du Grand Prix de Grande-Bretagne et à la course qui doit avoir lieu, dimanche 22, sur le circuit de Brands Hatch.

Le numéro de « Monde » daté 21 juillet 1984 a été tiré à 485 003 exemplaires.

DANS UNE LETTRE A UN SÉNATEUR DE L'OPPOSITION

M. Mauroy qualifie le débat scolaire de « dialogue de sourds »

Dans une lettre adressée le 5 juillet à M. Pierre Mauroy, M. Pierre-Christian Taittinger, vice-président du Sénat, sénateur RI de Paris, avait suggéré au premier ministre, « après son entrevue avec le pape Jean-Paul II et à la suite des explications qu'il avait données le 3 juillet à TF1 » (« le Monde du 5 juillet »), de lever les « malentendus » et les « obscurités » qui touchaient son projet de loi sur l'enseignement privé. M. Taittinger estimait alors que sur cinq points le premier ministre pouvait par voie d'amendement — avant que le Sénat n'examine le texte — traduire son souhait d'instaurer « une fois pour toutes la paix scolaire ».

Nous publions ci-dessous la réponse de M. Pierre Mauroy, datée du 17 juillet, et écrite avant qu'il ne remette la démission de son gouvernement.

« Vous m'avez, par lettre du 5 juillet, suggéré de déposer cinq amendements aux dispositions législatives concernant l'enseignement privé actuellement soumises au Sénat. Permettez-moi de reprendre les cinq points sur lesquels vous souhaitez des amendements.

1. — Proclamer, dans la loi, la liberté de l'enseignement et la garantir : le troisième alinéa de l'article premier du projet de loi qui vous est soumis répond déjà à cette demande.

2. — Assurer aux familles un réel libre choix de l'école de leurs enfants qui implique, selon vous, le desserrement — dans un premier temps — et la suppression — dans l'avenir — de la carte scolaire : l'article 6 du projet de loi affirme cette liberté de choix. Bien que le projet soumis au Sénat ne concerne pas l'enseignement public, je vous indique que le ministre de l'Éducation nationale a pris des dispositions pour assouplir le système de la carte scolaire.

3. — Respecter les projets éducatifs des établissements, en évitant que l'agrément donné par les autorités académiques puisse dépendre d'un choix idéologique : non seulement l'exposé des motifs du projet de loi reconnaît la « dimension confessionnelle » que peut avoir un projet éducatif, mais encore le respect des projets éducatifs est prévu par les articles 1 et 6 du projet de loi. Quant à la décision d'agrément des autorités académiques, il s'agit d'une compétence liée. L'autorité académique n'aura donc pas de pouvoir d'appréciation et devra s'en tenir aux conditions prévues par le projet de loi : respect des principes généraux inscrits dans la Constitution, respect des règles et des programmes de l'enseignement public et gratuits de l'enseignement.

4. — Laisser aux communes la liberté de financer, si elles le souhaitent, des équipements d'enseignement privé : depuis 98 ans, les

dispositions de la loi du 30 octobre 1986 sur l'organisation de l'enseignement primaire répondent déjà à cette préoccupation. Les établissements d'enseignement primaire peuvent être publics ou privés. Ces dispositions n'ont été modifiées ni par la loi du 31 décembre 1989 ni par le projet qui vous est soumis.

5. — Préserver pour les enseignants les véritables conditions de choix de leur statut, sans lien à ce choix les obligations financières — à terme — des communes vis-à-vis de leurs établissements : le dernier alinéa de l'article 20 du projet de loi précise que les maîtres liés à l'Etat par un contrat de droit public pourront « opter librement » pour une titularisation dans les corps correspondants de l'enseignement public. Les dispositions de l'article 24, qui concernent la contribution financière des communes, ne présentent rien sur cette liberté de choix puisque l'Etat se substitue, en tout état de cause, à la commune pour garantir le financement des dépenses de fonctionnement.

« Comme vous le voyez, monsieur le Président, vos suggestions d'amendements feraient double emploi avec le projet gouvernemental. Et c'est justement pour éviter des malentendus de ce genre que le président de la République a souhaité mettre un terme au débat tel qu'il s'était engagé, dans la mesure où il apparaissait trop souvent comme un dialogue de sourds.

« Veuillez recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs. »

Signé : PIERRE MAUROY.

APRÈS LA FIN DE LA GRÈVE DES DOCKERS

M^{me} Thatcher attaque l'Union des mineurs

De notre correspondant

Londres. — La grève dans les ports britanniques est terminée — ou presque — et M^{me} Thatcher, soulagée, peut se consacrer avec un ardeur redoublée à la guerre d'usure à laquelle se livre son gouvernement depuis quatre mois et demi contre le Syndicat des mineurs et son président, M. Arthur Scargill.

Le Syndicat des transports (TGWU), qui représente la majorité des dockers, devait soumettre à l'approbation de ses délégués, ce samedi 21 juillet, le compromis conclu la veille avec le patronat, et tous les ports devaient retrouver un trafic normal à partir de lundi. Dès vendredi, sans attendre cette procédure, les dockers qui assurent le service des différentes lignes de ferries à travers la Manche, ont repris le travail ainsi que leurs collègues du port de Felixstowe qui, eux aussi, avaient manifesté des réticences à l'égard du mouvement.

Même si les dirigeants du TGWU ont donné l'impression de devoir accepter les négociations plus vite qu'ils ne l'auraient souhaité, sous la pression exercée par les chauffeurs-routiers et une partie de la base du syndicat, ils n'en ont pas moins obtenu la prolongation d'un accord de garantie d'emploi, vieux de trente-sept ans, que le patronat voulait remettre en cause depuis plusieurs mois.

Pour le gouvernement, qui a fait en sorte que les dockers puissent avoir satisfaction sur ce point, cette grève de dix jours s'est arrêtée à temps, avant qu'elle ne commence à avoir des effets évidents sur les yeux de l'ensemble des citoyens britanniques, à l'exception des usagers des

transports maritimes. Le prix des fruits et légumes venant de l'étranger a très légèrement augmenté ces derniers jours, mais l'on ne s'attendait pas à un commencement de pénurie et à des hausses substantielles avant le début de la semaine prochaine. Seuls quelques journaux, comme le Times, ont dû réduire un peu leur pagination en prévision d'une rupture des stocks de papier importé.

Désormais privée du puissant renfort que lui apportaient les dockers, dont le mouvement, ajouté au sien, pouvait assez rapidement paralyser une partie de l'économie du pays et mettre en péril le gouvernement, l'Union nationale des mineurs (NUM) se retrouve, pour le moment, plus isolée et plus vulnérable. Tel est tout au moins le sentiment du premier ministre qui, dès jeudi soir, devant l'issue favorable des négociations avec les dockers, avait saisi l'occasion pour passer à la contre-attaque.

Manifestant dans un conflit social des intentions bellicieuses sans précédent — même de sa part — M^{me} Thatcher n'avait pas hésité, au grand scandale de l'opposition, à dénoncer l'« ennemi intérieur » en faisant allusion au conflit des Malouines. Ainsi la « dame de fer » monte elle-même au front. M. Scargill ne devra plus seulement compter avec la résistance farouche et obstinée de M. Ian MacGregor, président des charbonniers, derrière laquelle le gouvernement paraissait se réfugier jusqu'à présent.

FRANCIS CORNU.

CONTRATS LÉONINS, DÉTOURNEMENTS DE FONDS...

Le parquet de Rome ouvre une enquête sur la gestion financière de la RAI

De notre correspondant

Rome. — Contrats trop mirobolants, achats inconsidérés de séries étrangères, adjudications de productions servant à alimenter les chaînes de partis : la Radiotelevisione italiana (RAI) est sous enquête. Celle-ci est passée depuis le lundi 16 juillet au juge d'instruction du tribunal de Rome. Depuis une semaine en fait, les membres du conseil d'administration, le directeur général, M. Biagio Agnes, le président, M. Sergio Zavoli, le directeur de la première chaîne, M. Emanuele Miliano, et cinq commissaires aux comptes, en tout vingt-trois personnes, ont été avertis que la justice mène une enquête sur leurs activités.

La RAI (quatorze mille employés, un budget en déficit de quelque 60 milliards de lires) est l'un des organismes où le phénomène de la « lotisation » (c'est-à-dire la répartition des postes entre les partis politiques) est sans doute le plus prononcé, tous les partis entendant, peu ou prou, contrôler ce puissant instrument de conditionnement de l'opinion publique. Et la justice soupçonne désormais que ces

pratiques de lotisation confinent à la concussion le parquet de Rome, qui a pris l'initiative de l'enquête, entend examiner s'il y a eu effectivement dans la gestion de la RAI depuis 1981 des détournements de fonds et des faux dans les écritures.

L'enquête sur la RAI a commencé l'hiver dernier lorsque sont arrivés au palais de justice des lettres d'employés de la télévision dénonçant les pratiques qui y ont cours, certains des auteurs se plaignant notamment de ne jamais se voir confier de programmes, ceux-ci passant systématiquement à des personnes extérieures, sans contrat à durée limitée. Le début de l'enquête a coïncidé aussi avec la signature par la RAI d'un contrat énorme (6 milliards de lires) avec une présentatrice d'une émission de la mi-journée, Mlle Raffaella Carrà (Le Monde daté 4-5 mars). M. Craxi convoqua alors le président de la RAI pour lui demander des explications.

Depuis trois mois, à la suite de la saisie d'un grand nombre de docu-

ments dans les locaux de la RAI, la garde des finances a examiné les comptes de ces trois dernières années, les contrats et les prévisions de dépenses. Mécontent de ce qui lui a été présenté, le procureur général, M. Armato, accompagné de membres de la garde des finances, faisait « descente » inattendue à la RAI pour y saisir de nouveaux documents (concernant en particulier la nomination de deux directeurs adjoints non prévue par les statuts) ; la production de super-séries télévisées comme « Marco Polo » et « Quo Vadis », ainsi que les contrats passés avec la chaîne américaine NBC et Radio-Monte-Carlo.

En novembre 1982, la RAI a en effet signé un contrat de 14 milliards de lires avec la NBC, s'engageant à lui acheter 550 émissions et 200 programmes non visionnés, dont une partie seulement, semble-t-il, intéressait le public italien. En 1981 et 1982, d'autre part, afin de bloquer une initiative des télévisions privées, la RAI a pris une participation importante dans Radio-Monte-Carlo. Avec l'acteur Alberto Sordi, elle a en outre passé un contrat de 1,2 milliard de lires pour les droits d'exclusivité de celui-ci, mais une clause retire à la RAI la possibilité de revendre le programme à moins de payer de nouvelles « royalties ».

Les contrats à durée limitée sont également examinés par les enquêteurs : c'est là, en effet, un instrument privilégié pour favoriser les clientèles des partis. Au cours des trois derniers mois, la RAI a ainsi passé cent soixante-sept contrats. Six cents personnes travailleraient dans ces conditions. D'autres, en revanche, employées à temps plein par la RAI, sont détachées auprès d'hommes politiques.

L'enquête sur la RAI repose une question de fond jamais tranchée : celle du statut privé ou public de la télévision nationale. Pour la Cour de cassation, il s'agit d'un organisme privé, alors que la Cour constitutionnelle a jugé qu'elle relevait du service public national. Thèse d'ailleurs retenue par le substitut du procureur, M. Armato. L'enquête sur la RAI se double aussi d'aspects politiques peu clairs. Il n'est pas impossible que dans les coulisses se déroule une nouvelle guerre entre les partis pour le contrôle de la télévision d'Etat. Le PCI, qui, dans le passé, n'a cessé de dénoncer les pratiques de la RAI, considère que cette nouvelle enquête n'est qu'« un usage de fumée ». On dit, en outre, que M. Zavoli n'est plus en odeur de sainteté auprès des socialistes.

PHILIPPE PONS.

A B C D E F G

Au Sénégal

DES AFFRONTEMENTS ENTRE SYNDICALISTES ONT FAIT UN MORT ET QUARANTE BLESSÉS

Des heurts entre membres de deux tendances de la Confédération nationale des travailleurs du Sénégal (CNTS), syndicat majoritaire proche du pouvoir ont fait, au mort et une quarantaine de blessés parmi les syndicalistes, vendredi matin 20 juillet. Les incidents ont éclaté lorsque des membres d'un syndicat appartenant à une tendance opposée à la direction de la CNTS ont tenté de se réunir à la Bourse du travail, siège de la CNTS, au centre de Dakar. Des éléments de la tendance majoritaire s'étant opposés à la tenue de cette réunion, de violents affrontements ont éclaté entre factions rivales. Les forces de l'ordre ont dispersé les syndicalistes et, en fin de journée, le calme était revenu.

Des rivalités entre diverses tendances de la CNTS perturbent régulièrement le fonctionnement de la centrale syndicale affiliée au Parti socialiste, mais elles n'avaient jamais atteint la gravité des événements de vendredi. — (AFP).

En Ouganda

UN HOMME D'AFFAIRES DE LA TRIBU D'AMIN DADA A ÉTÉ ASSASSINÉ A SON RETOUR D'EXIL

(De notre correspondant.)

Genève. — Une étrange affaire émeut le Haut Commissariat des Nations unies (HCR) à Genève. Un riche homme d'affaires ougandais, Ali Huda Jabiri, réfugié au Zaïre, était revenu volontairement, le 8 juin à Arua, capitale de sa province natale, le West Nile (nord-ouest de l'Ouganda), où l'attendaient son fils et son frère. Appréhendé par la police à son arrivée, il fut incarcéré par celle-ci qui assurait vouloir ainsi le « protéger ». Dix jours plus tard, il fut battu à mort par des militaires entrés de force dans sa prison alors que les autorités civiles et la police seraient vainement intervenues à sa faveur.

Le HCR, très soucieux de garantir l'humanité de la mort, affirme avoir passé par-dessus cette affaire afin de ne pas compromettre l'issue de pourparlers avec les autorités ougandaises pour obtenir l'assurance que les autres rapatriés ne seraient pas, eux aussi, victimes de vengeances sanglantes. Des promesses jugées satisfaisantes ayant été obtenues de la part de Kampala, le HCR a rompu le silence. On peut apprendre alors, en même temps que les circonstances du meurtre, que M. Jabiri avait été accompagné par une centaine de membres de sa tribu, les Kakwos (à laquelle appartient M. Amin Dada), qui avaient eux aussi opté pour le rapatriement « volontaire » (contrairement aux conseils du HCR). Les coupables, ainsi que les témoins du meurtre, ont été transférés à Kampala où ils doivent être interrogés sur l'ordre du président ougandais, M. Milton Obote.

Au Sri-Lanka

L'UN DES DIRIGEANTS SÉPARATISTES TAMILS TUÉ PAR LA POLICE

Colombo (AFP, UPI). — L'un des principaux dirigeants séparatistes tamouls a été tué récemment par les forces de sécurité au nord de Sri-Lanka, a-t-on appris officiellement vendredi 20 juillet. Il s'agit de Rajan Lala, considéré comme le numéro trois du groupe des Tigres tamouls, l'un des mouvements réclamant la formation d'un Etat tamoul indépendant dans le nord et l'est du pays. Il a été abattu, le 13 juillet, alors que, circulant à motocyclette, il avait forcé un barrage des forces de sécurité à Thondamman, dans le district de Jaffna. Des affiches réclamant « vengeance pour le capitaine » Rajan Lala sont apparues dans les rues de Jaffna.

Le 17 juillet, une patrouille de police est tombée dans une embuscade tendue par les guérilleros qui se sont échappés en emportant les armes des policiers ; ceux-ci ont été blessés. Le 20, trois jeunes armés ont dérobé l'équivalent de 24 000 dollars dans la trésorerie de l'université de Jaffna. Le même jour, des maquisards ont jeté des bombes sur une jeep transportant des policiers, à Kanakessathurai ; l'un de ceux-ci a été blessé.

Le 19, le Parlement a prorogé pour une durée d'un mois l'état d'urgence en vigueur depuis quinze mois. Les mesures de sécurité ont été renforcées à Colombo.

Le Monde
RÉALISE CHAQUE SEMAINE
UNE ÉDITION
INTERNATIONALE
spécialement destinée à ses lecteurs
résidant à l'étranger
Exemplaires spécimen sur demande

Vous aurez bien plus de succès... devenez
Graphologue MSI
Apprenez quelque chose que les autres ignorent. Acquérez une science qui fera des jaloux. Informations gratuites sur notre formation par correspondance avec diplôme de fin d'études par
MSI-Ecole Suisse de Graphologie.
Dep. M.F. Beau-Site 65, CH-2603 Pery (Berne)

مركز التحليل

مكنا من الأهل

Le Monde

Aujourd'hui



XAVIER LAMBOURS ET TP 1

La TV brésilienne arrive en France, page II

Voile et ordinateur, page V

Les Hurons, maîtres à penser des philosophes, page IX

Et notre grand concours : un été roman, page VI

Supplément au numéro 12282. Ne peut être vendu séparément. Dimanche 22 - Lundi 23 juillet 1984.

Au Brésil, les chaînes privées de télévision fixent chaque soir devant le poste les quatre cinquièmes de

Rede Globo, l'américaine du Sud

Quatrième chaîne mondiale, 800 journalistes, 70 % de l'audience.

LES touristes qui montent au Pain de Sucre ne prêtent guère attention aux photographes qui les mitraillent à l'entrée du téléphérique. Aussi sont-ils surpris de trouver, lorsqu'ils redescendent une demi-heure après, leur portrait incrusté au fond d'une assiette. Un souvenir que des vendeurs perspicaces leur proposent après les avoir identifiés du premier coup d'œil au sein de la foule.

Invention, rapidité, efficacité commerciale. On retrouve ces trois qualités dès que l'on allume un téléviseur.

Pour un œil européen, c'est entre 19 heures et 21 heures que le spectacle est le plus saisissant. Comment ne pas perdre pied devant ce show gigantesque où se succèdent les images d'actualité des quatre coins du monde, les bandes annonces des prochains feuilletons, les commentaires politiques et ces flashs locaux, filmés quelques minutes avant sur les lieux d'un crime ou d'un incendie et servis tout saignants à l'antenne. Seule règle du genre : pas une seconde à perdre, pas un blanc, pas un silence. La danse frénétique des images est scandée par des effets vidéo, surchargée d'incrustations graphiques et entrecoupée, bien sûr, par des publicités sophistiquées au rythme maximum autorisé par la loi : quatorze minutes par heure.

La télévision au Brésil est essentiellement d'initiative privée avec une architecture à l'américaine. Une centaine de stations locales quadrillent par concession gouvernementale l'immense territoire. Mais les Etats de Rio et de Sao-Paulo représentant plus de 50 % des vingt-deux millions de récepteurs, les stations des deux métropoles sont devenues rapidement les têtes de réseaux expédiant leurs programmes à des dizaines de télévisions affiliées. D'abord par cassettes, puis par relais micro-ondes installés à grands frais par les télécommunications nationales, enfin, depuis un an, par satellite.

Ainsi sont nées Bandeirantes, Globo, Manchete. Record, TVS, les grandes chaînes nationales du Brésil. Avec pour chacune des aventures qui sont devenues des légendes dans un pays où le mythe de l'Eldorado n'est pas mort. On raconte l'histoire de Sylvio Santos, présentateur vedette, sorte de Jacques Martin brésilien, devenu assez riche pour créer sa propre chaîne en mêlant habilement le jeu télévisé et la promotion directe du commerce électro-ménager. Ou encore celle de M. Adolph Bloch, modeste immigré de l'Europe de l'Est, soutenu par son compatriote, l'ancien président Guisele Kubitschek, faisant fortune dans la presse avec l'hebdomadaire Manchete.

puis créant sa télévision. Et surtout celle de M. Roberto Marinho qui édite en 1925, avec quarante employés, un quotidien de quatre pages tiré à 15 000 exemplaires et se retrouve, soixante ans plus tard, à la tête d'un empire : O Globo, premier quotidien brésilien avec 550 000 exemplaires, dix-huit stations de radio, diverses filiales audiovisuelles et une chaîne de télévision qui totalise 70 % de l'audience.

Rede Globo est un point sensible dans l'orgueil national des Brésiliens, quelle que soit leur appartenance politique. « Les Européens s'imaginent qu'il y a encore des crocodiles dans les rues de Rio », ironise M. Dias Gomes, un célèbre scénariste. Ils parlent volontiers et avec raison des favelas, mais ils oublient que nous avons la plus puissante télévision du monde. « La quatrième chaîne mondiale après les trois networks américains », précise M. Roberto Ireneu Marinho, le fils du fondateur de Globo et le responsable des activités audiovisuelles du groupe.

En pianotant sur le terminal d'ordinateur de son bureau, il s'offre le luxe de préciser, à la virgule près, le taux d'écoute du mois écoulé : 67,2 %. « Mais ce chiffre n'est pas le plus significatif, reprend-il, ce qui compte c'est que, à 20 heures, chaque soir, 82 % des téléspectateurs soient devant leurs postes, bien plus qu'aux Etats-Unis ou en Europe. Ce chiffre prouve que nous avons fait de la télévision une véritable culture populaire, un instrument d'intégration nationale unique en son genre. Une télévision brésilienne programmée pour les Brésiliens et non un des mélanges internationaux sans identité que sont devenues la plupart des télévisions du monde. »

Cette réussite, c'est d'abord celle d'un formidable outil de production. Dès 1968, Globo fait un choix : les films, les programmes vendus en dollars sur le marché international sont trop chers pour le cruzeiro brésilien ; il faut se débrouiller par ses propres moyens. Seize ans plus tard, la chaîne produit 80 % de ses vingt heures de diffusion quotidienne : deux heures de fiction, soit l'équivalent d'un long métrage par jour, trois heures et demie d'actualités, trois heures de programmes pour enfants, une heure de variétés, une heure d'émission éducatives, etc.

Pour cela, Globo mobilise 7 000 personnes dont 800 journalistes et 24 correspondants à l'étranger. Les programmes achetés - essentiellement des films et des séries américaines - sont programmés en début d'après-midi ou après 23 heures. Le public leur préfère les feuilletons nationaux,



les novelas, fierté de la chaîne et produit d'exportation vendus 75 000 F l'heure dans plus de quatre-vingt-dix pays.

Globo n'est pas davantage en reste sur la modernité. Depuis 1974, une équipe de graphistes dirigée par un Autrichien, Hans Jürgen Damm, réalise tout l'habillage de la chaîne à coup d'images de synthèse, déclinant une même esthétique raffinée tout au long des génériques, logos et décors. Un facteur d'identification visuelle propre à fidéliser les téléspectateurs et qui laisse loin derrière les balbutiements de nos antennes françaises.

A la veille de son vingtième anniversaire, Rede Globo a aujourd'hui au Brésil une situation de quasi-monopole sur la télévision. « Nous ne souhaitons pas rester tout seul, affirme M. Marinho, cela nuirait à notre dynamisme. Mais il n'y a pas de place dans ce pays pour six réseaux de télévision. Le marché publicitaire peut en faire vivre deux ou trois. » Mais qui peut résister à cette formidable machine de guerre ? La seule chaîne publique, baptisée télévision éducative dans un pays où l'analphabétisme atteint 30 à 40 % de la population, souffre d'un man-

que chronique de financement et d'un équipement technique hétérogène.

Battue en brèche sur son propre terrain par les initiatives éducatives de Globo, elle n'obtient, malgré des efforts louables, que 3 à 4 % de l'audience. Parmi les concurrents privés, TV Tupi, la pionnière, a été balayée en 1980, Bandeirantes s'effondre progressivement, TV record et TVS ont surtout une audience locale.

Reste Manchete. Créée il y a juste un an, la nouvelle chaîne essaye de conquérir une audience auprès des couches supérieures de la population et des intellectuels en misant délibérément sur l'information. Tout le quatrième étage du building Bloch, avec ses rangées de boxes vitrés abritant des bancs de montage, est conçu pour exploiter à chaud une actualité filmée par des équipes légères et animées par cent cinquante journalistes. Une mobilisation qui a permis de faire cent quatorze heures sans interruption pendant le dernier Carnaval et de voler la vedette à Globo.

Le journal quotidien de deux heures, les grands face-à-face politiques, les récentes inter-

views d'Yves Montand ou de Mario Soares ont réussi à hisser la chaîne jusqu'à 12 à 15 % d'audience certains jours. Mais M. Zevy Grivelder, l'un des directeurs de Manchete, le reconnaît lui-même : « On ne peut pas battre Globo sur le terrain de la novela avec autre chose que des novelas. Le coût de la fiction est trop important pour une station naissante. Nous produisons aujourd'hui, avec mille personnes, quatre à cinq heures par jour sur douze heures de diffusion. Il faut arriver rapidement à huit ou dix heures pour pouvoir tenir face à Globo. »

Le seul talon d'Achille de Globo, c'est la politique. L'opposition a toujours dénoncé la collusion entre la chaîne et le pouvoir militaire. Ainsi Globo s'est vu accusée de manipuler l'information pour empêcher l'élection de M. Grisola, candidat de l'opposition, au poste de gouverneur de Rio. « Nous sommes coincés entre les pouvoirs publics, qui nous donnent notre concession, et le pouvoir public, qui fait notre audience, répond imperturbablement M. Marinho. Tant que le pouvoir politique est le plus fort, nous en resterons solidaires. Si les choses basculent en faveur

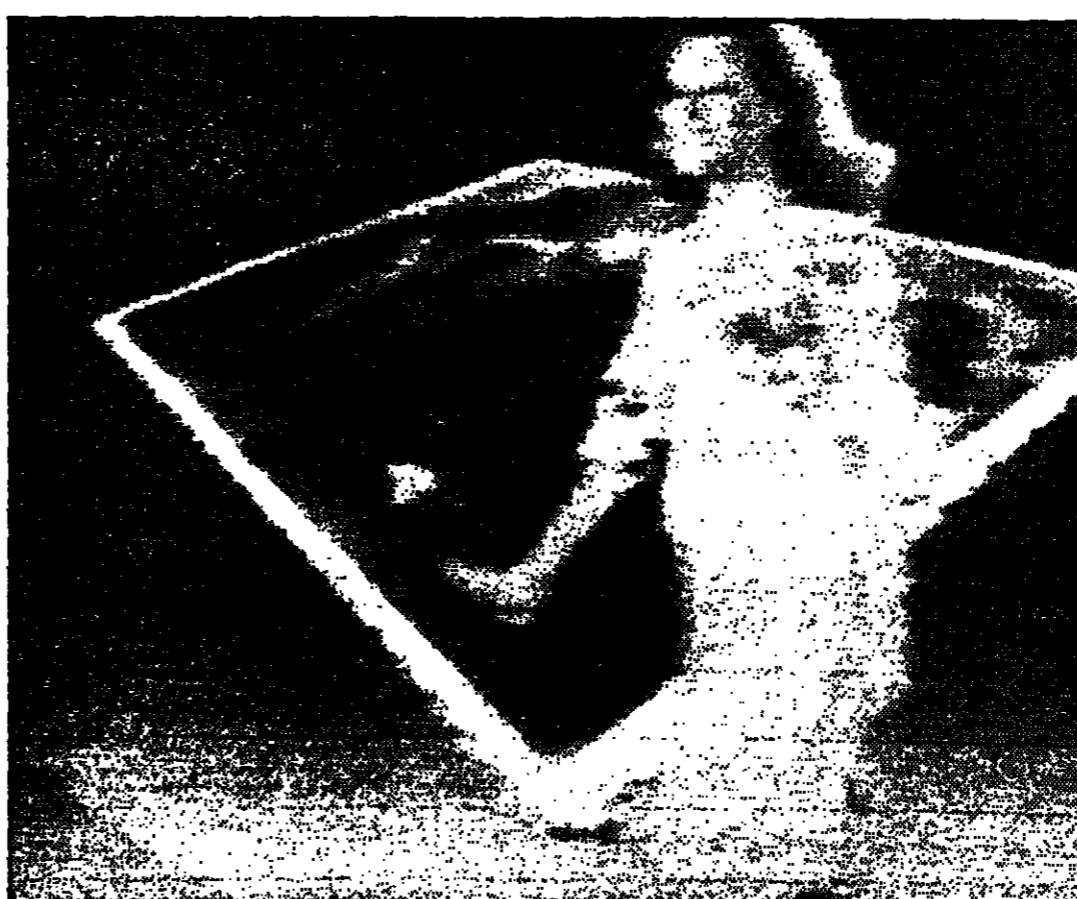
de l'opinion publique, nous basculerons aussi. »

Ainsi, lors de la campagne pour les élections directes, Globo a manifesté ses distances avec le pouvoir. La censure ayant interdit tous les reportages sur les mesures d'urgence paralysant Brasília, le journal de la chaîne s'est ouvert sur cette déclaration : « Les journalistes protestent contre la censure... en Pologne. » Information suivie par une minute de silence. Quelques semaines plus tard, un sondage, réalisé par Globo à Sao-Paulo, révélait qu'une forte majorité de téléspectateurs faisait crédit à la chaîne d'un engagement en faveur des élections directes.

Cette remarquable faculté d'adaptation, conséquence directe d'un pragmatisme commercial bien compris, ne décourage pas tous ceux qui spéculent sur une désintégration prochaine du puissant Globo. Les principaux adversaires de la chaîne se recrutent dans les rangs du cinéma, qui reproche à la télévision d'avoir vidé les salles, de refuser la diffusion de films brésiliens et d'asphyxier ainsi la production. Les responsables d'Embrá-filme, distributeur national et organisme de tutelle du cinéma, se tournent vers le Canada et la France pour implanter au Brésil des centres de production vidéo alternatifs. Ils misent sur une nouvelle législation qui limiterait l'autonomie des réseaux de télévision et séparerait la production de la programmation.

Ces initiatives ne semblent pas inquiéter M. Marinho, qui affiche un optimisme serein : « Le cinéma brésilien s'est tourné vers le sexe et la violence. La censure ne nous permet pas de diffuser de tels films avant 23 heures, et à cette heure-là nous n'avons pas assez de publicité pour payer les prix demandés par les distributeurs. Quant à vouloir séparer production et programmation, ce serait une véritable régression historique. Même les Américains viennent d'accorder aux networks le droit de produire. La télévision brésilienne a inventé avec la novela une forme de fiction et un langage qui plaisent au plus grand nombre. Au nom de quoi veut-on s'y opposer ? »

JEAN-FRANÇOIS LACAN



Le présentateur-vedette de la météo (photo ci-dessus) n'hésite pas à chanter et à danser à l'écran. La télévision brésilienne n'est pas avare d'effets spéciaux : une silhouette féminine sort de l'image qui se fige comme une photo et bascule.

Aux quatre coins de France

- Vacances et loisirs
COTE D'AZUR - 06500 MENTON
HOTEL CELINE-ROSE
CHAMPAGNE Claude DUBOIS
A la propriété LES ALMANACHS
VINS DE BORDEAUX blanc et rouge

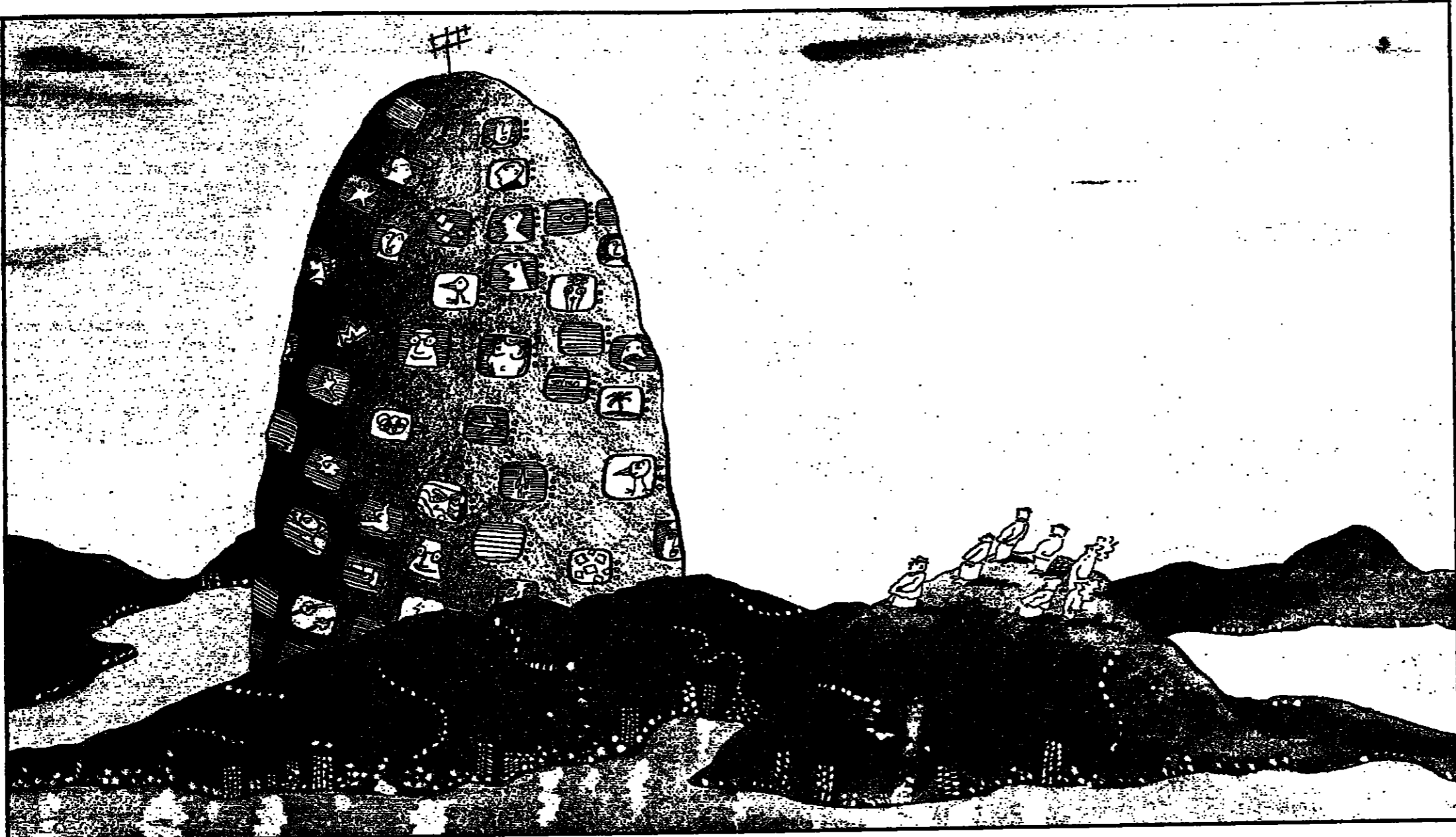
Population. Des J

B

La France sera...
programme quotidiennement
à partir de 1982, le
trouve peu à peu son
spécifique en se débarrassant
des conventions cinématographiques
théâtrales : cadrages rapides,
long plans-équivalents,
des dialogues au plus près
du langage quotidien. Elle bénéficie
de la collaboration de
une génération d'auteurs

مركز التحليل

la population. Des feuilletons-fleuves, production nationale à succès, exportés dans 91 pays, arrivent bientôt en France.



La « novela », art populaire

Jusqu'à trois cent soixante-dix épisodes, en cas de succès.

« **B**AILA COMIGO » sur TF 1, « **D**ancin' days » et « **E**scrava Isaura » sur Canal Plus : les téléspectateurs français vont vivre en 1985 à l'heure brésilienne, découvrir le programme le plus populaire de Rede Globo, la novela.

La France sera ainsi le quatre-vingt-douzième pays, l'un des derniers Etats européens, à succomber au charme vénénéux de ces feuilletons-fleuves qui s'étendent sur cent cinquante ou deux cent quarante épisodes et vivent, quatre fois par jour, devant leur poste, la quasi-totalité de la population brésilienne, du milliardaire de Sao-Paulo au paysan du Nordeste.

Pourtant, les scénarios n'ont rien que de très classique : le triangle du théâtre du Boulevard, un peu d'amour, beaucoup de jalousie et une quête permanente de la réussite sociale. Le tout situé invariablement dans les quartiers bourgeois du sud de Rio. « La trama est toujours conventionnelle comme dans le western ou le film policier », reconnaît Daniel Filho, le réalisateur de « Dancin' days » qui a quelques cent novelas derrière lui. Les héros se rencontrent au trentième épisode et passent les cent vingt autres à vaincre les difficultés qui s'opposent à leur amour. Nous avons hérité du mélodrame cubain et mexicain qui a fait les beaux jours du feuilleton radiophonique. Mais nous avons aussi intégré la grande tradition des feuilletonnistes européens du XIX^e siècle, qui savaient glisser dans d'interminables histoires des épisodes passionnants sans aucun rapport avec l'action dramatique ».

Programmée quotidiennement sur Globo à partir de 1962, la novela trouve peu à peu son langage spécifique en se déplaçant des conventions cinématographiques et théâtrales : cadrages rapprochés, long plan-séquence, réalisme des dialogues au plus près du langage quotidien. Elle bénéficie surtout de la collaboration de toute une génération d'auteurs

dramatiques chassés du théâtre par la censure militaire. « Nous avons trouvé à la télévision un espace de création original, explique le scénariste Dias Gomes, où nous pouvions transposer en toute liberté nos préoccupations esthétiques ou morales. Le cinéma novo et l'avant-garde théâtrale des années 60 ne touchaient que l'élite de la population : il y avait une place libre dans la culture brésilienne pour un véritable art populaire. C'est la raison essentielle du succès spectaculaire des novelas. » On ne saura jamais pourquoi la censure a autorisé à la télévision les auteurs qu'elle chassait du théâtre. « La Brésil est fait pour être vécu et non pour être compris », commente malicieusement Dias Gomes.

Globo diffuse actuellement quatre novelas par jour, des épisodes de quarante minutes programmés à 17 heures, 19 heures, 20 h 30 et 21 h 30.

Produire deux heures quarante de fiction par jour suppose une organisation quasi industrielle. Dès le stade du synopsis, longuement examiné par la direction du marketing, on prévoit le plan de tournage, décor par décor. On contacte les acteurs qui seront immobilisés pour six mois ou un an ; la plupart des vedettes, venues elles aussi du théâtre, sont d'ailleurs sous contrat permanent avec Globo. Il en va de même pour les scénaristes qui travaillent au rythme d'un épisode par jour avec six semaines d'avance sur la diffusion. Dans les studios, les équipes vidéo tournent parfois avec neuf caméras et réalisent plus de trente minutes utiles par jour. Au total, mille cinq cents personnes se consacrent en permanence aux novelas.

Contrepartie de cet effort spectaculaire, les spots publicitaires qui interrompent le feuilleton toutes les douze minutes se vendent au prix fort pour couvrir un coût de production évalué en moyenne à 25 000 dollars par épisode. En aval, il y a toute la

stratégie de produits dérivés : musique et chansons éditées par la propre maison de disques de Globo, accessoires, vêtements. Il faut dire que la novela est un formidable outil de promotion. Il a suffi qu'un des personnages lise au cours d'un épisode les *Mémoires d'Hadrien*, de Marguerite Yourcenar, pour que les librairies de Rio et de Sao-Paulo soient dévalisées le lendemain ! La direction du marketing suit toute l'opération avec soin. Une société spé-

cialisée convie régulièrement des groupes de téléspectateurs à donner leur avis sur le scénario, les personnages. Les réunions, filmées, sont étudiées par la production et le scénariste, qui modifie éventuellement le cours des choses.

Car, à la différence des feuilletons américains ou européens, la novela est un produit ouvert. Acteurs, réalisateurs, scénaristes, s'engagent au début du tournage dans une véritable aventure dont ils ignorent le dénouement précis : en cas de succès, le feuilleton peut être prolongé jusqu'à trois cent soixante-dix épisodes ! « Tout peut arriver, confie un comédien, on commence comptable et on finit aviateur. » Ce caractère aléatoire donne à la novela un réalisme très particulier. « Quand elle tournait Casablanca,



« Les héros se rencontrent au trentième épisode et passent les cent vingt autres à vaincre les difficultés qui s'opposent à leur amour. »

ce monument de modernité qu'est Globo, part tous les jours à Brasilia avec les copies des épisodes. De l'avis général, les coupes exigées sont toujours imprévisibles. Tantôt la commission fait la chasse à l'érotisme, tantôt elle s'acharne sur les allusions politiques. Contraints de jouer avec cet aléatoire permanent, les scénaristes brésiliens ont inventé la stratégie du piranha. « Quand on veut faire traverser une rivière à un troupeau, explique Dias Gomes, on sacrifie une vache. Pendant que les piranhas le dévorent, on fait passer sans encombre le reste. Le jeu consiste à inventer un épisode qui concentre toute l'attention de la censure. La censure fait partie de ma vie professionnelle depuis ma première pièce de théâtre. C'est comme une femme avec qui j'habiterais à contrecoeur. »

« J'ai mis longtemps à comprendre que la censure des feuilletons était un moyen de faire pression sur la rédaction de Globo, explique Daniel Filho. On menace de suspendre la diffusion de la novela — qui est une source importante de profits pour la chaîne — et on obtient plus de souplesse de la part des journalistes. Cela m'a donné l'idée d'une riposte. En 1974, l'équipe de football du Brésil n'était pas en grande forme pour la Coupe du monde. J'ai déclaré publiquement que si le Brésil perdait la coupe et que la censure touchait à ma novela, on aurait des ennuis avec l'opinion publique. »

Intimement liée à l'histoire brésilienne, la novela connaît aujourd'hui une crise, contemporaine, selon certains, de la timide ouverture politique des années 80. Même s'il conserve une forte clientèle surtout féminine, le feuilleton commence à lasser, par ses stéréotypes immuables, une partie du public qui aspire à une vision moins superficielle de la vie sociale. Conscient que l'âge d'or d'une forme audiovisuelle ne saurait se prolonger indéfiniment, la production de Globo évolue lentement

vers la mini-série. Rien à voir pourtant avec le standard international : la mini-série à la brésilienne comporte un minimum de vingt-cinq épisodes d'une heure, diffusés mensuellement ; une forme plus construite, plus écrite, qui permet au scénariste d'aborder directement les grands problèmes de l'heure. La plus populaire, « **B**em Amado », tient l'antenne depuis cinq ans. Dias Gomes l'a construite autour d'une petite ville, microcosme de la réalité sociale et politique du Brésil. L'épisode du mois d'avril dernier concernait l'élection directe du gouverneur en dépit de l'opposition du pouvoir politique !

Le plus surprenant dans la novela, c'est en définitive son succès international. Comment une histoire si spécifiquement brésilienne peut-elle intéresser les Américains, séduire les Suédois, passionner les Italiens, qui en diffusent actuellement trois ? « Un programme à forte identité nationale tranche nettement sur les produits standardisés et prétendument internationaux programmés par la plupart des télévisions », remarque Roberto Irenau Marinho, responsable de Rede Globo. Cette profession de foi trouve un écho inattendu sous la plume de Luigi Cancrini, chroniqueur de l'Unita, l'organe officiel du Parti communiste italien : « Le vrai secret du feuilleton télévisé brésilien est en réalité celui du langage, familier dans le sens la plus immédiat du terme. Il utilise la narration minutieuse des événements les plus simples. Dans la simplicité extrême de ce mode de narration réside la possibilité de présenter des personnages qui soient à la portée de la compréhension de tous. »

Et le journaliste conclut en recommandant l'utilisation des formules et du langage de la novela pour « améliorer la communication entre les différents secteurs de la gauche italienne ».

J.-F. L.

Manger moins, partager mieux

A Lille, menus militants.

LES progrès fantastiques de la médecine de soins ne peuvent faire oublier ceux qu'il reste à réaliser pour prévenir les maladies de civilisation : maladies cardio-vasculaires, cancers, maladies digestives, maladies de l'alcoolisme. Grâce aux études cliniques et expérimentales, et surtout épidémiologiques, nous savons que ces maladies sont presque toujours multifactorielles et que, parmi ces facteurs, nombreux sont ceux qui sont sous la dépendance de l'alimentation.

Aucun aliment n'est nocif en lui-même, en dehors de l'alcool, (ce n'est d'ailleurs pas à proprement parler un aliment) : seuls les excès et surtout leur répétition prolongée peuvent favoriser l'éclatement de ces maladies modernes que sont l'infarctus, les accidents vasculaires cérébraux, la constipation, le cancer du côlon, l'obésité, le diabète, la carie dentaire...

De façon simplifiée, deux grandes modifications sont intervenues depuis un siècle dans notre mode de vie : une sédentarité accrue et une modification de nos habitudes alimentaires particulièrement inadaptées à nos besoins. Ainsi, en France, nous ne mangeons plus que 172 grammes de pain par jour, alors qu'il y a cent ans nous en consommions 600 grammes ; nous dévorons environ 110 kg de viande et de charcuterie par an, alors que nous n'en consommions que 35 kg il y a cent ans. De même, nous ne consommons plus que 4 grammes de légumes secs par jour, mais nous ingérons 35 kg de saccharose (sucre) par an (essentiellement du fait de la consommation accrue de boissons sucrées).

Cette évolution signifie un accroissement très important de la consommation de graisses cachées (66 % de notre consommation actuelle de lipides), une ration protéique supérieure à nos besoins avec une part excessive de protéines animales (71 % de notre consommation de protéines) ; et de façon corollaire une restriction des aliments végétaux : légumes mais surtout pain, céréales et légumineuses riches en fibres alimentaires, en glucides lents (amidon) et en protéines végétales.



Alors que nous souffrons de trop ou de mal manger, un dixième de l'humanité est sous-alimenté et un quart souffre de carences alimentaires diverses. La fatalité n'y a guère de place, et bien que les causes en soient multiples, on peut les résumer de la façon suivante : les zones de la faim correspondent aux zones de pauvreté, car seuls ceux qui ont de l'argent peuvent se nourrir. Quant aux paysans du tiers-monde qui travaillent pour produire, ils devraient pouvoir se nourrir,

mais le système alimentaire est modifié de consommation, et notamment de produits animaux, n'est pas neutre. La solidarité ne commence-t-elle pas dans notre assiette ? L'ensemble de ces considérations est à l'origine d'une action originale menée au restaurant de l'Institut Pasteur de Lille et du Centre régional de transfusion sanguine de la ville avec la collaboration de la Sodexho (Société de restauration collective) et de l'Association Frères des hommes. Depuis huit mois,

un menu dit « alternatif » est chaque jour proposé au choix pour les quelque quatre cent cinquante clients du restaurant d'entreprise. Ce menu, symboliquement dépourvu de viande et de charcuterie, est néanmoins tout à fait équilibré, agréable et attrayant comme en attestent les 15 000 repas alternatifs déjà servis grâce à une fréquentation moyenne de 20 % du personnel.

Ce succès a conduit les organismes cités à prolonger cette innovation par la réalisation d'un livre pratique (compre-

nant notamment 21 menus équilibrés avec recettes), intitulé *Manger autrement* (1).

Notre espoir est de voir se dessiner l'amorce d'un changement dans un double but : celui de la prévention et celui du partage.

L'objectif n'est pas mince : il est toujours plus difficile de résoudre des problèmes par des engagements ou des efforts individuels que par des solutions techniques sophistiquées ; il en est ainsi pour la maladie comme pour la faim dans le monde.

Sans doute des changements sont-ils en cours : la France est le pays qui a vu sa consommation d'alcool diminuer le plus fortement depuis dix ans. En 1982, la croissance de la consommation de produits animaux (produits laitiers non compris) a marqué un coup d'arrêt, et la consommation de pain s'est stabilisée. Est-ce un changement profond ou un événement conjoncturel lié à la moins grande progression de notre pouvoir d'achat ? On peut rêver, et un sondage récent qui montre que la faim dans le tiers-monde est ressentie comme la première urgence pour les Français, avant le chômage, nous donnerait-il raison ? De toute façon, le problème du chômage ne doit-il pas être abordé lui aussi en même temps que celui des pays du tiers-monde, où il touche 20 à 50 % de la population active ?

En ce qui concerne l'alimentation humaine, l'objectif prioritaire doit être l'autosuffisance alimentaire.

Nous savons aujourd'hui qu'il y a déjà sur terre largement de quoi nourrir chaque être humain : ainsi, en 1980, la seule production mondiale de céréales était évaluée à 333 kg par an et par habitant, réduite à 250 kg avec les pertes et les semences ; or 180 kg suffisent largement pour nourrir un homme pendant un an ! Nous voulons donc être résolument optimistes, car comme le disait Goethe : « Les pessimistes ne seront jamais que des spectateurs. »

D^r J.-M. LECERE,
médecin interniste à l'Institut Pasteur de Lille,
membre de Frères des hommes.

(1) Le livre (35 F + 5 F de frais d'envoi) peut être commandé à l'Institut Pasteur de Lille : *Manger autrement*, BP 245, 59019 Lille Cedex.

Les fraises : avec ou sans chantilly ?

L'INSERM enquête à Nancy.

« VOUS avez mis de la crème Chantilly dans votre dessert ? » La question surprend un peu la dame qui venait d'indiquer qu'elle avait mangé des fraises la veille au soir. Elle hoche néanmoins affirmativement la tête vers l'opératrice de Apple 2 qui continue, avec le même sourire désarmant : « Combien de cuillerées ? » Même si ce dialogue a eu lieu au mois de juin au centre de la cinquantième Foire commerciale internationale de Nancy, il n'y a eu là ni pub déguisée ni piège pour reconnaître si la crème fraîche était d'une bonne marque. Cette minutieuse enquête assistée par ordinateur a été conçue et mise en place par deux équipes du très sérieux Institut national de la santé et de la recherche médicale, aidé des deux laboratoires de recherche appartenant à l'UER, alimentation et nutrition de Nancy-1, dirigés par le Pr Gérard Debry (1).

« Aussi curieux que cela paraisse, nous n'avons en France aucune donnée précise sur les

habitudes alimentaires », explique l'un des coordinateurs de l'expérience, Luc Méjean, maître de recherche à l'INSERM. « Les seuls chiffres connus sont ceux de l'INSEE, extrapolés à partir des achats des consommateurs, ou les études réalisées dans des services hospitaliers spéciaux où la population est très typée. »

D'où l'idée de lancer une enquête épidémiologique auprès des personnes qui passent devant le stand de l'université de Nancy. Et les volontaires décidés à croquer de l'Apple 2 ne manquent guère et attendent patiemment leur tour, malgré les sept micro-ordinateurs tenus par des diététiciennes. « Nous espérons un échantillonnage de 1500 personnes, nous y arriverons largement. » Rien ne semble avoir été laissé au hasard dans la prologie mise au point à Nancy. « Nous demandons aux gens ce qu'il ont mangé la veille, car espérer des souvenirs précis au-delà de vingt-quatre heures est, de toute

manière, une gageure. Vous n'avez qu'à essayer. »

Tout commence ainsi calmement par l'âge, la taille, le poids et la catégorie socio-professionnelle. La plat de résistance suit peu après. Outre l'aide de l'opératrice qui trouve les données détaillées en matière d'heures d'apertif ou de « grignotage » (dûment répertoriées), les mesures de nourriture sont également estimées au mieux en cuiller, bol, verre, tasse ou assiette. « Nous recopions les réponses d'une trentaine de volontaires qui nous ont avoué après un questionnaire suivre un régime médical strict. Nous pensons que nos appréciations de mesures sont correctes. Il faut d'ailleurs bien voir qu'il ne s'agit pas d'un questionnaire à visée théorique mais d'une enquête épidémiologique », précise Luc Méjean. De fait, les résultats seront analysés, notamment en fonction de l'âge, des catégories socio-professionnelles, mais également du jour de la semaine. Si on se doute des diffé-

rences alimentaires du week-end, les cinq jours de la semaine étaient généralement considérés comme uniformes dans les habitudes des Français. Or, d'après les premiers résultats partiels, il semble, entre autres, que les habitudes changent sensiblement dès le vendredi. Sans aller jusqu'à parler de « syndrome du vendredi soir », l'étude de l'INSERM risque de mettre en appétit nombre de chercheurs. « Nous avons déjà quelques contacts avec des équipes de Bretagne, de Dijon et de Bordeaux », commente Luc Méjean, qui ajoute que le prologiciel devra être alors revu pour la rendre « régionale au niveau de la composition des repas ».

Il est vrai qu'une quiche lorraine pèse plus de calories qu'une crêpe de sarasin et qu'on ne prépare pas la soupe aux légumes de la même manière dans toutes les régions. Généralement, les volontaires nancéens ont déjeuné entre trente à quarante-cinq minutes le questionnaire de l'INSERM.

L'atrait gadget de l'écran informatique, l'ambiance de la foire, l'appui verbal de la diététicienne, ont stimulé le public au cœur de cette première enquête épidémiologique, alimentaire, assistée par ordinateur, réalisée en France.

Il est vrai que le bilan est offert par l'équipe de recherche. Pas question, bien sûr, de fournir en fonction de renseignements ponctuels des recettes miracles pour maigrir, voire grossir.

Non, sur quatre pages d'imprimés, les questions et réponses sont consignées, de même que leur traduction en lipides, protéides, glucides et calories. La diététicienne répond néanmoins aux questions, et donne quelques conseils d'équilibre alimentaire, car, pour beaucoup, l'addition informatique ainsi fournie n'est parfois difficile à digérer que sur un seul point : il est précisé au client sa surcharge pondérale, en fonction de la classique équation de Lorenz (2). Si l'INSERM pense avoir un échantillonnage satisfai-

sant, pour la France, d'ici cinq ans les résultats région par région seront exploités au fur et à mesure.

Quant au prologiciel, il pourrait rapidement trouver place sur le marché micro-informatique, peut-être même avec des additifs de pages électroniques.

Ainsi, après le fast food à l'américaine, le fast back à la française pourrait faire partie de l'arsenal des anglo-saxons de la fourchette avant un an.

JEAN-LOUIS BEMER.

(1) Unité de recherche de nutrition et de diététique INSERM U 159 : laboratoire d'informatique médicale INSERM U 115 : groupe de recherche biomédicale du LACN Nancy-1 ; service de médecine G du CHR Jeanne-d'Arc de Toul.

(2) Poids idéal de la femme : taille - 100 - (taille - 150) - (taille - 150) 25

Poids idéal de l'homme : taille - 100 (taille - 150)

OS ANGELES. Comptant notamment 21 médailles les équilibreés avec recettes), intitulé *Manger autrement* (1).

Notre espoir est de voir se dessiner l'amorce d'un changement dans un double but : celui de la prévention et celui du partage.

L'objectif n'est pas mince : il est toujours plus difficile de résoudre des problèmes par des engagements ou des efforts individuels que par des solutions techniques sophistiquées ; il en est ainsi pour la maladie comme pour la faim dans le monde.

Sans doute des changements sont-ils en cours : la France est le pays qui a vu sa consommation d'alcool diminuer le plus fortement depuis dix ans. En 1982, la croissance de la consommation de produits animaux (produits laitiers non compris) a marqué un coup d'arrêt, et la consommation de pain s'est stabilisée.

Est-ce un changement profond ou un événement conjoncturel lié à la moins grande progression de notre pouvoir d'achat ? On peut rêver, et un sondage récent qui montre que la faim dans le tiers-monde est ressentie comme la première urgence pour les Français, avant le chômage, nous donnerait-il raison ? De toute façon, le problème du chômage ne doit-il pas être abordé lui aussi en même temps que celui des pays du tiers-monde, où il touche 20 à 50 % de la population active ?

En ce qui concerne l'alimentation humaine, l'objectif prioritaire doit être l'autosuffisance alimentaire.

Nous savons aujourd'hui qu'il y a déjà sur terre largement de quoi nourrir chaque être humain : ainsi, en 1980, la seule production mondiale de céréales était évaluée à 333 kg par an et par habitant, réduite à 250 kg avec les pertes et les semences ; or 180 kg suffisent largement pour nourrir un homme pendant un an !

Nous voulons donc être résolument optimistes, car comme le disait Goethe : « Les pessimistes ne seront jamais que des spectateurs. »

D^r J.-M. LECERE,
médecin interniste à l'Institut Pasteur de Lille,
membre de Frères des hommes.

(1) Le livre (35 F + 5 F de frais d'envoi) peut être commandé à l'Institut Pasteur de Lille : *Manger autrement*, BP 245, 59019 Lille Cedex.

(2) Poids idéal de la femme : taille - 100 - (taille - 150) - (taille - 150) 25

Poids idéal de l'homme : taille - 100 (taille - 150)

مكتبة التحصيل

Sur les semelles du vent

Un ordinateur aide l'équipe de France de voile à traquer l'imprévisible.

LOS ANGELES. Combien de médailles les compétiteurs français vont-ils ramener des Jeux olympiques de 1984 ? Combien d'entre eux vont avoir la chance d'accéder à la plus haute marche du podium ? Un, deux, cinq ? Plus ou pas du tout ? A l'évidence, les sélectionneurs de la délégation française ne rêvent pas et, sauf imprévu agréable, ils savent déjà les disciplines où nos compétiteurs ont une chance de s'illustrer. Parmi elles, la voile, où certains de nos représentants pourraient bien... Mais ne va-t-on pas trop vite ? Tant de déceptions ont, dans le passé, touché les plus grands espoirs. Alors, il faut attendre, et, s'il y a des médailles dans cette discipline, se réjouir et s'interroger sur le rôle que l'ordinateur aura eu dans cette victoire.

Depuis six ans, en effet, l'École nationale de voile, sous la conduite de Philippe Gouard, entraîneur national chargé des problèmes de recherche, mène, à l'aide d'ordinateurs, des études concernant la détection des futurs champions, la dynamique des vents sur les plans d'eau choisis pour les grandes compétitions et la sélection des gabarits les plus adaptés à tel ou tel type de bateau ou de planche à voile. C'est ainsi que, grâce à l'ordinateur, on a pu, pour cette dernière discipline, dresser le portrait-type du coureur le mieux adapté aux conditions locales de vent - 10 à 24 nœuds - qui règnent en général sur le plan d'eau de Los Angeles : 1,85 m, très longiligne, doté de grands bras, ayant un poids d'environ 65 kilogrammes pour ne pas pénaliser le flottement de la planche.

La surprise n'a pas été très grande, mais il est bon parfois de pouvoir conforter les résultats sur le terrain avec les études théoriques. De même l'ordinateur peut apporter une aide précieuse dans la sélection des candidats destinés aux bateaux de série olympique. En effet, ces bateaux chers ne sont pas de nature à engendrer, du fait de leur prix, des phénomènes de mode analogues à ceux de la planche à voile. Faute de matériel, les candidats potentiels sont peu nombreux. Il n'est donc pas possible comme pour la planche à voile de puiser dans un réservoir

naturel de jeunes. Dans ces conditions l'ordinateur peut pallier cette difficulté en permettant de déterminer par des suivis de trajectoire qui de celui-ci ou de celui-là a un « bon toucher de barre » et un bon sens de la course. C'est encore lui qui, faute de disposer d'un volant d'équipages compétitifs suffisamment important, peut alors, et à bon compte, servir de sparring-partner dans des courses fictives.

Aussi trivial que cela paraisse, ce sont de petits détails comme ceux-ci qui forgent les grandes victoires et font aussi les grandes défaites. Ainsi a-t-il fallu s'interroger sur les raisons qui, dans le passé, ont fait que nos champions n'ont pu s'exprimer sur le plan d'eau de Los Angeles. Devant eux, il y avait les Américains, les Néozélandais et les Australiens. Pour les Américains, cela se comprend : « Ils connaissent le coin depuis longtemps. » Mais ce n'est guère le cas des Néozélandais et des Australiens. Alors ? Il semble que les plans de voilure des bateaux français et leur conduite n'étaient pas vraiment adaptées aux conditions de vent de Los Angeles. Pourquoi ? Par manque d'une connaissance détaillée de ce plan d'eau particulier qui est « ouvert » sur des milliers de kilomètres d'océan Pacifique, comme le sont la plupart des plans d'eau néozélandais et australiens. Mais sans doute aussi parce qu'à Los Angeles les turbulences sont plus faibles que dans la presqu'île de Quiberon, où s'entraînent souvent les coureurs, etc.

Comment remédier à cela ? En faisant d'une certaine manière appel à l'ordinateur. Certes, il ne s'agit pas de remplacer les coureurs par l'ordinateur. Le vieil adage selon lequel, à bord, le capitaine du bateau est maître après Dieu a toujours cours ; même sur les bateaux de série olympique. Mais, comme l'explique Philippe Gouard, « faute de pouvoir jouer sur la conception même des bateaux, qui est extrêmement figée, il nous faut, pour les courses, privilégier le facteur humain ». Faire cela, c'est aider le barreur et son équipier à prendre leurs décisions plus sereinement pendant les phases critiques de la régata. C'est aussi connaître à l'avance le comportement du

vent sur le parcours olympique, et savoir la manière dont il évolue pour ne pas aller le chercher là où il n'est pas.

Des six années de recherches que Philippe Gouard et sa minuscule équipe ont menées en collaboration avec des universités, des laboratoires et des écoles spécialisées, sont sortis non sans peine des programmes informatiques sur ces différents points. « Certes, reconnaît Philippe Gouard, on a piétiné pendant longtemps devant les masses de données météo que fournissent nos appareils : pression, température de l'air et de l'eau, humidité, ensoleillement, etc. Et puis, un jour, on a trouvé. Non pas grâce aux météorologues, qui n'ont rien pu pour nous, mais grâce aux chercheurs du Centre scientifique et technique du bâtiment. Comme nous, ils s'interrogent sur la micro-météorologie : sillage du vent derrière les immeubles, phénomènes de turbulences, etc. Les situations que nous vivons sont en effet analogues. » Car, près des côtes, le vent soufflant sur les plans d'eau retenus pour les régates est fortement soumis

au relief. L'île au large, le découpage de la côte, les plateformes pétrolières ou le tanker au mouillage sont autant d'obstacles qui, comme le pâté d'immeubles, jouent sur le comportement du vent.

De proche en proche, une « logique du vent » a pu être mise en évidence et des modèles développés à l'intention des coureurs. Aujourd'hui, il n'est plus besoin d'aller sur un site pour déterminer les couloirs privilégiés dans lesquels le vent s'engouffrera. Il suffit de connaître les détails de la zone choisie pour les « numériser » et sortir ensuite une carte des vents. C'est ainsi que, quel que soit le vent rencontré, on sait qu'à Quiberon il suivra l'un des quatre couloirs reconnus par l'ordinateur, à Hyères, l'un des cinq répertoriés, et à Los Angeles, il n'y a que deux possibilités. De même, on connaît avec précision le secteur que couvre exactement le vent et la manière dont il peut « tourner » d'une dizaine de degrés et revenir ensuite à sa position initiale.

Tout cela est connu des coureurs qui le désirent et qui, de

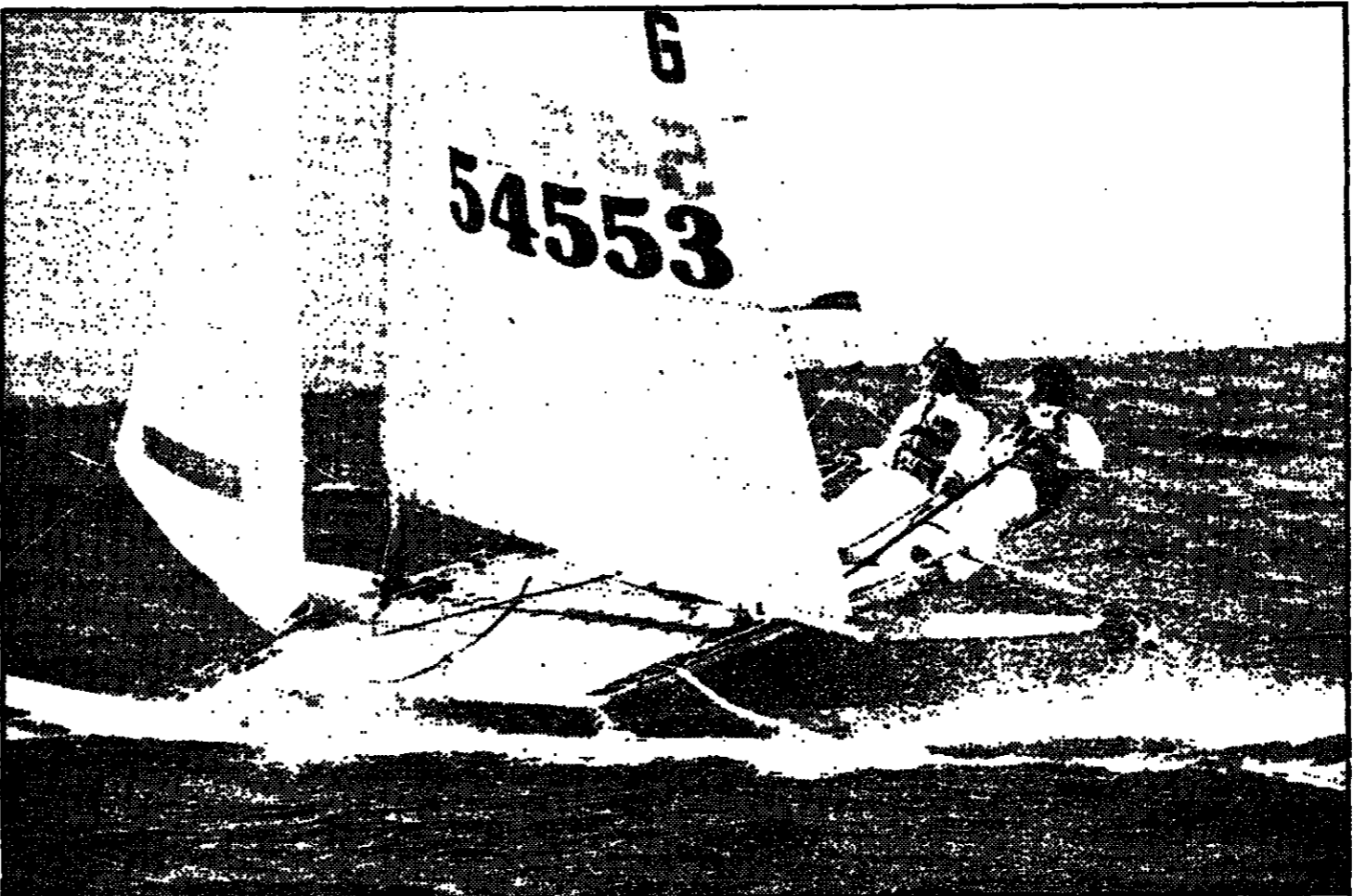
cette manière, savent : que à Los Angeles si le vent vient à tourner imperceptiblement, il y a peu de chances qu'il revienne, contrairement à ce qu'il fait sur la plupart des plans d'eau européens ; qu'une île, que l'on n'a jamais vue du fait de son éloignement de la côte, a une influence sur le régime des vents ; que telle zone du parcours olympique retenue pour la planche à voile présente des conditions de vent plus instables que telle autre.

De telles informations sont précieuses pour des barreaux qui, comme Yves Loday, sélectionné olympique sur Tornado, se passionnent pour cette aide à la compétition et n'ignorent pas qu'à Los Angeles « les conditions offertes par le plan d'eau ne permettront guère de faire une régata tactique ». « Tout se jouera », dit Philippe Gouard, « sur le départ et l'amure choisie par le coureur ». Qu'il se trompe et il perdra inévitablement au moins dix mètres sur ses concurrents lors du premier virement de bord. C'est la raison pour laquelle, même si les modèles informatiques développés n'arrivent pas encore à

prendre en compte l'état de la mer - facteur important dans le choix de la meilleure trajectoire pour le bateau - ou les variations aléatoires du régime des vents lors du passage d'un grain ou d'un nuage, des coureurs aiment à travailler avec l'ordinateur pour simuler certaines phases de la régata en fonction des différentes conditions de vent que l'on peut leur proposer.

Tâche inutile ? Certainement pas. « Car si, comme le constate Philippe Gouard, les coureurs de haut niveau ne sont jamais loin de la route optimale, il est clair qu'ils régressent parfois au moment des Jeux. Il faut donc les rassurer d'une certaine manière en travaillant avec eux à terre et sur le plan d'eau pour qu'ils soient, dans les phases critiques de la régata, capables de mettre toute leur intelligence de course dans l'épreuve. » Et ce travail, l'ordinateur peut le faire en jouant, une fois n'est pas coutume, les sparring-partners.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.



En toute Logique
Huit pour cinquante-six
Solution du problème n° 266 et du problème n° 267

Une solution du problème précédent consiste à répartir six points au centre et aux sommets d'un pentagone.

Allons plus loin ! Comment répartir huit points pour que trois quelconques d'entre eux forment un triangle isocèle ? Il s'agit donc maintenant de construire d'un coup cinquante-six triangles isocèles.

Comment ?

PIERRE BERLOQUIN.

Petites Nouvelles

La comète de Halley
La sonde européenne Giotto, qui explorera la comète de Halley, sera lancée en juillet 1985 par une fusée Ariane-1, selon les termes d'un contrat récemment signé entre l'Agence spatiale européenne (ESA) et la société Arianespace. La date de lancement de la sonde à partir du centre spatial de Kourou (Guyanne) devra être impérativement respectée, afin que Giotto puisse réussir son rendez-vous avec la comète, qui est prévu pour le 13 mars 1986.

Au cours du périple de Giotto dans l'espace, qui durera huit mois, la comète sera constamment « piétinée » par des télescopes au sol. Quant à la sonde, elle sera suivie par le centre européen d'observations spatiales de Darmstadt (Allemagne fédérale). Elle sera pilotée au moyen d'un système de propulsion embarqué télécommandé du sol, qui l'amènera aussi près que possible du noyau de la comète au moment du rendez-vous proprement dit, prévu pour ne pas durer plus de quatre heures.

Au cours de cette brève rencontre, dix expériences scientifiques embarquées sur Giotto recueilleront des données sur la comète et une chambre de prises de vues prendra une image en couleurs de la surface de son noyau, avec une très bonne résolution (50 mètres).

Les astronomes attendent beaucoup des résultats des observations de la comète de Halley, qui ne passe au voisinage de la Terre qu'environ tous les soixante-dix-sept ans (son dernier passage remonte à 1910). Les comètes, qui ont gelé en leur noyau le maître de la nébuleuse primitive, sont en effet les témoins de la naissance du système solaire.

Cela explique que plusieurs pays se soient mobilisés pour observer la comète de Halley lors de sa prochaine apparition en 1986. Les Soviétiques enverront vers elle deux véhicules spatiaux, Vega-1 et 2, et les Japonais en lanceront deux autres, MS-15 et Planet-A. Les Américains ont pour leur part prévu de placer le satellite International Cometary Explorer à proximité de la comète ; ils envisagent également de réorienter dans sa direction la sonde Pioneer, actuellement en orbite autour de Vénus. Les différentes données recueillies « sur place » seront complétées par une campagne d'observation astronomique au sol et par plusieurs autres missions spatiales de télobservations.

E. G.

Programme chargé pour Discovery
Le vol inaugural de Discovery aura lieu au plus tôt le 24 août, et les deux missions que devait effectuer ce troisième exemplaire de la navette spatiale américaine (prévues au départ l'une en juin, l'autre en août) seront combinées en une seule, a décidé la NASA. L'Agence spatiale américaine devrait ainsi pouvoir respecter son calendrier de lancements, qui aurait autrement été sérieusement perturbé par le double échec du tir de Discovery. L'envoi du 25 juin avait en effet été annulé à la suite d'un problème posé par l'ordinateur de secours de la navette ; le lendemain, le lancement avait été interrompu quatre secondes avant le décollage à cause d'un défaut d'ouverture d'une vanne d'hydrogène liquide sur l'un des trois moteurs principaux de Discovery.

Les six membres de l'équipage commandé par Henry Hartsfield auront, à bord de Discovery, une lourde tâche à accomplir. Ils devront mettre en orbite le satellite à vocation militaire Syncom IV-1, déployer un grand panneau de cellules solaires et procéder à diverses expériences scientifiques, opérations qui figuraient au programme de la mission de juin. Mais ils devront aussi accomplir une grande partie du programme initialement prévu pour août et lancer deux satellites de télécommunications pour le compte des firmes ATT et Satellite Business Systems.

E. G.

Une navette soviétique ?
L'URSS aurait déjà lancé à trois reprises une navette spatiale qui aurait amerri deux fois dans l'océan Indien et une fois en mer Noire, si l'on en croit les informations publiées récemment dans Miada Fronts, un quotidien tchécoslovaque cité par l'AFP. Le quotidien ajoute que le Cosmos-1445, lancé en mars 1983, était un essai de « l'une des variantes du moyen de transport spatial soviétique à usages multiples ».

Il s'agit là de la première confirmation, en provenance d'un pays de l'Est, d'informations publiées aux Etats-Unis. De source occidentale, on avait déjà enregistré un essai d'une minivanette soviétique qui aurait été lancée le 3 juin 1982 et récupérée après avoir effectué un peu plus d'un tour du globe. En avril dernier, le Pentagone publiait une photographie du petit véhicule spatial prise le 15 mars 1983, alors qu'il venait d'être récupéré par un navire de guerre soviétique, dans l'océan Indien. On suppose également que Etats-Unis qu'un troisième prototype aurait été lancé le 23 décembre 1983, lorsque les Soviétiques ont annoncé l'amerrissage en mer Noire du satellite Cosmos-1517.

Outre cette minivanette, conçue pour amener plusieurs cosmonautes dans l'espace et qui serait lancée par une fusée classique, les Soviétiques développeraient, selon le Pentagone, un véhicule récupérable de 1500 tonnes, plus petit que la navette américaine mais pouvant emporter des charges utiles deux fois plus lourdes.

E. G.

Un été roman. Le long d'itinéraires riches en art et en architecture du Moyen Age, vérifiez vos

connaissances et par

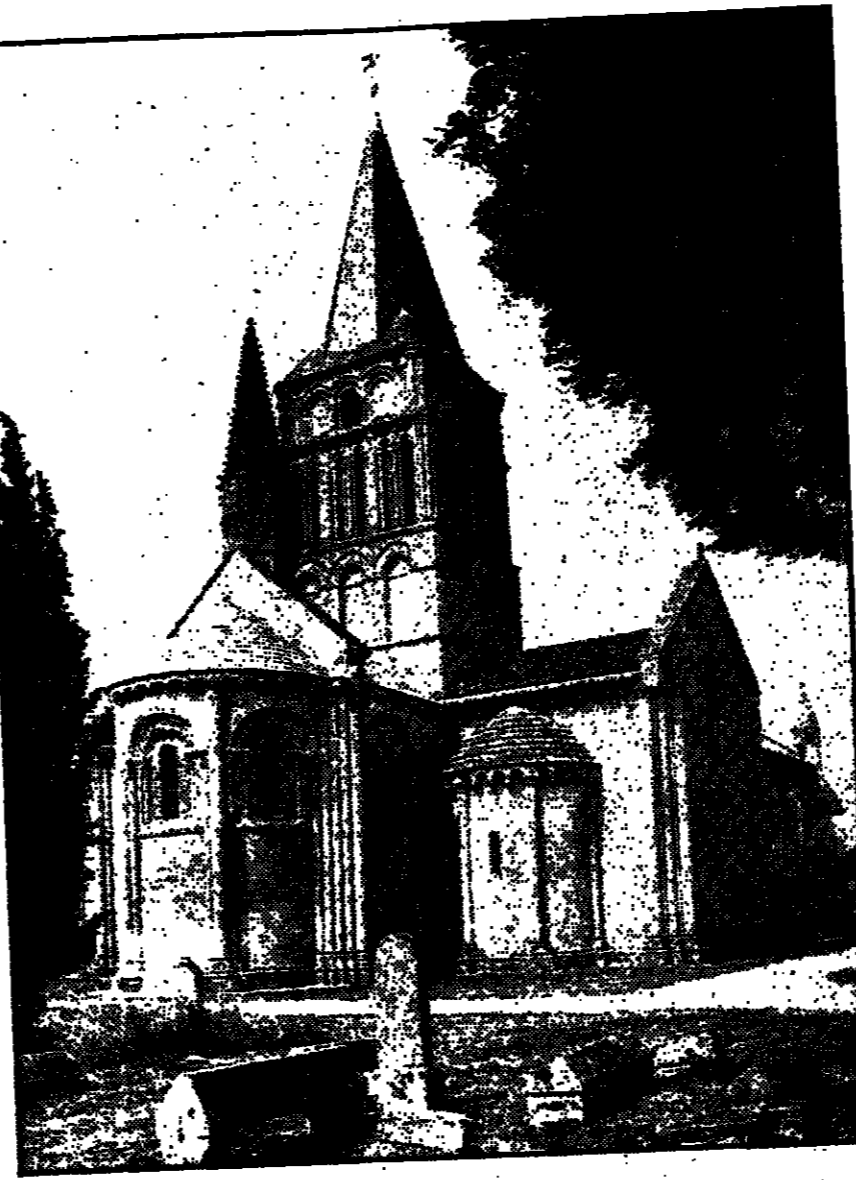
Cavaliers de Compostelle

Vers Saint-Jacques, par l'une des quatre routes.



LA Voie lactée naît dans la mer de Frise. Entre Angleterre et pays germaniques, entre Italie et Atlantique, à travers France et Navarre, elle conduit le pèlerin de Saint-Jacques par Castille, Léon et Galice jusqu'au Finis-terre ibérique de l'Europe. Jusqu'à la sépulture de l'apôtre du Christ, à Santiago-de-Compostela.

La basilique d'Aulnay-de-Saintonge (Charente-Maritime) sur le grand chemin de Saint-Jacques.



rait aux portes de Saint-Eutrope de Saintes, fort célébré par le Guide. Son temple, bien que très restauré, offre encore des consolations artistiques, authentiquement romanes, comme aussi l'abbaye aux Dames et bien d'autres monuments de l'Antiquité à l'époque classique, dus à la séculaire existence d'un évêché dans cette ville antique.

Puisqu'il fallait aux pèlerins d'autrefois rentrer chez eux *pedibus cum jambis* ou à la rigueur à cheval (des miniatures en témoignent), partons de cette abbaye de Saint-Jean-d'Angély par la porte de Parthenay... dont il ne reste rien (mais elle a existé, et ce n'était pas celle de Niort, le chemin asphalté normal de nos jours), pour retracer l'itinéraire d'un contingent de « cavaliers de grande randonnée et confrères pèlerins », anciens et jeunes des chevauchées de Compostelle, partis le 15 juillet de l'Exposition « Sous le signe de la coquille » (2), accompagnés par une équipe de randonneurs pédestres régionaux.

Les abords de la ville française, cavaliers et piétons auront trouvé un *vicinal ordinaire* vierge de gondroun sur plusieurs lieues vers l'embranchement de Saint-Marial. C'est le vieux chemin de Parthenay perdu qui gagne Chizé et son aumonerie Saint-Jacques de Villiers-sur-Chizé, où l'on a récemment découvert, dans l'ancien cimetière, des ossements avec une coquille Saint-Jacques à deux trous posée sur le sternum.

beaux bâtiments de l'abbaye et où, dès 1300, est attestée une confrérie des anciens pèlerins de Saint-Jacques.

De là, autre étape — toujours sans asphalte — vers les commanderies des ordres hospitaliers de Verruyes et de Saint-Mar-de-la-Lande à la saisissante architecture flamboyante, utilisant à l'occasion de véritables coquilles pour orner ses pilastres.

Quant à l'arrivée, elle est prévue le 21 juillet (4) en costume médiéval, à Parthenay-le-Vieux, patrie d'Aymeri Picaud, mais aussi de Mélusine — au portail de l'église Saint-Pierre — une vingtaine de figurines la représentent prenant son bain dans un baquet.

Point n'est besoin de si grand arroi pour, en pèlerin ou en marcheur de Saint-Jacques, découvrir, au cours de vacances dans la plupart de nos provinces françaises, mais en particulier dans les pays bretons, angevins et poitevins du sud de la Loire jusqu'au grand chemin, tout ce réseau de voies, si ce n'est secrètes, en tout cas presque inconnues et tous les témoignages de la vogue du pèlerinage qu'elles recèlent (aux Herbiers, en Vendée, l'hôpital devait recevoir les pauvres pèlerins allés et venus à Saint-Jacques durant trois jours et trois nuits — ailleurs un superbe jais compostellan (azabache) a récemment été découvert, lors du curage d'une

Du moins le Turpin de la *Chanson de Roland*, la partie la plus célèbre, avec le Guide du pèlerin, du *Liber Sancti Jacobi* conservé dans les archives de la basilique, l'assurait dès le début du XI^e siècle. « Légende dorée » et « Miroir historial » firent passer bientôt dans les chroniques officielles du temps la merveilleuse histoire de saint Jacques apparaissant à l'empereur pour lui enjoindre d'aller délivrer son tombeau demeuré inconnu jusqu'à cette époque.

Le Guide, cinquième partie du *Liber*, fixait à la multitude des dévôts chemineaux, quatre voies principales, traditionnellement dénommées « chemins de Saint-Jacques », qui leur permettaient d'aller révéler, de corps saint en corps saint, celui du pacifique évangéliste de l'Espagne, du guerrier « fils du tonnerre » (Boanergès) grand cultivateur de Maures (*mata-moros*, bataille de Clavijo en 844).

Ces « quatre chemins de Saint-Jacques » qui, au départ de Saint-Césaire d'Arles, de Notre-Dame du Puy, de la Madeleine de Vézelay, de Saint-Martin de Tours traversaient de part en part les contrées du sud de la Loire, se réunissaient aux Pyrénées, les trois premiers en deçà du port de Cize, entre Saint-Palais et Ostabat, le quatrième au-delà du Somport, entre Obanos et Puente-la-Reina (Navarre). Ils formaient alors la *camino frances*, au long de la *Meseta* castillane, aux abrupts des montes du Léon et de la Cantabrique, aux vallonnements galiciens, descendaient du sanctuaire du mont Cebrero (X^e siècle) jusqu'aux *rias* dans une échancreuse desquelles se serait venu buter, sur une grosse pierre (*Padron*), la barque de pierre miraculeuse partie de Jaffa, en Terre sainte, avec la dépouille mortelle de l'apôtre décapité.

De nos jours, ce *camino frances* redevient presque aussi achalandé que jadis, témoin le courrier que les candidats à la pérégrination à pied, à bicy-

lette, à cheval, adressent de tous les pays d'Europe, mais même des États-Unis ou du Japon, à la Société des amis de Saint-Jacques pour se procurer guides ou cartes modernes.

En France, depuis le guide du XI^e siècle, les principales étapes n'ont pas changé. Pour deux des « grands chemins », des itinéraires ou guides postérieurs (du XIV^e au XVIII^e siècle) et des récits de pèlerinages permettent de préciser « le chemin qu'il faut prendre » pour aller à Saint-Jacques. Ce sont ceux d'Arles et de Tours, recommandés plutôt aux automobilistes et aux cyclistes pour leurs trésors architecturaux. L'itinéraire du Puy, le plus « demandé » de nos jours, par la domerie d'Aubrac (XIV^e siècle), la Sainte Foy de Conques et les coquilles du portail de Moissac — il a fait l'objet d'un minutieux travail d'investigation par les membres du CEEC (1) — comporte de nombreux tronçons en pleine nature : l'un d'eux ne peut être parcouru qu'à pied : la balise du GR 65 (« chemin de Saint-Jacques ») indique... qu'il faut passer sous les barbelés d'un pâturage !

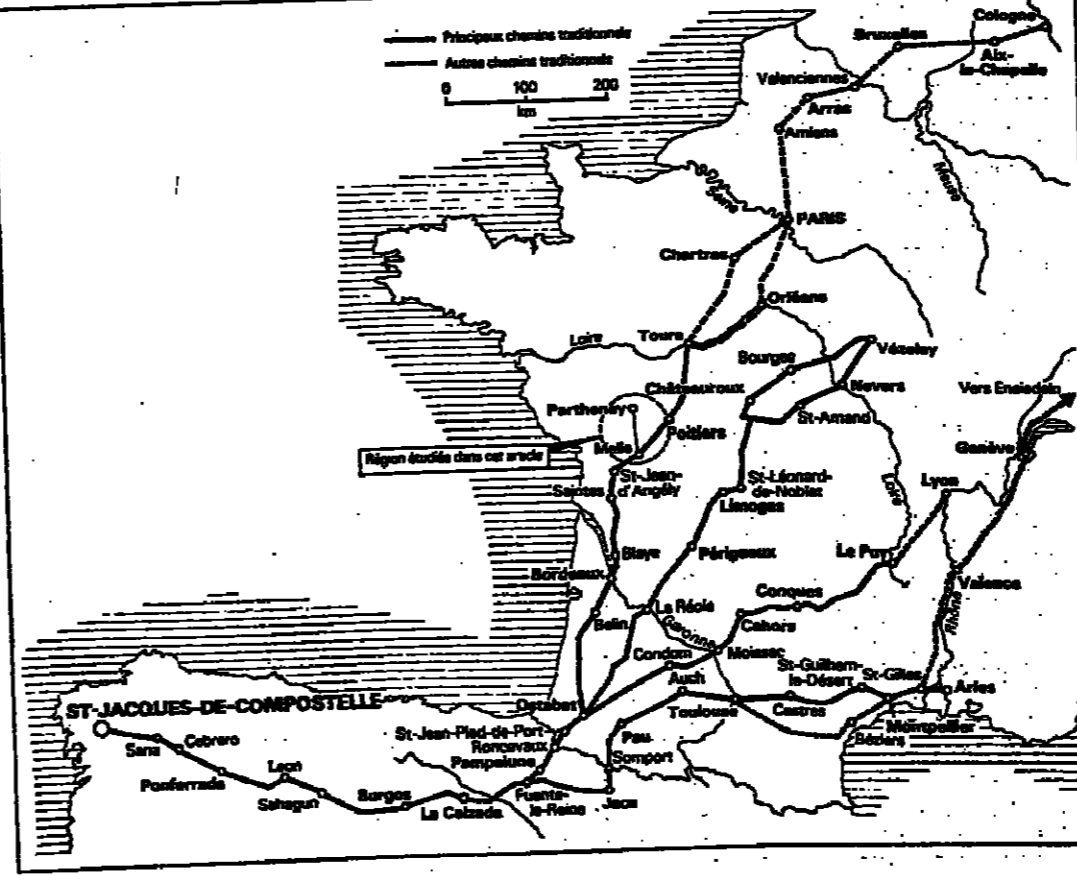
Pas de rails ni de barbelés pour les pèlerins d'autrefois, et même les « grands chemins chausés des pèlerins » comme les dénomment parfois les textes locaux (du XIII^e au XVIII^e) comportaient de multiples variantes (onze dénombrées dans les recherches sur la voie du Puy) dont maintes demeurent peu connues, empruntant de petits routins, des li-sières de communes, voire de champs ou de bois. Le tracé de la route de Vézelay est « officiellement double » jusqu'à Limoges. Bien souvent la route moderne a laissé subsister à quelques distances (là où il n'y a pas eu remembrement !) l'ancien « grand chemin » — souvent, mais pas toujours, à l'origine une voie romaine, — où de

petits ermitages, des croix de carrefour signalaient au marcheur qu'il est sur la « bonne voie ».

Venant de toute l'Europe, partant de chez eux et y rentrant, quand ils ne se laissaient pas séduire par quelque coin lointain où la coquille de Vénus faisait bon ménage avec la coquille Saint-Jacques, les pèlerins ont aussi déterminés des cheminements. On les retrouve dans les textes et, sur place, dans la découverte d'un vestige, telle cette pierre de Guyencourt (Aisne) qu'un pèlerin a fait graver en souvenir de ses fils tous deux morts sur la route du retour, l'un en Béarn, l'autre à Sepmes (Indre-et-Loire), sur une petite variante de la *via Turonensis*, la *Niederstrasse* des Allemands du quinzième siècle.

Ces cheminements aboutissaient aux quatre grands points

de rendez-vous ou aux grands chemins cités. Par exemple, les Bretons ou les Miquelots par les passages de Loire, tous marqués de chapelles, de croix ou d'aumoneries Saint-Jacques qui sont à prospecter. Sur la route de Tours, il faut, enjoint le chef de saint Jean-Baptiste, auteur du Guide, faire un détour (par rapport, ici, à la voie romaine) pour aller révéler le « grand chemin » traditionnel (ici la voie romaine... asphaltée), puis à l'étape de Melle (3), riche de trois églises romanes sans doute, mais aussi de trois aumoneries pour pèlerins. Mais, dès l'abbaye de Celles — où fit halte la reine Marie d'Anjou, veuve de Charles VII à son retour de Compostelle, — ils auront retrouvé le chemin de la Belle (la rivière) venant de Chizé et qui, fort peu fréquenté, conduit à travers la forêt de l'Herminant vers l'église gothique de Saint-Léger de Saint-Maixent, où l'école militaire a utilisé les



« La coquille frappe souvent une façade d'église, et souvent on découvre une frise de pèlerins en marche. Tentez l'expérience... Vous reconnaissez et peut-être un jour, pris au jeu, vous continuerez votre pèlerinage jusqu'à Compostelle.

RENE DE LA COSTE-MESSELIERE, Ancien conservateur aux Archives nationales.

(1) Centre européen d'études compostellanes, section scientifique de la Société des amis de Saint-Jacques, 87, rue Vieille-du-Temple, 75003 Paris.

(2) « Sous le signe de la coquille, avec les pèlerins, cheminez vers Saint-Jean-d'Angély et Compostelle, la messe sur les chemins de Saint-Jacques. » Abbaye de d'Angély, jusqu'au 29 juillet.

(3) Création par une troupe locale du *Festival de la Belle*, le plus célèbre des festivals de saint Jacques : le 17 à Melle, le 19 à Verruyes, le 28 à Saintes.

(4) L'arrivée coïncide avec le rallye national et international de tourisme équestre de Parthenay, dit « Rallye des Mille ».

Malices

LES voyages en pèlerinage n'étaient pas toujours très vertueux. L'attitude des dames pendant les randonnées pieuses semble prouver que, pour quelques-unes d'entre elles au moins, un pèlerinage était l'occasion d'échapper au joug conjugal.

« J'y parlai du pèlerinage, où elles vont en tapage; par leurs fraudes, par leurs malices, de la char quierent les délices; au retourner plaignent leurs plantes, car en leurs membres sont dolerites. A leurs maies dient merveilles des sacrifices et des veilles, mais chascune pas ne confesse comment elle a esté en pressis. »

Tré de Les XV joies de mariage : Ouvrage d'un auteur méconnu dont le date serait antérieure à 1450. Les quinze livres décrivent une à une les catastrophes pouvant fondre à tout moment sur l'homme marié.

La poésie lyrique des troubadours répose sur la prestigieuse composition d'un formalisme poétique... (text continues in columns)

Cet amour sublimé est en son temps une école de perfectionnement moral, puisque le poète doit s'engager à une dame pour la mériter... (text continues in columns)

Mais la lyrique troubadour exprime aussi, on l'a bien montré Georges Lully et Erich Kohler, par l'usage d'un langage poétique commun, les rivalités et les « batailles » de la cour... (text continues in columns)

Comme tous les poètes troubadours ont transmis une existence et se complètent en matière poétique des techniques qu'ils ont inventées... (text continues in columns)

CONCOURS « LE MONDE » - TOGA... WEBER DIFFUSION... (text continues in columns)

كازمان الكحل

connaissances et participez à un grand concours. En six étapes. Voici la deuxième.

Désir d'amour

L'art des troubadours, code poétique et social.

La poésie lyrique des troubadours repose sur la prestigieuse conjugaison d'un formalisme poético-musical particulièrement élaboré et d'une érotique raffinée dont les traces n'ont peut-être pas encore aujourd'hui complètement disparu. On a dit que les troubadours avaient inventé l'amour occidental. C'est sans doute beaucoup dire, car les conditions dans lesquelles s'exprimait la *fin amor* ont certainement évolué, de toute évidence, depuis la société du XII^e siècle ! Le paradoxe de cet amour (platonique ou non), c'est qu'il est voué de principe à une femme mariée (la *domna*). L'épouse du seigneur même qui protège le troubadour. D'où un érotisme voilé et prudent, ce qui n'empêche pas, parfois, une expression assez ardente et même sensuelle, mais presque toujours transférée dans le rêve.

Cet amour sublimé est en même temps une école de perfectionnement moral, puisque le poète doit longuement prier sa dame pour la mériter. La dame, en revanche, doit, dans un laps de temps plus ou moins long qui lui permet de mesurer la patience (le *soffrir*) de son soupirant, se laisser à la fin convaincre et accorder au troubadour sa *merci* (terme très élastique qui permet de supposer l'obtention éventuelle du *fait*, ou *surplus*, c'est-à-dire la satisfaction sexuelle, mais ne l'implique nullement). De toute façon, cela est de moindre importance : l'essentiel pour le *fin amant* étant l'obtention du *joï*, cette espèce d'exaltation érotico-poétique, généralement à l'approche du printemps, qui déclenche à la fois, dans une même mouvement de régénération de l'être, le désir d'aimer et le désir de « trouver ». Mais ce *joï* n'est qu'euphorie passagère, qui engendre perpétuellement, par la peur qu'on a de le perdre, la dépression et la douleur : cette douleur étant elle-même un *doux mal*, puisqu'elle provient de l'être aimé, et pouvant susciter à son tour une nouvelle joie. D'où ce mouvement perpétuel de *balansa* entre joie et douleur, cette constante cyclothymie si caractéristique des troubadours classiques et notamment du plus grand d'entre eux, Bernard de Ventadour.

Mais la lyrique troubadouresque exprime aussi, comme l'ont bien montré Georges Duby et Erich Köhler, par le biais d'un langage poétique commun, les rivalités et la « lutte des classes » avant la lettre menée par les *juvenes*, c'est-à-dire des *bachelers*, généralement de basse noblesse, qui aspirent à se *chaser*, en chantant à la fois, les charmes de la noble dame et la largesse de son puissant époux.

Comme tous les poètes, les troubadours ont transmis une matière existentielle et sociale complexe en matière poétique, selon des techniques qui ne

sont sans doute plus les nôtres, mais dont on peut sans trop de difficultés retrouver la clef. Certes, il s'agit là d'une poésie souvent difficile, surtout si le poète, pratiquement volontairement la poésie hermétique (*trobar chus*) ou précieuse (*trobar ric*) ; mais n'oublions pas que, dès son époque, elle était réservée aux seuls *entendens*, c'est-à-dire aux seuls amateurs des cours féodales. Art complet, elle représente une synthèse raffinée entre un texte linguistique (les *mots*) et une structure poético-musicale (le *son*) ; le tout actualisant un entrelacs complexe et subtil de concepts et de sentiments (la *razo*) réservé aux *happy few* aristocratiques sans lesquels le troubadour ne pourrait créer ni même vivre.

Cet art poético-musical est donc étroitement lié à la vie sociale et culturelle des cours féodales du Sud. Mais, paradoxalement, c'est au nord des pays d'Oc qu'il se manifeste pour la première fois, puisque le « premier » troubadour était poitevin. Duc d'Aquitaine et comte du Poitou, Guilhem de Peitieu, né en 1071 et mort en 1127, grand seigneur truculent et batailleur, cynique et libertin, nous laisse onze poésies illustrant cinq registres poétiques nettement différenciés : burlesque, obscène, facétieux, mélancolique et amoureux. Et c'est chez lui, pour la première fois, qu'apparaît le concept de *joï*, lié à l'amour sublimé. Tout part de lui, selon de mysté-

rieuses modalités que l'on n'est pas parvenu à éclaircir.

Après lui, mais quelque trente ans plus tard, apparaît la première génération de troubadours : le Saintongeais Jaufré Rudel, chantre de l'amour lointain et nostalgique, le Gascon Marcabru, moraliste sévère et misogynne, enfin son compatriote et disciple (ou maître ?) Cercamon, moraliste lui aussi mais en même temps poète subtil aux accents déjà ventadouriens.

Et puis, aux alentours de 1150, c'est le grand départ du *trobar* classique, avec l'Angoumois Rigaud de Barbezieux, le Provençal Raimbaud d'Orange et surtout le Limousin Bernard de Ventadour.

Bernard de Ventadour est l'un des plus grands troubadours, et sa notoriété, dès son époque est indubitable. A preuve : l'importance de son œuvre conservée (quarante-quatre pièces), le nombre de manuscrits qui nous l'ont transmise (certaines pièces ont jusqu'à trente-cinq manuscrits !), le nombre des mélodies passées à la postérité (dix-neuf : ce qui est énorme si l'on songe que, d'une manière générale, la proportion des mélodies aujourd'hui connues, par rapport au nombre de textes n'est que de un pour dix) ; enfin, l'existence relativement vivace de parodies (obscènes ou scatologiques) qui ont été écrites, dès son époque, sur les plus célèbres de ses chansons.

Troubadour-type, Bernard de Ventadour l'est aussi par sa vie, du moins telle qu'elle nous est présentée dans la *vida* légendaire de son biographe médiéval. C'est ainsi qu'il aurait été de basse origine, fils d'un humble serviteur du château de Ventadour, et aurait appris l'art de « trouver » auprès de son maître, Ebles II le Chantre. Lorsque Ebles II succéda à son père, vers 1148, Bernard resta sous la protection du vicomte et s'énamoura de la femme de ce dernier, Marguerite de Turenne. La dame répondit à son amour, qui « *long-temps durè* », jusqu'à ce que le vicomte s'en aperçut. La dame fut alors enfermée et répudiée deux ans plus tard et notre poète dut quitter Ventadour. Il se rendit alors en Normandie, auprès d'Aliénor d'Aquitaine, et de là en Angleterre avec sa protectrice, probablement en 1155. On trouve aussi dans son œuvre des traces de relations avec des dames de Vienne et de Narbonne, si bien qu'on a pu classer ses poésies en *cycles*, en fonction des dames chantées. Il se retira ensuite à la cour de Raymond V, comte de Toulouse et, à la mort de ce dernier, en 1194, il se fit moine à l'abbaye de Daion, où il mourut.

Mais, évidemment, c'est surtout par l'art raffiné de son formalisme poétique que Bernard est le troubadour-type. C'est lui qui illustre de façon exemplaire l'effusion lyrique de formulation contrastée. A la fois mystique et sensuel, exaltant et dépressif, source de joie et de douleur extrêmes, l'amour troubadouresque, à partir de lui, se meut presque toujours dans le cadre d'un certain manichéisme affectif qui se manifeste, sur le plan de la forme, par deux pôles poétiques en perpétuelle tension. Lorsque le troubadour chante la joie, la douleur est latente, et quand il se plaint de sa douleur, la joie est bien souvent en contrepoint. Douce douleur, mal savoureux sans doute, mais qui doit toujours prendre fin, lorsque la dame accorde au *soffridor* sa *merci* : et c'est alors la *garison*, la vie qui revient, le retour à la joie, de par la seule volonté de la *domna* et de sa clémence. La boucle est fermée. Le poète est désormais disponible pour un nouveau départ.

Cette conception sophistiquée de l'amour et le formalisme précieux qui l'actualise, partis de la cour de Poitiers vers la fin du XI^e siècle, allaient durer quelque deux cents ans pour s'estomper à Narbonne avec celui qu'on a appelé (à tort) le dernier troubadour, Guiraud Rigquier, mort en 1292. Mais la grande clarté occitane du Moyen Âge, avant de s'éteindre définitivement, allait allumer d'autres feux poétiques dans la plupart des pays voisins et, dans son pays même et ailleurs, se survivre encore pendant près de deux siècles.

PIERRE BEC.



Hérode et Salomé, chapiteau du cloître de la cathédrale Saint-Étienne, à Toulouse.

Règlement du concours (extraits)

Ce concours est ouvert à toute personne majeure au 31 août 1984 résidant en France métropolitaine. Les participants doivent inscrire leurs réponses sur les bulletins-réponses prévus à cet effet, et les adresser, en courrier simple suffisamment affranchi, à :

CONCOURS
« LE MONDE » - ZODIAQUE
WEBER DIFFUSION
Boîte postale n° 512
75626 Paris Cedex 13

au plus tard le vendredi 31 août 1984 à minuit (le cachet de la poste faisant foi).

Les réponses inscrites ailleurs que sur les bulletins-réponses dépeçées dans le journal ou demandées à la société Weber Diffusion ne seront pas prises en considération.

Tout bulletin-réponse lisible, net, surchargé, incomplet, présentant un personnage ou une scène quelconque, sera refusé.

La participation est limitée à un bulletin-réponse par foyer et par concours hebdomadaire.

Les six angles seront départagés par la question subsidiaire, dont le texte sera soumis par un jury en fonction des critères suivants : originalité, concision, élégance de style.

Le concours sera dépeçé par la société Weber Diffusion sous le contrôle de M^{rs} Pascal Robert, huissier de justice à Paris.

Le concours est doté de 100 prix pour chaque série de questions hebdomadaires ; ces prix sont les suivants : (selon la disponibilité des titres au moment de la remise des prix) :

- 1^{er} prix : une collection complète de la Nuit des temps - 58 volumes.
- 2^e prix : une collection des titres français de la Nuit des temps - 36 volumes.
- 3^e prix : une collection complète de l'introduction à la nuit des temps - 9 volumes.
- 4^e - 5^e prix : un *Saint Benoît, Père de l'Occident*.
- 6^e - 7^e prix : une *Europe médiévale*.
- 8^e - 9^e prix : un *les Lombards*.
- 10^e - 14^e prix : une *Histoire de l'art* - 2 volumes.
- 15^e - 19^e prix : un *Glossaire*.
- 20^e - 24^e prix : une *Bourgogne romane*.
- 25^e - 50^e prix : une *Initiation à l'art roman*.
- 51^e - 100^e prix : un *Rénaire roman* etc...

En aucun cas le contre-valeur des prix ne pourra être obtenu en espèces.

Les prix attribués aux gagnants seront adressés par la société Weber Diffusion à l'adresse figurant sur le bulletin-réponse.

Le fait de participer à ce concours implique l'acceptation du présent règlement dans son intégralité et de la décision des sociétés organisatrices en dernier recours sur toutes les contestations qui pourraient se présenter.

Le texte de celui-ci est, avec les réponses exactes, déposé en l'étude de M^{rs} Pascal Robert, huissier de justice, 146, rue Montmartre, 75002 Paris.

Concours Le Monde Zodiaque

2^e étape



1 Où se trouvent ces deux anges ?

2 Quel est le plus grand personnage, par les dimensions, de la peinture romane en France ?

3 Au portail de nombreuses églises romanes du sud-ouest de la France est représenté le thème du « combat des vertus et des vices ». De quel texte bien précis est-il inspiré ?

4 Une grande basilique romane de France a un transept dont les bas-côtés occidentaux sont voûtés en berceaux transversaux. Laquelle ?

5 Un vitrail du XII^e siècle, à la cathédrale de Mans, est consacré à saint Etienne. Où se trouve un autre vitrail, de la même époque, représentant l'histoire des reliques du même saint ?

6 Citez deux exemples de sculpture romane représentant le roi mérovingien Childébert ?

Question subsidiaire :

Donnez en cinq lignes ce qui, selon vous, caractérise le mieux l'art roman en Haut-Poitou.

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Cheque « étape » constitue un concours indépendant. Ce questionnaire est à retourner avant le 31 août 1984 à minuit (le cachet de la Poste faisant foi), en courrier simple suffisamment affranchi à :
Concours Le Monde - Zodiaque
Weber diffusion, Boîte postale n° 512, 75626 Paris Cedex 13

Les aventures de la raison

Un mathématicien solitaire

Il n'est jamais facile de trouver un défaut dans les affirmations péremptives de M. René Thom (le Monde aujourd'hui du 1^{er}-2 juillet) parce que peu d'hommes peuvent le rejoindre sur le plan de la mathématique. Mais, à force de s'y trouver seul, cet homme s'ennuie, et il n'hésite jamais à devenir provocant pour susciter, d'autres scientifiques, des réactions qui lui permettraient de les faire rentrer sous terre, étant entendu qu'ils ne saurient être, avec les autres s'activant soit dans l'imbécillité, soit dans le délire (si ce n'est pas de lui...).

Pourtant, quelle que puisse être sa supériorité mathématique, René Thom n'a jamais raison contre la physique et la physiologie, et il se trompe quand il déclare qu'il faut « superposer au réel phénoménal perçu des entités imaginaires, invisibles ou cachées ». « Ainsi, ajoute-t-il, l'homme rationnel peut se différencier de l'homme obtus — qui ne croit qu'au concret, — de l'ancêtre animal — qui ne se détermine que localement. » Tout cela tend à convaincre les lecteurs que « le rationalisme est avant tout une idéologie de l'imaginaire » et qu'il ne reste plus aux imbeciles ou aux débilés qu'à se convaincre de l'utilité de la théorie des catastrophes. René Thom devenant le juge des idées des autres ; de celles que lui-même n'aurait pas eues. Et voilà bien la faille dans son rationalisme !

René Thom se veut un penseur... Mais il ne voudrait pas essayer les papiers des imaginations, et il ne voit pas très bien si ces imaginations ne seraient que « des non figuratifs de la physique » ou bien « des perceptions venant réellement des vérités cachées aux autres » et, peut-être, à lui-même. Tout cela n'est pas simple... Mais ce n'est pas non plus René Thom qui remet en cause la mécanique quantique, « même si celle-ci n'a été qu'une des conséquences de l'ignorance de ce qu'est la lumière naturelle ». René Thom ne semble pas mettre en cause la filiation Plank-Einstein-Bohr-Heisenberg... parce qu'il y aurait rationalité apparente. Mais pourquoi

entend-il tellement ignorer ce que Plank pensait lui-même de son essence de calcul ? Parce que Plank aurait été un prédecesseur de René Thom en matière d' « imagination devant précéder la réalité » ? Ce serait tout de même une assez mince démonstration par rapport à celles qu'apportaient Archimède, Galilée, Newton, Pasteur, Mendel ou Fleming ! (Je n'ai pas mis Einstein sciemment.)

Et pourquoi ne pas prendre en considération ce que des gens d'autres disciplines pouvaient, ou peuvent, penser ? Ainsi, François Jacob, biologiste, cité par Françoise Giroud dans *Si je mens...*, disait que, « dans le domaine purement scientifique, les découvertes ne se produisent qu'au moment où elles peuvent être reçues. Pendant des semaines d'années, les gens passent à côté, un peu plus près, tout près. Ils voient, mais ils s'arrêtent au bord de la perception. Et puis, un jour, le déclic se produit, quelque un saisit ce qu'il voit. Généralement un homme seul. Cette longueur d'avance, c'est le pur génie... Plus ces « voyants » dérangent les images mentales selon lesquelles vivent leurs contemporains, plus ils sapent leur sécurité par l'introduction d'un désordre dans l'ordre mental du moment, plus ils sont mal reçus évidemment, voire persécutés, rejetés. C'est normal ! »

Personne ne contrariera plus François Jacob dans sa manière d'être un scientifique. Mais en quoi sa manière de penser devrait-elle être réputée fautive sous prétexte qu'elle n'aurait pas pu devenir mathématisable ? Sa manière matérialiste d'envisager la vie ne me plaît guère, mais il avait étudié comment lui-même avait pu atteindre à un niveau supérieur de connaissance et combien il avait été rejeté par ses pairs avant que chacun ait accepté qu'il était leur maître depuis longtemps.

Cela peut paraître injuste à des savants du niveau de René Thom. Il n'en demeure pas moins que cette justice-là reste positive et réaliste.

JEAN-MARIE HUGUENIN, pharmacien (Paris).



Boîte aux lettres française (1925).

Causalité et localité

J'approuve l'article de René Thom ; il fallait que son propos soit dit, mais il doit être nuancé sur deux points au moins.

Il est vrai que la production scientifique, dans sa masse, donne l'impression d'insignifiance, pour reprendre le mot qu'il a utilisé. Mais, si on regarde cette production à l'échelle de vingt ans on voit se former des concepts, parfois de manière souterraine, le plus souvent avec de longs arrêts suivis de brusques avancées ; peu à peu, notre représentation de la réalité se modifie et s'organise. Cela, René Thom le sait sûrement (d'ailleurs certains de ces progrès ont à voir avec sa théorie des catastrophes) ; je suppose qu'il a montré exclusivement le noir du tableau pour faire plus concis, plus frappant.

L'autre point sur lequel je voudrais faire une remarque concerne les principes de causalité et de localité. Dans le soubri, louable, de contredire certaines spéculations proches du délire, René Thom écrit que ces principes constituent deux piliers sur lesquels repose la vision scientifique du monde. Comme lui, je refuse de les remettre en cause, mais je n'ose pas en faire les piliers de notre représentation future des phénomènes physiques. Une certaine représentation s'est effondrée il y a soixante ans avec l'avènement de la théorie quantique ; elle n'a pas été vraiment remplacée, et ce vide a sans doute contribué aux malaises de la rationalité. On peut croire qu'une autre sera construite un jour. Causalité et localité ne seront sans doute pas contraires, mais nul ne peut préjuger de l'importance qu'elles auront alors.

F. DE BERGÈVIN, physicien-chercheur au CNRS (Grenoble).

Opéra

Les trois temps du chant

La voix est, pour le chant, une condition nécessaire mais nullement suffisante. A toute époque, on trouve facilement des « voix naturelles » de timbre agréable, de volume notable et correctement placées. Elles révèlent des dons, elles ne constituent pas un art.

Si l'on veut aborder le chant, du moins en Occident où il s'est très vite fixé canons et technique, — certains passages obligés s'imposent.

Tout d'abord l'école, qui inscrit la voix dans une tradition, une « manière » d'émettre et de conduire le son.

Il y a ainsi une école allemande, de la vocalité quasi instrumentale, insistant sur la rigueur des lignes et des temps et sur la discipline d'équipe (Maria Ivoguin, Hans Hotter, Elisabeth Schwarzkopf l'ont illustrée) ; une école italienne, privilégiant la rondeur et la plénitude du son, ses artifices de coloration et de nuance (Rosa Ponselle, Titta Ruffo, Carlo Bergonzi) ; une école française, portée sur la découpe du phrasé, la netteté de l'articulation et la noblesse du ton (Germaine Lubin, Georges Thill, Janine Micheau).

Qui dit école dit aussi technique, laquelle répond à un impératif impossible à transgresser, celui des partitions. Si l'école sert l'esprit du chant, la technique sert sa lettre. Application scrupuleuse des textes musicaux, elle permet d'en respecter le moindre ornement, la plus infime variation de temps, l'indication de nuance la plus ténue. Quelques tests : l'air de *Josua*, de Haendel, par Lilli Lehmann ; les airs du *Barbier*, par Fernando de Lucia ou la cadence

de *Lucia di Lamermoor*, par Nellie Melba.

Somme de savoir-faire et d'exercices, elle offre la maîtrise de toutes les ressources de l'instrument vocal, des phrases les plus amples aux traits les plus agiles, des pianissimos les plus impalpables aux plus solides *forte*.

Le style, enfin. Il naît de la confrontation entre une connaissance exacte de l'histoire musicale et une personnalité, avec son imagination, son expérience et son goût. C'est le style qui permet non seulement de restituer une esthétique telle que son auteur et son époque l'ont conçue, mais encore d'en retrouver la modernité pour une écoute contemporaine. Ainsi firent Callas pour le bel canto romantique et Horne pour le bel canto baroque. C'est une certaine façon d'être et de dire. Pour le même temps et pour le pire.

Les mêmes exigences régissent école, style et technique. Le temps tout d'abord, la maturation lente et mystérieuse qu'il accorde lorsqu'on le respecte et qui enrichit une voix autant que son art ; l'environnement ensuite, qui offre à un chanteur une tradition, une famille, un esprit. Les carrières durables naissent et croissent avant tout au sein des troupes qui leur offrent la chance de l'émulation, de la comparaison et d'une progression graduelle.

Avant d'aborder, à quarante ans, Isolde, Elektra et Kundry, combien de Thäls et d'Antonia Germaine Lubin dut-elle chanter ? C'est dans sa « maison » de Vienne, et c'est prudemment mais infailliblement que Sena Jurinac passa d'Oktavian à la Maréchale, de Marcelline à Fidelio.

Tant il est vrai que l'art du chant doit être abordé non pas dans le but de chanter et d'enregistrer le plus vite possible les plus grands emplois du répertoire, mais d'engager son travail et son expérience dans une esthétique qui est aussi une éthique.

Que reste-t-il aujourd'hui de ces impératifs ? Des techniques solides, certes, nées d'un regain d'intérêt pour le répertoire du dix-huitième siècle et du bel canto romantique et de l'exigence du public habitué à la « perfection » des enregistrements en studio ; Joan Sutherland, Montserrat Caballé, Plácido Domingo, Agnès Baltsa, entre autres, en témoignent.

En ce sens, on peut dire qu'on chante techniquement mieux aujourd'hui qu'il y a trente ans où le tempérament l'emportait souvent sur la précision et l'effet sur la nuance. Mais, pour le reste, les chanteurs et leur art sont victimes d'une accélération et d'une hâte incompatibles avec l'acquisition d'une école et d'un style. Se produisant trop tôt, abordant trop vite des rôles démesurés pour leurs moyens et leur maturité personnelle, passant d'une scène à l'autre sans véritable préparation ni parfois de répétition, abusant des facilités des studios, pâtissant de la rareté des professeurs et des troupes, ils usent leur voix avant même d'en avoir exploré toutes les ressources (d'où la pénurie actuelle de grandes voix). Ignorant les différences d'écriture et d'époque, ils donnent des interprétations de plus en plus banalisées, chantant tous les répertoires selon un même style imposé par les stars internationales qui se partagent à une vingtaine les mêmes

grands rôles sur les mêmes grandes scènes.

Devenu un marché où les exigences de rentabilité ont pour effet des négligences graves et le refus quasi absolu des créations au profit du répertoire classique à succès garanti, l'art du chant ignore aujourd'hui la loi du temps et ses vertus. A ce jeu on gagne beaucoup en renommée, en palmiers discographiques, en cachets et royalties, et l'on perd tout aussi vite sa voix. Au détriment de l'art du chant.

ALAIN ARNAUD.

On trouve aux catalogues spécialisés de Court Opera Classics, Ember, Historic, Fraiser, Rabbit, des enregistrements de Maria Ivoguin, Lilli Lehmann, Germaine Lubin, Fernando de Lucia, Nellie Melba, Julius Patzak, Titta Ruffo, Tino Schipa et... mille autres ! A connaître aussi les albums : « The Tenors » (Farrar), « A record of singers » (EMI, 3 vol.), « Teatro alla Scala » (Accord), « Les grandes voix de l'Opéra de Monte-Carlo » (Accord).

Autres références : Hans Hotter : *Le Hollandais volant* (Rodolphe Productions, dir. Clemens Krauss) ; *Wassertrübe* de Schubert (EMI), Elisabeth Schwarzkopf, catalogue EMI, notamment : *Quatre Derniers Lieder* de Strauss (version O. Ackermann), *Ariane à Naxos* (dir. H. von Karajan), et *l'Album des Introspectives*, Georges Thill : *Album de quatre-vingtième anniversaire* (EMI), Rosa Ponselle : catalogue RCA (notamment extraits de *Norma*, *Trovatore*, *Aida*), Janine Micheau : *Les Indes galantes* (Rameau, Malgoire, CBS), *Roméo et Juliette*, Gounod (Accord), *Les pêcheurs de perles*, Bizet (EMI), Joan Sutherland : albums : « L'art de la prima donna » et « L'âge d'or du bel canto » (Decca) ; avec Marilyn Horne : *Semiramide* de Rossini et *Julius Caesar* de Haendel (Decca, dir. R. Bonynge), Maria Callas : catalogue EMI, notamment l'album « Ses réquies » ; Sena Jurinac : *Così fan tutte* (dir. Busch, EMI), *Les Noirs de Figaro* (dir. V. Gui, EMI), et *Don Carlos* de Verdi (dir. H. von Karajan, Ceira).

Tout connaître

La surprise m'a saisi à la lecture de René Thom dans vos colonnes qui soutient le rationalisme et un « rationalisme bien tempéré ». Il est vrai qu'il s'agit d'un mathématicien et que, pour lui, le rationalisme reste avant tout une fiction.

« Rationalisme bien tempéré », qu'est-ce à dire ? Que certains domaines — et pas d'autres — échappent à la raison ? Pourquoi s'efforcerait-on d'une vérité (au sens rationnel) pour soulever le monde. Il suffit aussi d'une question qui échappe à la raison pour le déréaler (ou du moins le modifier entièrement), ce monde rationnel. La raison doit prétendre tout connaître sous peine de ne rien connaître.

Schopenhauer l'a bien compris qui ne de ce fait tout jusqu'à la négation. La raison est morte, mais ne naît pas pour autant le délire.

Certains objecteront que la science n'appartient pas au domaine de la philosophie, certes, mais alors que les scientifiques cessent de s'occuper de concepts. (Voyez l'hégémonie des scientifiques quand R. Thom oppose la « vision scientifique » à la « pensée magique... »)

La science ne connaît pas la raison, elle ne connaît que la logique et l'expérience (principe de la raison suffisante).

THÉONIS BEY, professeur à Barcelone, auteur de « Fouet » (à paraître).

Ma chère Antigone...

Des trois lettres que vous avez publiées après la parution des articles de François Chassin et Michèle Champreux consacrés à l'Antigone de Ricardo Bofill le Monde aujourd'hui, daté 17-18 juin, il ressort que certains soit écrits par le classique du génial créateur espagnol.

La première, envoyée par un architecte obscur jusqu'à aujourd'hui, ne méritait pas qu'on s'y arrête. A Cocktail d'éléments hors d'échelle et sans proportions, écrit l'auteur. A-t-il été un coup d'œil au Polygone voisin ? A-t-il traversé l'avenue Frédéric-Mistral et jamais regardé les stupides tours cocorocées qui la bordent ? Certainement non, alors passez.

« Ni balcon, ni terrasse... désastreuse », affirme la seconde, de M^{lle} Durand-Gassein. D'abord Montpellier n'a jamais été une ville de terrasses et de balcons, en raison d'un ensoleillement fort agréable par ailleurs. Ensuite, gageons que la place du Nord-Est, débarrassée des autos, agrémentée de fabuleux palmiers, sera le plus agréable des carrefours, le plus luxueux des bronzoirs et, pourquoi pas, l'endroit privilégié de horribles bouffes familiales ou amicales. Le temps du chacun chez soi a, je l'espère, son avenir derrière lui.

« Sociodrame petit-bourgeois... où l'on sacrifie le confort et l'hygiène », estime

M. Gutton, dont la lettre est certainement la plus convaincante par ailleurs. Mais peut-être aurait-il dû comparer Antigone aux HLM des zones périphériques des grandes villes plutôt qu'aux ensembles, certes admirables, des centres-villes anciens.

Car Antigone, c'est du logement social, blétons le mot, du logement pour les pauvres. A quelques minutes du centre-ville, à deux pas des Galeries Lafayette, de la promenade de l'Esplanade, des majorités du kiosque Boac, Antigone, ce sont des séjours très grands, de vraies cuisines, de vraies salles de bains — la baignoire fait 1,52 mètres. Antigone, ce sont des fenêtres côté cour — les palmiers, les enfants — et côté ville et cette impression d'espace indéfini.

Certes, Antigone peut être « choquante, bizarre, excentrique ». Certes, Antigone est momentanément là où M. Gutton voudrait qu'elle soit simplement « habitable ». Mais un monument habité — enfin, — social, où se promènent ennuies mes concitoyens inscrits sur les listes d'attente de logement, espérant trouver là un cadre à leur vie, sont autant de signes de la réussite de Ricardo Bofill, que je félicite en guise de conclusion.

BRIGITTE MATHIEU (Montpellier).

Poésie

Bernard Zadi Zaourou Bourgeois de l'an

Comme cette pierre qui laboure incessamment ta pensée — O Meyebré — ta pensée — cour — et — éme — de — burin. Comme les sillons du Sages au matin d'apocalypse Comme ce regard sans regard : les beaux ratés de l'Art. Comme ces mains qui parlent, qui dévissent à souhai le lever de l'espoir.

Comme le vie, la barbe en dyade sous l'état de ces mains qui pensent Meyebré

Le savoir se sème au berceau et ne recueille sa moisson qu'au plus source de la tombe

Ayo !

En Adjo, Ayo !

Sous la marmitte de l'Arc les pépites d'or semées d'une invisible main sur le terrain de ton âme si belle et féconde à merveille

A moi le rumeur de la ruche

A moi le fleur si fine et riche en fragrances : les doux pétales surgis des rayons de ton cœur

O beautés !

J'ai lu ton nom dans les stries de la pierre

Ton savoir dans cette pierre

Et dans la roc, l'aubaine félicité de ton esprit

Tu voilà donc, fermée, dansent pour ma soif — la — soif — de — la — terre — mère, le pas secret du phénon de la pleine année

Reviendront, Meyebré, la moisson de jadis et le chant du touroco bleu sur la branche du Kédo

Reviendra pour sûr, le temps des hymnes solaires

Ayo

Ayo

Et que t'accompagne le salut de mon Arc d'étranges vallées.

Bernard Zadi Zaourou est né à Soubé, en Côte d'Ivoire. Il est notamment l'auteur de *Césaire entre deux cultures* (NEA, Abidjan), *Les épaves*, *l'œil* (Harmattan), *For de lance* (P. J. Oswald). Il a aussi écrit en scène le *Timbère* et *le Secret des dieux* et est actuellement directeur d'un groupe de recherches sur la tradition orale. En mêlant les forces de mythes divers, cette voix, meurtrie mais tenace, rêve — au présent — d'un temps d'avant les « éperriers d'acier ».

CHRISTIAN DESCAMPS.

Seul mention contraire, tous les poèmes publiés dans cette rubrique sont inédits.

Illustres sauvages : les peuples qui ont nourri l'imaginaire de l'Occident.

Philosophe des forêts

Le Huron, maître à penser des Encyclopédistes.

Après les Aborigènes d'Australie présentés dans *Le Monde Aujourd'hui* daté 8-9 juillet, et les Esquimaux (15-16 juillet), voici les Hurons.

« *ILS disent qu'une certaine femme nommée Aataensic est celle qui a fait la Terre et les hommes* ». On imagine le sourire sceptique du bon Père entendant un sauvage lui conter le mythe de la Création et les aventures rocambolesques des jumaux d'Aataensic. Ils donnent naissance aux lacs et aux rivières en incisant l'aisselle d'une grenouille géante où ils étaient retenus; ils tirent du cadavre de leur mère le maïs, les haricots et les courges; ils courent le monde multipliant leurs méfaits ou, véritables démiurges, révèlent techniques et savoir-faire — ainsi les enfants d'Aataensic trouveront un monde ordonné, dans lequel ils pourront survivre.

La descendance de la déesse-mère est entrée dans l'histoire, celle des hommes, sous le nom de peuple huron, baptisé, comme beaucoup d'autres peuples indiens, en regard de leur caractère physique ou seulement du nom que les voisins leur attribuaient. Au début du XVII^e siècle, les premiers Français à les avoir rencontrés, surpris par leur coiffure, se seraient exclamés : « *Quelle hure!* ». Les Indiens de la Côte les auraient également surnommés ainsi, d'un terme explicite que l'on pourrait traduire par barbare.

Les « habitants de la Péninsule ». Wendat, comme ils se désignent eux-mêmes, formaient une vingtaine de villages au milieu d'un puzzle de lacs et de forêts sur une étroite langue de terre entre le lac Simcoe et la baie georgienne. Ce territoire enclavé entre les lacs Ontario et Huron constituait un milieu naturel où l'abondance n'avait d'égale que la variété. Les ours, les daims et les castors pullulaient, le moindre étang regorgeait de truites, d'esturgeons ou de brochets, la forêt offrait à profusion les racines, les baies sauvages et une grande diversité de bois, enfin les sols nourrissaient les Trois Sœurs, le maïs, les haricots et les courges. La qualité de cet environnement explique la prospérité des bourgs hurons, où vivaient 1 500 à 2 000 Indiens en permanence. Les 30 000 à 40 000 Hurons de la péninsule faisaient de leur confédération l'une des plus puissantes de tout l'est de l'Amérique du Nord.

Le nom de Wendat rassemblait quatre tribus; les Arenadahron, les Tahontenrat, les Artignanogahac et, la plus puissante, « le peuple de l'Ours », les Artignawanton. Selon la tradition orale dont les missionnaires se firent l'écho, cette confédération existait depuis deux siècles, contemporaine de celle née, sous l'impulsion du Huron Hiawatha, chez leurs terribles voisins du Sud, les Iroquois. Chaque tribu était divisée en villages, où séjournaient plusieurs clans. Le clan demeurait l'unité politique de base. Il réunissait tous les individus descendant d'un même ancêtre féminin, puisque la parenté était matrilinéaire. Les clans portaient le nom de huit animaux et, d'un village à l'autre, les membres d'un clan titulaire du même animal se reconnaissaient une parenté symbolique.

On évisait deux chefs : l'un pour les affaires civiles et l'autre pour la guerre. Générosité, courage, don oratoire, constituaient les critères essentiels du choix. La tâche se résolvait à maintenir la paix et les alliances traditionnelles, à participer au conseil du village où se décidait, après de longs conciliabules et un consensus général, la politique locale et intertribale. Les femmes suivaient ces réunions et intervenaient dans l'élection du chef.

A l'intérieur du village huron, soigneusement protégé par une solide palissade, s'élevaient les « longues maisons », refuge de deux ou trois familles, où « s'entassaient, dans la fumée, les odeurs, les chiens, les enfants nus ». De petits chemins reliaient tous les villages entre eux et permettaient l'accès aux champs. Les hommes les défrichaient, les femmes et les enfants les travaillaient avec des houx de bois. Ces champs étaient surveillés par les femmes qui empêchaient leur détérioration par le gibier. Non seulement une bonne récolte signifiait « le pain quotidien », puisque la soupe de maïs mélangée de poisson demeurait la base de l'alimentation, mais aussi la richesse. En effet, les Hurons, habiles commerçants, échangeaient avec leurs voisins du nord le maïs contre des peaux et du cuivre; du sud, ils recevaient des plumes, et de l'Atlantique les coquillages avec lesquels ils fabriquaient d'admirables wampums.

A l'agriculture s'ajoutaient la chasse et surtout la pêche, été comme hiver. Dans leurs canoës d'écorce, les hommes du village tendaient leurs filets. Chaque maison s'efforçait d'avoir un pêcheur capable de parler aux poissons, afin de les assurer qu'on ne brûlerait pas leurs arêtes et les encourager à venir dans les filets. Les Hurons pensaient que les animaux possédaient une âme et craignaient de la mécontenter. Plus que les autres, les Hurons honoraient les esprits des morts : au décès, l'un des deux âmes se réincarrait dans un enfant et l'autre attendait dans le corps la fête des morts. Tous les dix ans, cette fête permettait aux âmes de gagner par la Voie lactée le « territoire des chasses éternelles ».

Jusqu'à l'arrivée des Français, les Hurons régnaient en maîtres dans la vallée du Saint-Laurent, contrôlant le commerce et se faisant respecter des Iroquois. En 1609, lorsque Champlain rencontre un groupe de guerriers non loin de Québec, les Hurons savent depuis longtemps que des « hommes barbus » hantent la côte et le fleuve. Les Indiens promettent au Français de lui faire découvrir l'intérieur du pays. Une alliance est conclue, on échange des cadeaux. Le jeune Étienne Brûlé leur est confié afin d'apprendre la langue au cours de l'hiver. Au printemps 1610, cette alliance est concrétisée par l'aide militaire que Champlain leur apporte contre les Iroquois.

En 1615, le récollet Joseph le Caron accompagne Champlain et décide d'aller hiverner chez leurs alliés. Les Hurons adoptent le missionnaire et renouent ainsi leur alliance. Intermédiaires entre les Blancs avides de fourrures et les producteurs de l'Ouest, les Hurons saisissent tous les avantages de la situation. Une noria de canoës apporte chaque prin-

temps des milliers de peaux et regagne la Huronie chargée de pacofille, d'objets en fer, voire d'alcool.

La prospérité aurait continué si les Iroquois n'avaient, dans les années 1640, entamé une guérilla permanente dont l'objet était de contrôler ce commerce lucratif. Affaiblis par les épidémies — celle de la variole, en 1639, réduisit consi-

déracteurs de la foi et de l'État. Dans la construction de l'image du « bon sauvage », les Hurons fournissent les sous-bassements et la charpente de l'édifice dans la mesure où les témoignages se multiplient au XVII^e siècle. Inconnus, ils entrent dans les librairies et les salons avec des œuvres telles que celles de Sagard et les Relations des jésuites. Après

ment parmi eux que parmi nous ». Il est vrai que les Hurons ont des qualités indéniables : « *Vivre en commun sans procès, se contenter de peu sans avarice, être assidu au travail* ». Bien avant Rousseau, les écrits des missionnaires laissent percevoir un réquisitoire contre la société. Avec le baron de La Hontan, les Hurons « entrent » en philo-

France et que chaque ville devenant souveraine établit une communauté de biens entre les habitants, en quoi votre France serait-elle moins puissante ? »

La fièvre de la contestation s'empara aussi du théâtre. Notre Huron se retrouve sur les planches lorsqu'en 1721 Delisle fait jouer *L'Arlequin Sauvage*. Un Huron ramené d'Amérique à Paris s'interroge sur le monde qui l'entoure et prêche au public : « *Vous êtes fous, car vous cherchez avec beaucoup de soins une infinité de choses inutiles; vous êtes pauvres, parce que vous bornez vos biens dans l'argent au lieu simplement de jouir de la création, comme nous, qui ne voulons rien avoir afin de jouir plus librement de tout* ». La « huronite » s'empara de la capitale, on exhibe de vrais Sauvages dans les foires, on frémit à leurs mimiques guerrières, et l'on déclame : C'est le goût seul chez les

[Hurons
Qui détermine une fillette
C'est l'argent qui fait eux.]

[tendrons.

A Paris, souffler l'allumette.

On verra même des Sauvages danser sur la musique de Rameau dans *les Indes galantes*. Bien sûr, Voltaire, toujours à l'affût du succès, ne pouvait laisser échapper pareil sujet. *L'Ingénu* (1767) n'est autre qu'un Huron et, au cours du roman, notre auteur livre ses sources : « *Le Perier avait dans sa bibliothèque la Grande Huronie, dont le Père Sagard, récollet, lui avait fait présent* ».

Le Huron continue d'intéresser les intellectuels du XVIII^e siècle bien sûr : les américanistes tels que Charlevoix (*Histoire de la Nouvelle-France*, 1744) ou Lafitau (*Mœurs des Sauvages américains*, 1744), mais aussi les Encyclopédistes et tout le courant des Lumières. Raynal consacre de longs passages aux Hurons : quant à Jean-Jacques Rousseau, il a élaboré sa théorie sur « *l'état primitif de la nature* » à partir de tous les témoignages collationnés depuis le XVII^e siècle sur les Indiens, et il ne fait aucun doute que la société huronne a contribué à faire réfléchir « *le père de l'ethnologie* », suivant l'expression de Claude Lévi-Strauss.

En Nouvelle-France, devenue Canada, les Hurons sont loin d'être oubliés. Après la grande dispersion du XVII^e siècle, quelques dizaines s'installèrent non loin de Québec, à Lorette. Christianisés, les Hurons deviennent agriculteurs tout en conservant leurs habitudes de chasse dans les Laurentides toutes proches. Au XIX^e siècle, le français remplace le huron. Le dernier à connaître la langue de ses ancêtres disparut en 1912. La pauvreté des ressources agricoles conduisit les Hurons à s'expatrier vers Québec ou à développer l'artisanat.

Dans les années 80, près d'un millier de personnes, toutes n'ayant pas le statut d'Indien, séjournent sur la réserve. Et après un détour de l'histoire, les Hurons de Lorette sont revenus en quelque sorte à l'artisanat de leurs pères; ils fabriquent des milliers de raquettes de neige et de canoës exportés à travers tout le Canada et les États-Unis.

PHILIPPE JACQUIN.
Ethnologue. Enseignant à l'université de Lyon-II. Auteur de *Histoire des Indiens d'Amérique du Nord* (Payot).



drablement la population, — travaillés par des dissensions internes — un courant traditionaliste et un autre profrançais, — et surtout désarmés par la puissance de feu — les fusils hollandais de leurs adversaires. — les Hurons vont mener une lutte inégale et sans espoir. Après 1649, leurs villages sont détruits et abandonnés, les survivants fuient vers l'ouest, sont adoptés par les Iroquois ou trouvent refuge à Québec. A l'avènement du Roi Soleil « le peuple de la Péninsule » s'éteint, alors qu'en France il commence une autre histoire.

Si les Hurons n'ont pas acquis la gloire sur les champs de bataille, ils vont connaître le succès sur le terrain philosophique au XVIII^e siècle. Les missionnaires, promoteurs de cette renommée, ne savent pas qu'un siècle plus tard leurs observations pertinentes et leurs jugements sur les sauvages fourniront les meilleures armes aux

avoir passé plusieurs années en Huronie, Gabriel Sagard livre, en 1632, le *Grand Voyage au pays des Hurons*. Loin de dénigrer les « sauvages », il offre un tableau précis de leurs mœurs, et à chaque ligne éclate son admiration pour des hommes qui ont le mépris des biens de la terre qu'« ils ne possèdent point ainsi que dit l'Apôtre ».

Ce parallèle avec la doctrine de l'Évangile transparait dans les Relations des jésuites. Dès 1626, les premiers jésuites se sont installés chez les Hurons, des centaines de lettres reflètent leur expérience au milieu de « *Sauvages qui n'ont ni rien, ni rien* ». Une véritable fascination s'exerce sur les missionnaires : les Hurons sont « *affables, libéraux, modérés* », « *tous nos Pères qui ont fréquenté les Sauvages estiment que la vie se passe plus douce-*

sophie. Le baron, fort de son expérience en Nouvelle-France, où il a vécu avec les Indiens, publie en 1703 le *Supplément aux voyages du baron de La Hontan où l'on trouve des dialogues curieux entre l'auteur et un Sauvage*. Ce dernier, Adario dans le texte, n'est pas un « Huron inconnu », mais le plus célèbre, Kondiaronk, surnommé le « Rat », et, ajoutera Raynal, « *un Machiavel né dans les forêts* ». Le grand chef constate que les Français se laissent opprimer sans protester. « *Quand le monarque règne par les lois, rien de mieux, quand le monarque s'érige lui-même en loi, rien de pis* », et le Sauvage philosophe d'ajouter : « *Les docteurs ont fait croire au peuple que c'était Dieu qui avait établi le roi sur eux et qu'il devait lui obéir, fut-il le plus exécration des monstres* ». Puis le Sauvage rousseauiste conclut : « *Qu'on abolisse la royauté en*

Les aventures de la raison dans la pensée et la science contemporaines.

Une bien vieille « nouveauté »

par Jean-Claude Pecker

NOUS continuons la publication des réponses à notre questionnaire sur l'usage de la raison dans la pensée et la science contemporaines (voir ci-dessous) :

La critique des grands systèmes d'explication (scientifiques, philosophiques, politiques...), les crises internes traversées par de nombreuses disciplines, l'apparition de nouvelles problématiques et de nouveaux champs de savoir, les références souvent explicites à la subjectivité ou à la métaphysique, les interrogations autour des notions de vérité, de progrès, de preuve, d'expérience, de méthodologie, d'argumentation, de quantification, ont conduit de nombreux chercheurs à remettre en question l'usage classique de la raison dans les recherches contemporaines.

En quel sens les formes de la rationalité traditionnelle vous semblent remises en cause par les découvertes de notre époque ?

Pouvez-vous en donner quelques exemples ?

Comment situeriez-vous votre discipline et vos propres travaux dans ce débat ?

Parmi les nouvelles approches de la rationalité contemporaine, quelles sont celles qui vous semblent particulièrement fécondes ?

Nous publierons la semaine prochaine d'autres réponses.

CHRISTIAN DESCAMPS
et FREDÉRIC GAUSSEIN.

Le Monde a déjà publié les réponses de Jean-François Lyotard, René Thom, Trevoran Todarov, Michel Tournier. (Le Monde Aujourd'hui daté 1-2 juillet) ; Alain Tournier, Fernand Braudel, Gérard Genette, Ilya Prigogine, Serge Lehaut, Vincent Descombes. (Le Monde Aujourd'hui daté 8-9 juillet) ; François Châtelet, Lucien Sfez. (Le Monde Aujourd'hui daté 15-16 juillet).

Les titres sont de la rédaction.

LE MONDE pose une question, et demande une réponse. Mais quelle étrange question ! A mon avis, la « raison aujourd'hui » n'a rien de différent de la « raison hier », ni sans doute de la « raison demain ». Ce sera là toute ma réponse, — en deux lignes. Dussé-je contredire les auteurs des colonnes voisines, mon expérience de quarante années de recherche en astrophysique ne me suggère aucune autre réponse. Il n'y a qu'une raison humaine.

Comme le Monde me donne droit cependant à une réponse de 6 000 signes, je m'en voudrais de ne pas poser, à mon tour, une question : pourquoi le Monde, aujourd'hui, est-il conduit à s'interroger sur l'usage dit « classique » de la raison ?

Parce que (je cite), les « recherches contemporaines » semblent impliquer « la critique des grands systèmes d'explication », des « crises internes », « l'apparition de nouvelles problématiques et de nouveaux champs de savoir », les « références... à la subjectivité ou à la métaphysique », et « les interrogations autour de la notion de progrès ».

Eh bien, pour être très clair, je dirai que cette suggestion d'une quelconque « nouveauté » dans l'attitude des scientifiques d'aujourd'hui par rapport à leur attitude passée me semble totalement injustifiée. La première phrase du questionnaire du Monde me rappelle ce fameux « tournant de l'histoire », invoqué par tous les Joseph Prudhomme qui se sont succédé depuis des millénaires, — bien avant le roman d'Henri Monnier. L'histoire est toujours en train de tourner ; et la recherche scientifique de progresser. Mais la démarche rationnelle reste toujours valable, et proche de la définition du rationalisme qu'en donne Ernest Kahane, dans le Dictionnaire rationaliste, édité

par l'Union rationaliste — à laquelle je m'honore d'appartenir : « La seule voie de la connaissance est le travail de la raison sur les faits de la nature et de la société, effectué sous le contrôle de l'expérience. » En ce sens, l'astrologue que je suis est rationnel pas d'une façon diffé-



rente. La méthode rationnelle n'a pas varié. Pas plus que n'a varié la tentation de l'irrationnel, et la lutte (manichéenne, — et alors ?) entre ces deux attitudes. Déjà les astronomes de l'Antiquité protestaient

contre les astrologues qui, déjà, faisaient un commerce lucratif d'un vocabulaire savant. Plus tard, Rabelais brocardait Nostredamus, et si Ambroise Paré décrivait avec soin les monstres du ciel, têtes coupées et épées brandies, ses contemporains plus sceptiques souriaient comme on peut sourire des visions qu'inspirent aujourd'hui d'autres mythologies et une autre histoire. Cagliostro, astrologue, était aussi escroc. Mesmer avait un pouvoir psy, et des talents de société. La tradition du soufre se perpétue ! Lévitation, poltergeists et fantômes, télékinèse et pouvoir

psy succèdent aujourd'hui aux miracles médiévaux, identiques à eux en nature.

En France même, nous avons vu le flambeau de l'irrationnel passer, en quelques décennies, de Planète à France-Culture, et de Raymond Ruyer (« il pense dans l'univers », disait-il, comme on dit « il pleut ») au funeste colloque de Cordoue ; nous sommes allés des trajectoires extraterrestres d'A. Michel aux lévitations de la secte Méru, et du Matin des magiciens à la conversion crépusculaire de Louis Pauwels ; nous avons connu les visions paroptiques de Louis Farigoule-Jules Romains, et les tables tournantes tournées par Alain Peyrefitte ; nous avons constaté que les cuillères et les barres de fer se tordaient dans beaucoup de mains, y compris celles des prestidigitateurs, et nous avons reniflé bien d'autres illusions, bien d'autres supercheries, plus ou moins innocentes, et de toute sorte.

Non, rien de cela n'a changé... S'il y a quelque chose de neuf, c'est dans l'échelle à laquelle s'opère la diffusion des fantasmes. Les mystifications, les délires, s'offrent aujourd'hui des échos répercutés à l'infini sur toutes les ondes, ou sur toutes les feuilles. Comment le Monde ne s'y laisserait-il pas prendre, après France-Culture, après des ministres et des académiciens, après de savants physiciens ou des biologistes de valeur ? Cependant que la science progresse et, devenant plus abstraite, utilise par nécessité un vocabulaire nouveau, la non-science s'empare de ce vocabulaire et l'exploite habilement dans un contexte totalement différent (ce qui, en soi, est une tromperie) ; mais la difficulté très réelle du langage scientifique est telle qu'une personne non prévenue n'a aucun moyen de faire la différence entre un véritable scienti-

fique et un mage fumeux, entre un chercheur honnête et un quelconque maître bluffeur.

Je m'en voudrais de ne pas conclure cette philippique (très à côté de la question posée, j'en suis bien conscient) par une suggestion positive. Tout le mal que je dénonce vient de la confusion qui règne dans les esprits au sujet de la méthode scientifique. Au lieu de montrer ou de décrire sans expliquer, comme on le fait trop souvent, ne conviendrait-il pas de faire comprendre ce qu'est la connaissance, ce qu'est la méthode de la rationalité scientifique ? Et de faire comprendre des phénomènes simples ? Quelques minutes par jour, à une heure de grande écoute (télévisuelle), où l'on montrerait pourquoi le ciel est bleu, comment la neige se forme en beaux cristaux étonnants, par quel processus physique l'arc-en-ciel nous offre une décomposition irisée de la lumière blanche, ce que sont les phases de la Lune, ou encore comment fonctionne un réacteur nucléaire, et pourquoi il est possible de dire que la Terre est âgée de 4 milliards et demi d'années...

Pourquoi non ? Le palais de la Découverte, pour quelques milliers de visiteurs par jour, c'est bien ; la Villette, c'est pour demain, mais ce ne sera pas pour tout le monde non plus ; il faudra vouloir y aller. Combien plus nombreux seraient les téléspectateurs à jurer enfin du plaisir extrême qu'il y a à comprendre le pourquoi des choses simples ? Et à le comprendre de cette façon rationnelle qui fait que le langage de la science est universel ?... La beauté des flocons de neige, ou des couleurs du ciel n'en serait que plus vive. Il n'y a qu'une raison humaine ; il n'y a pas de raison supérieure.

Je m'en voudrais de ne pas conclure cette philippique (très à côté de la question posée, j'en suis bien conscient) par une suggestion positive.

Tout le mal que je dénonce vient de la confusion qui règne dans les esprits au sujet de la méthode scientifique. Au lieu de montrer ou de décrire sans expliquer, comme on le fait trop souvent, ne conviendrait-il pas de faire comprendre ce qu'est la connaissance, ce qu'est la méthode de la rationalité scientifique ? Et de faire comprendre des phénomènes simples ? Quelques minutes par jour, à une heure de grande écoute (télévisuelle), où l'on montrerait pourquoi le ciel est bleu, comment la neige se forme en beaux cristaux étonnants, par quel processus physique l'arc-en-ciel nous offre une décomposition irisée de la lumière blanche, ce que sont les phases de la Lune, ou encore comment fonctionne un réacteur nucléaire, et pourquoi il est possible de dire que la Terre est âgée de 4 milliards et demi d'années...

Pourquoi non ? Le palais de la Découverte, pour quelques milliers de visiteurs par jour, c'est bien ; la Villette, c'est pour demain, mais ce ne sera pas pour tout le monde non plus ; il faudra vouloir y aller. Combien plus nombreux seraient les téléspectateurs à jurer enfin du plaisir extrême qu'il y a à comprendre le pourquoi des choses simples ? Et à le comprendre de cette façon rationnelle qui fait que le langage de la science est universel ?... La beauté des flocons de neige, ou des couleurs du ciel n'en serait que plus vive. Il n'y a qu'une raison humaine ; il n'y a pas de raison supérieure.

Astrophysicien, professeur au Collège de France, membre de l'Académie des sciences. Va publier à la rentrée, chez Fayard, Sous l'étoile Soled.

La dentellière et le forgeron

par Gilbert Durand

A remise en cause de la « raison classique », si elle veut émerger véritablement au niveau des médias, ne doit pas épistémologiquement d'aujourd'hui ; il y a cinquante ans déjà Bachelard pouvait écrire le Nouvel Esprit scientifique, qui montrait amplement que la raison, écartant les démarches d'Einstein, puis de Planck, de Bohr, de Fermi, de Dirac, de Pauli ou de De Broglie était dérisoirement dressée en une « philosophie du non » contre le rationalisme de Descartes, de Newton ou de Lavoisier, et surtout — tout est parti de là — résolulement « non euclidienne ». La rationalité n'est pas une religion ; il se modifie selon son « point d'application » (G. Bachelard).

Dès que l'on a troqué pour référentiel l'espace homogène, infini, non topologique d'Euclide contre un espace à courbure, fini, topologique, etc., la raison a dû instrumenter d'autres procédures de relation que celles qui existaient devant la mécanique classique... Ce qui était « paradoxes » peu ordonnés au début du siècle (paradoxe de Langevin, puis paradoxe Einstein-Podolsky-Rosen, paradoxe du chat et Schrödinger, etc.) est devenu — selon le mot d'un de nos physiciens — paradigme.

Mais de tels « orages » (Lord Kelvin) épistémologiques n'inquiètent au fond que ceux qui ignorent tout de l'histoire des sciences : de tels bouleversements de la raison et de la vision du monde — ont

suivi et Copernic-Kopler et Galilée-Desartes et surtout l'a éleuthère (comme aimait à dire Bachelard) de Coulomb-Faraday. Ainsi que le montre excellemment un physicien de Harvard (Gerald Holton), ce n'est pas la première fois que la raison change de « thème ». La révision rationaliste qui a suivi la relativité et surtout la physique quantique, et bien plus la « nouvelle physique quantique » et la mécanique ondulatoire, est simplement plus radicale.

Si vous voulez quelques exemples, disons qu'avec la relativité c'est le statut formel (newtonien et kantien) de l'espace et du temps qui est mis en cause. Dès que l'on peut envisager des temps locaux pluriels, liés à la pluralité des systèmes, le temps fusionne, cher à un certain « thème » évolutionniste perd de son impératisme scientifique (P. Langevin). Les notions, si rassurantes, de « passé » et d'« avenir » se relativisent... De même, avec la théorie quantique, et les expériences des « trous » de Young et de Feynman, on arrive à disloquer les certitudes d'un projet scientifique modelé jusqu'ici sur les solides. Tant pis si les théories du physicien de la « non-séparabilité » (B. d'Espagnat) recourent certaines intuitions de la réalité « non solide » de Bergson ! Comme le constate souvent l'astrophysicien Hubert Reeves, l'« objet » de la physique, au moins depuis la physique quantique, n'est plus ce qu'il était : il est passé d'un modèle so-

lida à un modèle dynamique, où le champ énergétique remplace — avantageusement pour ce qui intéresse nos techniques avancées — le corpuscule bien délimité et « séparé » dans l'espace euclidien.

On pourrait multiplier les exemples : toutes les sciences de la nature sont vigoureusement « en chemin ». Je ne fais que citer les noms de mes contemporains : Reeves, d'Espagnat, L. Brillouin, G. Günther, Costa de Beauregard, David Bohm, Capra, Holton, Charon, Prigogine, Elisabeth Rauscher, Pribram, Geoffrey Chew, Stapp, Sheldrake, etc. Certes tous ces savants ne marchent pas au pas d'une même idéologie et se querellent souvent vigoureusement, mais la « rationalité » nouvelle qu'ils construisent est un modèle heuristique pour la science de l'homme de la fin du vingtième siècle.

Car nos disciplines ont, hélas ! — et surtout en France ; Freud, Jung, Max Weber, von Wiese, Steiner, etc., ne furent pas français — été bloquées par une pédagogie très unitaire, très totalitaire : c'est là l'envers de l'admirable médaille qu'est le vieux système de Jules Ferry, disciple étroit d'Auguste Comte... Je ne veux citer personne, pour ne faire de peine à personne, mais — sauf en histoire — nos enseignements supérieurs de la psychologie, de la sociologie sont restés dans l'impasse d'une épistémologie bloquée par des méthodes rationnellement démodées.

Vous me demandez où je situe « ma » discipline dans ce débat ? Mais je dirai que les vieux bocaux disciplinaires ne sont plus de mise ! Je me suis spécialisé dans l'étude des « cultures-mondes » (pour paraphraser Ferdinand Braudel) et j'ai constaté que cette étude commençait fatalement par les « données » de la représentation, c'est-à-dire de l'imaginaire. L'imaginaire est l'indicateur majeur de la science de l'homme. Or celui qui étudie le monde des représentations/images se trouve frappé (après Freud, Jung, Cassirer, Eliade, Dumézil, etc.) par le caractère systématique — c'est-à-dire constitué par de la contradiction — de ces champs de l'imaginaire.

Il se pourrait que le caractère d'« ambiguïté » que mon ami Balandier repère en Afrique soit constitué de tout phénomène humain. Là aussi le réel est « volé », bien plus — comme je l'ai dit — il est « tégré ». D'où la nécessité de faire intervenir dans notre approche scientifique et une topique (Lévi-Strauss l'a bien vu) et une logique qui ne ressortisse plus du fameux « tiers-exclu » (P. Feyerabend, R. Blanché, S. Lupasco, etc.). Pour le moins les caracés d'Éliade cadent les pas aux traits de Boole.

Bien entendu les schémas classiques de la causalité sont alors, chez nous aussi, profondément modifiés : le déterminisme social ou culturel ne répond plus à un simple schéma progressiste, non plus qu'à une dialectique unidimen-

sionnelle. Chez nous aussi la notion de « champ causalité » — pour ne pas dire avec Weddington ou Sheldrake de « forme causative » — intervient, sans que l'on puisse déceler la recette causale d'une infra ou d'une superstructure. Nos sociologues étonnés s'aperçoivent que certains effets sont « pervers » et ne suivent plus les bonnes intentions de l'antécédent... De grands « bassins sémantiques » d'attraction jouent dans le domaine des cultures et des époques culturelles, tout comme l'économiste-historien rapère des « économies monde ». Ces « bassins sémantiques » sont passibles d'une « mythanalyse » (aidée par la mythocritique — de ces documents écrits, enregistrés ou iconiques).

Mais ce qui est passionnant, c'est de voir comment les sociétés « changent de bassin », si je puis dire. Et d'ores et déjà on peut affirmer — pour reprendre notre métaphore hydraulique — que ce n'est pas uniquement par tarissement de sources... méandres et deltas irrégulièrement en des feedback complexes (ou mieux en des feedbacks selon l'expression de Mc Farlan) très proches de certaines intuitions — et conclusions ! — holistiques de la science de pointe ; ne citons pour mémoire que les théories de l'implication (Bohm) et du fameux bootstrap (Chew).

Je voudrais tout de suite recuser — rapidement car la caravane passe ! — deux ordres de critique. D'abord ceux qui renvoient à l'irrationnel tout ce qui échappe à

leur raison de certifié d'étude primaire (modèle 1982). Au contraire nous revendiquons un rationalisme de pointe, plongé au cœur de l'efficacité des schémas explicatifs les plus contemporains. Ensuite ceux qui, plus habiles, prétendent qu'on ne peut appliquer à la psychologie par exemple les relations d'incertitude d'Heisenberg. Certes, « une dentellière n'est pas un forgeron ». Mais la dentellière de Vœrmer est plus proche du forgeron de La Nain que des métiers à tisser programmés à Séoul en 1984... Je veux dire par là, avec Holton, qu'il y a des thèmes d'époque, de « bassin sémantique » : les conceptualisations, les visions du monde ne sont pas, elles non plus, en bocaux françaises.

Cela dit, pour l'anthropologue de l'imaginaire que je suis, toutes les approches de la rationalité contemporaine me paraissent heuristiques : les physiciens, les biologistes, les mathématiciens de la recherche de pointe sont en résonance avec les hypothèses que nous sommes obligés de formuler. Nous sommes embarqués dans la même « thématique », c'est-à-dire nous utilisons les mêmes thèmes.

Anthropologue. Professeur à l'université de Grenoble. Fondateur et responsable du Centre de recherche sur l'imaginaire (CRNS). Auteur notamment des Structures anthropologiques de l'imaginaire (Bordas), L'Imaginaire symbolique (PUF), L'Âme et le geste (Denoël-Gonthier).

Kiosque

L. A., hélas !

LOS ANGELES, il faut aimer. Absolument. Révoltant comme le premier impressionniste au Salon des artistes français, mais l'époque n'est plus à l'indignation tapageuse. On ne refuse pas ouvertement 8 000 kilomètres carrés de modernité.

Des précisions à faire fuir. On les dirait faites exprès par des excédés : « Les gens de Melrose ne rappellent un peu les « boat people » embarqués sur le même navire qui pourrait devenir une galère... » dit en « ouverture » City, magazine international qui trouve ailleurs typiques « les boutiques européennes », le kitsch, le carton-pâte et le magasin de Buddy, « tout en élégance et en simplicité, spécialisé dans la marchandise unique : la poterie californienne du début du siècle aux années 40 ».

D'ailleurs, il n'y a pas de conversation, écrit Paris-Match ; par conséquent, on ne parle jamais de politique, de conflits sociaux, pas davantage que de métaphysique, de femmes ou de sens de la vie. Quelques esprits chagrins se permettent tout de même quelques remarques déplacées. Ainsi Matthieu Galey écrivait récemment dans le Point : « Il ne faut pas s'y tromper. En dépit de son immensité - et de ses prétentions - la capitale du cinéma et de la télévision reste une ville de province qui passe le long du Pacifique. » A quoi s'empresse de répondre Christian Millau : « Et puis Los Angeles me plaît pour sa candeur. Même sa prétention est tellement évidente qu'on ne peut la prendre au sérieux. Les gens y savent ce qu'ils veulent, font ce qu'il convient pour l'obtenir. »

Un désaccord plus franc perce parfois sous la louange. L'adhésion paraît de circonstance. Surtout ne pas manquer le rendez-vous de l'an 2000. Être branché. Hélas ! pour nos Occidentaux, cette ville n'a pas de centre, et comment des cartésiens pourraient-ils définir ce qui n'a pas de centre ? Mais que veut dire « centre » à Los Angeles ? s'interroge Femmes d'aujourd'hui. La réponse rendue. On se lasse. On abuse du vocabulaire local. Il tient lieu souvent de description et masque l'échec devant

trop de fuyante mobilité : les freeways, dont les articles abondent, mais aussi billboards, blocks, wedding chapels et happy hours, tellement typiques... Les mots ne suffisent pas. « Vue d'avion, Los Angeles ressemble à un immense flipper. » Un flipper ? Las Vegas aussi. Sans doute. A en croire plusieurs, les Angelesos, en tout différents des autres hommes, se moquent des Jeux olympiques : « Quant à Los Angeles, disons que Los Angeles n'a pas grand-chose à dire, écrivait le Point. Los Angeles compte plutôt en dollars. Le bénéfice espéré est de 15 millions de dollars. » L'essentiel est de participer au profit : « Le Los Angeles Times publie chaque jour une rubrique spéciale de petites annonces « olympiques » où l'on vous propose sans complexe des billets pour la cérémonie d'ouverture à 800 dollars pièce, alors que le prix officiel était de 200 dollars. » Un vaste bazar où tout s'achète et se vend. « Performance, performance, le célèbre coiffeur londonien Vidal Sassoon, qui a déjà sa propre marque de produits capillaires, a obtenu l'exclusivité des coiffures et des maquillages de l'équipe américaine et mis au point pour elle des coupes de cheveux olympiques. Elles doivent donner au cheveu un maximum d'aérodynamisme », nous révèle Jacinte.

Là-bas, les Jeux n'apportent rien. La population vit au quotidien, paraît-il, l'olympisme, le mélange des races, la compétition, le sport. « Et les Grecs, quels Grecs ? Si Homère avait fait sérieusement de la musculature, aurait-il eu le temps d'écrire l'Iliade ? Et leur bibliothèque ? Quelle bibliothèque ? La durée de la vie éternelle n'étant plus ce qu'elle était, Dieu lui-même devenant de plus en plus improbable, il convenait de se rabattre sur les deux seules certitudes portées de la main, l'instant, le corps », écrit dans Vogue-Hommes, sous le titre « Je vis à Forme-City », Pierre Rey, un Français immigré. L'argent, la réussite seraient donc les seules mesures du plaisir ? Il n'y aurait pas un seul enfant, même très jeune, qui rêve et joue, pas un Mexicain - ils sont pourtant plus d'un million - qui ne se fournisse chez les antiquaires de North Hollywood, pas un vieillard qui, tout le jour, reste assis ? « Et les vieux ? Quels vieux ? A partir de 100 millions de dollars, il n'y a plus de vieux, il n'y a que des riches. » Gault et Millau, indignent les restaurants « d'un luxe incroyable où il est chic d'être vu », la salle à manger du Beverly Hills Hotel « où récemment un client a commandé une quarantaine de bouteilles

Record du dollar : plus de 8,80

ambiguïtés coloniales

Cinéma

Archéo-nostalgie

TOUTE crise marque la difficulté à accoucher du changement, à se projeter dans le futur, à effectuer le passage. Elle serait donc liée à l'idée de progrès, et aurait une issue nécessairement positive : pour certains, elle constitue même un stade obligé de la marche en avant ; Antonio Negri, par exemple, voit en elle « la forme même » du progrès.

perdu devenant sacré par le fait même qu'il est perdu. Cette aventure est celle de toute société constituée, mais plus encore celle des sociétés de type développé, de modèle technologique. Le sacré y étant refoulé, elle est subite de façon névrotique, et non point incarnée dans de grands mythes vécus collectivement, comme c'est le cas chez les populations non encore touchées par le progrès. On peut se demander si elle n'est pas aussi celle de l'art, et, au premier chef, d'un art technico-industriel tel que le cinéma. Si on assiste, depuis plusieurs années, à un retour en force du film d'aventures de tradition feuilletonesque et populaire, à l'image, du moins dans les intentions, de ce qu'il était à la belle époque du « serial » muet, un autre trait, moins perceptible, mais peut-être plus significatif, caractérise l'hommage rendu à son passé par le cinéma : nous faisons allusion à ce qu'on peut considérer comme une véritable régression technique, à savoir le regain de faveur, non justifié dramatiquement, du noir et blanc. Déjà, Martin Scorsese n'avait voulu, pour son Raging Bull, qu'une touche de couleur finale. Et Truffaut (Vivement dimanche), Coppola (Rusty James), Woody Allen (Zelig) ont banni celle-ci totalement.



« Zelig », de Woody Allen : mimer le passé.

motivations secondaires, tout aussi inconscientes : la défiance à l'égard du progrès, particulièrement dans le domaine de la science, qui fait aujourd'hui peser une menace mortelle sur l'humanité entière, défiance qui explique en grande partie ce qu'on a désigné par les termes de « retour du sacré » : la défiance à l'égard de la technique elle-même, qui se révèle incapable de résoudre les problèmes de mutation qu'elle a créés ; un penchant de nature spécifiquement culturelle, qu'on pourrait appeler le « complexe du musée », et qui consiste à associer les idées de beauté et de primitivité ; un besoin, enfin, ressenti par le cinéma, de s'autonomiser face à la télévision, dont la couleur est indissociable.

L'essentiel, cependant, n'est pas là, mais dans le fait qu'il y a ici, entre crise de l'imaginaire et nostalgie des origines, à peu près le même ordre de rapports qu'il y a entre crise économique et nostalgie d'une pureté préexistante à la société marchande. La crise de l'imaginaire, au fond, n'est rien d'autre qu'une crise des sources. Mais cette dernière est sans issue. D'où sa fécondité (spirituelle et esthétique).

et une déperdition de rêves : elle tend à égaliser, à niveler ces valeurs sans lesquelles il n'est pas de véritable perception du réel, et aussi à aplatiser cet imaginaire qui puise sa force dans le contraste lumineux et la présence quasi permanente de l'ombre. La couleur, par définition, est superficielle : elle tire la morale (manichéisme des ténèbres et de la clarté) vers la pictorialité. Le noir et blanc, au contraire le relief, le profondeur, le mystère. La magie primordiale et élémentaire du théâtre d'ombres, de la réalité absente, opposée à la réalité colorée, surprenante, et par là même, décevante.

Les fantasmes d'origine de l'archéologie remplissent, finalement à peu près la même fonction éthique, axiologique que l'histoire : justifier le présent par le passé, décevoir dans celui-ci les valeurs fondatrices de celui-là. Mauvaise conscience de la modernité cinématographique : la technologie n'a-t-elle pas tué la fiction, première de ces valeurs fondatrices ? Il s'agit donc de se rassurer : la fiction est toujours légitime, toujours possible à l'heure de la simulation électronique, de la duplication mécanique et instantanée du réel.

ambiguïtés coloniales (continued)

ambiguïtés coloniales (continued)

ambiguïtés coloniales (continued)

ambiguïtés coloniales (continued)

مکان التحليل